TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 011 — 32 PAGES — JEUDI 7 AVRIL 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'ancien roi du Laos aurait été libéré par des rebelles

LIRE PAGE 5

TENSIONS ET DIALOGUE ENTRE L'EST ET L'OUEST

M. Brejnev croit toujours à un accord de limitation des armements

Moscou est ces jours-ci le théâtre d'une intense activité diplomatique, les dirigeants soviétiques recevant une série de visiteurs étrangers. Le plus important est M. Fidel Castro, qui, arrivé lundi 4 avril après sa tournée en Afrique, a eu mardi au Kremlin un premier entretien avec MM. Brejnev, Podgorny (qui revient lui-même d'un voyage en Afrique), Kossyguine et Gromyko. Dans un discours, le secrétaire général du P.C. soviétique a tenu des propos relativement modérés sur les relations soviéto-américaines, affirmant notamment qu'il existe « une base assez bonne pour des décisions dans le sens de la limitation des armements ». *Il a toutefois critiqué l'attitude* « moins constructive » *et* « à sens unique » *adoptée par ses interlocuteurs américains à ce sujet.*

Le champ clos africain

Pratiquement absents de l'Amérique latine, où le ralliement de Cuba à leur système n'a pas fait école, réduits en Asie (sauf au Vietnam et au Laos) au rôle de contrepoids discrets à l'influence de Pékin et des Etats-Unis, les Soviétiques ont du moins la partie belle en Afrique. Toutes les crises que traverse le continent leur donnent de remarquables possibilités de manœuvre et d'intervention, soit directement, soit par l'intermédiaire des Cubains, que l'agence Chine nouvelle qualifiait, le 5 avril, non sans motifs, de « fondés de pouvoir de l'U.R.S.S. ».

En Afrique centrale, la « déstabilisation » du régime pro-occidental du président Mobutu au Zaïre a commencé avec l'aide active de l'Angola, ami de Moscou. L'absence de véritable réaction de la part des Etats-Unis encourage une opération qui semble actuellement marquer le pas, mais peut connaître, dans l'état de désagrégation et de vulnérabilité, tant politique qu'économique, de l'ancien Congo belge, une redoutable accélération. A Brazzaville, l'assassinat du président Ngouabi ne semble pas avoir remis en cause l'orientation prosoviétique d'un régime qui a grandement facilité, lors de la crise angolaise, la mise en place des forces cubaines.

En Afrique australe, le règlement négocié du problème rhodésien n'a pas avancé d'un pouce. Le secrétaire britannique au Foreign Office, qui doit rencontrer M. Smith au Cap, le 13 avril prochain, estime que le dirigeant de Salisbury « ne représente qu'un aspect » de la minorité blanche. Londres ne peut pourtant se faire trop d'illusions à ce sujet. L'intransigeance rhodésienne n'a en rien fléchi, et un nouveau plan britannique de « conférence constitutionnelle » — actuellement dans l'air — ne semble pas avoir de chances sérieuses de succès. Le soutien promis par les Soviétiques à la lutte armée, qui se traduit par une aide croissante, ne peut donc que rapprocher de l'U.R.S.S. les mouvements de libération et les régimes auxquels, tôt ou tard, ils donneront naissance. Là encore, l'enjeu économico-stratégique est de taille, puisqu'il porte sur l'approvisionnement des pays industrialisés en matières premières indispensables, comme le chrome.

Enfin, la présence cubaine en Afrique présente pour Moscou d'immenses avantages et des inconvénients encore réduits. Elle est mal supportée par quelques régimes modérés, bien que tous n'aient pas la rigueur du président Senghor, qui refuse d'avoir des relations diplomatiques avec l'Angola aussi longtemps que « des forces extérieures à l'Afrique stationneront sur son sol ». L'accueil chaleureux qui vient d'être réservé à M. Fidel Castro prouve toutefois que pour l'Afrique « militante » cette présence est fort bien admise au nom de « l'internationalisme prolétarien ».

Pékin, qui reçoit ce mercredi le président Moktar Ould Daddah, manifeste, selon la formule d'un des membres de la délégation mauritanienne, « une préoccupation obsessionnelle à propos de la diplomatie africaine de Moscou ». Le « Quotidien du Peuple » accuse l'U.R.S.S. de chercher à s'assurer une « hégémonie globale ». M. Brejnev, pour sa part, se défend de transformer le continent africain en « champ clos » des rivalités planétaires et observe que les peuples « y ont depuis longtemps cessé d'être des sujets passifs de l'histoire ».

Cette polémique laisse subsister une évidence : l'incapacité de l'Occident à hâter un règlement en Afrique australe a enfin donné à l'U.R.S.S. la possibilité de se manifester avec succès sur le continent.

Cuba au service du « camp socialiste »

M. Fidel Castro a fait, le samedi 2 avril, à Berlin-Est, une déclaration qui n'est pas passée inaperçue aux Etats-Unis. Ayant vu, a-t-il dit, au cours de sa tournée africaine, « *tout le mal que le capitalisme, le colonialisme et l'impérialisme ont infligé à une grande partie de l'humanité* », il a affirmé publiquement que des techniciens cubains travaillaient en Tanzanie, en Somalie, au Mozambique et au Yémen du Sud (1). Au nom de l' « *internationalisme* » et de la solidarité, M. Castro a fortement exalté le rôle de Cuba en Afrique et partout dans le monde (notamment au Yémen du Sud, qui appartient géographiquement à l'Asie) dans la lutte contre « *le pouvoir, la corruption et la répression de l'impérialisme* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite en page 2.)

L'échec de M. Vance à Moscou n'arrêtera pas la détente

nous déclare M. Kurt Waldheim

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, *séjourne* jusqu'au 8 avril à Paris, où il préside au siège de l'UNESCO une session du comité administratif de coordination groupant les responsables des Nations unies et des institutions spécialisées qui en dépendent.

Tous les membres de ce comité, notamment M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO ; *le prince Sadruddine Aga* Khan, haut commissaire pour les réfugiés ; MM. Francis Blancher, directeur général du Bureau international du travail, et McNamara, président de la Banque mondiale, ont été reçus mardi matin 5 avril à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing.

Dans un entretien qu'il nous a accordé, M. Waldheim a évoqué les *principaux problèmes internationaux* du moment, notamment l'échec de la mission de M. Vance à Moscou, échec qui ne devrait *pas provoquer*, à son avis, l'arrêt de la détente entre l'Est et l'Ouest.

— Je ne pense pas, *nous précise le secrétaire général des Nations unies*, que cet incident *(l'échec des négociations soviéto-américaines sur les armements stratégiques à Moscou)* puisse provoquer l'arrêt de la *détente. Nous sommes, il est vrai,* dans une période de transition et d'incertitude et la situation fera l'objet d'une nouvelle évaluation, mais du côté américain comme du côté russe on est toujours aussi intéressé à la continuation de la politique de détente. J'ai eu l'impression que le président Giscard d'Estaing partageait mon point de vue.

» Quant à la situation au Proche-Orient, dont j'ai également parlé avec le président de la République, je dois dire que je ne suis pas aussi optimiste que M. Sadate. Les positions des pays concernés sont en*core très divergentes, en ce qui con*cerne la procédure, et notamment la *question de la participation de* l'O.L.P. à la conférence de Genève, mais aussi en ce qui concerne la substance, c'est-à-dire la création d'un Etat palestinien. Si, à cet égard, les pays arabes se montrent plus souples, Israël, pour sa part, n'accepte qu'une solution jordanienne. Il faut tenir compte aussi du fait qu'Israël aura des élections au mois de mai. Dans la meilleure des hypothèses, *la conférence de Genève* ne pourrait se réunir qu'à l'automne.

» Certes, l'année 1977 sera importante pour le Proche-Orient. Mais *même si tout allait bien et avec toute* la bonne volonté des Etats-Unis, on ne *pourrait espérer qu'une* « *percée* » sous la forme d'un rapprochement important des points de vue ou une ouverture, non une véritable solution du conflit, qui exigera encore plusieurs années. Le président Carter n'a-t-il pas parlé lui-même de deux *à huit* ans pour un arrangement ?

— Que pensez-vous de la situation en Afrique australe et que peut faire l'ONU dans ce conflit?

— Je considère cette situation *comme extrêmement grave.* Les efforts de M. Kissinger comme ceux *des Britanniques ayant échoué*, la guérilla continue et s'étend. Je crains une *détérioration catastrophique* de la situation si l'on ne trouve pas très vite une solution négociée. Quant au rôle de l'ONU en cette affaire, précisément ces derniers jours, le Conseil de sécurité a été tout près de réaliser un accord entre ses membres sur la base d'une déclaration que proposait le représentant des Etats-Unis, *M. Andrew Young.* Les Occidentaux se seraient engagés à envoyer *une mission à Pretoria* pour amener le régime sud-africain à *modifier sa politique.*

» Cet accord ne s'est pas fait. Cela prouve simplement que l'efficacité de l'ONU dépend de la bonne volonté de ses membres. Si ceux-ci sont divisés, l'instrument que constitue, *par exemple,* le Conseil de sécurité ne peut fonctionner, l'ONU ne peut *rien* faire.

Propos recueillis par
JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 3.)

LE BAPTISTE ET LE COMMISSAIRE

par ANDRÉ FONTAINE

Une théorie classique, encore que mal démontrée, veut que chaque nouveau président des Etats-Unis soit rapidement mis à l'épreuve, d'une manière ou d'une autre, par le Kremlin. L'échec des conversations de M. Vance à Moscou et le concert de récriminations qui a suivi signifient-ils que la crise approche ?

Avant l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche, M. Brejnev *lui avait fait savoir* par les canaux appropriés qu'il ne songeait aucunement à le « tester » et souhaitait, au contraire, poursuivre avec lui la politique de détente *inaugurée avec ses prédécesseurs.* Mais sans doute ne s'attendait-il pas à voir le rival de M. Ford prendre, sur deux points aussi essentiels que les droits de *l'homme et la course aux* armements, des positions aussi tranchées. Il faut bien dire que dans les deux cas et avec les meilleures intentions du monde, la Maison Blanche a mis l'U.R.S.S. au défi. *Ce n'était pas* le meilleur *moyen,* on en conviendra, de séduire un pouvoir si ombrageux qu'il arrive souvent à ses ambassadeurs d'aller déranger un ministre des *affaires étrangères pour protester* contre des articles de presse auxquels celui-ci ne peut mais.

Dans leurs relations avec le monde extérieur, les Soviétiques ont rarement eu affaire à un personnage du genre de Jimmy Carter. *Ils ont plus souvent* rencontré la duplicité, la brutalité ou la lâcheté que la pureté évangélique d'un baptiste si convaincu qu'il a été jusqu'à recommander *à ceux de ses collaborateurs qui* « *vivent dans le péché* » de régulariser leur situation sentimentale. Dotés eux-mêmes d'une forte *dose de cynisme,* les Soviétiques ne croient guère à la sincérité. Quand par hasard ils la reconnaissent, ils sont plutôt portés à y voir une marque de faiblesse, voire de naïveté, qu'ils s'empressent de mettre à profit. Mais le nouveau président des Etats-Unis unit des caractéristiques apparemment aussi inconcilliables *qu'une piété profonde,* une volonté et des nerfs d'acier, et une grande connaissance des mécanismes qu'il convient de faire jouer pour s'assurer l'appui de *l'opinion américaine. Ce dernier* point est fondamental. Car toute l'entreprise de M. Carter est vouée à l'échec s'il se heurte à la résistance du Congrès : n'oublions *jamais que c'est celui-ci qui a eu* raison de Richard Nixon et avec lui de l'engagement au Vietnam.

Or le président se propose de présenter au Capitole le 20 avril *prochain un programme énergétique* extrêmement courageux qui demandera trop de sacrifices pour n'être pas impopulaire : c'est une des raisons pour lesquelles il voulait *marquer auparavant* des points sur la scène internationale.

A l'intérieur des Etats-Unis, il n'est pas douteux que ses prises de position en faveur du respect des droits de l'homme dans les pays du pacte de Varsovie ont été très bien accueillies. Les Américains aiment trop d'une manière générale le *plain talk,* le langage direct, pour n'avoir pas été souvent choqués des précautions prises par un *Henry Kissinger* pour ne pas froisser les Soviétiques. L'ancien secrétaire d'Etat n'avait d'ailleurs pas pu empêcher l'adoption par le Congrès de l'amendement Jackson, qui subordonnait l'octroi à l'U.R.S.S. de la classe de la nation la plus favorisée à l'ouverture des frontières à tous les juifs soviétiques désireux d'émigrer. Le Kremlin avait réagi, on le sait, en mettant en *veilleuse l'accord commercial* bilatéral avec Washington.

(Lire la suite page 2.)

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les syndicats préparent de nouvelles actions en Lorraine

L'effervescence sociale dans le secteur privé, qui se traduit par de nombreux conflits avec parfois occupation, s'est étendue à l'E.G.F. par des débrayages ce mercredi dans les centrales thermiques à l'appel de la C.G.T. et à la S.N.C.F. (jeudi) dans le Sud-Est pour des raisons très localisées sur le thème des conditions de travail.

Après les *manifestations* et débrayages des sidérurgistes *lorrains*, les organisations syndicales s'efforcent de maintenir un front commun et préparent de nouvelles actions, la semaine prochaine, pour s'opposer aux vagues de licenciements. Tandis que la C.F.D.T. consulte ses adhérents sur une série d'arrêts de travail, la fédération C.G.T. de la métallurgie réunit à Paris ses militants jeudi 7 avril, selon un calendrier fixé avant l'annonce des réductions d'effectifs par Usinor ; une journée d'action cégétiste le 14 avril a déjà été annoncée, qui succédera à une autre journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. dans le bâtiment.

Au niveau national encore, les deux centrales préparent un plan de riposte, qui devrait être annoncé jeudi 7 avril après la rencontre entre MM. Maire et Séguy.

De son côté, le conseil politique du R.P.R. a réaffirmé dans un communiqué publié mercredi matin que « l'amélioration de l'emploi devait constituer une *priorité absolue de la politique économique* ».

Déposer le bilan ?

par FRANÇOIS RENARD

La sidérurgie française doit-elle déposer son bilan ? Si l'on croit l'impitoyable logique des chiffres, ce serait possible. Non seulement l'exercice 1976 a été aussi désastreux que l'exercice 1975, mais l'année 1977 ne sera pas meilleure : jamais la situation du marché de l'acier n'a été pire. Les commandes des industries de l'équipement, qui représentent 70 % des débouchés de la sidérurgie, sont retombées à leur plus bas niveau de fin 1975, après la timide amélioration du premier semestre 1976, et surtout les prix de vente ont chuté de façon catastrophique sous une avalanche d'importations en provenance du monde entier.

Les espoirs d'une amélioration à court terme sont quasi nuls : le marasme doit durer au moins jusqu'à la fin de l'été, et, contrairement à ce qui se passait au cours des crises précédentes (elles ont été nombreuses), aucun « boom » n'est à prévoir en 1978, si ce n'est une certaine reprise des commandes et une remontée des prix qui ne compensera même pas la hausse des coûts de production depuis 1974.

Dans ces conditions, la situation financière des entreprises de la sidérurgie française va devenir un cauchemar de comptable. C'est bien simple ; en 1977, pour la troisième année consécutive, une société comme Usinor, non seulement ne fera pas 1 centime d'amortissements (ce qui n'est pas le plus grave, étant donnée l'avance prise en 1974), mais surtout sera dans l'incapacité théorique d'honorer ses dettes, qui dépassent désormais son chiffre d'affaires ; pour régler les 1 100 millions de francs d'intérêts et les 400 millions de francs de remboursement en capital, il lui faut emprunter à court et moyen terme auprès des banques et, le cas échéant, de l'Etat. Pour l'autre géant, Sacilor, la situation n'est guère différente. Conclusion : si la sidérurgie n'était pas une industrie fondamentale à caractère national et stratégique, son cas serait justiciable du tribunal de commerce. Naturellement, il n'en est pas question.

(Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

DÉPOLITISATION

Il y a quelque temps, M. Giscard d'Estaing condamnait la politique dans les entreprises. Aujourd'hui, il condamne la politique dans le gouvernement et a voulu une équipe de quinze personnes en bleu de travail, qui s'affaireront avec des burettes à huile, surveilleront les cadrans, vérifieront les circuits électriques, cocheront les listes du plan de route et se garderont bien, durant douze mois, d'avoir la moindre idée politique.

Le chef de l'Etat semble donc estimer que tous ses malheurs viennent de la politique, et que moins on en fera, mieux on se portera. Cela dit, les robots, eux non plus, ne font pas de politique.

BERNARD CHAPUIS.

LA PHOTOGRAPHIE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Ecrire avec la lumière

On était en droit d'attendre *beaucoup de Beaubourg en matière* de photographie et de ses dérivés *autonomes, cinéma et vidéo.* Certains espéraient même un lieu de recherches, un « IRCAM » de l'image. Pour la première fois dans son histoire, la photographie devait être collectionnée et exposée par un musée d'Etat, de façon permanente, *et en une section autonome.* C'est, du moins, ce qu'annonçait M. Mi*chel Guy* (« *le Monde* » *du 10 juillet* 1975) en même temps qu'il faisait part de la création d'un Centre national pour la photographie, devenu depuis une Fondation, dirigée par M. Pierre de Fenoyl. Michel Guy, puis François Giroud : l'eau politique passa, et les projets, au fil du courant...

Il fallait bien faire quelque chose. On a paré au plus pressé : comme les collections du Musée national d'art moderne (M.N.A.M.) se limitent à quelque Man Ray, Ubac ou Haussmann, on s'est adressé au Cabinet des estampes et (depuis 1976) de la photographie de la Bibliothèque nationale qui conserve tant bien que mal les photographies depuis 1851, en possède plus d'un million et vient de *transformer sa petite galerie d'ex*position de la rue Richelieu en bureaux...

Trois cent soixante dix-neuf *photos prises par cent cinquante-*neuf auteurs, choisies parmi quarante mille épreuves : c'est la « photographie créatrice au vingtième siècle ». Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes. Dans ce cas-là ils ne signifient qu'une chose : beaucoup de zéros pour peu.

Dans le premier numéro du bulletin du Centre Georges-Pompidou, M. Pontus Hulten, directeur du *Musée national d'art moderne,* décrivait le musée du futur comme « *le lieu par excellence de la* communication, de la rencontre, de *la diffusion* », *comme* « *un centre* de recherches para-scientifiques *sur les pratiques socio-culturelles* présentes et à venir ». C'est quand, *déjà, le futur ?*

(Lire page 13 l'article d'YVES BOURDE.)

DIPLOMATIE

Le baptiste et le commissaire

(Suite de la première page.)

M. Carter a bien compris que l'audience donnée à Boukovski, la lettre à Sakharov et le développement des émissions de radio en direction des pays de l'Est paraîtraient singulièrement sujets à caution s'il ne s'en prenait pas en même temps aux violations des droits de l'homme quotidiennement commises, notamment en Amérique latine, par divers pays du monde réputé libre. Il y a donc été là aussi carrément, ce qui lui a valu l'un des meilleurs indices de popularité qu'ait jamais enregistré un président débutant, mais a également entraîné la dénonciation par le Brésil de son accord militaire avec les Etats-Unis, et les protestations d'un certain nombre de businessmen craignant de perdre ainsi des marchés.

Et surtout il a mis dans l'embarras une direction soviétique dont il est manifeste qu'elle ne s'attendait pas à voir la conférence d'Helsinki donner un tel encouragement à la contestation. Cela dit, la réponse des officiels a été relativement molle. Ainsi semblait se justifier l'analyse des conseillers du président selon laquelle les Russes se trouvent dans une situation économique si difficile — leur endettement vis-à-vis du monde occidental dépasse 40 milliards de dollars — et sont si préoccupés des proportions que risque de prendre la course aux armements si l'on n'y met pas rapidement bon ordre, qu'ils devraient se contenter de protestations de pure forme.

Aussi bien est-il difficile de penser que l'échec de la mission Vance est dû à la prise de position de M. Carter sur les droits de l'homme. Toute l'histoire de l'U.R.S.S. est celle de gens qui ont appris de Lénine à faire *« l'analyse concrète d'une situation concrète »* et n'ont pas l'habitude de mélanger l'accessoire et l'essentiel. S'ils recherchent un accord sur les armements, ce n'est évidemment pas pour faire plaisir aux Américains, c'est parce qu'ils y trouvent leur intérêt. Ce qui explique que les discussions sur ce point aient progressé dans des périodes autrement tendues — guerres du Vietnam et du Proche-Orient — que celle dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui.

Si les propositions de M. Vance avaient paru séduisantes aux Soviétiques, ils auraient accepté d'en discuter nonobstant la querelle sur les libertés fondamentales. Mais dans son ardeur à marquer d'une pierre blanche ses débuts sur la scène internationale, M. Carter a mal mesuré ce qu'il pouvait attendre d'une direction peu habituée à se voir mettre au pied du mur. Son entourage et lui-même ont trop cru à la possibilité de *« faire mieux que Kissinger »* en abattant d'un coup les cartes que celui-ci ne jouait qu'une à une. Ils n'ont tenu aucun compte de l'obsession de discrétion de partenaires qui ont oublié depuis belle lurette qu'une des premières décisions des bolcheviks, en 1917, avait été l'abandon de la diplomatie secrète.

M. Carter estime, et sur ce point il a parfaitement raison, que jusqu'à présent on n'a rien fait de vraiment sérieux en matière de réduction des armements. Les accords « Salt » en vigueur expirent en octobre prochain. Un accord de principe a bien été conclu à Vladivostok, en novembre 1974, par MM. Ford et Brejnev prévoyant une limitation du nombre des vecteurs stratégiques de chaque superpuissance à deux mille quatre cents dont mille trois cent vingt fusées à ogives multiples. Il n'a pas empêché la course aux armements de se poursuivre, marquée notamment par l'apparition du missile de croisière américain *Cruise*, du bombardier stratégique soviétique « Backfire » et par la mise en place par les Russes le long du rideau de fer des fusées SS-20, qui tiennent en quelque sorte l'Europe occidentale en otage. D'où l'idée exposée à Moscou par M. Vance de frapper un grand coup en réduisant — pour commencer — de deux mille quatre cents à mille huit cents le nombre de vecteurs stratégiques autorisés, et en apportant diverses restrictions à la production des armes nouvelles. A défaut, le secrétaire d'Etat proposait à ses interlocuteurs de reprendre une suggestion de M. Kissinger tendant à transformer en traité l'accord de principe de Vladivostok en renvoyant à plus tard la question des armes nouvelles.

Une approche trop mécanique

Les Russes avaient déjà rejeté la seconde proposition, craignant à juste titre que son acceptation ne donne les mains libres aux Américains — et à leurs alliés — pour développer le missile de croisière dont on a souvent exposé, dans ces colonnes, les redoutables caractéristiques (1). La première pouvait sembler de nature à les intéresser davantage, mais il aurait fallu essayer de parvenir petit à petit à l'objectif fixé sans présenter l'affaire comme étant à prendre ou à laisser. Il aurait fallu introduire un peu plus de psychologie dans une approche trop mécanique. Comprendre que la direction soviétique actuelle est agacée par *« l'eurocommunisme »*, par les *difficultés économiques*, par la contestation, par les encouragements que celle-ci reçoit des *Etats-Unis*. Et que, pour toutes ces raisons, elle est probablement plus tentée de donner un coup d'arrêt que de relancer de manière spectaculaire, en laissant de surcroît aux Américains tout le mérite de l'initiative, une *détente* toujours génératrice, quoi qu'on dise et fasse, de relâchement *idéologique*.

Il s'y ajoute que tous ceux qui ont rencontré M. Brejnev ces derniers temps ont été frappés par son aspect physique : celui d'un homme bouffi, vieilli, ayant du mal à s'exprimer et certainement pas en bonne santé. Mais le problème de sa succession paraît moins que jamais réglé. La seule certitude est que, le moment venu, l'armée aura son mot à dire. C'est assez pour que personne, dans le climat actuel, n'ose aller contre elle. Or les maréchaux soviétiques paraissent peu disposés à consentir d'un cœur léger à la destruction du quart des grosses pièces de leur arsenal.

S'ils procèdent d'ailleurs à une analyse un peu réaliste du rapport des forces dans le monde, ils n'y trouvent rien qui soit de nature à les obliger à des concessions rapides. En Europe, la supériorité militaire de l'U.R.S.S. est chaque jour plus avérée. Sa flotte croise désormais sur toutes les mers, avec des sous-marins qui relâchent à Cuba et dont les missiles peuvent, en quelques minutes, toucher New-York ou Washington. La Chine est provisoirement neutralisée par ses problèmes intérieurs. L'éventuelle participation au pouvoir des communistes en Italie ou en France ne peut que diminuer le degré d'allégeance de ces deux pays envers les Etats-Unis. La plupart des membres européens de l'OTAN sont en crise économique et morale profonde ; rares sont les cas où le budget militaire et la combativité des armées n'en font pas les frais. Un peu partout le scandale Lockheed a fortement affecté le crédit de la classe politique « bourgeoise » et il n'est pas jusqu'à la C.I.A. qui n'ait été mise hors d'état de nuire par les Américains eux-mêmes. Ce n'est pas tout : M. Carter n'a pas hésité, pendant sa campagne électorale, à déclarer que son pays ne ferait en aucun cas la guerre pour la Yougoslavie.

cains lèvent seulement le petit doigt. M. Young, le nouveau représentant des Etats-Unis à l'ONU, a même été jusqu'à dire que, tous comptes faits, l'intervention cubaine en Angola était une bonne chose.

Retour à la guerre froide ?

Faut-il en conclure que la guerre froide va reprendre, débouchant inévitablement sur la militarisation des deux sociétés qui se font face ? Ce n'est heureusement ni sûr ni même probable. En matière d'armements, les Etats-Unis disposent d'une avance technique, dont la mise au point du *Cruise* vient encore de démontrer l'ampleur. Couper les ponts avec l'Occident serait vouer l'économie soviétique, qui a un besoin considérable de capitaux et de technologie, à une stagnation dont la capacité militaire du pays et plus encore la docilité des populations de sa sphère d'influence finiraient par faire les frais. Quant aux énormes investissements diplomatiques consentis dans les pays du tiers-monde, ils n'ont pas empêché l'Indonésie, l'Egypte, le Bangladesh, la Syrie et, tout récemment, l'Inde, de prendre leurs distances vis-à-vis du Kremlin.

La seule solution de rechange à la consolidation patiente de la détente c'est la course à l'abîme, et c'est bien pourquoi, depuis quinze ans maintenant, la détente en fin de compte a résisté à toutes les épreuves. Ni d'un côté ni de l'autre n'ont été prononcées les paroles définitives qui rendraient impossible la reprise de contact prévue pour le mois de mai. M. Carter, qui avait eu des mots vifs pour déplorer le *« manque de sincérité »* de ses vis-à-vis et les menacer d'une relance de la course aux armements, a fait rapidement machine en arrière.

Il n'y a pas de honte à commettre des erreurs si l'on sait en tirer la leçon. Le nouveau président doit comprendre, pour citer James Reston, qu'*« il ne s'emparera pas de Moscou de la même manière qu'il a enlevé l'Iowa ou la Pennsylvanie lors des primaires »*. Et il doit faire comprendre aux Soviétiques qu'il n'y songe pas. Mais après ce faux pas, il va lui falloir montrer pas mal de diplomatie pour remettre le train en route, surtout si, comme il est souhaitable, il veut lui conserver la même direction.

M. Carter ne fera pas céder M. Brejnev par des attaques frontales. L'accord recherché doit apparaître comme le fruit des efforts des uns et des autres et les Soviétiques doivent y voir clairement leur intérêt. Pour cela, le président des Etats-Unis a besoin de gagner leur confiance, autrement dit de les persuader de la pureté de ses intentions. Il devrait y parvenir d'autant plus facilement que la morale publique, à force d'être bafouée, est en train de redevenir à la mode. A Mme Gandhi et à son *play-boy* de fils, les Indiens ont préféré un vieillard végétarien qui file son rouet, se considère comme l'instrument de la volonté divine et dont le seul vice connu est une certaine faiblesse pour le chocolat fourré. M. Barre n'a pas craint de dire l'autre jour à la télévision à un peuple aussi sceptique et frondeur que les Français qu'il s'efforçait toujours d'agir *« selon sa conscience »*.

La dignité de la vie de M. Carter plaide pour une sincérité qu'aucun de ceux qui l'ont rencontré depuis son élection ne met en doute. Président des Etats-Unis, il s'inscrit dans la droite ligne de Montesquieu et des *« pères fondateurs »* pour qui la *« vertu »* était l'essence de la démocratie. Quant il réduit l'aide américaine à des dictatures corrompues, quand il propose de diminuer massivement les ventes d'armes à l'étranger, quand il essaye de bloquer la prolifération nucléaire, il agit en conformité avec ses paroles. Il serait tout de même paradoxal que les Soviétiques, qui avaient réussi à s'entendre avec un tricheur invétéré comme M. Nixon, ne puissent en faire autant avec un honnête homme.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Voir notamment les articles de Michel Tatu sur les premiers pas de la nouvelle politique étrangère américaine (*le Monde* daté 26 et 27-28 mars).

La visite du président Sadate aux États-Unis

Les demandes égyptiennes d'aide militaire et économique auraient été favorablement accueillies à Washington

On estime à Washington que la visite officielle du président Sadate aux Etats-Unis, qui s'est achevée mardi 5 avril, s'est soldée dans l'ensemble par un bilan positif. L'agence Tass, dans une dépêche datée de la capitale américaine, écrit pour sa part que le chef de l'Etat égyptien a, « dans la pratique, accepté les conditions américano-israéliennes pour un règlement du conflit du Proche-Orient ».

Le gouvernement israélien s'inquiète du rapprochement entre Le Caire et Washington. Le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, a convoqué, le lundi 4 avril, le chargé d'affaires des Etats-Unis pour lui faire part de l'hostilité d'Israël à toute vente d'armes américaines à l'Egypte.

De notre correspondant

Washington. — A l'issue de ses entretiens avec le président Sadate, M. Carter s'est déclaré *« parfaitement satisfait »*, ajoutant qu'il avait noué des liens d'amitié avec son interlocuteur égyptien. Il n'est pas encore établi si le président Sadate éprouve le même sentiment de satisfaction, bien que ses entretiens avec M. Brown, secrétaire à la défense, et M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, ainsi que l'accueil des leaders du Congrès semblent avoir été positifs.

Les demandes égyptiennes en matière d'aide militaire et d'assistance économique auraient été favorablement accueillies. Certes, la Maison Blanche a souligné qu'aucun engagement n'avait été pris concernant les armes demandées par le président Sadate, notamment les chasseurs F-5 et un certain nombre de blindés. Mais M. Brown a promis d'étudier de plus près les besoins égyptiens, et M. Powell, un porte-parole de la *Maison Blanche*, n'a pas exclu que le président Carter donnerait une réponse positive à M. Sadate. M. Powell a précisé que la décision présidentielle serait déterminée par trois critères : à savoir si les armes répondent bien à des nécessités défensives, si elles modifieraient l'équilibre militaire et si elles affecteraient les perspectives d'un règlement au Proche-Orient. Or, dans l'optique présidentielle, les chasseurs F-5 ne peuvent rivaliser avec les appareils plus puissants et plus perfectionnés déjà livrés ou promis à Israël. Bref, la livraison de F-5 à l'Egypte, estime-t-on, ne modifierait pas l'équilibre militaire et n'affecterait pas les chances d'aboutir à un règlement négocié.

A ce stade, néanmoins, il serait difficile au président Carter d'obtenir l'approbation du Congrès, encore que les réactions au Capitole aient été dans l'ensemble favorables. Apparemment, le Congrès a pris conscience qu'il serait dangereux d'opposer un non catégorique et définitif à la requête de l'Egypte.

Dans le domaine de l'aide économique, la Maison Blanche a indiqué que le président Sadate continuerait de recevoir l'appui américain, sous réserve de l'approbation du Congrès. Aucun chiffre n'a été avancé, mais devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, le président égyptien avait indiqué qu'il aurait besoin d'au moins un milliard de dollars par an, soit à peu près le même montant que celui de l'aide actuellement fournie. D'autre part, la Maison Blanche a confirmé que le gouvernement américain envisageait de financer l'étude hydrographique dans le golfe de Suez en vue d'accroître le trafic maritime et les sondages pétroliers.

Enfin, les deux chefs d'Etat ont discuté des événements d'Afrique. Le président égyptien aurait fait part de son inquiétude concernant l'influence soviétique dans le continent. Au Congrès, le président Sadate aurait affirmé aux parlementaires que les dirigeants marocains et soudanais partageaient son inquiétude devant l'accroissement des activités soviétiques en Afrique.

En ce qui concerne le règlement du conflit israélo-arabe, la discrétion exceptionnelle observée par M. Carter et par son entourage ne permet pas de savoir si les vues des deux hommes d'Etat se sont rapprochées. M. Powell a déclaré qu'il préférait être *« extrêmement prudent »*, plutôt que de prendre le risque de compromettre les chances d'un règlement négocié.

HENRI PIERRE.

● ***M. Robert Galley et le lieutenant-colonel Wadal Abdelkader Kamougue,*** ministre tchadien des affaires étrangères et de la coopération, ont signé, mardi 5 avril, à Paris l'accord portant sur l'ensemble de la coopération franco-tchadienne pour l'année 1977. M. Galley a précisé à cette occasion que, dans le cadre de cet accord, la France financerait notamment l'installation au Tchad d'une station de télécommunications par satellite, la construction d'une route reliant Moundou et Doba (100 kilomètres) dans le sud du pays, et l'aménagement d'une deuxième tranche de polders destinés à la culture du coton sur le lac Tchad.

Cuba au service du « camp socialiste »

(Suite de la première page.)

Certains diplomates du département d'Etat ne cachent pas que la présence de ces *« techniciens »* ne les inquiète pas moins que celle des quelque milliers de soldats cubains (parmi lesquels on trouve une forte proportion de Noirs) qui se trouvent encore en Angola.

A plusieurs reprises, d'autre part, des rumeurs ont fait état de la présence de soldats cubains au Mozambique, et même parmi les « gendarmes » katangais au Zaïre.

Les propos « militants » du premier secrétaire du P.C. Cubain ne sont certes pas de nature à faciliter la négociation délicate qui a commencé à New-York le 24 mars. Pour la première fois depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1960 (des contacts clandestins ont cependant eu lieu en 1975), des représentants de Cuba et des Etats-Unis se rencontrent officiellement et publiquement (à New-York) pour régler la question de la délimitation des zones maritimes et des zones de pêche. De l'avis général, cette question des zones de pêche n'est qu'un prétexte. La rencontre marque surtout la volonté des deux parties de mettre fin à l'état de *« guerre non déclarée »* entre leurs pays.

Qu'est-ce qui pousse donc le dirigeant cubain à faire, en une telle période, d'aussi imprudentes déclarations à propos de régions, voire de continents entiers (l'Afrique) qui sont actuellement aussi « sensibles », tant à cause de l'incontestable percée soviétique que de l'offensive des nationalistes *africains* contre les derniers « bastions blancs » ?

L'Union soviétique a-t-elle télécommandé l'expédition angolaise ? Les Cubains s'en défendent. L'écrivain colombien défendent. L'écrivain colombien Gabriel Garcia-Marquez a « révélé » que la décision d'envoyer un corps expéditionnaire en Angola avait été prise au cours d'une réunion *« longue et sereine »* de la direction du P.C. cubain, le 5 novembre 1975, et que l'Union soviétique n'avait été informée qu'après coup. Il est impossible actuellement de trancher. La réalité est sans doute plus complexe que le « conte bleu » de Gabriel Garcia-Marquez, qui reprend en fait la thèse officielle cubaine (et soviétique) et les analyses de certains diplomates américains, selon lesquels Cuba n'a été, dans toute cette affaire, que l'instrument docile de la volonté soviétique de pénétration en Afrique. Le fait incontestable demeure que les moyens de transport et l'armement étaient fournis par l'U.R.S.S.

Un intérêt marqué pour l'Afrique

On doit constater, en tout cas, que Cuba n'exporte plus « sa » révolution dans son continent d'origine. L'aventure de « Che » Guevara est achevée. Tout au plus, l'Etat cubain, échaudé par les échecs répétés de sa politique de soutien aux régimes progressistes latino-américains (n'avait-il pas mis quelque espoir dans le retour de Peron au pouvoir en Argentine et dans certaines expériences militaires nationalistes et « anti-impérialistes », notamment au Pérou ?) continue-t-il d'éprouver une sympathie pour le mouvement sandiniste, qui poursuit la guérilla au Nicaragua, et pour l'Armée de libération nationale (ELN), qui tente de le faire en Colombie.

En fait, les dirigeants cubains ont pris l'habitude depuis des années de prendre en compte d'abord leur intérêt, surtout économique, dans les affaires latino-américaines. L'enlèvement et la disparition de diplomates cubains à Buenos-Aires en 1976 n'a pas soulevé à La Havane la tempête d'indignation à laquelle on aurait pu s'attendre. Il s'agissait peut-être de ne pas compromettre l'exécution du contrat qui permet à Cuba d'acheter à crédit en Argentine des quantités considérables de wagons, de camions, de voitures, et d'autres objets manufacturés, ainsi que de la viande.

En revanche, l'Afrique intéresse beaucoup les Cubains depuis longtemps, mais surtout depuis deux ans. Sur ce continent au moins, La Havane n'a pas renoncé à servir par les armes la révolution à l'étranger. De source américaine on indique que le corps expéditionnaire et les « techniciens » cubains représenteraient actuellement quinze à vingt mille personnes en Angola. M. Andrew Young, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, avançait, il y a deux mois, le chiffre de treize mille, mais ne parlait vraisemblablement que des seuls militaires. En février 1976, M. Fidel Castro, affirmait, dans un discours, que Cuba venait en aide à l'Algérie, à la Guinée, au Congo, à la Somalie, à la Guinée-Bissau et au Mozambique. La liste s'est un peu allongée depuis puisque le premier secrétaire du P.C. cubain y ajoute la Tanzanie et le Yémen du Sud (1).

Des dédommagements ?

Après avoir été longtemps un phare et un symbole pour les mouvements de libération nationale et pour de nombreux révolutionnaires dans le monde entier, Cuba semble aujourd'hui s'orienter vers le rôle plus modeste, moins glorieux mais, semble-t-il, plus efficace, de réservoir de mercenaires du camp socialiste. Les Cubains s'indignent de cette comparaison. Mais leur pays n'a-t-il pas obtenu de l'U.R.S.S. des « dédommagements » pour le maintien, nécessairement coûteux, d'un corps expéditionnaire à des milliers de kilomètres de l'île ? Les soldats et les techniciens cubains ainsi mobilisés sont souvent des « réservistes » au passé politique irréprochable (bien que les cas de désertion ne soient pas rares). Ils ont un niveau d'éducation relativement élevé et font cruellement défaut à l'économie nationale. L'Union soviétique continue, d'autre part, à acheter le sucre cubain à 30 cents la livre, soit presque trois fois plus que le cours mondial, et fournit à l'île l'essentiel du pétrole et des équipements lourds dont elle a besoin.

Il est difficile de démêler dans ces accords la part du troc, des dures nécessités du marché international et de la « solidarité socialiste ». Il est vraisemblable que l'U.R.S.S., qui soutient à bout de bras depuis des années l'économie cubaine, en raison essentiellement de l'interminable blocus voulu par les Etats-Unis, entend bien être remboursée, en monnaie politique, diplomatique et, pourquoi pas, militaire.

Après avoir été accusés d'« aventurisme », de « spontanéisme petit-bourgeois » par les pays socialistes, U.R.S.S. en tête, au début des années 60, les dirigeants cubains font aujourd'hui figure d'élèves modèles. Certains ne manqueront pas d'imaginer que les Soviétiques n'ont fait que se partager les rôles avec Cuba en Afrique en prévision des affrontements à venir dans la corne orientale et dans le Sud. Les tournées parallèles de MM. Podgorny et Castro ne peuvent que les conforter dans cette opinion.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Selon M. Jim Hoagland, du *Washington Post*, les Cubains avaient, en 1976, des spécialistes des questions de sécurité en Algérie, des experts agricoles au Congo, des mécaniciens (pour les tanks et les avions de fabrication soviétique) en Somalie et au Yémen du Sud, et des enseignants (spécialistes du marxisme) en Guinée.

RECEVANT M. FIDEL CASTRO

Il existe une base assez bonne pour la limitation des armements

déclare M. Brejnev

Moscou *(A.F.P., Reuter.)*. — Arrivé lundi à Moscou, venant de Berlin-Est après sa tournée en Afrique, M. Fidel Castro a eu mardi 5 avril avec M. Brejnev un premier entretien qui s'est déroulé, selon l'agence Tass, *« dans une atmosphère d'amitié, de cordialité et de compréhension mutuelle totale »*. Au cours d'un banquet offert au Kremlin en son honneur le même jour, le secrétaire général du P.C. cubain a dit notamment que *« le prestige du camp socialiste, et plus particulièrement de l'Union soviétique, grandit sans cesse auprès de tous les peuples du tiers-monde »*. Il s'en est pris à *« l'étonnante hypocrisie »* avec laquelle les *« impérialistes »* parlent des droits de l'homme *« alors qu'il est clair qu'ils se soucient avant tout de leur droit bourgeois à l'exploitation de l'homme »*.

Auparavant, M. Brejnev avait déclaré : *« Parfois nos adversaires... présentent la question comme si l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine étaient de simples champs où pays socialistes et capitalistes — et en premier lieu l'Union soviétique et les Etats-Unis — donneraient libre cours à leur rivalité. Tout cela est faux : les peuples de ces continents ont cessé depuis longtemps d'être des sujets passifs de l'histoire. »*

A propos des relations soviéto-américaines, le chef du P.C. soviétique a dit :

« En toute objectivité, il semble qu'il existe une base assez bonne, en particulier dans les relations américano-soviétiques, pour des décisions dans le sens de la limitation de ces armements. Mais cette base doit être renforcée et élargie. A en juger par les récents contacts et entretiens, nos partenaires, au lieu d'avancer, se montrent moins constructifs et s'en tiennent à une attitude à sens unique. Il importe que l'autre partie aussi — et non pas nous seuls — accepte pleinement sa responsabilité pour freiner la course aux armements et rechercher des solutions acceptables de part et d'autre, activement plutôt qu'en paroles. »

هكذا من الأصل

service du « camp socialiste

Des dédommagements

intérêt marqué pour l'Afrique

RECEVANT M. FIDEL CASTRO

existe une base assez bonne r la limitation des armements

déclare M. Brejnev

DIPLOMATIE

La déclaration de M. Waldheim

(Suite de la première page.)

« *Personnellement*, j'utilise les moyens de la « *diplomatie tranquille* ». J'ai fait appel dès le premier moment aux parties concernées pour qu'elles recherchent une solution négociée : à M. Kissinger, dont malheureusement les propositions n'étaient pas satisfaisantes, parce qu'elles n'étaient pas claires et ont ainsi donné lieu à des interprétations différentes. Aux Anglais ensuite, qui voulaient donner un rôle important à un gouvernement britannique pendant la période de transition, ce que le chef du gouvernement rhodésien, M. Smith, n'a pas accepté. Je continue néanmoins mes efforts, de même que les Américains en la personne de M. Young. Malheureusement, les choses ne vont pas actuellement dans une direction satisfaisante.

— Le Conseil de sécurité vous a chargé en 1975 d'une mission de bons offices dans la question de Chypre. Que pensez-vous de la situation à cet égard ?

— J'espère toujours qu'il sera possible de trouver une solution avant la fin de cette année. C'est déjà un progrès que, sur quatre points, les parties intéressées aient accepté de négocier. Il est positif que, pour la première fois, des propositions concrètes aient été faites la semaine dernière à Vienne. L'une venait des Chypriotes grecs sous la forme d'une carte allouant 20 % du territoire de Chypre aux Chypriotes turcs ; l'autre venait de ces derniers et concernait la Constitution.

» Il est négatif, en revanche, que ces propositions aient été rejetées et qu'elles n'aient suscité de part et d'autre aucune contre-proposition. J'espère toutefois que les uns et les autres présenteront prochainement des contre-propositions claires, car les négociations vont continuer. La phase actuelle se termine ce jeudi 7 avril. On se rencontrera à Nicosie après Pâques, fin avril ou au début de mai, pour des négociations techniques détaillées, qui prépareront une nouvelle réunion à Vienne. Je répète que je crois à la *possibilité* d'une solution avant la fin de l'année, mais pas avant : en outre, il va y avoir en Turquie des *élections* au mois de juin.

— Les polémiques en cours entre l'Est et l'Ouest sur les droits de l'homme ne vous paraissent-elles pas de nature à compromettre le succès de la prochaine conférence de Belgrade ?

— Je crois, au contraire, que cette conférence sera très importante. Elle sera une excellente occasion de discuter tous les aspects *des accords d'Helsinki et d'aboutir* à une meilleure interprétation de ces textes. Actuellement les interprétations sont différentes *selon* les pays signataires. Belgrade permettra de mettre fin à ces divergences.

— Que peut-on attendre de la prochaine reprise du dialogue Nord-Sud à Paris, alors que les pays industrialisés viennent une nouvelle fois de rejeter, à Genève, dans une négociation sous l'égide de la CNUCED, les deux revendications principales des pays en voie de développement : l'allègement de leurs dettes et la stabilisation des cours des matières premières qu'ils exportent ?

— Il n'y aura pas de stabilité dans le monde aussi longtemps qu'il *n'y aura pas de solution au* problème des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. *Le monde a changé. Il exige* aujourd'hui une coopération étroite et équitable de tous les pays. C'est *pourquoi j'attache une importance* primordiale au dialogue Nord-Sud. Il y va de la paix économique, de *la paix sociale internationale.*

» Sans doute, jusqu'à présent, les négociations Nord-Sud ont en géné*ral échoué. Mais cela va changer.* Il y a des signes encourageants : le fait notamment que le « sommet » *des pays industrialisés à Londres ait* mis spécialement à son ordre du jour la question Nord-Sud, alors qu'à *l'origine il ne devait s'occuper que* des relations économiques entre ses membres. Ces derniers ont donc *compris que l'avenir dépend de la* solution de ce problème.

» En dernier lieu, l'attitude américaine a changé. *Lorsque j'ai parlé* avec le président Jimmy Carter et MM. Vance et Blumenthal *(respectivement secrétaire d'Etat et secrétaire au Trésor)*, lors de ma visite à Washington et lorsque le président Carter est venu à New-York, tous m'ont assuré qu'ils attachaient une très grande importance au dialogue Nord-Sud et que les Etats-Unis étaient prêts à contribuer à son succès, notamment en acceptant la création d'un fonds commun pour le financement de stocks régulateurs de matières premières. M. Correa, secrétaire général de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, m'a confirmé qu'à Genève, récemment, les Américains avaient accepté de négocier *sur ce problème.* Mais ils refusent encore d'accepter formellement le principe de ce fonds commun, appa*remment parce qu'ils n'ont pas eu* assez de temps jusqu'à présent pour en étudier toutes les implications.

» *En définitive, j'en suis persuadé,* il y a une chance que les pays industrialisés fassent à Londres un *pas en avant sur la double question* des matières premières et de l'endettement. Si, par malheur, aucun accord n'intervenait entre *le Nord* et *le Sud* avant la prochaine Assemblée générale, on courrait le risque d'une confrontation très grave. »

Propos recueillis par
JEAN SCHWOEBEL.

PROCHE-ORIENT

Israël

Mᵉ FELICIA LANGER POURRA CONTINUER A DÉFENDRE DES ARABES DEVANT LES TRIBUNAUX MILITAIRES

Tel-Aviv (A.F.P.). — La décision selon laquelle Mᵉ Felicia Langer ne pourra plus plaider devant des tribunaux militaires israéliens (« le Monde » daté 3-4 avril) porte uniquement sur les procès où seront jugés des soldats israéliens, indiquait-on mardi 5 avril à Tel-Aviv. *Elle pourra continuer* à défendre des Arabes.

L'avocate a toutefois décidé de faire appel devant la Cour suprême à Jérusalem de la restriction qui lui a été imposée, « acte non démocratique » qu'elle considère comme une « *vengeance politique* ».

En demandant à la commission « ad hoc » de prendre la décision *concernant* Mᵉ Felicia Langer, le général Gur, chef d'état-major, avait invoqué les contacts que celle-ci avait eus avec l'O.L.P. et les « risques pour la sécurité » d'Israël.

PLUSIEURS MILLIERS D'ISRAÉLIENS MANIFESTENT EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DE LA CISJORDANIE

Tel-Aviv (A.F.P., Reuter). — Vingt mille militants du Gush Emounim (Bloc de la foi) — quarante mille selon les organisateurs — ont participé le mardi 5 avril à une « marche de la décennie » en Cisjordanie et assisté à la pose symbolique de la première pierre d'un *nouveau* village que cette organisation se propose de créer en Cisjordanie.

D'importantes forces de l'ordre ont accompagné les marcheurs, dont l'itinéraire couvrait une dizaine de kilomètres, afin d'empêcher toute tentative de « *colonisation sauvage* ».

Le gouvernement israélien n'a pas autorisé, en effet, la création en Cisjordanie du nouveau village que se propose d'y construire le Gush Emounim, mouvement religieux qui *considère* la Cisjordanie comme partie intégrante du patrimoine biblique d'Israël et prône l'implantation libre dans cette région.

Au moment où se déroulait la marche des partisans de ce mouvement, des militants du parti Sheli rendaient visite aux notables et aux maires de Cisjordanie pour les assurer du « désir de paix de la majorité des Israéliens ».

AFRIQUE

République populaire du Congo

Le nouveau chef de l'État doit prêter serment de fidélité au marxisme-léninisme

Le colonel Joachim Yhombi-Opango, chef de l'État du Congo, a rendu public, mardi 5 avril, à Brazzaville, un « acte fondamental » *stipulant* notamment : « La Constitution du Congo promulguée en *juin 1973* est pratiquement abrogée. » D'autre part, le commandant Goma, premier ministre, a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement de dix-sept membres, dont sept officiers.

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — Les nouveaux dirigeants congolais semblent préférer la continuité au changement. Loin de tirer parti de l'émotion qui a suivi l'assassinat du président Ngouabi en déclen*chant immédiatement* une vaste opération de remise en ordre, ils optent pour la prudence et se posent avant tout en héritiers légitimes du chef de l'Etat disparu. Plutôt que de procéder à la mise à l'écart des personnalités *en place*, ils reconduisent plusieurs d'entre elles dans leurs fonctions antérieures. Même si un glissement politique s'opère au bénéfice de l'armée, et notamment de ses cadres « nordistes », la composition de la nouvelle *équipe gouvernementale, rendue* publique mardi, témoigne du souci d'assurer la permanence des options définies par le président Ngouabi.

Outre le commandant Louis Sylvain Goma, ancien et nouveau premier ministre, six ministres de l'ancienne équipe figurent dans le nouveau cabinet, qui compte *dix-sept membres*. C'est, en particulier, le cas de MM. Théophile Obenga, qui conserve le portefeuille des affaires étrangères, et Saturnin Okabe, qui garde celui de l'industrie et du tourisme. M. Henri Lopes, premier ministre *de 1973 à 1975, se voit confier* la responsabilité des finances. Il avait été conduit à démissionner après la déclaration du 12 décembre 1975, autocritique collective qui constatait le « *blocage du processus révolutionnaire* ». La désignation à la tête du ministère du commerce de M. Okanza, jusqu'alors directeur de cabinet du président Ngouabi, mérite d'être relevée. M. Okanza, qui passe pour un marxiste orthodoxe soucieux de voir son pays réaliser un véritable nationalisme économique, a préconisé par le passé la création d'offices nationaux de distribution, afin d'entamer la position dominante qu'occupent certaines sociétés commerciales étrangères.

La seconde caractéristique de ce remaniement réside dans l'emprise accrue des militaires sur les organes du pouvoir. Sept officiers appartiennent désormais au gouvernement. Il s'agit des *commandants* Louis-Sylvain Goma (premier ministre), Sassou Nguesso (défense), Pascal Bima (urbanisme) et Marcel Mbia (travaux publics et transports), des capitaines François-Xavier Katali (intérieur), Célestin Goma Foutou (information) et Mitsoutsa (santé et affaires sociales). Les premiers cités *font, en même temps, partie du* comité militaire du Parti congolais du travail. On assiste donc à une véritable « militarisation » de la révolution congolaise.

La *mise* en place des nouvelles institutions affecte au premier chef la Constitution du 24 juin 1973, qui, du reste, n'a pas été appliquée après la mort du président Ngouabi (elle prévoyait le transfert provisoire du pouvoir au président de l'Assemblée nationale). Si les chapitres ayant trait aux grands principes sont préservés, en revanche, plusieurs dizaines d'articles *concernant* l'organisation des pouvoirs sont suspendus et remplacés par un « acte fondamental », dont la promulgation entraîne la disparition pure et simple d'une Assemblée nationale au rôle fort modeste. *Quant aux divers conseils* locaux, au sein desquels s'exprime une certaine représentation populaire, leur fonctionnement sera fixé par ordonnance.

Tout dans la nouvelle organisation des pouvoirs accentue la prééminence du colonel Yhombi-Opango, chef de l'Etat, président du comité militaire et chef suprême des forces armées. Il est le « *garant de la continuité du pouvoir* » et des « *institutions révolutionnaires* ».

Le nouveau président congolais n'a guère perdu de temps. Pour la première *fois depuis la disparition* de son prédécesseur, la « Voix de la révolution » a diffusé, mardi, une biographie élogieuse du « *camarade* » Yhombi-Opango. Sa nomination comme attaché militaire à Moscou en 1965 est présentée comme une mesure disciplinaire prise à son encontre par le président Mas*samba-Debat. Celui-ci continue*, sur les ondes nationales, d'être voué aux gémonies. On le qualifie le plus souvent de « *sinistre et sanguinaire* ». En contrepoint, la mémoire du commandant Ngouabi est l'objet d'une dévotion sans bornes. Les commentateurs vantent son « *génie bienfaiteur* » et lui promettent une « *gloire éternelle au Panthéon des héros révolutionnaires où il a rejoint Guevara, Lumumba, Cabral et Mondlane* ». Dans les rues de Brazzaville, son portrait est omniprésent, parfois barré d'un crêpe noir. Chacun se réclame de lui. Ainsi, son successeur doit-il prêter serment de respecter les principes du marxisme-léninisme tandis que *l'Internationale* ouvre et clôt désormais chaque bulletin d'information radiodiffusé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

[Né en 1941 près de Pointe-Noire, dans l'ethnie Vili, le commandant Goma est un ancien élève de Saint-Cyr, où il entra en 1961. Secrétaire d'Etat à la défense en 1969, ministre des travaux publics de 1970 à 1974, il devint chef d'état-major général de l'armée, puis membre de l'état-major spécial révolutionnaire. Le 18 décembre 1975, il est nommé premier ministre et reçoit pour mission de « redresser la situation économique, financière et sociale ». Gestionnaire *compétent, passant pour* dénué d'ambitions personnelles, il avait refusé une première fois en 1973 le poste de chef du gouvernement.]

LA SITUATION AU ZAIRE

La Zambie ne semble pas redouter une importante extension des combats

De notre envoyé spécial

Lusaka. — En dépit de leur proximité, les combats du Shaba *ne suscitent pas de vive inquiétude* en Zambie. La frontière est longue de plus de 800 kilomètres, et la ville de Mutshasha, tombée le 26 mars aux mains des envahisseurs, se trouve seulement à une cinquantaine de kilomètres des sources du Zambèze, en territoire zambien. Dans ce secteur reculé, les autorités zambiennes *font état seulement de « trente-trois réfugiés et huit bandits zaïrois »*.

L'absence d'un flot de réfugiés en direction de la Zambie s'explique par le fait que Mutshasha est tombée sans combat. Une partie des troupes zaïroises auraient même rallié les « gendarmes katangais », fêtés par la population *locale lors de leur entrée dans* l'agglomération.

On prévoit ici le déroulement d'un scénario identique à Kolwezi, centre minier dont la chute est considérée comme certaine. Selon des sources diplomatiques, l'objectif des insurgés serait de faire de la « *libération* » de Kolwezi un succès plus politique que *militaire, ce qui expliquerait* la lenteur des opérations qui se déroulent depuis une semaine à *l'ouest de cette ville d'où le cuivre* du Shaba est acheminé par voie ferrée en direction de Lubumbashi, 300 kilomètres plus à l'est.

Sur la frontière entre le Zaïre et la Zambie le calme semble complet. La semaine dernière, l'évacuation des ressortissants français du Shaba par deux Transall militaires venus de la Réunion est passée *pratiquement* inaperçue.

La faible qualité et les problèmes de ravitaillement de l'armée zaïroise ont grandement facilité la tâche des anciens « gendarmes katangais », qui sont peu nombreux mais paraissent, en revanche, très bien organisés. « *La préparation psychologique du terrain par les rebelles a été déterminante* », souligne-t-on ici de source diplomatique.

On fait également remarquer que l'insurrection n'a jamais fait référence au Shaba depuis le début des combats, voilà près d'un mois, sur la frontière angolaise. *Ce qui semblerait exclure* qu'une sécession de l'ancien Katanga en soit l'objectif.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Namibie

CINQ ÉTATS OCCIDENTAUX PRESSENT M. VORSTER DE HATER LA DÉCOLONISATION

(De notre correspondante.)

Johannesburg — Les ambassadeurs américain, canadien, français, anglais et allemand devaient être reçus, jeudi 7 avril, par M. John Vorster, premier ministre sud-africain, et lui remettre une lettre pressant le gouvernement de Pretoria de trouver une solution en Namibie.

Les cinq pays occidentaux demandent que des élections nationales soient organisées *sans* considération ethnique avant l'accession du territoire à l'indépendance, avec la participation du mouvement nationaliste de la SWAPO et sous la supervision de l'ONU. Ils réclameraient également, dans leur lettre, le retrait des troupes *sud-africaines* actuellement en opération contre les guérilleros nationalistes dans le *nord du pays. Autant de points que* la conférence constitutionnelle organisée à Windhoek par le gouvernement sud-africain se refuse à accepter.

En ce qui concerne le retrait des troupes sud-africaines, la réponse *peut être donnée par M. P.W Botha*, ministre de la défense, qui, accompagné des principaux chefs militaires d'Afrique du Sud, a visité mardi le nord de la Namibie. Il a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que les délégués à la *conférence de Windhoek avaient* demandé, une fois de plus, le maintien de l'armée en Namibie. — C. C

République Sud-Africaine

LE MOZAMBIQUE A COMMENCÉ A FOURNIR DU COURANT ÉLECTRIQUE A PRETORIA

Johannesburg (A.F.P.). — L'Afri*que du Sud a commencé, le 26 mars*, à recevoir l'électricité produite par le complexe hydro-électrique géant de Cabora-Bassa, situé dans la vallée du Zambèze, au Mozambique, annonce à Johannesburg un communiqué commun de la Régie sud-africaine de l'électricité (ESCOM), du consortium international qui a construit le *complexe Zambo, et de la compagnie* Hidroelectrica de Cabora-Bassa.

Le barrage de Cabora-Bassa était l'une des principales cibles des guérilleros du Front de libération du Mozambique (Frelimo) à l'époque coloniale portugaise. Construit par un consortium comprenant des sociétés françaises, allemandes, portugaises et sud-africaines, il a été *conçu essentiellement pour appro*visionner la principale région industrielle d'Afrique du Sud autour de Johannesburg et de Pretoria. La construction de ce complexe, qui est le plus important d'Afrique, a coûté environ 2 500 millions de francs français.

Après l'indépendance, les dirigeants de Maputo ont adopté une *attitude pragmatique, les deux éco*nomies étant trop liées pour qu'une rupture brutale soit possible.

Ainsi, les industriels sud-africains sont toujours encouragés à exporter par le port de Maputo, tandis que plus de soixante mille Mozambicains continuent de travailler dans les mines du pays de l'« apartheid », rapportant à leur pays une quantité importante de devises.

AFRIQUE

Fachoda aux « Dossiers de l'écran »

Un grand problème esquivé

Prenant prétexte de la présentation du sixième et dernier épisode de Fachoda, *feuilleton coproduit par Antenne 2 et la télévision sénégalaise, les responsables des « Dossiers de l'écran » souhaitaient organiser, mardi soir 5 avril, un débat exclusivement consacré à l'évolution actuelle du continent africain. Les événements d'Angola et du Zaïre, du Congo et du Tchad incitaient, en effet, à d'utiles réflexions sur l'actualité immédiate.*

L'extraordinaire odyssée de la mission Congo-Nil fut aussi mal traitée qu'elle l'avait été lors des cinq épisodes précédents. En effet, rien ne ressemble moins à l'historiette sirupeuse présentée aux téléspectateurs français que l'épopée du capitaine Marchand et de ses hommes. Les Mémoires de Mangin ou de Baratier, qui participèrent à cette expédition, montrent bien que l'aventure, commencée en 1896 à Brazzaville et terminée le 10 juillet 1898 dans le bassin du Nil blanc, ignorait ce climat de mièvrerie. La seule performance des réalisateurs aura été de décevoir, pour des raisons fondamentalement opposées, Africains et Européens.

Sans la présence de M. Joseph Ki-Zerbo, président de l'Association des historiens africains, le débat eût vraisemblablement sombré dans un académisme stérile. Parmi les innombrables problèmes soulevés par l'historien voltaïque figure celui des frontières africaines, « question explosive, qui ne sera résolue que par un dépassement du cadre hérité de la colonisation ». *A propos des langues, M. Ki-Zerbo fait remarquer que* « suivant les Etats, seuls 5 à 15 % des Africains parlent des langues européennes introduites à l'époque coloniale ». *A un téléspectateur qui lui demande s'il aurait pu être historien si son pays n'avait pas connu la colonisation, il répond sans détour :* « Si je n'avais pas été historien, peut-être aurais-je été fils d'historien... »

« L'Afrique est un enjeu », *poursuit M. Ki-Zerbo. Il demande :* « Qui va dominer l'Afrique pour mieux dominer le monde ? » *Puis, après avoir insisté sur le fait que* « le problème sud-africain est actuellement le plus important de tous ceux qui se posent en Afrique », *il parle des responsabilités de l'Occident qui prête main-forte au gouvernement de Pretoria.*

M. Ibrahima Baba Kake, du Centre de recherches africaines de la Sorbonne, résume le point de vue d'une majorité d'Africains en critiquant sévèrement le feuilleton qui présente depuis six semaines sur les écrans français ce qu'il appelle « l'Afrique de Tarzan ». *Il rappelle que de grands Etats africains ont existé avant l'installation des Européens sur le continent noir et que, au quatorzième siècle, lorsque l'empire du Mali se trouvait à son apogée, la guerre de Cent Ans dévastait l'Europe. A Joseph Pasteur, meneur de jeu, qui l'interpelle sur le maréchal Idi Amin Dada, M. Kake rétorque :* « Les Africains ne se sentent pas responsables... A-t-on tenu les Européens responsables de l'existence de Hitler ? ... »

M. André Guillabert, ambassadeur du Sénégal en France, évoque « le rôle des grandes puissances qui cherchent à reconquérir l'Afrique », *et reprend les idées du président Senghor sur la pénétration soviéto-cubaine en Afrique noire.*

Enfin, le délégué permanent du Soudan à l'UNESCO, dénonçant les « mystifications » *du feuilleton, ramène le débat aux rives du Nil, où l'on vient de voir cent cinquante tirailleurs sénégalais défiler aux accents martiaux de la* Marche lorraine. *La question essentielle a été en grande partie esquivée : l'Afrique risque-t-elle ou non de tomber sous la domination de nouveaux colonisateurs ?*

PHILIPPE DECRAENE.

Tunisie

ÉCHANGE DE PRISONNIERS AVEC LA LIBYE

(De notre correspondant.)

Tunis. — Les autorités tunisiennes et libyennes ont procédé, le mardi 5 avril, au poste frontière de Ras-Jedir, à l'échange des derniers « otages » qu'elles détenaient.

La Libye a libéré cinq militaires tunisiens enlevés voici un an, alors qu'ils effectuaient une patrouille le long de la frontière, et la Tunisie a relâché M. Mohamed Ali Nayel, condamné le 23 avril 1976 à la peine de mort par la Cour de sûreté de l'Etat, pour avoir projeté d'assassiner le premier ministre, M. Hedi Nouira.

Après cet échange, le seul point noir — mais d'importance — qui demeure dans les relations tuniso-libyennes concerne la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès (*le Monde* des 23 février et 5 avril), mardi encore, le ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja, a réaffirmé que la Tunisie considère ce problème — dont la Libye se refuse à discuter — comme « vital », qu'elle reste attachée « *à ses droits* », bien que toujours prête à négocier, et qu'elle fera tout, « *jusqu'à la dernière limite, pour éviter des complications dangereuses* ».

L'appel aux bons offices de « *pays frères et amis* » pour régler le différend a été confirmé par le ministre de l'intérieur, et la visite que doit faire incessamment à Alger le chef de la diplomatie tunisienne, M. Habib Chatty, pourrait s'inscrire dans cette démarche. M. Chatty doit également se rendre à Rabat.

(Intérim.)

EUROPE

Grande-Bretagne

Remous, aux Communes, autour de l'élection du Parlement européen

De notre correspondant

Londres. — Le problème des élections directes au Parlement européen a suscité, mardi 5 avril, de profonds remous parmi les députés conservateurs aussi bien que travaillistes. Le premier ministre, M. James Callaghan, au cours d'une réunion privée du Labour aux Communes, a demandé aux anti-Européens de faire preuve de raison et de bonne volonté dans les discussions du projet de loi, qui commenceront à la rentrée parlementaire de Pâques. Dans une atmosphère houleuse, M. Callaghan s'est exclamé : « *Il est temps que ce parti devienne adulte !* » Le ministre de l'intérieur, M. Merlyn Rees, a agité la menace d'un éclatement du parti sur le problème du Parlement européen.

Les conservateurs ont, de leur côté, exprimé leurs divergences sur le système électoral. Soixante-dix députés tories ont déposé une motion affirmant leur hostilité au système de la représentation proportionnelle. Ils ont souligné la faveur dont jouit auprès des Britanniques le système majoritaire à un tour, actuellement utilisé pour les législatives. Mais l'ancien premier ministre, M. Edward Heath, exprimait peu après sa préférence pour la représentation proportionnelle.

Dans le Livre blanc sur les élections au Parlement européen, publié le 1er avril, le gouvernement se contente d'énoncer les différents systèmes possibles, sans préciser sa position. Mais la représentation proportionnelle aurait, à ses yeux, plusieurs avantages : elle serait conforme aux exigences des libéraux qui font des élections à la proportionnelle au Parlement européen, l'une des conditions de leur « pacte » avec les travaillistes ; les conservateurs seraient favorisés par le système majoritaire à un tour ; enfin, la date de mai-juin 1978, prévue pour ces premières élections européennes, pourrait ainsi être respectée.

(Intérim.)

● *M. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, demande, dans une question écrite, au premier ministre si, « *compte tenu de l'importance du débat sur le projet d'élection de l'Assemblée multinationale européenne au suffrage universel, il ne lui paraît pas nécessaire d'établir sans tarder des règles qui assurent à la radio et à la télévision une équitable répartition des heures d'information et de propagande en faveur des différentes tendances, en évitant de donner à aucune d'entre elles une situation privilégiée* ». Dans l'affirmative, M. Debré demande à M. Barre « *s'il n'estime pas utile, compte tenu de l'orientation unilatérale de certaines informations et émissions, qu'une commission impartiale soit désignée de toute urgence pour l'application de cette directive* ».

Turquie

DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES AURONT LIEU LE 5 JUIN

(De notre correspondant.)

Ankara. — L'Assemblée nationale turque a décidé, le mardi 5 avril, que des élections anticipées auront lieu le 5 juin (le mandat de l'actuelle Assemblée expirait normalement en octobre). Les deux grandes formations politiques, le Parti de la justice (P.J.) dirigé par M. Demirel, premier ministre, et le Parti républicain du peuple (P.R.P.), principal groupe d'opposition animé par M. Ecevit, s'étaient mis d'accord sur ce sujet. En revanche, le Parti du salut national, membre de la coalition gouvernementale, s'y refusait : les amis de M. Erbakan s'appuyaient sur le règlement intérieur de l'Assemblée, selon lequel la décision d'avancer la date des élections ne peut être prise qu'avec l'accord de tous les partis ayant un groupe à la Chambre basse (dix députés au moins). Les députés du Parti de la justice et du Parti républicain du peuple ont tourné l'obstacle en votant une révision du règlement de l'Assemblée.

En avançant la date des élections, M. Demirel applique une stratégie qu'il avait arrêtée en novembre dernier, et qui lui permettrait d'absorber progressivement les autres partis de droite. Jusqu'à une date récente, le parti républicain, lui, préférait attendre l'échéance normale : il pensait que l'aggravation prévisible de la crise d'ici le mois d'octobre jouerait en sa faveur. Mais les désordres dans les universités et dans la rue l'ont amené à réviser sa position. Le gouvernement Demirel est incapable d'endiguer l'anarchie. Il lui paraît donc impossible d'attendre davantage.

Dans l'immédiat, une question se pose : l'équipe actuelle restera-t-elle au pouvoir jusqu'aux élections de juin ? Le Parti du salut national, vaincu le 5 avril au Parlement, n'a pas l'intention de retirer ses ministres. Mais il pourrait se raviser. Ce mercredi, l'Assemblée débat d'une motion de censure déposée par le parti démocratique — une formation de droite qui n'appartient pas à la coalition gouvernementale. Le parti républicain votera la motion. Que fera le Parti du salut national ?

ARTUN UNSAL.

A travers le monde

Angola

● L'ANGOLA a signé un accord de coopération avec l'Union soviétique dans le domaine de la pêche, a annoncé, lundi 4 avril, à Luanda, le ministre angolais des pêches, à son retour de Moscou. L'accord signé à Moscou prévoit une large assistance soviétique à l'Angola, dont l'industrie de la pêche — naguère la seconde en importance du continent après l'Afrique du Sud — a été complètement désorganisée par la guerre. — *(A.F.P.)*

Argentine

● LES FORCES DE SECURITE ont tué, mardi 5 avril, cinq guérilleros au cours d'une fusillade d'une heure à La Plata, à une centaine de kilomètres au sud-est de Buenos-Aires, a-t-on appris mercredi de source militaire. — *(Reuter.)*

Espagne

● LA COUR SUPREME ESPAGNOLE s'est officiellement déclarée incompétente, mardi 5 avril, sur la question de la légalisation de l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (O.R.T., maoïste), du Mouvement communiste (maoïste), de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et de l'Association démocratique de la femme. La Cour suprême renvoie donc la décision au gouvernement, comme elle l'a déjà fait pour le parti communiste. — *(A.F.P.)*

Gabon

● LE PRESIDENT BONGO a demandé aux Nations unies d'envoyer une nouvelle mission au Gabon pour vérifier les conclusions d'une précédente enquête effectuée par le Conseil de sécurité sur l'agression menée contre le Bénin par des mercenaires en janvier dernier. Dans sa lettre à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, le président Bongo se déclare convaincu que cette « *sinistre et regrettable affaire* » a été montée de toutes pièces pour discréditer le Gabon dans le but de remettre en cause la réunion à Libreville, en juillet, du prochain « sommet » de l'O.U.A. — *(Reuter.)*

Italie

● LE SECRETAIRE DE LA FEDERATION DE NAPLES DU PARTI SOCIALISTE ITALIEN, M. Guido de Martino, a été enlevé mardi soir 5 avril à proximité de son domicile alors qu'il revenait d'une réunion politique. Agé de trente-quatre ans, M. de Martino est le fils de l'ancien secrétaire général du parti socialiste italien, M. Francesco de Martino, qui fut vice-président du conseil de 1970 à 1972. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Kenya

● DE NOMBREUSES VIOLENCES ont marqué, au cours des derniers jours, la véritable guérilla à laquelle se livrent, sur le lac Victoria, les contrebandiers qui tentent de faire passer au Kenya le café d'Ouganda et les forces de sécurité ougandaises. Le quotidien de Nairobi *Nation*, citant des sources dignes de foi, affirme que plusieurs hommes suspectés de contrebande ont été arrosés d'essence et brûlés vifs par des soldats ougandais qui les pourchassaient. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LE PRESIDENT MOKHTAR OULD DADDAH fait, à partir de ce mercredi 6 avril, une visite officielle à Pékin. La coopération entre les deux pays se développe dans divers domaines. La Chine est en train de construire à Nouakchott une centrale électrique et un dispensaire. Le projet le plus important de la coopération concerne la construction d'un port en eau profonde dans la capitale mauritanienne. On estime à deux cents à trois cents le nombre des ouvriers chinois travaillant sur les chantiers en Mauritanie.

Rhodésie

● TROIS NATIONALISTES AFRICAINS ont été condamnés à mort, mardi 5 avril à Salisbury, pour détention d'armes de guerre. Il s'agit de James Mkaha, vingt-trois ans, Bainos Kasimbe, dix-neuf ans, et Milton Madeyanike, vingt et un ans, qui avaient plaidé coupable devant la cour. D'autre part, on apprend que deux hommes armés ont assassiné, vendredi dernier, un missionnaire noir, à 120 kilomètres à l'est de Salisbury. Une religieuse blanche travaillant dans la même mission que le prêtre a affirmé mardi que les assassins n'étaient pas des nationalistes noirs, précisant qu'ils portaient des uniformes semblables à ceux des forces de sécurité. — *(A.F.P., A.P.)*

Vietnam

● TRENTE-QUATRE REFUGIES VIETNAMIENS dérivant sur une embarcation au large du Vietnam ont été secourus par un pétrolier japonais, et transportés jusqu'au port de Yokkaichi, a annoncé mercredi 6 avril le ministère japonais de la justice. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Cuba

Ancien président de la République

M. CARLOS PRIO SOCARRAS A MIS FIN A SES JOURS

Miami-Beach (Floride) *(A.F.P., A.P.)*. — M. Carlos Prio Socarras, qui fut président de Cuba de 1948 à 1952, s'est suicidé mardi 5 avril en se tirant une balle de revolver dans la poitrine, indique la police de Miami-Beach. M. Prio Socarras a été trouvé agonisant dans le garage de sa maison par des policiers qui avaient répondu à un appel de voisins. Il est mort à l'hôpital où il avait été transporté.

[Né le 14 avril 1903, M. Prio Socarras, membre du Sénat cubain de 1940 à 1948, avait été pendant très peu de temps premier ministre en 1945, avant d'être élu président au suffrage universel en 1948 en tant que chef de file du Parti révolutionnaire authentique. Il avait été renversé le 10 mars 1952, trois mois avant la fin de son mandat, par le général Fulgencio Batista (lui-même chassé du pouvoir par la victoire des forces révolutionnaires de M. Fidel Castro en 1959). Exilé en Floride, M. Prio Socarras, qui possédait au départ une confortable fortune (il finança notamment quelques aventures anticastristes), avait subi récemment quelques revers financiers.]

ASIE

élection

…sition. Mais …roportionnelle …lusieurs avan… …conforme aux …aux qui font …roportionnelle …éen, l'une des … pacte » avec …es conserva… …prisés par le … à un tour ; …mai-juin 1978. …remières élec… …pourrait ainsi

(Intérim.)

…Debré, député …ion, demande, …écrite, au pre… … *compte tenu* … *débat sur le* … *le l'Assemblée* … *uropéenne au* … *ne lui paraît* … *ablir sans tar-* … *assurent à la* … *tion une équi-* … *s heures d'in-* … *propagande en* … *des tendances,* … *iner à aucune* … *ituation prati-* … *ffirmative,* … *le à M. Barre* … *utile, compte* … *ion unilatérale* … *ations et émis-* … *ission impar-* … *sée de toute* … *ication de cette*

…anie

…T MOKHTAR …

…èsie

…nam

Turquie

DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES AURONT LIEU LE 5 JUIN

(De notre correspondant.)

Ankara. — L'Assemblée nationale turque a décidé, le mardi 5 avril, que des élections anticipées auront lieu le 5 juin (le mandat de l'actuelle Assemblée expirait normalement en octobre). Les deux grandes formations politiques, le Parti de la justice (P.J.) dirigé par M. Demirel, premier ministre, et le Parti républicain du peuple (P.R.P.), principal groupe d'opposition animé par M. Ecevit, s'étaient mis d'accord sur ce sujet. En revanche, le Parti du salut national, membre de la coalition gouvernementale, s'y refusait : les amis de M. Erbakan s'appuyaient sur le règlement intérieur de l'Assemblée selon lequel la décision d'avancer la date des élections ne peut être prise qu'avec l'accord de tous les partis ayant un groupe à la Chambre basse (dix députés au moins). Les députés du Parti de la justice et du Parti républicain du peuple ont tourné l'obstacle en votant une révision du règlement de l'Assemblée.

En avançant la *date* des élections, M. Demirel applique une stratégie qu'il avait arrêtée en novembre dernier, et qui lui permettrait d'absorber progressivement les autres partis de droite. Jusqu'à une date récente, le parti républicain, lui, *préférait* attendre l'échéance normale : il pensait que l'aggravation prévisible de la crise d'ici le mois d'octobre jouerait en sa faveur. Mais les désordres dans les universités et dans la rue l'ont amené à réviser sa position. Le gouvernement Demirel est incapable d'endiguer l'anarchie. Il lui paraît donc impossible d'attendre davantage.

Dans l'immédiat, une question se pose : l'équipe actuelle restera-t-elle au pouvoir jusqu'aux élections de juin ? Le Parti du salut national, vaincu le 5 avril au Parlement, n'a pas l'intention de retirer ses ministres. Mais il pourrait se raviser. Ce mercredi, l'Assemblée débat d'une motion de censure déposée par le parti démocratique — une formation de droite qui n'appartient pas à la coalition gouvernementale. Le parti républicain votera la motion. Que fera le Parti du salut national ?

ARTUN UNSAL

AMÉRIQUES

Cuba

Ancien président de la République

M. CARLOS PRIO SOCARRAS A MIS FIN À SES JOURS

Miami-Beach (Floride) (A.F.P.). …

Pékin va fournir au Japon des quantités considérables de pétrole et de charbon

De notre correspondant

Pékin. — Chinois et Japonais se sont entendus, pour la *première fois, sur le principe d'un* accord à long terme prévoyant notamment la livraison par la Chine d'importantes quantités de pétrole et de charbon au Japon. Ce dernier fournira en échange de l'acier, des engrais chimiques, *divers équipements* et des installations industrielles complètes.

Il ne s'agit encore que d'un accord de principe, conclu lors *de la visite que vient de faire* à Pékin une délégation du patronat japonais conduite *par le président* du Keidanren (chambre patronale), M. Toshiwo Doko. *Depuis des années, le Japon* souhaitait obtenir de la Chine des *engagements commerciaux à long* terme *en* matière de pétrole, mais Pékin s'y était jusqu'à présent refusé. De nouvelles négociations vont avoir lieu pour déterminer les *modalités* de l'accord qui couvrira une période de cinq à dix ans. La question du prix auquel sera vendu le pétrole chinois est la plus délicate à régler. Les Japonais demandent à la Chine de tenir compte du coût *des installations spéciales qu'ils* vont devoir construire pour raffiner un brut très différent de celui qui est importé du Proche-Orient. Les Chinois, pour leur part, souhaiteraient qu'un *système de « paiements différés »* allège leurs charges d'importation.

Selon des sources japonaises, Pékin aurait réservé la « surprise » de cet accord à M. Doko, qui n'espérait pas franchir un pas aussi *important dans les relations* commerciales entre les deux pays. Du côté chinois tout indique que ce geste correspond également à des préoccupations politiques. Reçu *notamment* par M. Hua Kuo-feng, le président du *Keidanren* a été traité avec des honneurs proches de ceux réservés à un chef de gouvernement. Quelques jours plus tôt, une autre délégation nippone avait été in*formée que le ministre japonais* des affaires étrangères, M. Hatoyama, serait le bienvenu à Pékin pour faire sortir de l'impasse la négociation sur un traité de paix et d'amitié entre les deux pays.

Au moment où Tokyo éprouve de sérieuses difficultés à s'entendre avec l'U.R.S.S. sur la question des droits de pêche, les ouvertures de la diplomatie chinoise *s'inscrivent dans un jeu qui* dépasse le cadre des relations strictement bilatérales. Elles retiennent d'autant plus l'attention qu'elles constituent la première initiative notable des nouveaux dirigeants de Pékin sur le plan *international depuis l'arrivée* au pouvoir de M. Hua Kuo-feng. L'offre de livraisons de quantités accrues de pétrole (1) démontre en outre que si la Chine a connu en *1976* une année mauvaise sur le plan énergétique — les Japo*nais auraient appris que la pro*duction charbonnière a souffert d'un déficit de 25 millions de tonnes — elle s'estime en mesure de pourvoir prochainement à la fois à ses besoins intérieurs croissants et à l'augmentation de ses *exportations.* — *A. J.*

(1) Les exportations de pétrole chinois vers le Japon avaient atteint un maximum de 8 millions de tonnes en 1975 : elles ont été sensiblement inférieures à 6 millions de tonnes en 1976.

Inde

Selon le ministre de l'intérieur

34 630 PERSONNES AU TOTAL AVAIENT ÉTÉ INCARCÉRÉES EN VERTU DE L'ÉTAT D'URGENCE

New-Delhi *(A.F.P., A.P., Reuter).* Le nombre ds personnes arrêtées et incarcérées à un moment ou à un autre en vertu de l'état d'urgence, du 25 juin 1975 au 20 mars 1976 (date de la victoire de *l'opposition aux élections législatives*), s'est élevé à 34 630, a déclaré, mardi 5 avril ,devant le Parlement M. Charan Singh, ministre de l'intérieur. Il ne s'agissait pas seulement de détenus politiques ; parmi les personnes *arrêtées par application des mesures d'exception*, il y avait aussi des auteurs de délits économiques. Le gouvernement de Mme Gandhi avait toujours refusé d'indiquer le nombre exact des détenus ; l'opposition avait avancé *celui de 100 000.*

Au moment des élections, a précisé M. Charan Singh, beaucoup de détenus politiques avaient déjà été libérés, mais le nombre des personnes encore incarcérées en vertu de l'acte sur le maintien *de la sécurité intérieure* était de 17 000.

A la fin du mois de mars, 6 851 personnes arrêtées à l'époque où Mme Gandhi était au pouvoir se trouvaient toujours en prison. Parmi elles il y avait 845 « *naxalites* » (extrêmistes pro-chinois). Le gouvernement fédéral a demandé aux gouvernements des Etats de l'Union de libérer tous les détenus à l'exception de ceux impliqués dans des affaires d'espionnage et des partisans d'une révolution par la violence, a indiqué le ministre de l'intérieur.

Laos

L'ANCIEN ROI SAVANG VATHANA AURAIT ÉTÉ LIBÉRÉ PAR DES REBELLES

Bangkok (U.P.I., Reuter, A.F.P.). — Selon des journaux de Bangkok, l'ancien roi du Laos, Si Savang Vathana, arrêté le 14 mars sur ordre des autorités de Vientiane et transféré dans un « centre de rééducation » dans le nord-ouest du pays, à proximité de la frontière vietnamienne, a été libéré par un commando de rebelles, et fait route *actuellement vers la Thaïlande* avec son fils, également libéré, sous l'escorte de « deux bataillons » de maquis.

Cette information a également été donnée par la radio thaïlandaise, qui, se référant à des propos de *M. Sunthorn Sarathoon, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur*, a précisé que l'ancien souverain pourrait bénéficier du droit d'asile en Thaïlande s'il le désirait.

Chine

LA RÉVOLUTION EN SUSPENS

III. — Les dures réalités

De notre correspondant ALAIN JACOB

Face aux conflits de tendances parmi les dirigeants chinois, Mao Tse-toung avait mené une politique de bascule (« le Monde » des 5 et 6 avril). Aujourd'hui, le désarroi qui règne parmi les jeunes devant les changements d'orientation en cours est aggravé par les difficultés économiques.

Pékin. — Sur la place Tien-An-Men, le chantier du futur mausolée de Mao Tse-toung bourdonne d'activité. La nuit, à la lumière des projecteurs, le travail *ne cesse pas dans* les *échafaudages* qui atteignent les dimensions d'un immeuble de six étages. Des bâtiments voisins ont été démolis pour faire place à un espace vert qui entourera le « palais commémoratif ». De gros camions parcourent Pékin pour transporter vers la banlieue les dizaines de milliers de mètres cubes de terre évacués des futurs sous-sols.

Le contraste est frappant, sinon choquant, avec le spectacle offert à quelques centaines de mètres par les milliers de Pékinois qui, le long des rues, continuent de bricoler ou de renforcer les abris où ils se réfugieront en cas de nouveaux tremblements de terre. *Là, la terre se remue à la pelle* et à la truelle. Les plus heureux se sont procuré, Dieu sait où, quelques briques qui, convenablement maçonnées, endigueront l'eau lors des grandes pluies de l'été. Mais, le plus souvent, l'abri *se limite à un trou de quelques* mètres carrés, que coiffe une baraque en branchage et en paille, tapissée d'un torchis de boue séchée. Comment ne pas penser aux fondrières où l'on pataugera dans quelques mois ?

Indifférence des autorités ? Certes pas. Démesure d'un culte posthume de la personnalité aux dépens des souffrances du peuple ? Non plus, *car ce culte* est populaire, et l'idée de rapprocher la construction du mausolée de Tien-An-Men et celle des abris paraîtrait presque irrévérencieuse. *Simplement, ce qui serait* impensable en Occident, est naturel en Chine. Chacun *compte sur ses* propres forces, même lorsque celles-ci paraissent dérisoires, l'Etat veillant seulement — mais avec une remarquable efficacité — *à ce que les conditions minimales* de survie soient assurées. L'été dernier déjà, lorsqu'après la première secousse du 28 juillet toute une population se retrouva dans la rue sous un bric-à-brac de toiles plus ou moins imperméables *et ouvertes à tous les vents*, chacun reçut une dose de médicaments préventifs, destinés à écarter bronchites, infections et troubles gastriques divers.

Le vrai contraste, au fond, est là : entre la santé évidente d'une population de plus de huit cents millions d'habitants, et l'extrême frugalité où *elle* vit dans *son* écrasante majorité. Se conformant au *style modeste* de la République populaire, les dirigeants n'en font aucun mystère. Le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, admet volontiers que de nombreux transports sont encore assurés par des charrettes — souvent des charrettes à bras — et il ne répugnait pas à dire récemment devant un visiteur français (1) que si les Chinois ne mouraient plus de faim comme avant la libération, ils se nourrissaient encore assez mal, et n'étaient dans l'ensemble pas très bien vêtus (2).

1976 : une année « extraordinaire »

La Chine quotidienne n'est pas — ou plutôt pas seulement — celle des satellites artificiels et des essais nucléaires. La dure *réalité que l'on connaît bien* à Pékin est celle d'un pays sous-développé, où la croissance de l'économie nationale et l'amélioration du niveau de vie se heurtent à de constants obstacles, passagers ou de structure.

L'année 1976 a été épouvantable. « *Extraordinaire* », a dit *M. Hua Kuo-feng en énumérant* les deuils, les cataclysmes naturels, les bouleversements politiques qui l'ont jalonnée. Mais sait-on qu'à Tangshan, dans les premiers mois de 1977, la force des « répliques » au séisme de l'été *interdisait* encore d'entreprendre un véritable travail de reconstruction ? La sécheresse est décrite comme « *la pire depuis la fondation de la Chine nouvelle* », et les récoltes de céréales sont en danger dans les provinces qui constituent le traditionnel grenier à blé du pays. Plus au sud, un froid tardif et exceptionnel a affecté les rizières. Si 1976 a été une mauvaise année, 1977 sera sûrement une année agricole difficile. En témoignent déjà les achats importants de céréales à l'étranger, et les diffi*cultés qu'on éprouve à se procurer* certains produits — viande notamment — sur le marché chinois.

L'industrie, pour sa part, est touchée par un ralentissement sensible de la croissance. Les chiffres officiels sont rares, mais on parlait d'un taux de 7 % pour les *six premiers mois de 1976* (c'est-à-dire avant le séisme qui a dévasté les mines et les usines sidérurgiques de Tangshan-Fengshan) au lieu de 10 % en 1975. Les difficultés les plus graves se situent apparemment dans les secteurs *clés* de l'acier et des transports. Elles sont d'autant plus préoccupantes qu'elles se répercutent nécessairement dans d'autres domaines, le manque d'acier affectant par exemple la construction des machines-outils et *la mécanisation agricole*, tandis que la crise des transports entraîne des retards de plusieurs mois dans les livraisons d'équipements d'une province à l'autre.

A ces difficultés matérielles s'en *ajoutent d'autres*, de nature politique et humaine. La nouvelle direction chinoise hérite d'un corps social qui, s'il a admis sans difficulté, et sans doute avec satisfaction dans sa *majorité*, l'élimination des idéologues « absolutistes », n'en a pas moins acquis pendant la révolution culturelle, et depuis, l'habitude d'un langage, d'un mode de pensée, de comportements, qui ne peuvent changer du jour au lendemain. Pour prendre un exemple concret, comment convaincre les ouvriers que les règlements leur interdisant de s'éloigner de leurs machines, hier dénoncés comme « *oppressifs* », relèvent en *fait* d'une organisation « *rationnelle* » du travail à l'usine ? Et l'héritage de la révolution culturelle n'est pas seul en cause, les maux dont souffre la campagne semblent relever d'un courant proprement « *droitier* » : *dispersion de la* main-d'œuvre, qui trouve meilleur profit à s'engager en dehors des activités agricoles collectives, extension des lopins privés, multiplication des petits métiers, eux aussi privés, sans parler d'un marché « parallèle » qui peut atteindre une importance non négligeable. Or, les dirigeants *chinois sont les mieux placés* pour connaître les dangers d'une mise au pas autoritaire des campagnes. Les rappels fréquents des échecs de la collectivisation rurale en U.R.S.S. suffiraient à convaincre de leur volonté de *prudence en ce domaine.*

Vétérans et jeunes cadres

Il *faut travailler avec les hommes* que l'on a. Et la question des cadres se pose, tant au niveau local que central. M. Hua Kuo-feng, de ce point de vue, fait face à une *double* contradiction. Son désir de « *mobiliser tous les facteurs positifs* » le conduit à éviter, pour le moment au moins, de trop grands bouleversements de personnel. Une *épuration* à grande échelle irait d'ailleurs à l'encontre de *ses objectifs « d'unité et de stabilité »*. Aussi bien, sauf de rares exceptions (Changhaï, Yunnan) s'est-il limité à « boucher les trous ». Ce qui veut dire, en pratique, que le nouveau président du parti « hérite » de deux *catégories* de cadres, les uns *et* les autres assez mal préparés aux tâches qui les attendent :

— D'une part, les vétérans, hommes dans la soixantaine et au-delà, qui ont souvent souffert de la révolution culturelle et voient avec une évidente satisfaction le régime revenir à une conception *plus modérée de la révolution. Ce* sont fréquemment des administrateurs capables, respectés. Mais les souvenirs qu'ils conservent du passé, des années de la guerre civile et de la misère sans fond où vivait le peuple chinois, les *conduisent* à une *attitude d'esprit* assez répandue chez leurs compatriotes de la même génération : la situation est tellement meilleure qu'elle n'était il y a moins de trente ans que « *ce n'est déjà pas si mal* » ; sans doute faut-il encore l'améliorer, mais est-il vraiment nécessaire de tant *se presser*, de *fournir tant* d'efforts ? Le feu, après tout, n'est pas à la maison ! Ajoutons que cette inclination à mesurer ses efforts s'allie tout naturellement avec une tendance à l'inertie correspondant à l'âge des intéressés ;

— D'autre part, de « jeunes *cadres* » — *ou relativement jeunes* — qui, pour la plupart, ont accédé à des postes de responsabilité à la faveur du grand brassage de la révolution culturelle et qui, sans être forcément des partisans de la « bande des quatre », ont été pétris pendant dix ans d'une propagande — sinon d'une idéologie — aujourd'hui condamnée. Leur mode de pensée s'est formé sous l'égide de dirigeants mainte*nant déchus, et le mouvement* d'étude « à l'envers » qu'on leur impose aujourd'hui a de quoi leur ôter quelque assurance : apprendre que la bourgeoisie n'existe pas « *en tant que classe* » au sein du parti, que l'édification du socialisme *exige celle — préalable —* d'une « *base matérielle* » économique, que l'application de « *normes* » dans l'industrie ne relève pas d'une « *tendance capitaliste* » mais d'une gestion « *rationnelle* » des entreprises, *etc.* ; autant de *notions sur* lesquelles il leur faut opérer un virage à 180 degrés. Les problèmes de vocabulaire qui apparaissent dans la presse — et les traductions *officielles* en langues étrangères — témoignent à leur manière que l'opération *ne va pas sans* quelques difficultés.

L'insistance du pouvoir à exécuter une « *rectification* » dans l'ensemble du personnel d'encadrement montre assez que ces diverses difficultés se posent du haut en bas de l'appareil du parti et de l'Etat. Fin février, le premier secrétaire du comité provincial du parti au Kiangsi se plaignait ouvertement que « *le moral des masses demeure bas* », qu'il existe encore « *des gens qui prennent le même chemin que la « bande des quatre »* et qu'« *une lutte aiguë et complexe se poursuive dans certaines unités* ». Ailleurs, on déplore une tendance à juger qu'on a « *assez critiquée* » et à retrouver le confort d'une tranquille routine.

Une « base sociale » de la « bande des quatre » ?

Jusqu'où vont les clivages ? Evidents en province — où les meetings de « lutte » témoignent d'un *durcissement depuis le printemps*, — ils atteignent très vraisemblablement le comité central du parti. Cet organisme, qui comptait trois cent dix-neuf membres et suppléants à l'issue du X[e] congrès, reflète inévitablement l'atmo*sphère politique qui prévalait à la* fin de 1973, époque où M. Wang Hong-wen faisait figure de troisième personnage du régime — à trente-huit ans. Sans doute les esprits ont-ils eu le temps d'évoluer. Pas tous cependant, ou pas assez pour ne pas prêter aujourd'hui à critique. Sans parler des « *quatre* » *eux-mêmes* ou de leurs principaux « agents » identifiés, on apprend à l'occasion que de hauts personnages sont localement mis en cause. Ainsi, à Wuhan (Hupeh), deux membres du comité central, MM. Hsia Pang-yin et Tong Ming-hui, sont-ils vivement critiqués par voie d'affiches — en même temps qu'une bonne moitié de leurs collègues du comité révolutionnaire provincial.

Personne, *jusqu'à présent, ne* s'est aventuré à donner une analyse un peu sérieuse du phénomène aujourd'hui dénommé « bande des quatre ». On reconnaîtra à M. Yao Wen-yuan le mérite d'avoir tenté, tardivement, *d'expliquer ce que pouvait être « la base sociale de la clique anti-parti de Lin Piao »* (3). Ce travail reste à faire en ce qui concerne Mme Chiang Ching et le « groupe de *Changhaï* ». La campagne actuelle, qui tend à faire supporter à quatre individus mal intentionnés la responsabilité d'une crise politique et économique majeure, *n'a évidemment rien à voir* avec une analyse marxiste. Les interlocuteurs chinois, à qui on le fait remarquer, admettent que les « quatre » représentaient sans doute « *une tendance* », mais ne montrent aucun désir de s'étendre *sur le sujet. Et il n'est pas sûr,* en fin de compte, que, l'affaire étant réglée au sommet, les dirigeants de Pékin aient eux-mêmes une idée très nette du genre de soutien dont leurs adversaires pouvaient bénéficier dans le pays.

On conçoit que, *dans ces* conditions, M. Hua Kuo-feng ne soit pas pressé de convoquer le parlement du parti. L'unité, qu'il donne comme mot d'ordre au pays, reste largement à faire. Elle passe par une remise en ordre des *administrations comme du* parti, qui constitue à l'heure actuelle l'objectif prioritaire de la nouvelle direction chinoise.

Prochain article :

L'ORDRE ET LA PRODUCTION

(1) M. André Colin, président de la commission des affaires étrangères et de la *défense nationale* du Sénat.

(2) Il semble que M. Li Hsien-nien ait surtout pensé au monde rural, les rues de Pékin, Changhaï, Canton offrant le spectacle de gens habillés, sinon avec une grande diversité, du moins proprement et chaudement.

(3) *Le Drapeau rouge*, mars 1975.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le statut des auxiliaires maternelles : la majorité dénonce « le danger de collectivisme »

Mardi 5 avril, à 16 heures, M. Edgar Faure prononce les éloges funèbres d'Albert Bignon, député de la Charente-Maritime, et d'Hervé Laudrin, député du Morbihan, décédés pendant l'inter-session. M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, associe le gouvernement à ces hommages.

M. Brocard (R.I.) ayant remplacé M. Edgar Faure à la présidence, les députés entreprennent la discussion du projet de loi relatif aux assistantes maternelles, texte adopté le 23 avril 1976, en première lecture, par le Sénat. Un agrément sera désormais exigé de toutes les personnes qui assurent la garde d'enfants à domicile, quelles qu'en soient les modalités.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme FRITSCH (réf.) déclare notamment : « *En raison de l'évolution sociologique et économique de notre société industrielle et urbaine, le problème du placement journalier des jeunes enfants (il concerne environ neuf cent mille enfants de moins de trois ans) se pose d'une façon d'autant plus pressante que le phénomène de la « garde clandestine » se développe. (...)*

» *La nécessité d'un véritable statut des personnes assurant la garde des enfants en bas âge s'impose donc d'une manière indiscutable. Il doit permettre de donner à ces personnes un minimum de garanties en matière de revenu et d'emploi. Tel est l'objet du texte en discussion.* »

Dans la discussion générale, M. BOURSON (R.I., Yvelines) attire l'attention sur les « inconvénients d'une législation trop stricte », et souhaite que l'on n'institue pas « *une sorte de monopole qui tirerait le projet du côté collectiviste cher aux partisans du programme commun* ». Mme MOREAU (P.C., Paris) estime que « *l'Etat et les collectivités n'assument pas leurs responsabilités financières* ». Elle se déclare favorable à « *une entière liberté de choix pour les parents* », et craint qu'avec ce projet « *la garde clandestine ne persiste, voire ne s'accroisse* ». Pour M. PIERRE WEBER (app. R.I., Meurthe-et-Moselle), « *les familles, constamment agressées et menacées, attendent des mesures importantes, une politique d'ensemble audacieuse* ». Il évoque « *les dangers de collectivisme* » présentés par ce texte. M. BESSON (P.S., Savoie) observe que « *l'insuffisance des crèches contraint les mères à s'accommoder de solutions de fortune* ». Il exprime sa déception vis-à-vis d'un texte « *qui ne contribue nullement à élaborer la nécessaire politique de la petite enfance* ». Il regrette le rejet d'un amendement de son groupe qui affiliait les auxiliaires maternelles au régime général de la Sécurité sociale dans les mêmes conditions que les salariés de droit privé. Il réserve la position finale de son groupe sur un texte « *qui comporte encore de trop graves lacunes* ». M. HAMEL (R.I., Rhône) se demande si « *l'enfer parlementaire n'est pas pavé des bonnes intentions gouvernementales. On part d'idées justes*, précise-t-il, *mais on aboutit à un texte qui risque de soulever bien des difficultés.* » Aussi suggère-t-il une période probatoire d'application de la loi, période au terme de laquelle le texte reviendrait devant l'Assemblée .

Mme VEIL, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, situe ce texte dans le cadre d'une politique d'ensemble concernant la garde et l'éducation des enfants, « *élément essentiel d'une politique familiale moderne* ». Elle déclare notamment :

« *Le gouvernement souhaite développer une politique fondée sur la liberté de choix des familles, ce qui implique d'équilibrer la gamme des équipements et les modalités de prise en charge financière. Le principe de liberté de choix et d'équilibre entre les modes de garde doit nous conduire en ce domaine à privilégier le développement des prestations familiales, plutôt qu'un soutien indirect par l'intermédiaire de subventions aux promoteurs d'équipement de garde. (...) Nous devons également multiplier et améliorer les modes de garde existants. (...)*

» *Le gouvernement, qui entend favoriser le développement des crèches, s'oppose vigoureusement à toute idée de monopole au profit d'organismes publics ou privés quels qu'ils soient. On ne peut que s'interroger sur les arrière-pensées de ceux qui préconisent un système qui nous engagerait tout droit sur la voie d'une socialisation de l'éducation des très jeunes enfants, voie que récuse très justement la majorité des Français.* »

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de la commission substituant à la dénomination d' « assistante maternelle » celle d' « auxiliaire maternelle ». M. Hamel souhaite que l'on n'exclut pas la possibilité pour les hommes de remplir cette fonction. Suggestion retenue par Mme Veil. Un amendement de M. Besson précise que l'expérience antérieure de l'auxiliaire maternelle sera prise en considération pour l'octroi de l'agrément. Mme Moreau propose ensuite que l'auxiliaire ne puisse être employée que par des personnes morales, de droit public ou de droit privé. Elle affirme qu'ainsi le libre choix des parents serait respecté et qu'il ne s'agit nullement d'inciter au placement collectif. M. Besson propose de son côté que, pour la durée de sa mission, l'auxiliaire puisse être rattachée à un organisme employeur. M. DELANEAU (R.I., Indre-et-Loire) dénonce « *les dangers d'un dérapage vers l'intégration dans un système collectiviste* ». Il critique la suppression de toute entente directe entre une famille et une auxiliaire, opinion partagée par Mme Veil, qui s'oppose « *formellement* » à l'amendement de Mme Moreau ainsi qu'aux propositions de M. Besson.

La séance est levée à 18 h. 55, en dépit des protestations des députés communistes qui entendaient voir l'Assemblée se prononcer sur ce point. M. Brocard indique qu'il est saisi d'une demande de scrutin public et qu'en levant la séance il ne fait qu'appliquer les décisions de la conférence des présidents de suspendre la séance à 19 heures.

PATRICK FRANCÈS.

L'ORDRE DU JOUR

Réunie mardi 5 avril au Palais-Bourbon, la séance des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au 15 avril :

MERCREDI 6 AVRIL, après-midi, après les questions au gouvernement, et soir : suite de la discussion du projet sur les assistantes maternelles ;

JEUDI 7, après-midi : projet sur la résiliation du contrat d'engagement maritime ;

VENDREDI 8, matin : questions orales sans débat ;

MARDI 12, après-midi et soir : projet sur la retraite des marins d'outre-mer et suite du projet modifiant le code minier ;

MERCREDI 13, après-midi et soir : question au gouvernement, projet sur l'exploration du plateau continental ;

JEUDI 14, après-midi et soir : projet sur la pollution par les hydrocarbures, projet sur les forêts de la Réunion ;

VENDREDI 15, matin : questions orales sans débat.

Le renouvellement des bureaux des commissions

Les six commissions permanentes de l'Assemblée nationale ont procédé, mardi matin 5 avril, au renouvellement de leur bureau. Les députés de l'opposition n'ont pas participé au vote en raison du refus opposé par ceux de la majorité à leur demande d'instaurer une représentation proportionnelle des groupes dans les bureaux des commissions permanentes.

● **Affaires culturelles, familiales et sociales :**

Président : M. Henry Berger (R.P.R., Côte-d'Or).
Vice-présidents : MM. Jean Briane (réf., Aveyron), René Caille (R.P.R., Rhône), Antoine Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin), Louis Joanne (R.I., Charente-Maritime).

Secrétaires : MM. Marcel Béraud (R.P.R., Pas-de-Calais), Alexandre Bolo (R.P.R., Loire-Atlantique), Jean Delaneau (R.I., Indre-et-Loire), Pierre-Roger Gaussin (réf., Loire).

● **Affaires étrangères :**

Président : M. Maurice Couve de Murville (R.P.R., Paris).

Vice-présidents : MM. Xavier Deniau (app. R.P.R., Loiret), René Feït (R.I., Jura), Jean Seitlinger (réf., Moselle).
Secrétaires : MM. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.I., Paris), Claude-Gérard Marcus (R.P.R., Paris), Claude Roux (R.P.R., Paris).

● **Défense nationale et forces armées :**

Président : M. Raymond Dronne (réf., Sarthe).
Vice-présidents : MM. Michel d'Aillières (R.I., Sarthe), Michel de Bennetot (R.P.R., Finistère), Roger Crespin (R.P.R., Marne).

Secrétaires : MM. Yves de Kerveguen (R.I., Val-d'Oise), Jean-Paul Mourot (R.P.R., Indre), Robert Valbrun (R.P.R., Nord).

● **Finances, économie générale et Plan :**

Président : M. Fernand Icart (R.I., Alpes-Maritimes).
Rapporteur général : M. Maurice Papon (R.P.R., Cher).
Vice-présidents : MM. Rémy Montagne (réf., Eure), Pierre Ribes (R.P.R., Yvelines), Louis Sallé (R.P.R., Loiret).
Secrétaires : MM. Robert Bisson (R.P.R., Calvados), Pierre Cornet (app. R.I., Ardèche), André-Georges Voisin (appar. R.P.R., Indre-et-Loire).

● **Lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République :**

Président : M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire).
Vice-présidents : MM. Claude Gerbet (R.I., Eure-et-Loir), Marc Lauriol (R.P.R., Yvelines), Jacques Piot (R.P.R., Yonne).
Secrétaires : MM. Henri Baudouin (R.I., Manche), Georges Donnez (réf., Nord), Xavier Hunault (non-inscrit, Loire-Atlantique).

● **Production et échanges :**

Président : M. Jacques Fouchier (app. R.I., Deux-Sèvres).
Vice-présidents : MM. Jean Bégault (réf., Maine-et-Loire), Jean Chambon (R.P.R., Pas-de-Calais), Bertrand Denis (R.I., Mayenne), René La Combe (R.P.R., Maine-et-Loire).
Secrétaires : MM. Gaston Girard (app. R.P.R., Loiret), André Martin (réf., Seine-Maritime), Gilbert Mathieu (R.I., Côte-d'Or), Pierre Weisenhorn (R.P.R., Haut-Rhin).

La commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée nationale, réunie sous la présidence de M. Virgile Barel (P.C., Alpes-Maritimes), président d'âge, a reconduit les membres sortants de son bureau dans leurs fonctions. M. Pierre Bas (R.P.R., Paris) a été réélu président, M. Charles Deprez (R.I., Hauts-de-Seine), vice-président, et M. Gilbert Sénès (P.S., Hérault), secrétaire.

Le R.P.R. propose une série de mesures pour améliorer la politique de l'emploi

Les membres du bureau et du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale se sont réunis mardi 5 avril. M. Claude Labbé, président du groupe, a rendu compte de ces deux rencontres en indiquant qu'elles avaient donné lieu à un large débat, et pour la première à un « tour de table ». Il a indiqué que ses collègues souhaitent que « *l'union de la majorité se fasse très clairement et sans aucune rancune* », ajoutant que « *sans unité, la majorité ne pourrait l'emporter, et qu'aucune formation politique ne pouvait à elle seule espérer gagner* ».

Estimant qu'ils n'avaient pas à faire de commentaire sur la composition du gouvernement « *puisque les ministres y siègent à titre personnel et ne représentent pas leurs partis respectifs* », les députés R.P.R. se sont gardés, selon M. Labbé, « *d'adopter une attitude dure à l'égard du gouvernement, pas plus qu'ils ne pouvaient décider de le soutenir les yeux fermés.* » En ce qui concerne le « programme d'action » du gouvernement que M. Raymond Barre présentera le 26 avril à l'Assemblée nationale, les députés R.P.R. souhaitent qu'il soit « *un ensemble cohérent de propositions* » dont l'élaboration tienne compte de « *leurs réflexions* », et s'effectue dans la « *concertation* ». M. Labbé a déclaré à ce propos : « *Nous n'entendons pas que ce programme sorte d'un chapeau et qu'on nous place devant le fait accompli.* »

Les parlementaires gaullistes ont également évoqué les questions relatives à l'emploi, et notamment les cas du groupe lainier Schlumpf et de la sidérurgie lorraine. A ce sujet, ils ont demandé que le gouvernement soit « *très exigeant à l'égard d'entreprises qui bénéficient d'une aide d'Etat afin qu'elles tiennent compte du sort des travailleurs* ».

M. Jacques Chirac, qui participait à ces deux réunions, a insisté sur une série d'initiatives prises dans le cadre du mouvement. L'ancien premier ministre a annoncé un renforcement de l'organisation du R.P.R., un effort pour « *améliorer l'image de marque* » du mouvement — notamment par des propositions de loi — et « *des prises de position systématiques sur tous les problèmes d'actualité* ». L'ancien premier ministre a précisé que pour une grande part, la préparation des élections législatives se fera sous la direction de M. Yves Guéna (assisté de M. Toubon).

M. Labbé a annoncé que son groupe tiendra, dans une quinzaine de jours, une réunion consacrée à la question de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne.

Réuni à huis clos, mardi soir, sous la présidence de M. Chirac, le conseil politique du R.P.R. a procédé à un examen de la situation politique et des problèmes de l'emploi. Le maire de Paris a interrogé les participants sur l'attitude que devait prendre le R.P.R. face aux initiatives du gouvernement. Aucune décision n'a été arrêtée au cours de cette séance. Une prochaine réunion, qui se tiendra le 19 avril, arrêtera une position avant la présentation du plan d'action du gouvernement.

Après avoir examiné un rapport sur l'emploi des jeunes, du secrétaire du mouvement, M. Jérôme Monod, le conseil politique a approuvé un ensemble de huit mesures destinées à rénover la politique de l'emploi dont l'amélioration doit « *constituer une priorité absolue de la politique économique* ».

Le conseil politique du R.P.R. propose notamment que « *soient regroupés au niveau régional l'ensemble des compétences et des moyens qui sont actuellement dispersés entre diverses administrations ou organismes qui traitent des problèmes de l'emploi* ». L'instance régionale qui serait ainsi créée « *aurait vocation à ajuster les offres et les demandes d'emploi, ainsi qu'à coordonner l'orientation et la formation professionnelles* ».

Le R.P.R. souhaite également que, « *pendant la première année de travail, l'Etat prenne à sa charge les cotisations sociales patronales afférentes à l'emploi de tout jeune âgé de seize à vingt ans* ».

A plus long terme, a estimé le conseil politique, « *l'action doit être conduite dans trois directions :*

» — *Définir une planification démocratique qui identifie les secteurs économiques créateurs d'emploi et prévoir les moyens nécessaires à leur développement ;*

» — *Transformer le système éducatif, dont l'une des missions prioritaires doit devenir l'insertion des jeunes dans la vie active ;*

» — *Mettre au point les modalités permettant d'instituer un véritable droit au premier emploi pour tous les jeunes.* »

Le R.P.R. indique que ces mesures feront l'objet de propositions de loi.

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu mardi 5 avril M. Bernard Clapier, gouverneur de la Banque de France, venu déposer le compte rendu annuel des opérations de la Banque de France pour l'exercice 1976. Le président de la République a reçu aussi, en fin de matinée, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture dans le précédent gouvernement.

LE GOUVERNEMENT PRÉSENTERA SON PROGRAMME LE 26 AVRIL

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi 5 avril au Palais-Bourbon, M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a annoncé que « *la déclaration de politique générale du premier ministre portant programme d'action pour les onze prochains mois dans les domaines économique, financier et social* », interviendrait le mardi 26 avril. Cette déclaration sera suivie d'un débat et d'un vote. Elle sera ensuite soumise, par M. Barre, à l'approbation du Sénat. Ce débat, qui avait été annoncé pour la mi-avril, a été retardé en raison du voyage que M. Giscard d'Estaing doit effectuer à Dakar, où il présidera, les 21 et 22 avril, le sommet franco-africain. Ce n'est qu'après ce débat que les députés examineront le projet de loi de finances rectificative pour 1977. M. Poncelet a également indiqué que l'Assemblée se prononcerait, le jeudi 21 avril, sans débat, sur la publication éventuelle du rapport de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises publiques ou privées de construction aéronautique.

Répondant aux questions des journalistes, M. Poncelet a estimé que la session de printemps serait « *animée* » et que son bilan devrait être « *particulièrement positif* ». Il a indiqué que, en dépit d'un ordre du jour chargé, le gouvernement laisserait venir en discussion des textes d'origine parlementaire.

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, demande, dans une lettre ouverte au premier ministre, « *de faire inscrire à l'ordre du jour de la présente session le rapport Garcin, portant le numéro 1056, en vue de faire vraiment du 8 mai une journée fériée à l'égal du 11 novembre* ».

Questions très diverses au Sénat

Le Sénat a entendu mardi 5 avril les réponses des ministres à plusieurs questions orales. A M. BLANC (Un. centr., Savoie), qui l'interrogeait sur la suite donnée aux propositions de la Fédération française de camping et de caravaning, M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, a indiqué qu'il allait procéder à l'inventaire des possibilités départementales. Il est déjà prévu, a-t-il précisé, de créer sur le littoral 375 000 places de camping et 250 000 en milieu rural.

Répondant ensuite à M. CLUZEL (Un. centr., Allier), le ministre a souligné que la création de lacs collinaires, qui permettent le stockage de l'eau, entre dans la catégorie des travaux dont la décision dépend des préfets régionaux.

Les pensions alimentaires

Mme LAGATU (P.C., Paris) demandait au garde des sceaux de permettre la revalorisation automatique des pensions alimentaires et de créer un fonds spécial susceptible de se substituer aux débiteurs défaillants. Réponse du ministre, M. ALAIN PEYREFITTE : le juge peut désormais assortir les pensions alimentaires d'une clause de variation, soit d'emblée, soit dans une instance en révision. Quant à la création d'un fonds, le garde des sceaux estime que le système actuel du recouvrement public en cas de défaillance est d'application trop récente pour que l'on juge définitivement de son efficacité.

M. LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne), déplorait la mauvaise application de la loi de décembre 1975 destinée à améliorer la protection des entreprises de sous-traitance. M. RUFENACHT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Tous les textes réglementaires d'application ont été pris. « *Dans les contrats de droit privé, les créanciers peuvent s'appuyer sur l'article 15 de la loi. Certes, il s'agit de rompre avec des pratiques invétérées ; mais la loi est là, et c'est aux intéressés qu'il appartient d'en revendiquer l'application.* »

Au début de la séance, M. ALAIN POHER avait prononcé l'éloge funèbre de MM. Ernest Reptin, sénateur (indépendant) de la Somme, et Oopa Tetuaapua, sénateur de Polynésie (Union centriste), récemment décédés.







مكبر من الأصل

.R. propose une série de mesur[es]
[a]méliorer la politique de l'empl[oi]

[...] au Sénat

M. Barre aux préfets : six mois de programme commun ruineraient vingt ans d'efforts

M. Raymond Barre s'est adressé mardi 5 avril au ministère de l'intérieur aux préfets de régions et de départements de la métropole. La séance de travail, qui avait pour cadre la salle de conférence du ministère de l'intérieur, a été ouverte à 15 h. 15. Le premier ministre était entouré de Mme Simone Veil, ministre de la santé, MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Christian Beullac, *ministre du travail*, Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Après avoir rendu hommage à l'action de M. Poniatowski, ex-ministre de l'intérieur, le premier ministre a déclaré : *« Il nous faut gagner les élections sans tomber dans la démagogie qui perdrait le pays. Notre but n'est pas de maintenir en place une équipe et une majorité qui exercent les responsabilités depuis vingt ans, mais d'éviter l'application du programme commun présenté par l'opposition qui, en six mois, ruinerait vingt ans d'efforts. C'est un enjeu très grave qu'il faut faire comprendre aux Français. Le choix est entre une solution dangereuse et une solution raisonnable et conforme aux intérêts du pays. »*

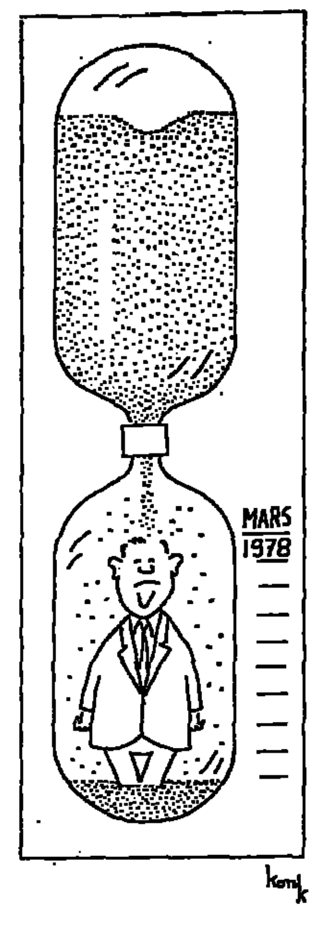
M. Barre a confirmé qu'en matière de prix il était décidé à pratiquer une politique de vérité tenant compte de la hausse considérable du coût des matières premières importées et du relèvement devenu nécessaire de certains tarifs publics.

Le premier ministre a évoqué le chômage, « *problème majeur, en particulier lorsqu'il touche les jeunes. Le gouvernement,* a-t-il ajouté, *prendra à ce sujet un certain nombre de mesures à l'occasion de la présentation prochaine du programme d'action gouvernementale devant le Parlement* ».

Pour sa part, M. Christian Bonnet, qui s'adressait aux préfets pour la première fois en qualité de ministre de l'intérieur, a indiqué que ses préoccupations principales seraient « *la sécurité publique, les collectivités locales et les échéances électorales* ».

« *Notre objectif,* a-t-il précisé, *doit être de rassembler les forces vives de la majorité là où elles se sont dispersées. (...) Aucun mot, aucun geste, aucune attitude de ma part, ne seront de nature à entretenir des querelles dépassées.* »

Mme Simone Veil et M. Christian Beullac ont insisté, l'un sur la nécessité de « *limiter la croissance des dépenses hospitalières qui risque de mettre en péril l'équilibre de la Sécurité sociale* », l'autre sur « *la volonté du gouvernement de poursuivre la politique contractuelle dans les limites compatibles avec l'effort de redressement économique* ».



(Dessin de KONK.)

M. GISCARD D'ESTAING POURRAIT SE RENDRE EN POLYNÉSIE A LA FIN DE L'ANNÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing pourrait se rendre en visite officielle dans le territoire français d'outre-mer de la Polynésie à la fin de l'année. Cette indication a été donnée mardi 5 avril, à son arrivée à Papeete, par M. Gaston Flosse (R.P.R.), président de l'Assemblée territoriale dissoute le 31 mars.

Le chef de file de la majorité en Polynésie a aussi indiqué que le gouvernement envisage de créer une deuxième circonscription électorale. Le territoire en constitue actuellement une seule dont le député est M. Francis Sanford, autonomiste.

La raison officielle d'une telle mesure serait la croissance démographique enregistrée dans les archipels de la Polynésie française. A ce titre, le projet est favorablement accueilli par l'ensemble des milieux politiques locaux. Des raisons politiques peuvent aussi avoir été prises en considération : il s'agirait, pour le gouvernement, de faire en sorte qu'au moins un député du territoire ne soit pas autonomiste. D'où la difficulté que présentera, vraisemblablement, le découpage des deux circonscriptions et leur équilibrage. Les deux hypothèses sont les suivantes : soit faire une circonscription de Tahiti et de Moorea, l'île voisine, l'autre circonscription étant constituée par les archipels ; soit diviser l'île de Tahiti, elle-même. La première solution serait peut-être plus favorable à la majorité dans la mesure où elle permettrait de faire une circonscription avec des régions où les suffrages autonomistes sont moins nombreux, comme les îles Marquises, par exemple. En revanche les nécessités de l'équilibre jouent plutôt en faveur du partage de Tahiti : c'est dans cette île et sa voisine Moorea que sont inscrits environ les deux tiers des électeurs du territoire.

QUAND UN SOCIALISTE ET UN GAULLISTE SONT D'ACCORD

Premier ouvrage d'une nouvelle collection, « Face à face », qui entend aborder les principaux thèmes de réflexion qui préoccupent les Français, *Réformer la démocratie ?* propose un débat entre MM. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, président du conseil régional du Limousin, et Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, ancien député, ancien secrétaire général de l'U.D.R.

Face à face singulier que celui qui « oppose », à propos du fonctionnement de *la démocratie* française, un baroudeur gaulliste à un gestionnaire socialiste. Singulier, car ces deux « adversaires » politiques se retrouvent presque constamment côte à côte pour instruire successivement, dans un réquisitoire à deux voix, le procès des institutions de la Vᵉ République, de l'administration, du mode de scrutin, du cumul des mandats et du travail parlementaire.

De cette radiographie des maux français, réalisée par deux praticiens de la politique, on retire l'impression d'une société française plus bloquée que jamais. Reste que ce dialogue, incisif, didactique et concret, d'où se dégage une réelle confraternité, laisse espérer qu'il ne s'agit pas là, d'un mal incurable. — P. Fr.

★ *Réformer la démocratie ?*, par André Chandernagor et Alexandre Sanguinetti. Editions Balland. 188 p., 35 F.

LA RÉCEPTION DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Les Français commencent à être excédés de l'agitation politique...

déclare le président de la République

Le président de la République a reçu mardi 5 avril, en présence du premier ministre, les vingt-cinq secrétaires d'Etat du gouvernement. Il leur a déclaré en ouvrant cette séance de travail :

« *Entrant ou demeurant au gouvernement, vous êtes appelés à vous occuper des vrais problèmes de la France.*

» *Les Français commencent à être excédés de l'agitation politique, qui disperse leur attention et décourage leurs efforts.*

» *Les messages que je reçois d'eux m'indiquent que ce qui les préoccupent par priorité, ce sont les problèmes quotidiens et concrets de la vie économique et sociale. Ils ont besoin d'emploi, de sécurité et de confiance.*

» *C'est pourquoi, la ligne d'action du gouvernement est toute tracée. Elle consiste à sortir l'économie française de sa situation de crise économique, grâce à un plan de douze mois, tout en évitant de rompre l'équilibre de la monnaie et des prix.*

» *Tâche difficile, mais que le gouvernement de M. Raymond Barre a la capacité de mener à bien.*

» *Il faut que vos efforts soient mieux connus des Français. Ceci suppose un immense effort d'explication et de contact. Vous avez été choisis notamment en fonction de votre représentation régionale. Il faut aller sur place, dans les provinces, expliquer longuement aux Français les choses de la France.*

» *Il faut aussi parler de l'avenir. Vous êtes l'avant-garde de la relève politique de la France. Ne vous laissez pas enfermer dans les querelles du passé.*

» *Donnez l'image d'une France jeune, libérale, généreuse. Parlez-lui le langage de la justice et de la vérité. C'est ainsi que vous l'aiderez à bien choisir son avenir, c'est-à-dire la démocratie du progrès.*

» *C'est un honneur d'être appelé au gouvernement de son pays, et d'autant plus qu'on est plus jeune. Je souhaite que vous le ressentiez profondément et j'ai confiance que vous vous en montrerez dignes.* »

M. Giscard d'Estaing a commenté cette réunion devant les journalistes en précisant que l'équipe ministérielle proprement dite était la plus restreinte que la France ait connue sous la IVᵉ et la Vᵉ République. « *C'est aussi le gouvernement le plus restreint des grands pays d'Europe* », a-t-il ajouté.

Le président de la République a ajouté qu'il avait fait entrer des hommes jeunes au gouvernement « *parce que la France a besoin et aspire à une relève de son personnel politique* ».

« *Nous leur avons dit, M. Raymond Barre et moi,* a indiqué le chef de l'Etat, *qu'il fallait qu'ils aillent sur place le plus souvent possible, simplement, sans faste et sans fanfare, et qu'ils aillent rencontrer les Français tels qu'ils sont chez eux, de telle sorte que l'action gouvernementale, au moment des décisions, soit réellement et complètement éclairée par la connaissance directe des préoccupations et des problèmes des Français.* »

Comme on lui demandait pourquoi il n'y avait pas plus de femmes dans le gouvernement, M. Giscard d'Estaing a répondu : « *Il y en aurait eu davantage si l'on avait augmenté le nombre des ministres ; mais, le restreignant, c'est très difficile. Nous avons maintenu la représentation féminine. Ce sont des femmes de très grande qualité et reconnues comme telles par l'opinion publique.*

» *Je pense que l'évolution et la tendance de notre pays doit mener à un accroissement du nombre des femmes dans les fonctions gouvernementales et politiques, pas uniquement au gouvernement, mais dans les administrations publiques, dans la représentation de la France à l'extérieur et dans un certain nombre d'emplois, même d'autorité.* »

POINT DE VUE

Le sens du combat

par CHARLES BIGNON (*)

DUS à la crise économique mondiale, les succès de l'union de la gauche sont aussi des succès de l'opposition contre l'ordre établi, et on peut *remarquer des tendances analogues* dans toutes les démocraties, que ce soit en Suède, en Allemagne, en Angleterre ou en Italie. Le cri de « *Sortez les sortants !* » trouve une résonance certaine et s'entend même dans les dictatures des Républiques populaires, où la force de la voix des contestataires est telle qu'elle ne peut plus être étouffée.

En France, il est donc logique *que le mythe de l'union de la gauche* soit à son apogée. Il dispose d'une personnalisation grâce à François *Mitterrand, d'un livre saint : le* programme commun, de troupes disciplinées et expertes — les *communistes, — de la dynamique d'un parti* rénové et de l'instauration du vote à dix-huit ans, alors que les jeunes sont particulièrement touchés par la crise de l'emploi et doutent d'une société qui ne leur apporte plus l'espérance.

⁂

Les forces au pouvoir n'ont pas ressenti suffisamment tôt le risque *d'une union des oppositions. Il a* été longtemps admis que les partis adverses se feraient tuer en ordre dispersé lors de chaque campagne électorale, et, que, comme Napoléon en 1814, il était possible de défaire successivement chaque armée ennemie.

La *majorité a cru trouver des* appuis en recherchant un élargissement par des ralliements successifs *de chefs de partis ou de groupes* politiques, et l'arrivée de ces notables lui a donné un fallacieux sentiment de sécurité.

Après Jacques Duhamel rejoignant Georges Pompidou, la vague de 1974 devait assurer au président actuel des forces nouvelles qui *devaient plus que compenser l'affaiblissement* espéré des gaullistes. Les stratèges giscardiens rêvèrent alors de voir *éclater le parti socialiste* et de le séparer de nouveau de son vieux rival communiste. On pourrait ainsi tourner la page *gaulliste, la France retrouverait un* gouvernement de coalition social-démocrate flanqué, d'une part, par les communistes, et, *de l'autre,* par les forces gaullistes, toutes deux dans l'opposition.

Ce rêve s'est écroulé, sans même de guerre civile ou de conflit *international : il faut s'étonner de la* légèreté de ceux qui ont cru qu'il était réalisable, et qui ont oublié encore une fois que les résultats d'une union ne sont pas les mêmes dans l'opposition et dans la majorité.

Grâce à l'union de la gauche et au programme commun, les communistes ont pu mettre fin à leur isolement, et les socialistes devenir le *parti* politique français le plus important, sans *gérer* la crise économique et sans perdre aucune part de responsabilité nationale. L'usure *de la majorité leur profite pleinement,* sans qu'ils aient un véritable combat à mener, et il leur *suffit d'exister pour pouvoir espérer* vaincre.

⁂

Du côté de la majorité, l'union est en fait une coalition, l'une de celles dont Clemenceau *avait déjà dénoncé* la faiblesse et qui nous ramène à la IIIᵉ République et à ses crises *internes de majorité.*

Derrière le général de Gaulle des électeurs de toutes origines s'étaient rassemblés pour être protégés, rassurés, et ils avaient accepté de faire cesser leurs divergences pour reconnaître un dénominateur commun politique. Leur patriotisme conforté, leur respect pour l'Etat accru, leur espérance de la justice consacrée par la prospérité économique et des mesures sociales importantes, les électeurs et sans doute encore davantage les électrices, formaient *un bloc derrière le président de* Gaulle, puis ont fait encore confiance au président Pompidou.

La disparition des deux premiers présidents qui bénéficiaient de la même légitimité, crée une situation nouvelle, *et l'élection présidentielle* change de nature. En 1974, pour la première fois, le président est investi par des chefs de partis plus que par le peuple. La confiance de l'électorat vacille et l'évolution est d'autant plus rapide que la ligne suivie par le gaullisme est effacée et remplacée par un libéralisme dit *avancé, caractérisé par quelques* réformes ponctuelles et surtout par une hésitation quasi constante sur la *direction politique à tenir.*

Cette hésitation est d'autant plus grave et mieux ressentie que la tempête économique exige une fermeté particulière du timonier.

⁂

Le président passait pour un grand expert financier, son élection avait donc rassuré, mais les erreurs successives commises sous son impulsion directe lui ont fait perdre ce prestige à un tel point que l'opération Barre a pris un caractère de sauvetage inimaginable en 1974. Le président Giscard d'Estaing était alors un nouveau Poincaré, l' « homme-finances » au pouvoir : il faut maintenant que la majorité se réfugie sur le plan financier et économique derrière un nouveau sauveur : le premier ministre. Que les temps ont vite changé !

De plus, les ralliements des chefs de groupe n'ont pas réussi à attirer des troupes qu'ils ne *contrôlaient* pas. Le dénominateur commun des ralliés avait été de se situer, pendant leur opposition de 1958 à 1974, dans un antigaullisme un peu moins fort que leur anticommunisme. Tout a changé lorsque les socialistes ont effacé le péché originel du parti communiste. Alors les renforts tant attendus par la majorité ont rejoint pour une bonne part l'union de la gauche, mises à part quelques situations locales, bien entendu. Une armée qui a moins de troupes et *plus de généraux perd* de sa vigueur.

Ou avait coutume de brocarder les barons du gaullisme, mais comment qualifier tous les vicomtes des promotions de 1974-1977, ces petits châtelains sans archers, venus tout seuls faire allégance au souverain ? Où sont leurs troupes ? Chez l'adversaire, ou en réserve chez les écologistes et les jobertistes ?

⁂

Jacques Chirac, premier ministre, disposait, à défaut d'un pouvoir qu'il ne pouvait exercer, d'un observatoire à partir duquel il avait une vue plus claire de la situation.

Dès la fin des élections cantonales, *il ressent l'affaiblissement de la majorité.* Fait exceptionnel pour un premier ministre, il part avant d'être remercié, et il explique clairement qu'il est dans l'impossibilité de remplir sa fonction.

Mais il ne se contente pas du diagnostic, il propose des remèdes à la grave *crise de la majorité. Il crée* un nouveau Rassemblement du peuple français. Ce mouvement est le seul qui puisse faire front et succéder à l'U.D.R., telle qu'elle avait existé sous le général de Gaulle. Il ne semble malheureusement pas que cela soit compris en haut lieu et ce ne sont pas des pactes de majorité, encore destinés pour une grande part à ligoter le Rassemblement, qui peuvent faire croire au succès.

En réalité, la majorité n'a plus de mythe. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, l'avait fort bien compris lorsqu'il avait lancé la nouvelle société. Il est temps de donner un sens au combat des Français qui ne veulent pas livrer leur pays aux frères ennemis socialistes et communistes et les voir se disputer leur chair.

Le Rassemblement *doit* donc mener une double action :

— *Mobiliser ses troupes et donner aux forces de progrès une confiance* qu'elles étaient en train de perdre ;

— *Donner un sens au combat,* non pas dans un choix abstrait de société que les Français ne comprendraient pas clairement, mais en posant le problème de la politique économique à suivre.

Jacques Chirac a dit de façon gênante pour certains ce qu'il *voulait faire : il convient en tout cas,* s'il n'était pas entendu, de se rassembler derrière lui.

(*) Député de la Somme (R.P.R.).

POLITIQUE

POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le CERES estime que le P.S. ne doit pas renouveler son accord avec les radicaux de gauche

La minorité du parti socialiste (le CERES), animée par M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, s'est livrée à une analyse du résultat des élections municipales. Elle estime que la décision de constituer des listes d'union de la gauche, qui a été prise — sous sa pression — lors du congrès socialiste de Dijon en mai 1976, s'est révélée positive. En revanche, elle s'inquiète du développement d'un électorat marginal (« jobertistes », écologistes) qui lui semble trahir une certaine insatisfaction face à la gauche. Elle explique notamment ce phénomène par l'attitude prise par le P.S. depuis 1974, c'est-à-dire depuis que le CERES ne participe plus au secrétariat national du parti.

Selon le CERES, depuis cette date, *« le P.S. s'est exclusivement employé à rassurer, à banaliser, à tranquilliser »*. Les minoritaires ajoutent :

« Après avoir beaucoup engrangé, le P.S. a maintenant plus à perdre qu'à gagner. La relance de l'union, notamment sur le plan de la réactualisation du programme commun, peut apporter une première réponse. Mais la relance du parti, la réactivation de son projet autogestionnaire, un fonctionnement plus démocratique et une intervention plus inventive sur tous les terrains constituent le deuxième volet de la réponse qu'il nous importe — à la veille du congrès de juin — de proposer au parti tout entier. »

En ce qui concerne le fonctionnement démocratique du P.S., le CERES estime que le choix des candidats a trop souvent été guidé par *« des connivences »* qui, selon les minoritaires, ont conduit à *« des décisions partisanes prises au terme d'arbitrages entre les différents secteurs de la majorité du parti »*. Le CERES se plaint notamment que certains de ses membres se soient trouvés *« éliminés arbitrairement »* du fait du *« sectarisme d'[illegible]s courants du P.S. »*, notamment à Poissy, Mérignac, Beauvais et Angers.

Les minoritaires du parti socialiste tirent des résultats du scrutin municipal une autre série de conclusions. Ils estiment qu'indépendamment du P.C.F. et du P.S. *« les autres « familles » de la gauche n'ont pas réussi à s'imposer »*. *« Les radicaux de gauche*, expliquent-ils, *malgré maintes acrobaties, n'ont pu capitaliser, sauf exception, leurs investissements œcuméniques. L'idée suivant laquelle les élections législatives de 1978 ne devront pas reconduire la tactique antérieure de l'U.G.S.D. a sans aucun doute cheminé au sein du P.S. »*

L'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate) regroupe au niveau national le P.S. et le M.R.G. Dans ce cadre, lors des élections législatives de 1973, les deux partis avaient distribué des investitures communes dès le premier tour de scrutin et s'étaient donc préalablement partagé les circonscriptions. A l'époque, le CERES s'était déjà opposé à l'attribution de trente-huit circonscriptions aux radicaux de gauche.

Des négociations sont à nouveau engagées entre radicaux de gauche et socialistes en vue de reconduire l'accord de 1973. Le CERES n'est pour sa part pas favorable à la poursuite de cette tactique.

GRÈVE A LA L.C.R.

La section du dix-septième arrondissement de la Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IVe Internationale (trotskiste), est en grève. « *Grève des cotisations, des réunions de cellule, des assemblées générales, des bulletins intérieurs et des circulaires des commissions sectorielles, régionales et nationales, de la vente du quotidien* Rouge, *précise-t-elle. Grève active avec occupation, élection d'un comité de grève, gestion de l'outil de travail (ronéo...) par l'assemblée des grévistes et le comité local de soutien ouvert à tous les habitants du quartier, intervention autonome sur l'arrondissement. Grève illimitée jusqu'à satisfaction de nos revendications, des procédures démocratiques de débat, un réaménagement des horaires militants, remise en question du mode de production du programme et de l'orientation.* »

La direction de la Ligue communiste révolutionnaire fait valoir que cette action « canularesque » n'est menée que par un petit nombre de militants appartenant à deux cellules de l'organisation, l'une lycéenne, l'autre d'un C.E.T. Elle ajoute que « les grévistes » se sont, en fait, placés hors de l'organisation, et elle se borne à enregister leur départ.

● *Le général François Binoche* et six autres gaullistes d'opposition, qui avaient été candidats dans les Alpes-Maritimes sur les listes de l'union de la gauche lors des élections municipales, proposent d'organiser, à Nice, un congrès national du gaullisme d'opposition. Ils fixent pour objectif à ce congrès *« de réaliser à plein la quatrième composante de la gauche unie »*.

RELIGION

Un vœu du Père Bernard Feillet

APAISER LA « CRISPATION » ET L'« ANGOISSE » DES TRADITIONALISTES DE SAINT-NICOLAS

Le Père Bernard Feillet, animateur de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, interviewé par l'hebdomadaire « Elle » (4 avril) sur l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a répondu notamment :

« Je pense que cette occupation révèle un grand désir de pouvoir célébrer dans des lieux considérés comme sacrés. Elle traduit aussi le souci de ces croyants d'être reconnus comme témoins d'une certaine Eglise. Enfin, au-delà des querelles liturgiques, la crispation du mouvement témoigne de l'angoisse de perdre les certitudes, les « sécurités de la foi », qu'apportent des dogmes non discutés.

» Je souhaiterais que ces croyants soient reconnus dans leur opposition au concile Vatican II et qu'ils puissent être paisiblement schismatiques. Nous sommes actuellement traumatisés par le mot schisme. Ne vaudrait-il pas mieux renoncer au mythe de l'unité des chrétiens pour favoriser l'échange entre des Eglises chrétiennes qui n'ont peut-être pas la même conception de l'homme et de Dieu ? »

UN COMMANDO DE JEUNES S'ATTAQUE A L'ÉGLISE SAINT-MERRI

Un commando d'une vingtaine de jeunes gens, accompagnés d'un prêtre en soutane, a fait irruption, le 5 avril, en fin d'après-midi, dans l'église Saint-Merri, à Paris (4e).

Les attaquants ont tracé avec de la peinture noire différentes inscriptions sur les murs. Ils ont également détruit tous les panneaux qui se trouvaient à l'intérieur de l'église, ainsi qu'une fresque faite par les paroissiens sur le thème de la réconciliation. L'abbé Maillard de la Morandais, coresponsable du centre pastoral Beaubourg, qui englobe les trois églises Saint-Merri, Saint-Gervais et Saint-Leu-Saint-Gilles, a estimé le montant des dégâts à 5 000 francs, et il a situé les attaquants parmi les catholiques traditionalistes.

Selon l'abbé Maillard de la Morandais, cette opération fait suite aux vingt-quatre heures de solidarité envers les Eglises opprimées de l'Amérique du Sud, tenues les 26 et 27 mars dernier à Saint-Merri.

« Le centre pastoral Beaubourg a une mission de liberté, notamment liturgique, a déclaré l'abbé Maillard de la Morandais. Cette mission peut prendre une dimension politique, mais elle ne se transforme jamais en propagande partisane. Quant aux danses qui se sont déroulées à Saint-Merri pendant ces vingt-quatre heures de solidarité, et que certains nous reprochent, c'étaient des danses folkloriques religieuses chiliennes. »

ÉDUCATION

Le bonheur rustique de l'instituteur-secrétaire de mairie

De notre envoyée spéciale

Avignon. — *L'instituteur-secrétaire de mairie est un personnage de tradition. Avec le curé, c'était autrefois l'homme le plus instruit et le principal animateur du village. La fermeture des écoles rurales et l'élévation générale du niveau d'instruction en ont réduit le nombre : aujourd'hui, il ne reste que sept mille cinq cents instituteurs-secrétaires de mairie. Quant au curé,* « il ne compte plus, c'est dépassé », *affirme un des cent cinquante instituteurs-secrétaires de mairie réunis en congrès à Avignon, du 3 au 7 avril, pour débattre notamment du* « projet Guichard » *de* « développement des responsabilités locales ». *Projet auquel ils sont très hostiles.*

Directeur d'une école intercommunale à Albefeuille-Lagarde (Tarn-et-Garonne, six cents habitants), aux portes de Montauban, M. Mieulet, quarante-cinq ans, est devenu secrétaire de mairie il y a treize ans parce que, sa femme ne travaillant pas, « un salaire d'instituteur n'était pas suffisant » *: cela lui rapporte aujourd'hui 2 000 F par mois pour vingt-deux heures de travail par semaine.*

Dans ce village, où il habite depuis sa naissance, le maire est agriculteur. Tous les mercredis, trois soirs par semaine, et « chaque fois que c'est nécessaire », *M. Mieulet est de permanence à la mairie. Il prépare le budget communal, s'occupe de l'aide sociale, de la cantine scolaire, de l'assainissement, établit les cartes grises, les permis de chasse, les cartes de séjour, tient le registre d'état civil, répond aux demandes de renseignements. Bref, tout le travail administratif lui revient.*

« Rendre service aux gens »

Bien qu'il se présente comme un « exécutant », *il estime avoir une influence sur certaines* « orientations » *de la commune, et notamment sur celles qui concernent l'école.* « Nous tenons les ficelles, *explique M. Mieulet*. Nous sommes plus que le maire en contact avec la population. On se rencontre au café. Et les parents d'élèves sont d'anciens copains de classe. » *Grâce à lui, par exemple, l'école du village a été regroupée avec celle d'un hameau voisin.* « Dans une petite commune, *explique-t-il d'autre part*, la seule condition pour que l'école rurale continue de vivre, c'est que l'instituteur soit secrétaire de mairie : il est mieux payé et il reste. »

M. Mieulet s'inquiète de voir la relève de moins en moins assurée par des instituteurs à qui on reproche d'être des « cumulards ». *Pourtant la tâche de secrétaire de mairie est astreignante.* « Il est difficile de partir plus de huit jours de suite en congé, même en été, *précise sa femme*. On est souvent dérangés le soir pendant le dîner. » *Mais, ajoute-t-elle,* « c'est agréable de rendre service aux gens ».

Son mari, lui, est plus heureux d'être secrétaire de mairie qu'instituteur. « C'est plus varié, on voit ce qu'on fait, ce qui n'est pas toujours le cas avec les enfants. Et puis le travail d'instituteur n'est plus aussi considéré qu'autrefois dans le village. » *Son fils aîné a passé, avec succès, le concours d'entrée à l'école normale d'instituteurs. Mais M. Mieulet ne souhaite pas qu'il devienne instituteur,* « sauf s'il épouse une institutrice » *: heureux, il est cependant nostalgique.* « Instituteur, c'était une grosse situation » *pour ce fils de paysan, mais aujourd'hui* « on juge les gens sur le salaire qu'ils gagnent ».

CATHERINE ARDITTI.

● *Manifestations de coopérants en Algérie.* — Près de trois cents coopérants de différentes nationalités, sauf des pays de l'Est et du Proche-Orient, ont commencé, samedi 3 avril, à l'université de Constantine, une grève de huit jours reconductible pour obtenir notamment le paiement rapide de leurs traitements. D'autre part, l'ambassadeur de France à Alger a reçu, lundi 4 avril, une délégation des enseignants français et des parents d'élèves en Algérie, et leur a annoncé qu'il transmettrait leurs revendications. (*Le Monde* du 1er avril.) Il a confirmé que les droits de scolarité augmenteraient effectivement de 60 % à la rentrée prochaine, mais il a indiqué que le décret concernant la titularisation des professeurs de collège enseignant à l'étranger a été publié au *Journal officiel* du 2 avril.

L'ambassadeur a autorisé les enseignants, au nombre d'une centaine, qui accompagnaient la délégation, à se rassembler dans la cour de la mission culturelle.

Mme SAUNIER-SEÏTÉ DÉNONCE L'ADMINISTRATION « PLÉTHORIQUE ET ÉTOUFFANTE » DU C.N.R.S.

« L'opinion publique a oublié de plus en plus que les universités étaient les hauts lieux de la recherche, pour n'avoir que l'image d'universités agitées et contestataires. Les crédits sont allés de plus en plus aux organismes de recherches orientées, de moins en moins directement aux universités », déclare Mme Alice Saunier-Seïté dans une interview publiée par *France-Soir*.

Expliquant le rôle de la mission de la recherche, créée l'été dernier, et qui devra notamment veiller, dans le domaine de la recherche, *« à une certaine cohérence de l'ensemble de la carte universitaire »*, le secrétaire d'État aux universités indique notamment : *« Je voulais éviter de tomber dans ce que je considère comme une erreur du C.N.R.S.* (Centre national de la recherche scientifique), *c'est-à-dire une administration pléthorique et étouffante. Aussi ai-je créé la mission de la recherche, aux structures plus souples et plus adaptées à l'autonomie des universités. »*

LE PARTI SOCIALISTE PREND LA DÉFENSE DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

Après le parti communiste, le parti socialiste apporte son soutien à l'expérience de l'université de Paris-VIII de Vincennes. *« Les intentions du secrétariat d'État aux universités*, déclare-t-il dans un communiqué, *sont de mettre fin à une des rares expériences qui permettent de réconcilier l'université et les travailleurs. Une telle démarche s'insère parfaitement dans la stratégie globale d'un gouvernement orientée d'abord contre les intérêts des travailleurs. Le parti socialiste rappelle qu'il est favorable à l'ouverture des universités aux travailleurs (...) »*

Le P.S. estime égaelment que *« le problème posé ne consiste pas à choisir entre Vincennes et le projet d'une nouvelle université à Marnes-la-Vallée »*. *« Les socialistes ne sauraient qu'être favorables au renforcement du potentiel universitaire dans l'est de la région parisienne, mais ils se refusent à ce que le prix payé soit l'asphyxie de l'expérience de Vincennes. »*

● *Une antenne de l'Institut d'études mexicaines* du Centre universitaire de Perpignan a été récemment créée à la Maison de la culture de San-Luis-Potosi, ville située à environ 450 kilomètres de Mexico. Le gouvernement fédéral mexicain accorde chaque année deux bourses en faveur de chercheurs européens de l'Institut.

Mme SAUNIER-SEITÉ DÉNONCE L'ADMINISTRATION « PLÉTHORIQUE ET ÉTOUFFANTE » DU C.N.R.S.

« L'opinion publique a oublié de plus en plus que les universités étaient les hauts lieux de la recherche, pour n'avoir que l'image d'universités agitées et contestataires. Les crédits sont allés de plus en plus aux organismes de recherches orientées, de moins en moins directement aux universités », déclare Mme Alice Saunier-Seïté dans une interview publiée par France-Soir.

LE PARTI SOCIALISTE PREND LA DÉFENSE DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

ÉDUCATION

La participation des étudiants aux élections universitaires a baissé en 1976-1977

La participation des étudiants aux élections universitaires, après une brève remontée, vient de reprendre son mouvement descendant, entamé dès 1970 : 31,2 % en 1970-1971 ; 27,4 % en 1971-1972 ; 25 % en 1972-1973, et 24,8 % en 1974-1975... *Elle avait remonté en* 1975-1976 à 28 % des étudiants inscrits pour les élections aux *conseils des unités d'enseignement* et de recherche (U.E.R.), et des résultats partiels avaient laissé *prévoir 30 % ou 32 % cette année* (*le Monde* du 3 décembre 1976). En fait, les chiffres définitifs révèlent une nouvelle baisse de la fréquentation des urnes.

Selon l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), seuls 26 % des étudiants (151 850 sur 586 915 inscrits) (1) auraient voté pour élire leurs délégués aux conseils d'U.E.R., entre décembre et fin janvier. Cette baisse est aussi sensible en province (30,5 % contre 32,5 % en 1975-1976) que dans les universités parisiennes (18 % contre 20,5 %).

Retour à l'indifférence ? Il semble que le souvenir des grèves de 1976 ait largement influencé les étudiants. L'UNEF, organisation majoritaire dans les conseils, semble avoir été le plus frappée par le contre coup des mouvements de l'an dernier. Elle n'obtient, en effet, que 53 % des suffrages exprimés, contre 65 % en 1975-1976. Cette baisse est surtout sensible dans des villes où cette organisation avait été *particulièrement implantée*. C'est le cas à Aix-en-Provence (de 4 000 voix en 1975-1976 à 2 300), à *Lille (de 4 400 à 3 900)*, à Toulouse (de 6 400 à 5 000), à Grenoble (de 3 600 à 2 200), à Montpellier (de 3 600 à 2 500).

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer cette désaffection. Parmi les étudiants qui, l'an dernier, avaient participé aux grèves, *certains ont vraisemblablement* manifesté, en s'abstenant, leur déception d'avoir vu l'UNEF militer pour l'arrêt du mouvement, à la fin du printemps. D'autres, troublés par l'inefficacité de ce mouvement national, ont sans doute préféré soutenir, cette fois, des listes indépendantes ou locales, qui obtiennent 17,5 % des suffrages (contre 8,5 % en 1975-1976). D'autres, au contraire, se sont tournés vers d'autres mouvements de gauche.

L'activité du MAS

Le MAS (Mouvement d'action syndicale, proche de la C.F.D.T.), qui avait été particulièrement actif *au cours des grèves du printemps*, obtient, en effet, 6,5 % des voix (contre 2,3 % des suffrages *en 1975-1976*). *Le MAS estime* que quinze mille étudiants ont soutenu ses candidats. Le COSEF (*Comité pour un syndicat des étudiants de France*), socialiste, double ses voix sans atteindre une « *masse critique* ». Il passe de 0,33 à 0,6 % des voix.

En revanche, les listes de l'UNI (Union nationale interuniversitaire), du CLEF (Comité de liaison des étudiants de France), de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France) et leurs alliés locaux — que l'UNEF regroupe sous le vocable « progouvernemental », que les intéressés refuseraient résolument — auraient aussi perdu des voix, passant de 23,6 % en 1975-1976, à 21,7 % en 1976-1977.

(1) Ne sont pas comptés dans ce chiffre des inscrits, les élèves des classes préparatoires, des grandes écoles non dotées du statut d'U.E.R., des écoles d'architecture et des *beaux-arts*.

JEUNESSE

TÉMOIGNAGE

Le découragement d'un « lycéen moyen »

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs, âgé de seize ans, un témoignage sur les « deux interminables années » *qu'il a passées dans un lycée de la banlieue parisienne* « de bonne conscience et de bonne renommée ». *Ce lecteur, qui se qualifie de* « lycéen moyen », *raconte pourquoi, entré dans cet établissement par la voie royale (la section C), il l'a finalement quitté, gagné par le « découragement » et par l'« ennui », pour un autre lycée et une filière moins* « noble ».

Ce témoignage, dont nous publions de larges extraits, prouve-t-il, comme le note sévèrement ce lecteur, l'absurdité du système pédagogique français ? Il illustre, en tout cas, le fossé qui, faute d'audace et d'imagination, semble s'être peu à peu creusé entre l'école et une partie des jeunes.

On sait que la section C a une signification quasi mythique pour les élèves, les parents et pour nous les « jeunes » à la recherche d'une place au soleil dans cette civilisation technocratique que tout le monde critique et où personne ne *fait* un effort authentique pour changer quoi que ce soit (...).

La classe à laquelle j'appartenais formait un groupe sans cohésion véritable et assez *hétérogène* en ce qui concerne l'âge, le « niveau », les attitudes et les besoins, les élèves *subissant* la loi de la pesanteur où tout est figé en bon ordre, dans le désordre. Enregistreur passif, automate cérébral, l'élève a un sentiment d'abandon, de solitude dans un néant bien rempli où tout semble rester toujours immuable et inchangeable. L'enseignement est le plus souvent bâclé. On est acteur sur une scène où l'on n'agit pas. On se sent marionnette manipulée par des manipulateurs manœuvrés eux-mêmes par une mécanique invisible.

Elèves et professeurs s'ennuient. Le contact entre eux est inexistant, exception faite *du professeur* de français, seul rayon de lumière dans les ténèbres d'une pédagogie d'un *autre* âge. La *tentative* de demander des éclaircissements après le cours, d'exprimer *ses propres opinions* — ce qui serait contraire à toute bienséance — est peine perdue. On se demande quels pourraient être les critères selon lesquels « on juge » un élève. Les aptitudes intellec*tuelles*, le « *niveau mental* », le niveau scolaire, les intérêts ? Il semble d'abord que *ce sont* les « notes » obtenues. Mais c'est aussi le degré de soumission à l'autorité. Nous avons même pu nous apercevoir que le professeur principal valorisait systématique*ment ceux qui sont* « sages » et qui lui manifestent leur affection respectueuse ; ceux-ci lui paraissent « *sérieux* », et ceci indépendamment de leurs résultats scolaires.

Prisonnier

On ne peut demander l'impossible. L'enseignant n'a pas le temps de s'occuper de chaque cas individuellement et de prendre en considération les problèmes « psychopédagogiques ». Il enseigne et c'est tout. Mais il est certain qu'il existe un malaise profond, et chez les enseignants et chez les élèves, formant un groupe qui vit en vase clos et replié sur lui-même. L'atmosphère est étouffante. Il semble que la non-participation, la soumission, la non-motivation et la *sanction soient les éléments* fondamentaux sur lesquels repose la vie du groupe. *Quant à la directrice omnipotente*, elle règne, décide d'une façon expéditive, est inapprochable et refuse systématiquement de recevoir les parents qui « *ne comprennent rien* ».

Ces derniers, en revanche, subissent cela sans réagir, rendent leurs enfants entièrement responsables de leurs échecs ou demi-échecs, prêchent et moralisent inlassablement et ne craignent plus que la vengeance de cette divinité redoutable nommée baccalau*réat qui détermine — croient*-ils inévitablement — l'avenir de leur progéniture. Sous la *pression des circonstances, ils* se sentent obligés de s'accommoder au mieux du pouvoir *scolaire*, même si ce pouvoir les ignore ou même les méprise (...).

Dans ce *milieu* rigide d'incompréhension mutuelle, mes résultats ne pouvaient pas être bien satisfaisants ; mon travail était irrégulier. Je sentais ma capacité de travail et d'effort diminuer. Je devenais irritable et j'exprimais trop ouvertement mes pensées. Mon professeur principal me détestait et me décourageait systématiquement. Au dernier trimestre, une fatigue profonde m'envahit (...).

J'essayai de trouver une compensation dans des acti*vités sportives* et des lectures personnelles. Je demandai conseil à Rousseau, à Montaigne, aux existentialistes. Je me suis aventuré sur le terrain de la psychanalyse. J'ai même pris un peu contact avec la réforme Haby, contestée par tous, mais qui a au moins le mérite de préconiser certains principes indispensables à l'épanouissement de la personnalité de l'élève. J'y ai trouvé certaines bonnes intentions, comme par exemple le respect du rythme de *développement* propre à chaque élève et donc aussi de sa spontanéité (...). Tout cela *m'avait ouvert de nouveaux* horizons. Mais j'étais encore prisonnier de ce lycée qui *bloque les meilleures énergies* spirituelles. J'avais conçu l'idée de proposer une réunion de classe pour discuter ensemble de nos problèmes et d'élire une commission qui demanderait audience à la direction. Mais comment combattre la lassitude généralisé et la peur d'être « *mal vu* » ?

Après cette tentative infructueuse et de vaines démarches pour être admis dans la section de son choix (terminale D, mathématiques et sciences de la nature), notre correspondant réussit l'examen d'entrée dans un autre lycée. Il ajoute :

Je n'ai pas de rancune. Il me semble que tous, enseignants, élèves, sans oublier la *directrice autocratique* et les parents, sont victimes d'un système social et pédagogique qui *frise* l'absurde, l'irrationnel.

CENT QUATRE-VINGTS EXPOSANTS A LA BASTILLE

Les jeunes et leur Salon

Expo-jeunes, « le Salon des jeunes et de leur avenir », ferme ses portes mercredi 6 avril. De cet avenir, le visiteur se sera fait une curieuse idée en butant, à peine arrivé, sur un stand commun au ministère de l'éducation et... à l'Agence nationale pour l'emploi. Des jeunes et de leurs aspirations, il aura peut-être retiré une impression quelque peu déformée en parcourant les allées de l'ancienne gare de la Bastille, à Paris, où s'étaient installés cent quatre-vingts exposants.

Du responsable d'un institut supérieur privé, qui propose pour 2 000 F une préparation d'un mois à l'examen d'entrée à Sciences-Po, à la directrice — rosette rouge sur *robe épinard* — d'une école d'ingénieurs, privée elle aussi, ces exposants sont unanimes : « *C'est rentable.* »

Happé par la manche, hélé de toutes parts, invité à découvrir en couleurs et sur papier glacé l'itinéraire *compliqué qui le conduira* sans le baccalauréat (moyennant 12 000 F) « *à une qualification de technicien supérieur* » débouchant — faut-il le préciser ? — « *sur un emploi* », le visiteur empoche machinalement prospectus, badges et autocollants.

Austérité oblige, les universités Paris-II et Sorbonne nouvelle occupent un stand sans décorum. *Les partis politiques de la majorité* et de l'opposition sont là aussi. Le R.P.R. avec une vidéo couleur, les *Jeunes* républicains indépendants avec une vidéo noir et blanc, les jeunes centristes sans vidéo.

Moquette épaisse, meubles « *design* » et accueil affable à l'antenne des centres d'information et d'orientation, où une escouade de conseillers, plus nom*breuse que n'en a jamais vu* aucun proviseur, écoutent, expliquent et encouragent. Dépêchés *par le secrétariat d'Etat à la condition* des travailleurs manuels, des bouchers en tablier blanc et des des mécanos en *blouse bleue* initient les jeunes visiteurs aux mystères du désossage et du moteur à explosion.

La perplexité du public

Côté public, on est perplexe. Enveloppée dans un poncho rouge vif, une adolescente regrette « *ce côté engagez-vous, rengagez-vous* ». Un lycéen ébouriffé, les bras déjà chargés de dépliants, désespère de trouver des vacances « *à moins de 1 000 F par semaine* » et affirme n'avoir déniché personne pour lui « *filer le bon tuyau* ». Quelques mètres plus loin, en revanche, un collégien, l'air ravi, assure « *tout savoir, maintenant, sur les carrières paramédicales* ».

Ces réactions mitigées expliquent que le Salon, qui a duré, cette année, plus longtemps que l'an passé *(douze jours, contre huit)*, aura accueilli sans doute un peu moins de visiteurs. En aucun *cas, les exposants — du ministère* de la défense au Mouvement de la jeunesse communiste, locataire d'un stand de 7 000 F — n'auraient cependant manqué le rendez-vous.

Près de soixante mille jeunes — de ces quinze-vingt ans que l'on dit insaisissables, rétifs à tout engagement — sont venus, certains en groupes nombreux, accompagnés de leurs professeurs, d'autres alléchés par la publicité. Une occasion à ne manquer à aucun prix. — B.-L. G.



SOCIÉTÉ

Le rapport du médiateur

1 846 DOSSIERS RÉGLÉS

M. Aimé Paquet, médiateur, doit présenter, ce mercredi 6 avril, au président de la République le rapport d'activité de ses services pour l'année 1976. L'action dont le médiateur présentera le résultat à M. Giscard d'Estaing présente trois aspects distincts. Le médiateur s'efforce, par des interventions ponctuelles, d'obtenir le déblocage de dossiers administratifs en souffrance, de rectifier des erreurs ou d'atténuer, quand faire se peut, l'intransigeance de l'administration face aux requêtes des administrés.

D'autre part, le médiateur formule, ou renouvelle quand elles sont demeurées sans effet, des recommandations qui permettent le redressement de la situation d'un administré ou des propositions de portée plus générale, destinées à améliorer le fonctionnement d'un organisme public. Le médiateur a pris, en 1976, vingt-trois initiatives de cette nature. Enfin, le médiateur a pour tâche de formuler des propositions de réforme. Depuis la nomination du premier médiateur, M. Antoine Pinay, le 24 janvier 1973, cent quatre propositions de réforme ont été présentées ou renouvelées ; vingt-quatre ont été satisfaites, totalement ou partiellement.

Sa « vitesse de croisière »

Du 1er janvier au 31 décembre 1976, M. Paquet a reçu 3 197 réclamations nouvelles (3 150 en 1975, 1 659 en 1974). En tenant compte des dossiers antérieurs à 1976, son action a porté au cours de cette année sur 5 262 dossiers ; 1 846 dossiers ont été définitivement réglés au cours de 1976.

Au-delà de ces chiffrent qui suggèrent que l'institution a vraisemblablement atteint sa *« vitesse de croisière »*, le médiateur, qui ne se veut ni le censeur de l'administration ni le défenseur exclusif du citoyen, définit ainsi sa tâche : guider les citoyens les moins fortunés et donc les plus désemparés dans le maquis de l'administration, et les défendre contre les éventuels abus du *« pouvoir administratif »*.

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

• Reconduction de la garde à vue du docteur Azerad
• Le bâtonnier examine la situation d'un avocat de M. de Varga

La police comptait, ce mercredi matin 6 avril, demander la reconduction pour vingt-quatre heures de la garde à vue à laquelle est soumise Mme Nelly Azerad depuis mardi après-midi. En même temps qu'elle est entendu son secrétaire dont l'identité n'a pas été révélée. D'autre part, le bâtonnier de Paris s'est saisi du cas de Me Alain Beaumier, mis en cause par Mme Azerad à propos d'un alibi qu'il aurait demandé à cette dernière de fabriquer.

Mme Nelly Azerad, médecin cardiologue, récemment suspendue de ses fonctions à l'hôpital des prisons de Fresnes a été placée mardi après-midi 5 avril en garde à vue (nos dernières éditions), dans les locaux de la brigade criminelle. Mme Azerad est entendue sur commission rogatoire de M. Guy Floch, juge d'instruction chargé de l'affaire de Broglie, après la publication par l'hebdomadaire *Minute* d'une lettre *« strictement personnelle ne devant pas être publiée »* en date, par erreur semble-t-il, du 4 avril 1976.

Dans cette lettre, Mme Azerad affirme que l'avocat de Pierre de Varga, Me Alain Beaumier, lui a demandé *« entre autres, d'arranger un alibi »*. Cette lettre, rédigée sur papier à en-tête du cabinet du médecin, indique que Me Alain Beaumier est venu chez elle le 29 décembre 1976, soit cinq jours après le meurtre de Jean de Broglie. Le député de l'Eure, client de Mme Azerad, avait été examiné le 10 décembre par ce médecin auquel il aurait téléphoné le 6 pour prendre rendez-vous.

Selon *Minute*, qui rapporte l'interview de Mme Azerad avec M. Jacques Tillier, Me Beaumier, aurait demandé à ce médecin qui avait parmi sa clientèle outre Jean de Broglie, MM. de Varga et de Ribemont, trois choses : *« D'abord, déclarer à la police que de Broglie n'avait téléphoné pour prendre rendez-vous que le 8 décembre dans l'après-midi et non le 6. Ensuite, détruire mon agenda où apparaissait que, depuis le mois d'octobre, de Varga me rendait visite trois fois par semaine, ce qui mettait en lumière son état de nervosité, d'angoisse et de fatigue. Enfin, de détruire mon répertoire téléphonique où étaient consignés, outre les numéros de de Broglie et de de Varga, ceux de plusieurs personnalités du monde de la politique et des affaires. Entre autres, celui de Me Lemarchand. »*

Mme Azerad, qui affirme avoir fait l'objet de pression *« pour fabriquer un alibi à M. de Varga »* et avoir été récemment l'objet d'une agression, aurait, selon *Minute*, *« accepté de détruire son agenda dès le 1er janvier, accepté de donner la date du 8 »* comme on le lui demandait et *« refusé de détruire son répertoire téléphonique »*. Me Beaumier aurait également demandé à ce médecin de déclarer, au cas où la police l'interrogerait sur son compte, de répondre qu'elle *« avait fait sa connaissance lors d'un congrès de criminologie tenu à Limoges en 1975 »*.

Une confirmation écrite

En quoi cette triple requête de Me Beaumier aurait-elle servi à M. de Varga ? Pour l'expliquer, il faut rappeler que, selon Gérard Frèche, la filature de Jean de Broglie aurait commencé le 10 décembre, jour du rendez-vous devant le domicile de M. Azerad, et que cette date lui aurait été indiquée par l'ancien policier Guy Simoné. Or celui-ci accuse M. de Varga de lui avoir fourni ce renseignement. Selon *Minute*, *« Varga tire argument du fait qu'ayant déjeuné avec Nelly Azerad le 7, et étant absent de Paris les 8, 9 et 10 décembre, si le rendez-vous a été pris le 8, il lui aurait été impossible d'être informé d'un rendez-vous qui n'était pas encore pris »*.

Me Alain Beaumier, qui ne conteste pas avoir rencontré le docteur Azerad à plusieurs reprises après l'assassinat de Jean de Broglie, s'est entretenu, mardi 5 avril, avec M. Guy Floch et a déclaré, qu'il considérait cela comme de *« basses manœuvres »* et que les affirmations selon lesquelles il aurait fait pression sur le docteur Nelly Azerad *« sont rigoureusement fausses »*. L'avocat a ajouté qu'il existait *« dans la procédure une photocopie du dossier médical du prince de Broglie où figurent les dates des consultations données par Mme Azerad à son patient : les 26 novembre et 10 décembre. L'agenda aurait ainsi fait un double emploi »*. *« Il est aussi fantaisiste de prétendre*, a-t-il poursuivi, *que le docteur Azerad ait fait l'objet de violences de la part d'un membre de l'entourage de Pierre de Varga. »*

Rappelons que, le 7 février dernier, M. Guy Floch s'est rendu au cabinet du docteur Azerad pour saisir les documents relatifs aux examens médicaux du député de l'Eure et que le médecin n'aurait pas été en mesure de présenter au magistrat son agenda de rendez-vous de 1976.

M. Guy Floch a également entendu comme témoin, mardi 5 avril, M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, et M. Jacques Tillier, journaliste. M. Boizeau s'est expliqué sur les raisons qui l'avaient conduit à interdire, samedi 2 avril, à son reporter de se rendre à une convocation du juge. M. Boizeau a précisé au magistrat instructeur que, ne disposant pas d'une pièce permettant l'authentification des propos tenus par Mme Azerad, qu'il n'avait pas voulu que son reporter vienne témoigner.

Quant à M. Tillier, il a indiqué : *« Si ce médecin cardiologue s'est décidée à faire des révélations, c'est qu'elle a eu le sentiment d'avoir été amenée dans cette affaire criminelle, par M. Pierre de Varga. Elle a été très étonnée notamment que M. Pierre de Varga, étant en garde à vue à la brigade criminelle le 25 décembre, lui avait télphoné chez elle et qu'il s'était également précipité à son cabinet rue Blanche, dès la fin de sa garde à vue le 26 décembre, sous prétexte de consultation médicale. Elle lui reproche d'avoir ainsi attiré l'attention des enquêteurs sur elle. »*

Etant donnée la gravité des accusations portées par le docteur Azerad contre Me Beaumier, Jacques Tillier affirme qu'il lui a téléphoné le lundi 4 avril à 11 heures pour expliquer : *« Sans votre accord le papier ne passera pas. Il nous faut une confirmation écrite de votre part. »* *« Venez »*, aurait répondu le docteur Azerad, et ce serait à 13 heures, lundi 4 avril, qu'elle aurait écrit et signé sur du papier à en-tête de son cabinet médical, en datant par erreur du 4 avril 1976, ces quelques mots : *« Monsieur, Me Alain Beaumier est bien venu chez moi, alors que je ne le connais pas, le mercredi 29 décembre 1976, pour me proposer entre autres d'arranger un alibi. »*

A LA COUR DE CASSATION

Attachez vos ceintures !

Un automobiliste qui n'attache pas sa ceinture de sécurité s'expose, en cas d'accident, à ce que le tribunal retienne à son encontre une part de responsabilité concernant les blessures dont il a été victime, même s'il n'est pas à l'origine de la collision.

Tel est le sens de l'arrêt rendu le 17 mars par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin. Cet arrêt a, en effet, rejeté le pourvoi qu'une automobiliste avait formé contre un arrêt de la cour de Rennes du 13 décembre 1974. Par cet arrêt, il lui était imputé un cinquième de la responsabilité de son propre préjudice corporel, alors que l'accident avait pour cause l'état alcoolique du conducteur du véhicule qui avait percuté contre sa voiture.

Pour motiver leur décision, les magistrats de Rennes avaient déclaré que les blessures dont avait été atteinte la victime (traumatisme crânien et plaies importantes des deux genoux) *« correspondaient à la projection en avant ayant résulté de la violence du choc »*, et ajouté que *« cette projection aurait été atténuée si la jeune femme n'avait commis la faute, qui a concouru à la production de son dommage, de ne pas attacher sa ceinture de sécurité comme elle en avait l'obligation »*.

Statuant sur le rapport de M. Depaule, conseiller, les observations de Mes Fortunet et Roques, et les conclusions de M. Dullin, avocat général, la chambre criminelle a estimé que *« par ces motifs [...] la décision attaquée a caractérisé l'existence entre la faute commise par la victime et le préjudice dont elle a personnellement souffert d'un lien de causalité qui justifie la part de responsabilité souverainement appréciée que les juges ont laissé à sa charge »*.

De Vathaire est condamné à quatre ans d'emprisonnement

La treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Arnaud, a, mardi 5 avril, condamné pour escroquerie M. Hervé de Vathaire à quatre ans d'emprisonnement et 10 000 F d'amende ; son amie, Mme Bernadette Roels, pour complicité d'escroquerie, à seize mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis et 3 000 F d'amende ; M. Jacques Fournet, promoteur immobilier, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour complicité de recel ; M. Jean Kay et Mlle Danièle Marquet, son amie, tous deux en fuite, par défaut, pour complicité d'escroquerie et recel, lui à sept ans d'emprisonnement et 20 000 F d'amende, elle à trois ans et 20 000 F. Les mandats d'arrêt qui avaient été délivrés le 31 janvier à l'encontre de ces deux fugitifs sont maintenus.

Le tribunal ordonne en outre la mainlevée au profit de M. Marcel Dassault de la saisie dans le port du Pirée du voilier que M. Fournet était venu acheter à la demande de Mlle Marquet, son ancienne employée, pour le compte de M. Jean Kay, dissimulé sous une fausse identité.

M. de Vathaire est détenu depuis son retour de Corfou, au mois de septembre dernier.

L'affaire du « prélèvement » de huit millions de francs, réalisé le 6 juillet 1976 sur le compte de M. Marcel Dassault par M. Hervé de Vathaire, son homme de confiance, n'avait donné lieu, le 30 mars, qu'à une seule audience correctionnelle (*le Monde* des 31 mars et 1er avril). Elle a été sanctionnée, le 5 avril, par un jugement détaillant les circonstances dans lesquelles fut réalisée cette étonnante opération, mais ne cherchant nullement à en souligner les points obscurs ni à en rechercher les dessous éventuels.

Le dossier de quinze pages que M. de Vathaire dit avoir écrit pour relater certains agissements de son patron ? *Son existence n'est nullement établie*, dit le jugement.

Le rôle étrange de l'inquiétant Jean Kay, qui aurait emporté l'intégralité des sommes prélevées lorsqu'il s'enfuit avec sa maîtresse après avoir semé sur la route son ami et Mme Roels ? *Il a exploité la crédulité d'Hervé de Vathaire*, juge le tribunal.

La sentence jauge enfin le degré de culpabilité de chacun des prévenus. Pour M. de Vathaire les faits sont *« graves »*, ils ont apporté *« un trouble sérieux à l'ordre public que le retrait de la plainte de M. Dassault n'a pas diminué »*. Mais sa responsabilité peut apparaître atténuée au vu du rapport psychiatrique. M. Jean Kay, lui, est *« un aventurier peu recommandable »* et un récidiviste. Les trois autres peuvent bénéficier de circonstances atténuantes.

Lorsque la lecture du jugement par M. Arnaud fut achevée, que les magistrats debout se dirigeaient vers les dépendances de la salle d'audience, M. de Vathaire, très digne dans le box, prononça des paroles visiblement préparées : *« Je remercie le tribunal, mais je tiens à dire que Bernadette Roels n'est pour rien dans cette affaire. »*

● *Pour avoir détourné 635 000 F* au préjudice de l'Etat de 1970 à 1973, alors qu'il était inspecteur des impôts dans le 18e arrondissement, M. Daniel Girouille, âgé de trente-cinq ans, a été condamné, vendredi 1er avril, à trente mois d'emprisonnement dont vingt-trois avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans, ainsi qu'à 2 000 F d'amende (il était resté détenu sept mois à titre préventif). Il devra verser 600 000 F au Trésor, compte tenu des remboursements qu'il a effectués.

Faits et jugements

Suicide d'un détenu.

Un détenu du centre de détention de Caen (Calvados), Bernard Bénicourt, vingt-huit ans, s'est pendu, samedi 2 avril, dans la cellule d'isolement (« mitard ») où il avait été placé après des incidents survenus à l'atelier. Condamné le 18 mars 1975 à quinze ans de réclusion criminelle pour assassinat par la cour d'assises de l'Aisne, il se trouvait à Caen depuis le 7 mai 1976.

Décès d'une toxicomane.

Une jeune toxicomane, Mlle Véronique Saltège, dix-neuf ans, a été découverte morte dans la soirée du lundi 4 avril, dans une chambre d'hôtel de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Bien que les résultats de l'autopsie, ordonnée par le parquet de Nanterre, ne soient pas encore connus, on pense que la jeune fille a succombé à une « overdose ». Les policiers ont retrouvé dans le tiroir de la table de chevet plusieurs boîtes de Palfium, un médicament inscrit au tableau B. Déjà interpellée pour usage de stupéfiants, la jeune fille, qui était émancipée depuis plusieurs années, logeait dans des hôtels de banlieue.

Mme Sylvie Joffin écrouée.

Mme Sylvie Joffin, dont les deux enfants ont été découverts morts, lundi 4 avril, dans son appartement de Dieppe, où elle les avait enfermés le 19 mars, sans nourriture (*le Monde* du 6 avril), a été inculpée, mardi 5 avril, dans l'après-midi et écrouée dans la soirée à Rouen. Le chef d'inculpation retenu contre elle est celui de *« privations pratiquées sur enfants de moins de quinze ans avec l'intention de provoquer la mort, avec la circonstance que celle-ci en est effectivement résultée »*. Elle risque la peine de mort.

FAITS DIVERS

● *L'accident aérien d'Atlanta : soixante-huit morts.* — Le bilan de la catastrophe aérienne qui s'est produit lundi 4 avril, près d'Atlanta, en Georgie, s'élève à soixante-huit morts et vingt-huit blessés. Un DC-9 de la compagnie américaine Southern Airways avait été pris dans un violent orage de grêle, et ses réacteurs s'étalent brusquement arrêtés. Le pilote avait alors tenté de se poser sur une route, heurtant une maison et tuant huit personnes. — (Reuter.)

COUR DE CASSATION

chez vos ceintures!

Vathaire est condamné ... tre ans d'emprisonnement

LES FÊTES DE PAQUES

LES OFFICES RELIGIEUX

NOTRE-DAME DE PARIS, 6, parvis de Notre-Dame, 75004 Paris.

JEUDI 7. — 18 h. 30, messe concélébrée autour de M. le cardinal Marty, lavement des pieds, procession jusqu'au reposoir, possibilité d'adoration silencieuse jusqu'à 23 heures. — Chants : hymne *La nuit qu'il fut livré*, *Kyrie XVI*, *Gloria VIII*, *Christus factus est*... (grégorien), *Ubi caritas et amor* (grégorien), *Ave Christe immolate* (Josquin des Prés), *Honneur, louange et gloire* (Deiss), *Choral final de la Passion selon saint Jean* (J.-S. Bach).

VENDREDI 8. — De 10 h. 30 à 12 h. (au petit chœur) et de 16 h. 30 à 17 h. 45, vénération des Reliques de la Passion ; *15 h.*, méditation de la croix de Jésus-Christ ; 18 h. 30, célébration de la Passion (*vénération de la Croix*, lecture de la Passion, prière universelle, communion). — Chants : *Christus factus est* (grégorien), *Popule meus* (grégorien et Tl. Victoria), *Bois tout en feu* (J. Gélineau), *O Jesu Christe* (Van Berchem), *Ils ont percé Tes mains et Tes pieds* (J. Prié et J. Gélineau), *Litanies à la Croix* (J. Dalmas), *O vos omnes* (Tl. Victoria), *O croix très sainte* (A. Lesbordes).

SAMEDI 9. — *A partir de 20 h. 30*, la veillée pascale dans la Nuit sainte : acclamation au Christ-Lumière, renouvellement de la profession de foi du baptême, messe de la Résurrection. — Chants : *Psaume 41* (C. Mawby), *Sicut cervus* (Palestrina), *Alleluia, loué soit Dieu* (Haendel).

DIMANCHE 10. — 8 h., 8 h. 45, 12 h. 30, messes ; 9 h. 30, messe solennelle ; 11 h., grand-messe célébrée par le cardinal Marty (transmise en Eurovision) ; 16 h., chants de vêpres et procession aux fonts baptismaux ; 17 h. 45, audition d'orgue par *Pierre Cochereau* ; 18 h. 30, messe du soir. — Chants des messes de 9 h. 30, 11 h., 18 h. 30 : *Regina coeli* (G. Aichinger), *Alleluia, o filii et filiae* (mélodie traditionnelle), messe *Ad majorem Dei gloriam* (A. Campra), *Haec dies* (grégorien), *Victimae Paschali* (grégorien), *Cantate de Pâques n° 4* (J.-S. Bach), *Magnificat* (W.-A. Mozart), *Alleluia du Messie* (G.-F. Haendel).

BASILIQUE DU SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE, 35, rue du Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris.

JEUDI 7. — 8 h. 30, *office des ténèbres* ; méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques anciens et modernes ; 19 h., messe solennelle concélébrée ; allocution par Mgr Charles ; lavement des pieds ; procession au reposoir ; 21 h. 45, complies et veillée au reposoir (la basilique ferme à minuit).

VENDREDI 8. — 8 h. 30, office des *ténèbres* ; méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques anciens et modernes ; 12 h. 30, chemin de Croix sur les pentes de la Butte. A l'issue, on peut *entrer pour vénérer le Gisant* ; *15 h.*, les sept dernières paroles du Christ ; 19 h., célébration de la mort du Seigneur ; chant de la Passion selon saint Jean ; répons polyphoniques ; grandes oraisons ; vénération de la Croix ; communion.

SAMEDI 9. — 8 h. 30, office des ténèbres ; méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques anciens et modernes ; 16 h., vêpres ; 21 h., vigile pascale ; bénédiction du feu ; illumination de l'assemblée ; chant de la joie pascale ; *liturgie de la parole* ; *bénédiction de l'eau* ; baptêmes ; rénovation du baptême ; Eucharistie concélébrée ; réexposition solennelle du Saint-Sacrement (fin vers 23 heures).

DIMANCHE 10. — 11 h., messe solennelle ; accueil aux étrangers ; grégorien (*Kyrie, Gloria, Credo, Haec dies*) et polyphonie (Looren, Deiss, *Roth, Jef*) ; *allocution de Mgr Charles* ; Reine du Ciel ; 16 h., vêpres solennelles ; psaumes harmonisés en français ; adoration eucharistique ; Alleluia.

EGLISE DE LA MADELEINE, place de la Madeleine, 75008 Paris.

JEUDI 7. — 12 h. 15, grand-messe ; 18 h. 30, messe de la Cène du Seigneur, *Ubi caritas* (M. Duruflé), *Kyrie des anges* avec polyphonie, *Sanctus, Agnus Dei* (messe de saint François d'Assise : Hilbert Motet), *Ach Herr* (Haendel), *Pange Lingua* (M.-A. Charpentier).

VENDREDI 8. — 12 h. 15 et 15 h., Chemin de la croix (*ce dernier en plusieurs langues*) ; 18 h. 30, célébration de la Passion du Seigneur, répons en chant grégorien ; répons polyphoniques pour lecteur de *la Passion selon saint Jean* (J. Havard de la Montagne), *Tenebrae factae sunt* (Vittoria), motets (Th. Dubois), *Adoramus te* (Sebastian Duron), *A vos omnes*.

SAMEDI 9. — 21 h., vigile pascale ; répons et refrains en français ; *Gloria de la Messe des anges* ; *Sanctus, Agnus Dei* (A. Campra), *O Filii* (Th. Dubois).

DIMANCHE 10. — 10 h., Messe chantée (*chœurs et orgues*) ; 11 h., grand-messe ; grand chœur : extrait de *la Création* (J. Haydn), *Missa festiva* (pour chœur et deux orgues), op. 154 (Gretchaninoff), *Haec dies* (Viadana), *Victimae paschali laudes* (chant grégorien), *Venite exultemus* (M.-R. Delalande), grand orgue : *Prélude en mi bémol* (Bach), *Trumpet tune* (Purcell) ; deux chorales du temps pascal : *Christ gisait dans les liens de la mort, Christ est ressuscité* (Bach), *Toccata* (Widor). — Les Chœurs de la Madeleine, direction J. Havard de la Montagne ; grand orgue : Odile Pierre ; orgue de chœur : Jean Villetard.

EGLISE DE LA TRINITE, 3, rue de la Trinité, 75009 Paris.

JEUDI 7. — 12 h. 10 et 18 h. 30, la Cène du Seigneur.

VENDREDI 8. — 12 h. 10 et 15 h., Chemin de croix ; 18 h. 30, office solennel avec communion.

SAMEDI 9. — *21 h., Résurrection* du Seigneur, vigile pascale et messe.

DIMANCHE 10. — 8 h., 10 h., 11 h. 15, 19 h., messes.

EGLISE SAINT-SEVERIN, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris.

JEUDI 7. — 19 h. 30, veillée d'adoration au Reposoir, jusqu'à 24 heures

VENDREDI 8. — 15 h., méditation sur le chemin de la Croix ; 19 h. 30, liturgie de la Passion et de la Mort du Seigneur.

SAMEDI 9. — 21 h., vigile pascale, célébration de la *Résurrection*, baptêmes d'adultes.

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 12, place Président-Mithouard, 75007 Paris.

JEUDI 7. — 19 h., la Cène du Seigneur, messe *concélébrée*, *prédication* par le Père Hardy ; grand orgue : *G. Litaize*, *chorale* : *P. Roussos* ; procession jusqu'au Reposoir, adoration nocturne jusqu'à 24 heures.

VENDREDI 8. — La Passion du Seigneur : 12 h. 30, méditation de la Croix de Jésus-Christ (pour les personnes travaillant dans le quartier) ; 15 h., méditation de la Croix de *Jésus-Christ* ; 19 h., *célébration* de la Passion.

SAMEDI 9. — Veillée pascale : 21 h., bénédiction du Feu nouveau, baptêmes, première messe de la Résurrection.

DIMANCHE 10. — 9 h., messe en latin grégorien ; 11 h., messe solennelle, prédicateur : Père B. Le Franc ; *grand orgue : G. Litaize* ; chants : P. Roussos et P. de Saint-Jorre ; 18 h. 15, vêpres solennelles.

EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, place Franz-Liszt, 75010 Paris.

JEUDI 7. — *19 h.*, grand-messe solennelle : propre grégorien, *Messe des anges*, *Ubi Caritas*, *Adoramus Te Christie* (Palestrina), *Notre Père* (Rimski-Korsakov), *Pange lingua*.

VENDREDI 8. — 19 h., office : propre grégorien, *Tenebrae factae sunt* (Haydn), *O vos omnes* (Vittoria) *Pécheur sur le calvaire* (J.-S. Bach).

DIMANCHE 10. — 10 h., grand-messe solennelle : messe *Lux et Origo I*, propre grégorien, *Victimae Paschali laudes*, *Lauda Jerusalem* (J.-B. Delalande).

EGLISE SAINT-GERVAIS (fraternité monastique), place Saint-Gervais, 75004 Paris.

JEUDI 7. — 17 h. 30, célébration de la Sainte Cène du Seigneur ; 19 h. 30, introduction à la liturgie d'adoration du Saint-Sacrement ; 20 h., Début de la nuit d'adoration, avec la participation des membres de l'ACAT.

VENDREDI 8. — 17 h. 30, célébration de *la Passion* du Seigneur : chant de la Passion, vénération de la *Croix*, grande *prière* litanique universelle, office de communion.

SAMEDI 9. — *21 h.*, *vigile pascale* : célébration de la Lumière, proclamation de la Parole du salut, rénovation des promesses baptismales et baptêmes d'enfants, célébration de la Résurrection du *Christ-Jésus*, liturgie eucharistique solennelle.

DIMANCHE 10. — 8 h., office de la Résurrection ; 11 h., messe solennelle.

EGLISE SAINT-NICOLAS, cette église étant occupée par des traditionalistes, les offices auront lieu 13 bis, rue des Bernardins, 75005 Paris.

JEUDI 7. — 17 h., messe à l'intention des malades et des personnes âgées.

DIMANCHE 10. — 11 h., messe solennelle du jour de Pâques.

ABBAYE BENEDICTINE SAINTE-MARIE, 3, rue de la Source, 75016 Paris.

JEUDI 7. — 18 h. 30, messe concélébrée, rite du lavement des pieds, adoration au Reposoir.

VENDREDI 8. — 7 h., office du matin ; 18 h. 30, célébration de la Passion du Seigneur, vénération de la Croix.

SAMEDI 9. — 7 h., office du matin ; *21 h.*, vigile pascale.

DIMANCHE 10. — 10 h., messe solennelle concélébrée ; 18 h., vêpres.

Tous ces offices sont célébrés en chant grégorien.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 17, rue du Petit-Pont, 75005 Paris.

JEUDI 7. — 12 h., bénédiction de l'Huile sainte des pénitents et onction des fidèles ; 19 h. 15, liturgie de saint Basile.

VENDREDI 8. — 16 h. 30, office *solennel de l'Epitaphios (éloge funèbre de Notre-Seigneur)*, homélie par le R. P. Dubarle O. P.

SAMEDI 9. — 12 h., bénédiction du Feu sacré, suivie de la liturgie de saint Basile, onction avec l'Huile des pénitents ; 23 h., entrée triomphale *du Christ*, hymne de saint Jean de Damas, liturgie solennelle de la Résurrection.

DIMANCHE 10. — 10 h. 30, Liturgie solennelle de saint Jean-Chrysostome, lecture des Evangiles en douze langues ; 18 h., liturgie de saint Jean-Chrysostome.

PAROISSE ARMENIENNE CATHOLIQUE, 6 ter, rue Charlot, 75003 Paris.

VENDREDI 8. — 18 h., office divin et adoration de la Sainte-Croix.

SAMEDI 9. — 17 h., office divin ; 18 h., messe pascale.

DIMANCHE 10. — 11 h., grand-messe solennelle.

EGLISE MARONITE NOTRE-DAME DU LIBAN, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

JEUDI 7. — 18 h. 30, cérémonie du lavement des pieds ; messe et communion pascales ; le Saint-Sacrement sera déposé au reposoir.

VENDREDI 8. — 9 h., messe des présanctifiés ; 18 h. 30, cérémonie *de la passion et de la sépulture du* Christ.

SAMEDI 9. — 8 h., messe.

DIMANCHE 10. — 0 h., cérémonie de la Résurrection ; messe de minuit ; 11 h., messe.

EGLISE SAINT-EPHREM-DES-SYRIENS, 17, rue des Carmes, 75005 Paris.

DIMANCHE 17. — 10 h. 30, cérémonie de la paix pascale et messe solennelle de la Résurrection.

CULTE PROTESTANT

EGLISE DU SAINT-ESPRIT, 5, rue Roquépine, 75008 Paris.

JEUDI 7. — 18 h., audition d'orgue par J.-D. Pasquet (*œuvres de Boëly*, Liszt, Bonnet, Dupré, Langlais et Pasquet) ; 18 h. 30, culte liturgique avec Sainte Cène et chœur.

VENDREDI 8. — 12 h. 30 et 18 h. 30, culte avec Sainte Cène.

DIMANCHE 10. — 10 h. 30, culte avec Sainte Cène ; prédication du pasteur Bertrand.

EGLISE REFORMEE DE L'ANNONCIATION, 19, rue Cortambert, 75016 Paris.

JEUDI 7. — 19 h., service du soir, Sainte Cène.

VENDREDI 8. — *10 h. 30*, culte, Sainte Cène ; 18 h., Sainte Cène et prédication de Carême enregistrée : « Vainqueur de notre mort ! » (pasteur Daniel Atger).

DIMANCHE 10. — 10 h. 30, culte de Pâques, Sainte Cène (pasteur Daniel Atger).

CULTE ORTHODOXE

CATHEDRALE SAINT-ALEXANDRE-NEVSKY, 12, rue Daru, 75008 Paris.

Dans la cathédrale :

JEUDI 7. — 18 h., lecture des Evangiles de la Passion.

VENDREDI 8. — *14 h.*, *translation* du Saint Suaire.

SAMEDI 9. — *22 h. 30*, *vigile pascale* ; 22 h. 50, procession pascale autour de la cathédrale ; 23 h., matines pascales (à partir du parvis de l'église).

DIMANCHE *10.* — *10 h.*, liturgie pascale pontificale ; 18 h., vêpres *pascales*.

Dans la crypte :

JEUDI 7. — 12 h., vêpres et liturgie de saint Basile ; 19 h., matines et lecture des douze Evangiles de la Passion.

VENDREDI 8. — 12 h. 50, vêpres et procession du Saint Suaire (Epitaphion) ; 19 h., matines de l'ensevelissement.

SAMEDI 9. — 10 h., vêpres et liturgie de saint Basile ; 22 h. 30, office nocturne ; 22 h. 50, procession *autour de la cathédrale* ; *23 h.*, matines pascales ; 24 h., liturgie pascale suivie d'agapes.

DIMANCHE 10. — 18 h., vêpres pascales.

CATHEDRALE ORTHODOXE GRECQUE DE SAINT-ETIENNE, 7, rue Bizet, 75116 Paris.

JEUDI 7. — 10 h. 30, liturgie pontificale *de saint Basile* ; *de 14 h. à 16 h.*, confession ; 18 h. 30, les douze Evangiles et l'office de la Passion (ton Pathon) avec la chorale.

VENDREDI 8. — De 9 h. à 11 h., les Heures royales ; 11 h., vêpres et descente de la Croix (Apokathilossis) ; *de 14 h. à 17 h.*, *confession* ; 18 h. 30, office de l'Epitaphe.

SAMEDI 9. — *10 h. 30*, *liturgie* pontificale de saint Basile ; de 14 h. à 17 h., confession ; 22 h. 45, office de la Résurrection (I. Anastassis) ; 23 h. 15, la Résurrection.

DIMANCHE 10. — 11 h., office de l'Agape ; 17 h., « Christos Anesti » au *Foyer des vieillards*, à Sartrouville (100, avenue Maurice-Berteaux).

A TAIZE (Saône-et-Loire).

VENDREDI 8. — 20 h., prière de la Croix, suivie d'une nuit d'adoration de la Croix.

SAMEDI 9. — 20 h., annonce des étape du concile des jeunes pour l'an qui vient, *suivie d'une nuit de* prière

DIMANCHE 10. — Célébration de la Résurrection et messe.

Les services ouverts et fermés

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 11 avril.

BANQUES. — Fermées du vendredi 8 avril à 12 heures au 12 au matin.

GRANDS MAGASINS. — Ouverts le samedi 9 avril aux heures habituelles, fermés le lundi 11 avril toute la journée.

SECURITE SOCIALE. — Les *caisses de Sécurité sociale seront* fermées du vendredi 8 avril à *14 heures au mardi 12 au matin.*

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales *de la région* parisienne annonce que ses guichets et services *d'accueil situés 10-12-18, rue* Viala, Paris-15e ; 9, rue de Liège, Paris-9e ; 64-68, *rue* du Dessous-des-Berges, Paris-13e ; 78, rue du *Général-de-Gaulle*, 94-Maisons-Alfort ; tour Ouest-Centre, Paris-*Pleyel (Saint-Denis)* ; 36, avenue Joliot-Curie, 95-Garges-lès-Gonesse ; 119-121, avenue Jules-Quentin, 78-Nanterre, seront fermées du vendredi 8 avril, à 12 heures, au mardi 12 avril au matin. Les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts le 8 avril dans l'après-midi.

R.A.T.P. — Service réduit des *dimanches et jours fériés* le lundi 11 avril.

S.N.C.F. — Mise en service au *départ des six gares parisiennes* de 432 trains (dont 106 supplé*mentaires) le vendredi 8 avril* et de 344 trains (dont 71 supplé*mentaires) le samedi 9 avril.*

P.T.T. — *Les bureaux de poste* seront fermés le lundi 11 avril. *Seront ouverts, toutefois, ceux qui* le sont habituellement le diman*che. En outre, un bureau sera* ouvert, de 9 heures à 11 heures, *au chef-lieu de chaque canton.* Tous ces bureaux assureront les *services téléphoniques et télégra*phiques, la vente des timbres-poste *au détail, ainsi que, jusqu'à* 11 heures, la distribution au guichet des *objets* de correspondance en instance ou adressés soit poste *restante*, soit aux abonnés des boîtes postales. Il n'y aura pas de *distribution de courrier à domicile.*

MUSEES. — Tous les musées nationaux seront ouverts le dimanche 10 avril. Les expositions « Dieux et démons de l'Himalaya » et « André Derain » au Petit Palais seront ouvertes les dimanche 10 et lundi 11 avril. Les musées nationaux suivants seront ouverts le lundi 11 avril : Musée des monuments français, Musée des arts africains et océaniens, musée Eugène-Delacroix, musée Rodin, châteaux de Malmaison et Bois-Préau, château de Compiègne, grands appartements du château de Fontainebleau.

Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts les samedi 9 et dimanche 10 avril. Ils seront fermés le lundi 11 avril. La Bibliothèque nationale sera fermée les samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 avril. Le Musée des arts décoratifs et le musée Nissim-de Camondo seront fermés les dimanche 10 et lundi 11 avril.

Le Musée de l'armée, le Dôme royal (tombeau de l'Empereur) et l'église Saint-Louis seront ouverts les samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 avril, sans interruption, de 10 heures à 18 heures. Exceptionnellement, pendant ces trois jours, le public aura accès au tombeau de l'Empereur jusqu'à 19 heures. Le Musée des plans-reliefs sera fermé dimanche 10 le matin mais ouvert à partir de 14 heures, ainsi que le samedi et le lundi toute la journée. La projection permanente de grands films en exclusivité sur les guerres 1914-1918 et de 1939-1945 aura lieu dans la salle de cinéma du musée, de 14 heures à 18 heures.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et spectacles » du jeudi 7 avril.

● *Le centre d'art et de culture Georges-Pompidou* sera ouvert pendant le week-end de Pâques de 10 heures à 22 heures, les samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 avril, exceptés la bibliothèque, qui n'ouvre qu'à 14 heures, et l'atelier des enfants, qui ferme les 10 et 11 avril. Heures conseillées en raison de l'affluence : de 10 heures à 12 heures, et après 18 heures.

● *Des zones réservées aux piétons* seront mises en place à Paris à l'occasion des fêtes de Pâques, du *dimanche* 10 avril, à 9 heures, au lundi 11 avril, à 18 heures. Le parvis de Notre-Dame, devant la cathédrale, et le jardin des Tuileries seront interdits à la circulation automobile et au stationnement.

Exposition

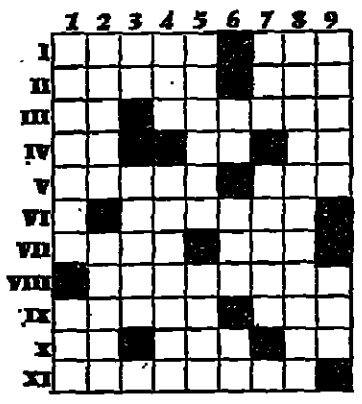
● *Les antiquaires à Cannes.* — Le Syndicat *national* des antiquaires organise la première biennale des antiquaires à Cannes. Du 7 au 18 avril, cette manifestation se tiendra dans le hall du casino municipal, sur La Croisette. Elle bénéficie de la même garantie d'authenticité des pièces exposées que la célèbre Biennale des antiquaires de Paris, dont elle applique le règlement.

Les trente-sept exposants, en majorité parisiens, mais aussi *régionaux, sont tous adhérents du* Syndicat national des antiquaires. *Parmi les meubles et objets d'art* qui seront présentés à Cannes, on *annonce un petit secrétaire* d'époque Louis XVI, marqueté de *fleurs* et estampillé *Oeben* (la cour de Varenne), une commode *galbée, en marqueterie de bois* zébré, estampillée Delorme (*Etienne Lévy*), une *Annonciation*, bas-relief en bois polychromé et *doré* d'Allemagne du Sud datant de 1500 (Bresset), un cache-pot en faïence de Moustiers, atelier d'Olerys, du dix-huitième siècle (Nicolier). Les pièces les plus prestigieuses des meilleurs antiquaires français seront au rendez-vous de cette première exposition-vente organisée sur la Côte d'Azur.

★ Casino municipal, la Croisette, *Cannes*. Du 7 au 18 avril, de 14 h. à 20 h. ; les vendredi 8, samedi 9 et vendredi 15 avril, jusqu'à 23 h. Entrée : 10 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 730



HORIZONTALEMENT

I. Est, pour certains, l'occasion d'un retour à la sagesse ; Abréviation. — II. Effectuait des liaisons ; Il en est question dans la Bible. — III. Permet d'écarter ; Position de repli. — IV. Fait partie du paysage audomarois ; Voie d'eau ; Saint. — V. Ville ancienne ; Préposition. — VI. Voilà qui nous montre combien la nature peut être capricieuse (pluriel). — VII. Ont des mâchoires extraordinairement solides ; Ont quelque chose de clinquant. — VIII. La peinture est parfois leur raison d'être. — IX. Apres ; En fin de carrière. — X. Sigle ; Conseil de *détente* ; Sur une carte d'Afrique du Nord. — XI. Ondulent naturellement.

VERTICALEMENT

1. Noble marotte de Cyrano ; *Compagnon éventuel.* — 2. Eau potable ; N'est pas clairvoyante. — 3. Participe ; A le pied sûr. — 4. Préfixe ; Sera comme saint Thomas. — 5. Exagèrent l'importance de bien des choses ; Devait souvent être dérangée ! — 6. Grecque ; Parmi les Cyclades ; Abréviation. — 7. Orne les saillies de nombreux ouvrages ; *Sérieuse quand elle est grosse.* — 8. Iras ailleurs. — 9. S'armer de patience ; Fin, chez les chansonniers.

Solution du problème n° 1 729

Horizontalement

I. Prochain. — II. Eure ; Soue. — III. Ui ; Poules. — IV. Inès ; Ers. — V. Ees ; AT ; Aa. — VI. Saie. — VII. Poussive. — VIII. Jarrets. — IX. Esses ; Ose !. — X. Us ; Plan. — XI. Xérès ; Art.

Verticalement

1. Pépie ; Jeux. — 2. Ruine ; Passe. — 3. Or ; Essors. — 4. Ceps ; Aure. — 5. Aisés. — 6. Asu ; Test. — 7. *Iole* ; Isola. — 8. Nuera ; S.A.R. — 9. Essayèrent.

GUY BROUTY.

Retraites

ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.

La Caisse autonome de retraite mutualiste des anciens combattants et victimes de guerre d'Afrique du Nord communique les informations suivantes :

— Un décret du 4 février 1977 accorde aux anciens combattants d'A.F.N. titulaires du titre de reconnaissance de la nation un *délai de dix ans* à compter du 1er janvier 1972, pour se constituer une retraite mutualiste avec 25 % de participation d'Etat ;

— Un décret, en date du 10 mars, relève de 1 800 F à 2 000 F, à compter du 1er janvier 1977, le plafond de la retraite mutualiste que les anciens combattants peuvent se constituer avec le bénéfice de la majoration accordée par l'Etat.

● Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.C.P.G., 14, place du Havre, 75009 Paris, tous les jours sauf samedi et dimanche de 13 h. 30 à 18 h.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	738 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	258 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

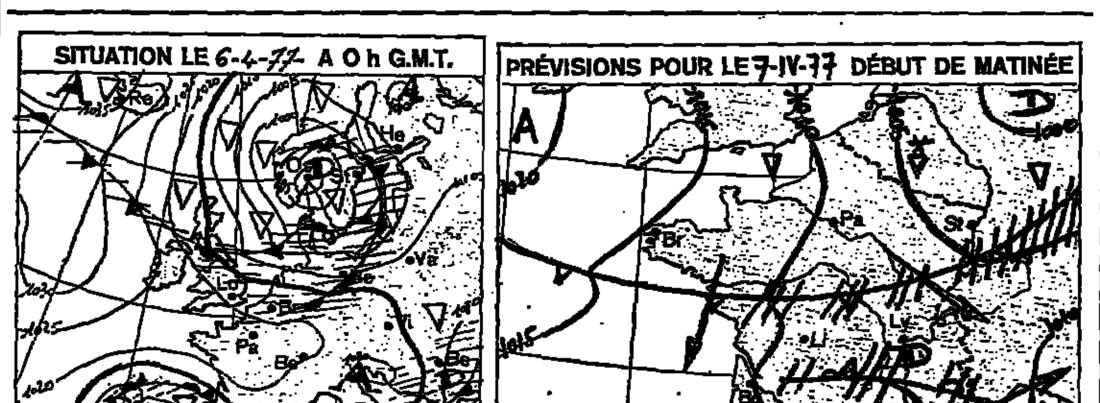
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 avril à 0 heure et le jeudi 7 avril à 24 heures :

Entre les basses pressions du sud de la Scandinavie et les hautes *pressions du proche-Atlantique*, une nouvelle descente d'air instable et frais s'amorce au nord de la limite qui était située mercredi matin du nord de l'Irlande au Danemark. Cet air instable pénétrera sur la France en repoussant peu à peu les limites peu actives du sud-ouest du pays.

Jeudi, cet air instable aura pénétré dès le matin sur nos régions s'étendant de la Bretagne aux Flandres et au *nord des Vosges. Le soir*, il atteindra le golfe de Gascogne et le nord des Alpes ; il donnera un temps variable progressivement plus frais, avec des éclaircies passagères et des averses, ces dernières étant surtout localisées de la Manche orientale *aux reliefs du Centre et de l'Est*, en prenant parfois un caractère de giboulées. Les vents, qui s'orienteront au nord-ouest, deviendront modérés et irréguliers.

Au sud de cette arrivée instable, le temps sera nuageux ou très nuageux. *Quelques pluies éparses* seront observées ; elles pourront devenir un *peu plus nombreuses* l'après-midi et le soir des Pyrénées aux Alpes (neige vers 1 500 mètres). La matinée sur ces régions sera un peu moins fraîche, mais les températures maximales baisseront un peu.

Mercredi 6 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le *Bourget, de 1 017,1 millibars*, soit 762,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 avril ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; *Biarritz, 16 et 10* ; Bordeaux, *18 et 6* ; Brest, 11 et 1 ; Caen, 11 et 1 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 et —1 ; Dijon, 12 et 0 ; Grenoble, 12 et —2 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 12 et 0 ; Marseille, 16 et 5 ; Nancy, 11 et —2 ; Nantes, 13 et 1 ; Nice, 20 et 10 ; Paris-Le Bourget, *12 et 0* ; Pau, *16* et 9 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 10 et —2 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 23 et 16 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 10 et 5 ; *Iles Canaries*, 22 et 18 ; Copenhague, 10 et 5 ; Genève, 11 et —1 ; *Lisbonne, 15 et 9* ; *Londres, 10 et 6* ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 6 et —2 ; New-York, 10 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 10 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, 5 et 1 ; Téhéran, 23 et 12.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 6 avril 1977 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord relatif au transport aérien entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada (ensemble trois annexes).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le maître et le disciple

M. Jean Guitton a choisi de jouer pour TF 1, sous la direction de Gérard Patris, le rôle de « parrain d'adoption » d'un garçon de treize ans prêté à la production par ses parents. Ancien élève du philosophe, le père enseignait, je crois, à l'époque — ce film de l'I.N.A. ne date pas d'hier, — à Paris-I.

Le maître a donc invité le disciple à passer huit jours face au château de son enfance dans la chaumière de sa vieillesse. Une chaumière dotée par lui d'une chapelle et d'un cloître propices à la méditation par la déambulation. C'est joli, la Creuse en été, et cela permet de belles promenades dans les sous-bois, ponctuées de longues interrogations sur l'ombre et la lumière, la raison et la foi, et de saines réflexions sur les pauvretés de cœur du financier opposées aux richesses du savetier.

En bon fils d'universitaire, Olivier déclarera alors préférer au modèle de La Fontaine le modèle chinois et réconciliera dans un même espoir de changement les tenants de la Révolution et ceux de la Résurrection.

De temps en temps, l'enfant quitte le monsieur, sa petite moustache, ses petites lunettes et ses petits costumes — c'est ainsi que le décrivent ses copains — pour aller s'entretenir de cet entretien avec les siens : « Il m'a dit... — Et qu'as-tu répondu ? » Ces scènes-là nous ont paru, je ne sais pourquoi, moins travaillées, moins voulues, plus spontanées que celles où l'on peut contempler l'académicien à sa table de travail ou à l'heure de son dîner, ou priant le Seigneur la voix pleine d'une balbutiante émotion : « Ma vie est un seul présent, qui est votre présent, et votre éternité... Je vous aime et je sais que vous m'aimez. » On se demandait combien de fois il avait dû recommencer pour satisfaire aux exigences de la prise de son, des éclairages et des caméras de l'Institut national de l'audio-visuel.

L'ennui dans ce genre d'entreprise, c'est l'éducation du public. Il y a pas mal d'années qu'il regarde la télé. Il a eu le temps de s'y habituer et de voir — on le lui a souvent montré — comment c'est fait, comment c'est tourné. Si l'attention trébuche, ne serait-ce qu'un instant, sur les câbles invisibles mais perceptibles tendus autour des protagonistes par l'équipe, si l'intérêt bascule dans le redoutable piège du doute, de la dérision, du recul, fini, terminé, c'est l'éclat de rire assuré.

CLAUDE SARRAUTE.

LES GUÉRISSEURS DES PHILIPPINES, CE MERCREDI, SUR A2

L'escroquerie à la souffrance

Manille : le charter spécialement affrété pour les guérisseurs philippins débarque, par une chaleur torride, sa pathétique cargaison de détresse et de crédulité.

Une jeune fille atteinte de sclérose en plaques. Un enfant de huit ans, à demi inconscient, arrivé au stade de la généralisation et de l'agonie d'un cancer osseux. Une leucémie. Un industriel français qui a reçu, lors d'une partie de chasse, une balle dans la colonne vertébrale, et qui se trouve depuis lors paralysé. Un vieillard atteint d'aphasie et d'hémiplégie.

Les fauteuils roulants des adultes succèdent, au pied de la passerelle, aux enfants infirmes moteurs cérébraux portés par leurs parents.

Tous ces malheureux, et les familles qui les accompagnent ou qui les traînent derrière elles, ont payé très cher le « miracle » auquel ils aspirent. Ce miracle, dit Jean-Luc Magneron, l'auteur du film exceptionnel que présente, ce mercredi, Antenne 2, *« ce miracle qui en un instant pourrait effacer la souffrance, la laideur, l'injustice... »*.

Les techniques les plus diverses ont été utilisées à cette fin depuis qu'existent les hommes. Celle des guérisseurs philippins est un plagiat délibéré de la médecine moderne.

Pour *« injecter le fluide énergétique »*, on mime l'intraveineuse et la pression du pouce sur une seringue imaginaire. Des simulacres de radioscopie se déroulent à l'aide d'un drap blanc ou d'une feuille de papier.

Pour couronner le tout, les fameuses séances chirurgicales au cours desquelles, sans inciser la peau, l'opérateur (ou faut-il dire le prestidigitateur ?) extrait du ventre, des seins, du front, des yeux ou du cou de ses patients des lambeaux d'organe ou de chair assez répugnants, dans un grand gargouillis de sang rouge et de caillots noirs...

La caméra impitoyable de Jean-Luc Magneron a déniché la cuvette, située sous la table d'opération, où se trouve toujours, entre deux couches de coton hydrophile, le sang de lapin dans son ballonnet de plastique, les gésiers de poulet, les kystes de mouton ou les vessies de cochon qui serviront dès lors à mystifier les foules.

Après avoir observé et filmé plus de cent opérations, il sait, il dit, il prouve, que tout est truqué, que l'Association française des artistes prestidigitateurs a raison et qu'un gigantesque et lucratif commerce de la détresse et de la crédulité se déroule aux Philippines avec la complicité d'agences de voyages habiles.

Un espoir fou

Certes, un puissant climat mystique habille toute cette mise en scène : les assistantes des « guérisseurs », vêtues des uniformes impeccables des infirmières américaines, dirigent, en transes, les séances de prière devant saint Paul ou devant le Christ, qui mettent en condition les charlatans et leurs victimes.

L'intensité de la ferveur et de l'espoir, les visages ruisselants de larmes chez ceux qui, chaque matin au lever du soleil, sont ainsi préparés *« pour être réceptifs »*, montrent la force du conditionnement ainsi opéré et qui s'appuie sur une profonde aspiration mystique.

L'exploitation de cette ferveur, de cet espoir fou, de cette misère, aux seules fins d'une vaste escroquerie, jette sur les turpitudes humaines et sur la cupidité une sinistre lumière.

Tout cela pour procurer aux José Mercado, aux Agpaoa, aux Orbito, Rosita Vasquez et autres vautours, le train de vie somptueux, les hôtels confortables, les chapelles extravagantes où ils reçoivent leurs hôtes, où ils conservent leurs vessies de lapin et leurs débris sanglants.

C'est l'argent — et lui seul — que l'on trouve au cœur de ces pèlerinages de l'espoir. C'est au nom de ce veau d'or, habillé des oripeaux les plus grotesques de la technologie médicale, qu'un enfant cancéreux souffre et meurt sous un soleil de plomb à 20 000 kilomètres de son pays.

« Jésus-Christ guérissait bien toutes les maladies ; pourquoi pas nous ? », dit Ju Labo qui opère cent quarante-cinq patients par jour.

« On a bien le droit de porter son argent où on veut », répondent ces Belges extasiés et qui ne sont venus ni pour comprendre ni pour savoir, mais pour croire.

« Est-il besoin d'aller si loin pour réapprendre la force de vivre ou la force de mourir ? », conclut Jean-Luc Magneron.

L'intérêt renouvelé que portent les médecins à la psychologie permettra-t-il enfin d'arracher à la honteuse exploitation des marchands du temple l'aspiration la plus ancienne, la plus fragile et la plus secrète de ceux qui souffrent, celle à laquelle aucune technique ne pourra jamais à elle seule répondre ?

C'est ce que devront dire les cancérologues et les prêtres (MM. Pelicier, Lemerle, Six et Mme Farge) qui conduiront le débat, après ce film courageux.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Dans une proposition de loi

M. LE TAC PROPOSE QU'UN CONSEIL UNIQUE RÉPARTISSE LA REDEVANCE

M. Joël Le Tac, député R.P.R. du 18e arrondissement de Paris et rapporteur du budget de la radio-télévision à l'Assemblée nationale, a déposé une proposition de loi visant à modifier le système de répartition de la redevance entre les sept organismes issus de l'éclatement de l'O.R.T.F. Aux modalités mises en vigueur par la loi du 7 août 1974, et fondées sur les indices d'écoute et de qualité, ainsi que sur le travail d'une commission de la qualité et d'une commission de la répartition, M. Le Tac propose de substituer le mécanisme moins complexe d'un conseil unique *« composé pour moitié de membres nommés par le gouvernement et pour moitié de membres désignés par le Parlement et le Haut Conseil de l'audio-visuel »*. Ce conseil *« recevrait les informations fournies par le Centre d'études d'opinion et le Service d'information des programmes, qui seraient placés sous son autorité »*.

D'autre part, M. Le Tac demande que la moitié du capital de la Société française de production soit partagé entre les trois sociétés nationales de télévision. *« La S.F.P., devenue indépendante à la suite de la réforme de 1974, est en fait étroitement liée aux sociétés de télévision, qui sont pratiquement ses seuls clients et assurent 94 % de ses recettes. D'autre part, la situation financière de la S.F.P. reste précaire et il n'est pas douteux que la société devra bénéficier, pour survivre au cours des prochaines années, de l'aide et des commandes des sociétés de programme. Dans ces conditions, il parait logique d'institutionnaliser des liens qui existent et qui existeront toujours dans la pratique »*, conclut le texte.

D'une chaîne à l'autre

R.T.L. EN QUÊTE DE FRANÇAIS MOYENS

● R.T.L. cherche une famille qui se porte volontaire pour représenter les Français moyens dans une nouvelle série d'émissions produite par Menie Grégoire. Pendant trois mois, des micros seront installés dans la maison ou l'appartement des personnes sélectionnées et enregistreront, avec discrétion, de façon à se faire oublier, les conversations de la vie commune. Celles-ci seront ensuite triées en fonction de leur valeur « significative » et diffusées à l'antenne par ordre chronologique : une formule de feuilleton réaliste encore inédite en France.

UN SONDAGE SUR LES SONDAGES

● Le Centre d'études d'opinion (C.E.O.), organisme chargé par la loi du 7 août 1974 de réaliser les sondages d'audience et de qualité qui interviennent dans la répartition de la redevance entre les sociétés de programmes, vient de rendre public un document relatif au *« rôle et à l'utilisation des sondages à partir de l'analyse d'audience des émissions de radio et de télévision »*.

Ce ocument fait état, en particulier, d'une enquête réalisée du 7 au 14 février à l'intention du C.E.O. par la SOFRES auprès d'un échantillon national de mille personnes sur le thème : « Les sondages face à l'opinion.

Plus de 60 % des personnes interrogées jugent les sondages « très » ou « assez utiles » ; 31 % d'entre elles estiment que l'utilisation des sondages pour mesurer l'audience entraîne une dégradation plus ou moins importante de la qualité des programmes, tandis que 47 % sont de l'opinion contraire ; enfin, 57 % de cet échantillonnage s'estimerait « très » ou « assez intéressé » par la publication des résultats des sondages, qui, jusqu'alors, sont à l'usage exclusif des organismes chargés de la répartition de la redevance et des directions de chaîne.

UN NOUVEL EMETTEUR POUR LA COULEUR A MANTES-MAUDETOUR

● Le nouvel émetteur de Mantes-Maudetour, destiné à la coloration de TF 1 dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines, sera mis en service le 8 avril, annonce Télé-Diffusion de France. D'une puissance de 4 kW, cet émetteur desservira cent mille personnes environ, ce qui portera à 30 % la part de la population française bénéficiant de la couleur. La « couverture » sera complète en 1983.

● *Au MIP-TV : 81 pays.* — Le Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) aura lieu pour la treizième fois à Cannes du 22 au 27 avril.

En 1965, année de sa création, le MIP-TV accueillait cent dix-neuf sociétés venues de dix-neuf pays. En 1976, on dénombrait cinq cent cinquante-trois sociétés représentant soixante-seize pays. Cette année, quatre-vingt-un pays sont déjà inscrits.

Le film *Jeux de la XXIe Olympiade, Montréal 1976* y sera présenté en première mondiale.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 6 AVRIL

— *Le Front de la jeunesse* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 7 AVRIL

— *La C.F.T.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Christian Poncelet*, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, participe à « Un journal, un événement », sur FR 3, à 22 h. 5.

PRESSE

● *Sur une cinquantaine de quotidiens danois*, neuf seulement continuent à paraître normalement. Le Syndicat des employés de presse a déclenché une grève depuis le vendredi 1er avril pour protester contre le licenciement de mille typographes et autres techniciens du grand quotidien conservateur *Berlingske Tidende*. — *(A.F.P.)*

● *Les Pages de l'événement* sont une nouvelle publication bimensuelle du groupe Bayard Presse, composée d'une sélection de pages de *la Croix* et destinée aux milieux enseignants. Elle est en vente par abonnement, 3, rue Bayard, 75380 Paris Cedex 08.

MERCREDI 6 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Histoires d'animaux ; 20 h. 55, Football : Coupe d'Europe (Liverpool-Zurich).

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25 : Magazine d'actualité : « les Guérisseurs philippins », film suivi d'un débat avec le professeur Lemerle, cancérologue, Michel Caraillon, guérisseur, et un aumônier.

22 h. 55, Variétés : Juke box (Jacques Higelin).

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LES BAS-FONDS, de J. Renoir (1936), avec J. Gabin, L. Jouvet, S. Prim, V. Sokoloff, J. Astor (N., rediffusion).

Un baron, ruiné, se prend d'amitié pour un cambrioleur qu'il a surpris chez lui, et va vivre à ses côtés dans l'asile que dirige un usurier, exploiteur des misérables.

Une pièce de Gorki, modernisée par Renoir, pour exalter la liberté individuelle. Un humanisme chaleureux. Le premier « prix Delluc » du cinéma français.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Contradiction du temps et de l'espace, par R. Lewinter ;

A propos de la querelle des Bouffons, qui opposa, au dix-huitième siècle, les partisans de l'opéra italien et ceux de l'opéra français.

22 h. 30, Peinture : Les années 20 (le futurisme italien, avec G. Lista) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : A. Chouraqui.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France direction J.-P. Marty : « le Convive de pierre », opéra en trois actes, de Dargomijski, texte de Pouchkine, avec V. Atlantov, ténor ; A. Vedernikov, basse ; T. Milachkina, soprano ; J. Bona, basse ; « Mavra », opéra-bouffe en un acte, de Stravinski, livret de Boris Kochno, d'après Pouchkine, avec M. Sartova, J. Castle, B. Cvejic : 23 h., Madrigal Renascentista par Belo Horizonte ; 0 h. 5, Mariage : musique arabe et rock.

JEUDI 7 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec à 19 h. 05, Feuilleton : les Lettres volées.

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation, d'après le colonel Rémy, réal. J. Ertaud, avec Ch. Barbier, F. Ulysse, M. Trevières, M. Bedetti.

Au début de 1941, la France est divisée en deux par la ligne de démarcation que doivent franchir en fraude, pour quitter la zone occupée, tous les prisonniers évadés, résistants, juifs, etc. Premier épisode : Raymond, « passeur » dans le Cher.

21 h. 30, Magazine d'actualité : Soixante minutes pour convaincre (Vous ne savez pas vous soigner).

Avec le professeur Jean-Paul Escande, agrégé de dermatologie et médecin des hôpitaux.

22 h. 45, Allons au cinéma.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, FILM : C'EST ARRIVE DEMAIN, de R. Clair.

20 h. 30, Téléfilm : « 1936 ou la Mémoire d'un peuple », réal. Cl. Santelli, avec S. Flon, M. Bouquet, M. Lonsdale, F. Périer, P. Vaneck.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE VIEUX FUSIL, de R. Enrico (1975), avec R. Schneider, Ph. Noiret, J. Bouise, M. Ozeray, J. Hensen.

En 1944, un chirurgien de Montauban traque et abat dans son château occupé les S.S. qui ont tué sa femme et sa fille.

Le thème de la vengeance restitué dans un contexte historique qui provoque l'émotion et la participation du spectateur, Césars 75 du meilleur film, du meilleur acteur (Noiret) et de la meilleure musique de film (François de Roubaix).

22 h. 05, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : « le Ciel ouvert », de Y. Heurté, Réal. E. Fremy. Avec R. Varte, G. Tréjean ;

22 h. 30, Peinture : Les années 20 (le Suprématisme russe, par B. Nakov) ;

23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : André Chouraqui.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction L. Maazel et J.-P. Amy (coproduction IRCAM) :

Au programme : « D'un espace déployé », de G. Amy ; « Ça », d'E. Kurtz, et « Amériques », de Varèse.

23 h., Dossier : A propos de la 8e symphonie de Bruckner, par S. Celibidache ; 0 h. 5, Passage : Don Cherry et John Coltrane.

Extraits du concert donné au Théâtre Récamier en février 1977.

1 h. 30, Polyphonie des Pygmées.

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LA PHOTOGRAPHIE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Écrire avec la lumière du temps

A l'usine Beaubourg, en ce moment, au cinquième étage, repose Duchamp, démocratique et humoureux souverain d'un interrègne. Au troisième étage, l'exposition des photographies de la Bibliothèque nationale est annoncée, en lettres peintes (noir, gris, blanc), au-dessus de quelques chronophotographies d'Etienne-Jules Marey (1830-1904). Inspiré, dit-on, par le « chronophotographe » (1), Marcel Duchamp peignit son *Nu descendant l'escalier*. Depuis 1912, un nu, vite, vole sur un escalier immobile : c'est une toile. En 1977, des vêtus immobiles empruntent des escaliers lents : ce pourrait être une photographie. L'escalier mécanique, à proximité de l'annonce faite par Marey, conduit au quatrième étage, clair hangar moderne de l'art. L'art moderne, comme Duchamp disait *la bagarre d'Austerlitz*.

En cherchant bien, on peut tomber sur l'exposition des photographies appartenant à la Bibliothèque nationale. Comme les hôtesses semblent encore la situer avec peine, il suffit de se diriger vers la *Composition aux deux perroquets*, de Fernand Léger, ce qui plairait à son ancien élève William Klein, et vers la petite salle Bonnard, ce qui enchanterait son admirateur Henri Cartier-Bresson : entre le peintre de l'ère industrielle et le chaud coloriste tendre, on trouve un mince passage. Il conduit aux urinoirs, ce qui aurait ravi R. Mutt-Duchamp, et à *La photographie créatrice au XXe siècle*, ce qui afflige beaucoup de monde.

Des soutiers prudents

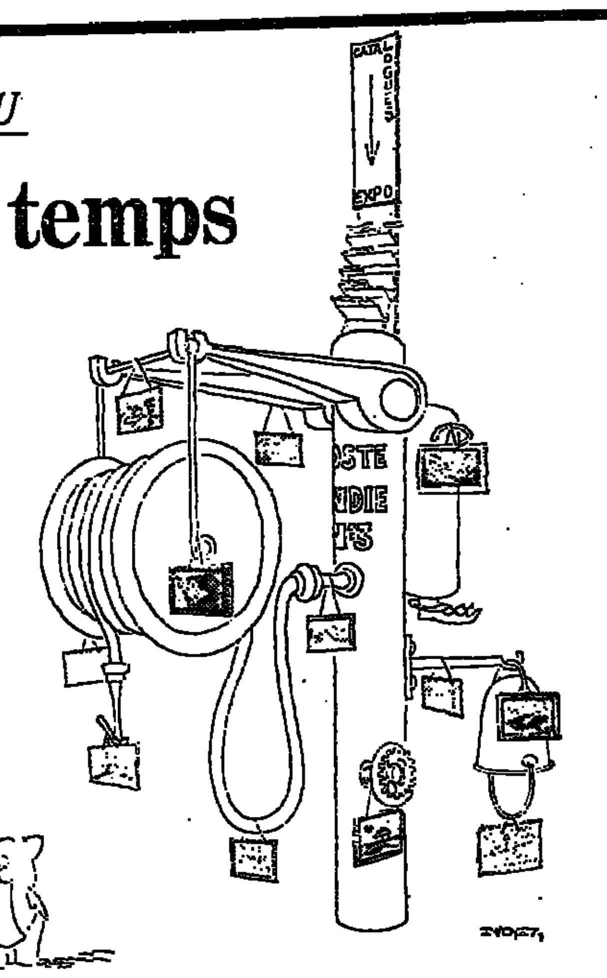
On peut préférer une entrée discrète : par l' « *Aubade* » du Picasso de 1912, un boyau conduit aux photographies et permet d'examiner, en passant, une console de commandes diverses ainsi que les écrans métalliques des « *réserves* (de peintures) *accessibles* ». Si les yeux s'accoutument à l'éclairage dru d'un couloir blanc à la moquette grise où voisinent extincteurs rouges, tuyaux noirs et tirages monochromes, le visiteur éprouve la sensation rare d'assister à une manifestation pirate organisée à la sauvette par les soutiers du paquebot *Georges-Pompidou*. Soutiers prudents : près de la moitié des panneaux se tiennent entre les issues de secours, d'un beau vert.

Serrées les unes contre les autres avec un souci esthétique qui veut que chaque photographie soit la victime de ses voisines, avec une rigueur chronologique qui tendrait à prouver qu'il y a de la vie sur Mars, avec une logique en labyrinthe qui ferait pousser au Minotaure, s'il était encore parmi nous, de petits meuglements joyeux, ce spectacle à la mise en scène d'une fière indigence, malgré de remarquables acteurs (2), dans des rôles connus, devrait provoquer deux types de réactions : faire rire aux larmes ceux qui croyaient que Beaubourg était le musée du vingt et unième siècle, accabler ceux qui croyaient que Beaubourg était le musée du siècle vingt et unième.

Trouve-t-on notre ironie facile ? On défend M. Jean-Claude Lemagny, responsable de la photographie moderne au Cabinet des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale et co-organisateur de l'exposition avec M. Pontus Hulten, directeur du Musée national d'art moderne ? Approuvé par une majorité de spécialistes et de photographes, M. Lemagny a accompli en sept ans un considérable travail d' « enrichissement » des collections de la Bibliothèque nationale, malgré un budget d'achat ridiculement bas (40 000 F alloués annuellement). Est-ce les soucis d'une thésaurisation tous azimuths qui ont aveuglé ses capacités d'appréciation ? Le problème n'est pas là : il y a, ici, la confusion de plusieurs fonctions. Que la Bibliothèque nationale tente de ne rien laisser échapper de ce qui constitue ses fonds, présents et à venir, c'est là sa justification et son sens. Mais que « *toute la mémoire du monde* » ne s'enrichisse pas aux dépens de ses conservateurs : peuvent-ils, dans le même temps, collectionner l'histoire, l'écrire et l'exposer ?

En fait, personne n'est sûr de rien en matière de photographie, et de cette insécurité naît la peur et le refuge dans la confortable idéologie picturale... du dix-neuvième siècle, avant l'apparition de l'invention de Nicéphore Niepce. L'un, Pontus Hulten, affirme une religieuse prudence, « *la photographie ne doit pas être séparée des arts plastiques* », et lui accorde une loge de concierge (« ... *la servante des Sciences et des Arts, mais la très humble servante* », ordonnait le critique Baudelaire). L'autre, Jean-Claude Lemagny, déclare avec ingénuité : « *Tant pis si l'on montre des photographies sur deux rangs, faute de place. J'ai voulu donner l'impression de quantité, de foisonnement, d'abondance de la vie de la photographie...* », puis avoue : « *Je trouve de bonnes raisons intellectuelles après coup. Il a fallu trop prendre parti alors que cette histoire de la photographie est encore mal dégagée. Et puis, la photographie est-elle faite pour être exposée sur des murs ?* » Voilà une bonne question posée. Il n'est jamais trop tard. Nous allons essayer d'y répondre.

Déplacer un objet de la vie quotidienne au musée fait du déplacement, de l'objet, de la vie quotidienne, une œuvre d'art. Abolit l'Art. Ce sont, entre quelques autres idées, saugrenues bien entendu, celles que les *ready-mades* (l'urinoir, le porte-bouteilles, la roue de bicyclette) de Marcel Duchamp peuvent souffler. Objets industriels : l'imprimerie est la première incursion de nature industrielle (la re-production) dans l'art, la photographie est sa fille. C'est sur un autre *ready-made*, une reproduction (une photographie de la Joconde que Rrose Selavy-Duchamp dessinera des moustaches et inscrira ces lettres capitales : LHOOQ. Look ! Regardez ! Depuis, il fait chaud, aussi, dans l'art. Qu'il nous soit alors permis d'inventer une définition facultative de la photographie : « *ready-made* des *ready-mades* ». Avec elle, tout se déplace. Plus le regard. Avec Nicéphore Niepce, le photographe devient le premier ouvrier en déplacement avec sa minuscule usine autogérée. Alors, la photo est-elle un art ? Oui, c'est une industrie.



Tout ce qui précède apparaît-il comme une étrange digression ? Cela peut également s'énoncer ainsi : la photographie moderne, moyen d'expression à la reproductibilité infinie, n'a, en dernière analyse, rien à faire dans un musée classique, gardien de l'Unique, et son propriétaire.

Il existe plusieurs sortes de photographes. Les premiers, à l'objectif étranglé par une lavallière, installent leur *camera oscura* comme on monte un chevalet, disposent avec minutie un épi ou une moissonneuse-batteuse et pensent au Louvre, ou à leur campagne de publicité. Les seconds, en imperméable mastic, trottent sur le globe, instantanéisent l'immonde ou l'admirable en pensant aux « unes » et aux autres. Les troisièmes sont la conjugaison des deux : dissimulant leur lavallière sous leur trench-coat, ils sont tour à tour Hyde et Jekyll, Jekyll et Hyde, artistes et journalistes, maudissant ou encensant les uns ou les autres, déchirés par un art qui a la chance de ne pas être Un, affamés par le vieux monde qui les dévore. Avec leur assentiment révolté. Les quatrièmes font leur boulot, ne pensent pas à l'art et se couchent avec d'autres tracas.

Il existe une cinquième sorte de photographes : les amateurs. Eux ne s'intéressent pas à *la* photo mais en font, ne connaissent pas l'histoire de la photographie mais les histoires de leurs photographies, vont dans les musées quand ils savent que certaines beautés aident à voir, à connaître, à vivre, mais la plupart du temps sont éduqués inconsciemment par ces musées du temps présent que sont les livres, la télévision, le cinéma, la presse, les affiches. Instruits par ces différents usages de la photographie, ou manipulés, ils s'instruisent aussi *de* la photographie.

S'ils avaient consenti à s'en séparer quelque temps, c'est par leurs photos qu'on aurait pu commencer. Et, comme le Centre Beaubourg est à Paris, ce sont les gens de province et de l'étranger qui auraient envoyé leurs clichés. L' « exposition » aurait commencé dans la rue et serait arrivée, lentement, au Musée national d'art moderne, photo par photo, pour en repartir. Il y aurait eu des gens vivants et des photos de la vie d'autres gens. Des photos projetées, agrandies, imprimées, épinglées, filmées, télévisées, sur toile, sur verre, sur papier, sur bois, sur métal, bref, traitées à leur juste mesure : démesurée. Ç'aurait peut-être été sinistre. On aurait peut-être, aussi, fait un pas vers le supermusée du vingt et unième siècle : la fin des musées ? Duchamp, après l'Art, a passé le restant de sa vie à jouer aux échecs. Il ne rêvait pas, lui. Il est mort en 1968.

YVES BOURDE.

* * *

Nous n'avons traité ici que de l'établissement d'une section photographique permanente au Musée national d'art moderne qui devrait « *plus tard* » lier et mêler arts plastiques et photographie. Pour l'instant, une collaboration avec la Fondation nationale de la photographie a permis de faire tourner une exposition Boubat, depuis février 1976, jusqu'en juin 1978 ; Bruno, Kalvar et Plossut, depuis octobre 1976 jusqu'en juin 1977. Une exposition Paul Strand, préparée par le Museum of Modern Art, circule en Europe et sera à Beaubourg du 15 juin au 15 août. En novembre, une co-production avec la Fondation et Kodak permettra d'ouvrir jusqu'en décembre une exposition consacrée à Etienne-Jules Marey. Dans les galeries contemporaines, André Morain exposera de juillet à septembre ; dans le forum, Raoul Ubac (mai), Claude et Jacques Postel (juin) et Ger Dekkers (juillet), « artistes plasticiens utilisant la photographie ».

(1) Photographie signifie : écriture de la lumière. Chronophotographie : écriture avec la lumière et le temps.

(2) Notamment Atget, Edgerton, Lartigue, Kertész, Sander, Demachy, Stieglitz, Steichen, Strand, Brassaï, Alvarez Bravo, Frank, Cartier-Bresson, Erwitt, Friedlander, Harbutt, Uzzle, Szule Kryzanowski, Gibson, Josephson, Arbus, Dityvon, Doisneau, Bishof, Weegee, Capa, Höpker, Kahn, Tabard, Brandt, Lyon, Descamps.

ARRABAL A BARCELONE

L'auteur sans sa légende

D'UN côté la mer, de l'autre des collines, au centre des maisons à clochetons, à balcons de fer forgé : Barcelone. Dans les kiosques-librairies Hitler et Marx s'offrent sous des jaquettes jumelles. Des affiches jumelles annoncent dictionnaire du franquisme, dictionnaire du communisme. Aux murs, voisinent des graffiti, la faucille et le marteau, le sigle de la démocratie chrétienne. Il y a dans les cinémas quelques films aux titres discrètement affriolants et *la Guerre est finie*, d'Alain Resnais... Les intellectuels plus ou moins volontairement exilés qui viennent prendre l'air du pays discutent politique avec les garçons de café, mais restent méfiants, secoués. Ils rencontrent des amis, qui sont d'anciens amis et qui leur disent : «*Tu es parti, ton Espagne n'existe plus. Qu'est-ce que tu reconnais ?* » Rien, ils ne reconnaissent rien, ceux qui sont partis depuis plusieurs années. La mort de Franco a ouvert les volets d'une maison où l'on vivait activement dans une demi-obscurité.

* * *

Qu'est-ce qui a changé ? Un meeting anarchiste réunit des dizaines de milliers de personnes. Le parti communiste catalan doit renoncer à la fête prévue pour célébrer sa reconnaissance légale... La maison reste la même, les portes ne sont plus fermées à clef, les gardiens des clefs les gardent dans leurs poches. Le théâtre est toujours soumis à la censure, l'intolérance est une exception, il n'y a plus d'auteur interdit. Marias Casarès joue *le Repoussoir*, d'Alberti (accueilli paraît-il avec des réticences). Adolfo Marcilhac, grande vedette nationale, produit et présente *l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie*, d'Arrabal, dans un décor d'Eduardo Arroyo, une mise en scène de Klaus Grüber.

Arrabal pour la première fois en pleine lumière dans son pays natal, dans sa langue maternelle, en prélude à l'édition complète de ses œuvres. Victor Garcia répète, à Madrid, *le Cimetière des voitures* ; on attend un Portugais pour monter *la Tour de Babel*. Barcelone mène le mouvement sans que la municipalité y soit pour quelque chose. La tolérance ne va pas jusqu'à subventionner Arrabal. D'ailleurs, entre les quelques troupes nationales et les petits groupes indépendants réellement marginaux, les structures en place ne laissent pas d'autre alternative que la production privée.

L'Architecte et l'Empereur : grande première au Tivoli, une salle rouge et dorée, longtemps utilisée comme cinéma. Il y a encore deux semaines, on y donnait *Monsieur Klein*, la tête d'Alain Delon orne les murs du hall tout en marbre et en lustres. La façade scintille de lampions en guirlandes, tous les fauteuils sont occupés. A compter les cols roulés et les châles indiens, on voit que l'intelligentsia est nettement majoritaire dans le public. Il y a un frisson admiratif lorsque apparaît l'extraordinaire décor bleu sombre plumeté de blanc. Des rangées de gros choux bleus oscillent, d'où s'élèvent — comme des racines germées — de longues tiges, pareilles à celles, enrubannées, que promènent pendant la semaine sainte les enfants de Barcelone.

Toute la magie arrabalienne est là, dans ce morceau de nuit, par instant traversé d'une flambée sanglante. En contrepoint, Klaus Grüber dépouille les personnages de leur outrance, dégage la construction impitoyable du mouvement dramatique, stratégie subtile d'une partie d'échecs entre deux joueurs qui se connaissent très bien, ne veulent pas gagner, veulent prolonger le plaisir du jeu.

L'Architecte et l'Empereur, c'est un match entre deux hommes réunis accidentellement sur une île déserte. Une parabole. L'empereur possède le pouvoir que donne la science, il est homme de raison et de défi, il joue la preuve de l'existence de Dieu sur une machine à sous... L'architecte possède le pouvoir que donne la sorcellerie, il est homme d'amour, la nature lui obéit. Leurs rapports de force évoluent sans cesse, jusqu'au moment où un acte de cannibalisme qui est un acte d'amour en fait un seul être. Le théâtre d'Arrabal s'entoure d'une mythologie sado-masochiste, avec délectation sacrilège, provocations. Ici, aujourd'hui, où est la provocation ? Elle est dans la mise en cause du pouvoir, le pouvoir manipulateur du talent Grüber utilise jusqu'à le rendre inquiétant le talent virtuose des deux comédiens Adolfo Marcilhac (l'empereur), Jose Maria Prada (l'architecte). Tout le spectacle est construit autour de ces deux Espagnols, devenus clowns, rivaux et complices. Ils donnent l'impression de pouvoir tout faire, de pouvoir nous faire croire à tout ce qu'ils font, à tout ce qu'ils disent... C'est la preuve de l'existence du théâtre que l'empereur a joué sur sa machine à sous, et le voilà qui monologue avec des tics et des grimaces, tout seul, histrion désespéré, dans un éclairage plein feu qui aplatit, dénature la splendeur mystérieuse du décor. Effroi, tendresse.

Il n'y a plus de cannibalisme, ou plutôt nous spectateurs sommes invités par l'architecte à manger l'empereur, sous forme de glaces au chocolat, fausses. Artifices, illusion. L'empereur en haut de forme rose, en habit rose style toréador, chante une complainte tendrement nostalgique qui raconte sa triste histoire. Poésie fragile, éternelle. Grüber ne trahit pas Arrabal.

* * *

Le public applaudissait, ébloui, émerveillé. Quelques-uns restaient pensifs, ils regrettaient « la sauvagerie viscérale » d'Arrabal. Grüber leur a donné l'auteur sans sa légende, et l'auteur attendait les nouvelles, crispé auprès de son téléphone parisien. Arrabal n'était pas à sa grande première à Barcelone. Il a déclaré que c'était un honneur et une joie extraordinaire d'être enfin joué dans son pays, mais que, en tant qu'individu, il ne pouvait pas y retourner alors que tous les prisonniers politiques n'étaient pas libérés.

Un vent de polémiques courait à travers les conversations. Alberti non plus n'est pas venu à Barcelone. Un fossé de malentendus sépare ceux qui sont restés et ceux qui sont partis. Quarante ans de malentendus accumulés, le temps de deux générations...

COLETTE GODARD.

Pourquoi joue-t-on si peu cette musique ?

« CHAUSSON, un musicien qui me botte ! » *Le mot, si l'on peut dire, est de Gauthier-Villars, un critique de la Belle Epoque qui signait quelquefois « l'ouvreuse » ; mais ce n'est qu'un « mot »...*

Il faudrait davantage pour assurer à l'un des compositeurs les plus singuliers de la fin du dix-neuvième siècle français la place qu'on lui a reconnue très tôt et qu'une mort accidentelle, en pleine maturité, a laissée vide. Une place éminente mais solitaire. Si son Poème opus 25 *a conservé la faveur des violonistes, le reste d'une production à peu près exempte de faiblesses demeure dans l'ombre : quelques exécutions sans lendemain, des enregistrements sporadiques rapidement retirés du commerce, des partitions à peu près introuvables... Il est vrai que tout ou presque, dans cet œuvre grave et sensuel, parle de la mort et du temps qui passe, de l'oubli ; mais aussi la correspondance du musicien :* « Je voudrais seulement ne pas m'abymer sans avoir écrit ne serait-ce qu'une page qui entre dans le cœur. » *Il n'y a pas une partition de Chausson qui n'ait réalisé cet idéal, pas une qui laisse indifférent, mais ce mépris du superficiel, cette volonté d'aller jusqu'au fond de soi, c'est peut-être ce qui empêche le rayonnement d'un art essentiellement tourné vers l'intérieur. En cela, le destin de l'œuvre reste fidèle à l'esprit qui l'animait.*

Ce ne sont, là encore, que des mots... Voudrait-on passer de l'esthétique à l'analyse que l'on découvrirait, aussi bien dans l'orchestration, jamais brillante, riche seulement d'alliages de timbres, que dans une harmonie inquiète et tourmentée, avec ses modulations « descendantes » d'où ne vient jamais la libération, encore moins l'apaisement, une conformité exacte entre le propos et les moyens.

D'autres mots, toujours des phrases, et l'on a presque honte d'en avouer la cause : quelques mélodies, la Chanson perpétuelle, *et des extraits du* Roi Arthus *dans un concert organisé par Musique et Tradition dans l'intimité de la salle Cortot.*

De l'unique drame lyrique de Chausson, Bernard Malet et Geneviève Barrial ont chanté le duo d'amour du premier acte, suivi de la mort de Genièvre avec beaucoup de conviction dramatique ; au piano, Marie-Paule Siruguet parvenait à donner l'illusion des élans pourtant irréductibles de l'orchestre et, pris entre les beautés d'une partition plus personnelle que « wagnérienne » et celles d'un livret — un véritable poème en prose — sorti de la même plume, — on se demande encore : pourquoi joue-t-on si peu cette musique ?

On aurait voulu découvrir aussi le Trio *de Chausson, réentendre ses* Quelques Danses opus 26, *pour piano. Des vœux sans doute, ou des mots, d'autres mots pour meubler le silence, en attendant...*

GÉRARD CONDÉ.

EN BREF

Les Journées cinématographiques d'Orléans 1977

Le Festival cinématographique d'Orléans aura lieu du 12 au 20 avril, avec le concours de l'hebdomadaire *Télérama*. Il se propose d'offrir une « seconde chance » aux films français de qualité qui n'ont pas obtenu de succès commercial. Seront en compétition : *la Spirale*, d'Armand Mattelart, Jacqueline Meppiel et Valérie Mayoux ; *Jeanne Dielman*, de Chantal Ackerman ; *Duelle*, de Jacques Rivette ; *la Cécilia*, de Jean-Louis Comolli ; *Une fille unique*, de Philippe Nahoun ; *Jamais plus toujours*, de Yannick Bellon, et *Ce gamin-là*, de Renaud Victor. Le jury est constitué par cinq jeunes réalisateurs étrangers : Peter Dal Monte, Helma Sanders, Francis Reusser, Barney Platts-Mills et Nacer Ktari. Le prix offert au lauréat par l'Association des cinémas d'art et d'essai sera la garantie d'une nouvelle sortie de deux semaines dans une salle parisienne d'art et d'essai.

★ Renseignements : Orléans, carré Saint-Vincent, tél. 62-75-30.

Les dépenses culturelles des communes

La Fédération nationale des centres culturels communaux a interrogé les municipalités des villes de plus cinq mille habitants, à l'exception de Paris, sur leurs dépenses culturelles en 1974. Cette enquête, dont les résultats viennent d'être publiés sous le titre : « Les municipalités, les citoyens, la culture », indique que les communes consacrent en moyenne 5,13 % de leur budget de fonctionnement à la culture, le taux variant de 1,61 % pour les villes de moins de dix mille habitants à 6,48 % pour celles de plus de cent mille habitants.

De ces chiffres et des nombreux tableaux qu'il analyse, l'auteur du texte, M. Raclot tire plusieurs conclusions. La première est que, par comparaison avec des enquêtes analogues, les dépenses culturelles, en francs constants, ont plus que doublé depuis 1963, mais n'ont augmenté que de 25 % depuis 1969, *« ce qui témoigne d'un certain essoufflement »*.

La deuxième conclusion est qu'un fossé se creuse de plus en plus entre les petites communes, dont les dépenses progressent peu, et les autres.

★ F.N.C.C.C., 1, place Jules-Ferry, 42100 Saint-Etienne.

Le Printemps musical de Paris et des villes nouvelles

Le IVe Printemps musical de Paris et des villes nouvelles aura lieu du 19 au 21 avril. Au programme de chaque manifestation : une partition de Beethoven et des œuvres de compositeurs contemporains parmi lesquels Ligeti, Ohana, Dutilleux, Berg et Schoenberg. Huit créations seront présentées salle Corot ou à l'Ecole normale de musique ainsi qu'à Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Melun-Sénart, Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise.

Seront ainsi données pour la première fois des pièces de musique de René Koering, Charles Chaynes, Jacques Charpentier, Alexandre Hrisanide et Christian Lange : elles seront interprétées par les Quatuors Parrenin et Via Nova, le Trio Deslogères, les planistes Laurence Allix, Inger Sodergren, Liana Serbescu et Kate Willitch. Giuseppe Sinopoli dirigera l'orchestre du Conservatoire de Paris.

L'Afrique aux Smip

Des groupes venus du Nigéria, du Zaïre, de Madagascar, du Mali, du Rwanda et du Niger se produiront du 24 septembre au 12 octobre au cours des Semaines musicales internationales de Paris (SMIP), qui sont comprises dans le Festival d'automne. Fin octobre et début novembre, les SMIP seront axées sur le thème des influences réciproques Afrique-Amériques, et complétées par des expositions d'art et d'objets africains.

★ Rens. : 2, rue du Pas-de-la-Mule, 75003 Paris.

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS

Cauchemars et chevauchées

IL y a fort à parier que l'exposition d'art polonais qui vient de s'ouvrir au Grand Palais et qui a été organisée par l'Association française d'action artistique ne sera pas pour le public parisien une révélation comparable à celle que nous ont apportée cet hiver l'exposition du romantisme allemand et l'exposition de la peinture russe au dix-neuvième siècle.

Faut-il incriminer la présentation, confuse et désolante de tristesse, le caractère un peu officiel de la manifestation, le choix souvent plus que contestable, le parti qui, fondé sur une notion aussi vague que celle de romantisme, lorsqu'elle n'est pas historiquement définie, juxtapose des œuvres d'époque, de sensibilité, de style complètement différents ? Toujours est-il que la première impression est passablement éprouvante, d'autant qu'à l'incertitude du parti général s'ajoute celle d'une répartition thématique des plus bizarres (Furor, Liberté, Eros et Thanatos, Destin, etc.), qui disperse sur l'ensemble du parcours les œuvres d'un même artiste et ne permet pas d'apprécier la vigueur de personnalités aussi intéressantes que celles par exemple de Jan Matejko ou de Witold Wojtkiewicz. Une honnête présentation chronologique, insistant sur les circonstances et les milieux (que le public français connaît assez mal) et nous montrant une bonne peinture réaliste comme on en a fait partout en Europe au siècle dernier, aurait plus utilement servi la cause de l'art polonais.

Histoire de courage

Le début de l'exposition est pourtant alléchant. On part dans un envol de chevaux, d'épopée, de scènes de bataille (ainsi les deux *Batailles de Somosierra*, de Piotr Michaowski) et, même si l'on n'a pas un goût particulier pour le kitsch, on est très favorablement impressionné par le délire érotique et macabre de *la Folie*, de Wladyslaw Podkowinski (1866-1895), lequel s'intéressa d'abord à l'impressionnisme parisien, mais trouva son chemin de Damas dans un symbolisme nocturne et démoniaque dont témoigne encore une *Marche funèbre* inspirée évidemment de Chopin.

Après « Furor », voici « Liberté », c'est-à-dire un ensemble de tableaux qui évoquent le douloureux effort de la Pologne pour retrouver l'indépendance perdue à la fin du dix-huitième siècle. Quelques scènes très touchantes d'Artur Grottger (*les Adieux d'un insurgé*, 1866), le *Kosciuszko à Raclawice*, de Juliusz Kossak, voisinent avec ces toiles illustrant les malheurs et l'héroïsme de la Pologne, depuis l'insurrection de Varsovie en 1794 (avec un beau dessin de Jan Piotr Norblin de la Gourdaine) jusqu'à la grande grève de 1905, aux pires moments de l'occupation russe (*Veillée de Noël en Sibérie*, par Jacek Malczewski) et de tragédies de la dernière guerre (*le Visage de Job*, de Bonislaw Linke).

Un très beau tableau, inachevé, de Jan Matejko, résume la longue histoire de courage et de deuil qu'est celle de la *Pologne enchaînée*, et s'il était bon de nous rappeler par de belles œuvres de Piotr Michaowski, Juliusz Kossak et une charmante sculpture de Stanislaw Ostrowski, le rôle que Napoléon, Chopin et Adam Mickiewicz ont joué dans la mythologie héroïque de la Pologne, les choses se gâtent un peu avec les compositions d'un délire assez malhabile de Jacek Malczewski (*Ronde sans espoir*), cependant que le sourire éveillé par l'*Adam Mickiewicz après une improvisation poétique* de Waclaw Szymenowski s'achève en franc éclat de rire devant l'*Apothéose de Napoléon*, une de ces œuvres dont on ne sait pas à qui elles font le plus de tort, à l'artiste, au modèle, au musée qui les possède ou à l'imprudent qui les expose.

Nous ne nous attarderons pas sur les sections « L'artiste et ses fantasmes », « Eros et Thanatos », « Destin » et « Universum », qui risqueraient de nous inspirer des réflexions insuffisamment constructives. « Nature » nous offre, en revanche, des œuvres de grand intérêt, paysages inclinant vers le fantastique (*Cimetière en Italie*, d'Adam Chmielowski, *le Vent des Tatras*, de Stanislaw Witkiewicz), ou évoquant de façon très simple, très prenante, la poésie du quotidien, ainsi *la Nuit*, de Maksymilian Gierynski (1846-1874). Voilà ce qu'il aurait fallu davantage nous montrer, cette peinture modeste, affectueusement proche du réel où le siècle dernier presque partout a excellé et qui nous en dit beaucoup plus sur l'âme et la vie d'un pays que les entrechats des seconds grands sujets du fantastique et de l'« universum ». D'autant que le vingtième siècle est là pour nous entraîner vers d'autres cieux et d'autres amours avec les deux remarquables *Paysages maritimes*, de Waldyslaw Strzeminski, peints en 1933-1934 et qui témoignent d'une modernité très personnelle.

Cela dit, la Pologne semble avoir été une des terres d'élection du symbolisme, comme le montrent la *Salomé* de Maurycy Gottlieb ou la curieuse allégorie de Jacek Malczewski (*Moment de création*, 1907), où l'un des avatars de la femme-sphinx chère aux artistes de 1900, ici une harpie, apparaît à la fois comme inspiratrice et le tourment du peintre, un petit barbu qui joue du violoncelle et que coiffe un étrange chapeau proche des nimbes des héroïnes de 1900.

Contes cruels

Mais le grand homme de la Pologne du début du siècle, c'est Witold Wojtkiewicz, mort en 1909 à l'âge de trente ans, qui présenta à Paris, en 1907, une exposition au catalogue préfacé par André Gide, et dont l'extraordinaire *Méditation* fut un des grands moments de l'exposition de « Symbolisme en Europe » que nous avons pu avoir l'été dernier au Grand Palais. Il est représenté ici par deux séries : l'une, des dessins à l'encre de Chine, évoque dans un style halluciné et pathétique, dont l'humour cruel est parfois proche d'Ensor, la révolution de 1905. L'autre, *la Croisade des enfants*, en trois œuvres du cycle « Cérémonies » et « Monomanies », toutes d'une qualité admirable par la singularité de l'inspiration comme de la technique, est digne de figurer parmi les plus beaux des contes cruels et des énigmes de la sensibilité nordique ou slave. Comme l'on aurait aimé voir, à côté de ces chefs-d'œuvre que sont *Appel* et *Séparation*, une toile de l'autre grand artiste polonais de l'époque, Josef Mehoffer, dont *le Jardin étrange* fut un des temps les plus forts de l'exposition de 1976, et qui a été ici bizarrement oublié !

Si décevante que puisse être cette exposition, elle nous apporte quelques lueurs sur l'art polonais contemporain. Il y a là des œuvres bien médiocres, mais deux intéressantes toiles bstraites de Tadeuzs Kantor, et surtout une étonnante esquisse de Jacek Malczewski (*Labourage*), qui, peinte avant 1929, l'année de la mort du peintre, retrouve le galop furieux, l'emportement, le lyrisme épique qu'a inspirés à ses meilleurs artistes l'histoire héroïque de la Pologne.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ L'esprit romantique dans l'art polonais. Dix-neuvième, vingtième siècle. Grand Palais. Jusqu'au 4 juillet.

UN NOUVEAU VENU

Zush, peintre d'écriture

C'EST sa première exposition à Paris. Il a à peine plus de trente ans. Et l'œuvre de Zush s'impose déjà. C'est un univers de scripteur qui couvre à saturation de grandes feuilles blanches d'une écriture illisible. Grouillement de zigzags, de spirales, de cercles... Ici ou là émerge un œil qui nous regarde, un rat mort, un lézard immolé... Univers obsessionnel et paranoïaque qui explose du dedans. Le transcrire sur une feuille blanche est sans doute pour Zush le moyen idéal de s'en débarrasser. De se libérer de chimères qui l'habitent, foisonnent, croissent et se multiplient en lui... Autothérapeutique spontanée qui relèverait d'un musée de l'art psychiatrique ou brut, si l'on veut. Tout change lorsque le graffiti incertain, qui véhicule le trop-plein de tension intérieure, devient une « écriture » organisée, d'une surprenante cohérence plastique.

Il faut d'abord voir les tableaux et les dessins avant de se pencher sur les carnets de Zush, pleins à ras bords d'annotations écrites et dessinées. En quelque sorte faire le chemin à rebours de sa démarche. Le carnet, c'est son journal intime. Il y consigne tout, tout ce qui sourd de lui, lorsque « ça vient »...

Zush laisse alors aller la main, l'esprit... Il dessine le plus souvent la nuit. Il erre seul sur ces feuilles de papier, s'absente, s'envole pour un grand voyage paradisiaque. Le carnet devient chez lui un objet, « plein » dans tous les sens du terme, le vivier d'où tout peut repartir à nouveau et se remettre à fleurir sur de plus grands espaces. C'est sur la toile ou la feuille de papier de ses dessins que les fragiles intuitions des « carnets » se développent, s'organisent, se « rationalisent » et finalement deviennent le langage artistique concerté et complexe qui s'offre à nous.

Zush, c'est Alberto Portal, né à Barcelone en 1946, vivant à Ibiza et à Manhattan. Il a pris ce nom exotique pour explorer le monde mythique de l'alchimie. Comment peut-on s'intéresser à ça en 1977 ? L'alchimie n'est qu'un masque. Il parle d'un monde aliéné, le sien. Pour lui, c'est une nécessité. Pour nous, une œuvre à voir, à connaître.

J. M.

★ Dessins et peintures de Zush, Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

هكذا من الأصل

LA COLLECTION HAMMER AU LOUVRE ET A JACQUEMART-ANDRÉ

Le défi d'un milliardaire

LA vie de M. Hammer ressemble à une image d'Epinal. Elle est belle comme la photographie en couleur qui sert de frontispice au somptueux catalogue de l'exposition : vieux monsieur tout rose, milliardaire bien net, qui enlève ses lunettes pour poser.

Armand Hammer arrive en Union soviétique en 1921 ; *médecin de vingt-trois ans, il vient* en Oural pour soigner les victimes du typhus, et trouve la famine ; le voilà devenu importateur de blé américain — *à ses* frais. En échange, il envoie en Amérique des cuirs, et du bois. *C'est le commencement* d'une grande carrière. Le jeune homme plaît à Lénine, qui lui concède une mine et une affaire d'import-export. Triomphe du libéralisme : *l'U.R.S.S. aura des* tracteurs Ford pour son agriculture et M. Hammer, qui reste à Moscou *jusqu'en 1930, accumule* avec son frère les trésors d'art du dix-huitième siècle que la *vieille aristocratie ruinée liquide.*

Tout le monde est content, et ce qui est bon pour M. Hammer est bon pour l'U.R.S.S. Au retour, les deux frères fondent à New-York *la galerie Hammer*, et vendent les œuvres rapportées de Russie. C'est la première « *collection Hammer* ». Nouveaux contrats, nouvelles affaires (whisky), nouveaux rebondissements : *en 1954,* M. Hammer, qui — dit sa biographie officielle — « *songeait à se retirer* », *s'intéresse à une* petite compagnie pétrolière en sommeil. Il la « prend en *main* », *une main d'or sans* doute, comme d'autres ont la main verte, car, en vingt ans, les actifs d'Occidental Petroleum passent de 40 000 dollars à 5 milliards. Le partenaire de Lénine n'a pas oublié l'U.R.S.S. Avant la guerre, il a continué d'y acheter des *tableaux*, notamment des œuvres hollandaises, qui ont constitué la seconde « collection Hammer » donnée à l'Université de Caroline du Sud ; mais, surtout, il a été un *des négociateurs des grands* contrats (phosphates américains, gaz naturel de Sibérie) récemment *conclus entre les deux* super-puissances.

La troisième « collection *Hammer* » — *aujourd'hui* présentée — ne sera pas vendue, bien que M. Hammer soit toujours *le propriétaire de Hammer* Galleries et ait racheté Knoedler, une des plus grandes firmes *mondiales du négoce de tableaux.* Les dessins iront à la National Gallery de Washington. *Les peintures, dont certaines* semblent être encore la propriété de M. Hammer, sont destinées *au Los Angeles County Museum.* Ce caractère privé pourrait être une des raisons qui ont empêché *un musée national* de montrer l'ensemble de la collection, comme l'aurait sans doute souhaité M. Hammer.

C'est donc au musée Jacquemart-André, qui dépend de l'Institut de France, qu'est présentée la principale partie de la collection, les dessins du dix-neuvième siècle étant seuls exposés au Louvre ; M. Hammer ne s'en froisse pas puisqu'il donne au cabinet des dessins une très rare aquarelle de Van Gogh, prend en charge tous les frais de l'exposition à Jacquemart-André, et contribue à la restauration de ce musée. *Accablante générosité* d'un milliardaire qui trouve encore le moyen d'exprimer ses remerciements et sa reconnaissance. M. Hammer attendrait-il quelque chose, et les *tableaux seraient-ils plus honorés* par le musée qui les accueille que le musée par de tels hôtes ? *Mauvaise pensée de pauvre trop* fier, M. Hammer n'a rien à attendre et ses dons sont gratuits. Cet « ambassadeur de bonne volonté » qui, homme d'affaires, a su « faire admettre sa présence parmi les populations locales sans jamais se comporter en *terrain conquis* » cherche ici simplement à « partager cette émotion que procure l'œuvre *d'art* ». *Et comment ne pas* croire cet habile négociateur habitué au double langage des hommes, quand il célèbre le « langage universel » de l'art. Lieu commun de préface ? Pas tout à fait ; même si cette collection, par son hétérogénéité, *par la manière spectaculaire* dont elle a été constituée, est plus un « défi » relevé à coups *de dollars que l'œuvre patiente*, amoureusement constituée, d'un véritable artiste.

Défi, les 3 250 000 *dollars* payés pour la « Junon » de Rembrandt dont le propriétaire *demandait 5 millions, ce qui* était — tout de même ! — beaucoup pour ce tableau *disparu pendant deux siècles, dont* le musée de Bonn s'était défait, en 1935, pour l'équivalent de 214 dollars *et qui n'avait pas* trouvé acquéreur à 147 000 dollars en 1960, chez Christie. Mais un séjour au Metropolitan et un bon nettoyage peuvent rendre exigeant. Défi encore les prix des dessins acquis à New-York en 1970, lors de la vente *de la collection d'Irma Strauss,* cette femme de diplomate qui avait su réunir avec goût un *ensemble harmonieux d'œuvres du* dix-huitième siècle (65 000 dollars pour le « Couple assis » de *Watteau, 29 000 dollars pour* « la Réprimande » de Fragonard, des records qui ont fait date).

Le *défi est dans le prix*, non dans le choix des peintres. Ceux-ci sont presque tous des *artistes depuis longtemps consacrés*, mais que le marché transforme en vedettes dont on ad*mire autant les performances* spéculatives que la qualité artistique. On trouve donc peu d'œu*vres inconnues ou méconnues.*

Certaines ont un « pedigree » plus difficile à établir. C'est peut-être *la véritable audace de* M. Hammer d'avoir ainsi acheté cette « Touffe de primevères » *qu'on n'osait pas encore* attribuer avec sûreté à Dürer ou la fameuse « Junon » de Rem*brandt. Mais l'éclat d'une collection* aussi prestigieuse, la liste rapidement croissante des expo*sitions*, les *imposantes bibliographies* du catalogue, où rien n'est oublié, pas même un placard publicitaire de Sotheby ni une note en bas de page, se chargeraient — *si la qualité de la plupart des œuvres n'y suffisait* — de ratifier les défis de M. Hammer.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

Le dessin, autant que la peinture

QUAND *une collection* est *menée* à l'américaine comme celle d'Armand Hammer, *c'est-à-dire* rondement, comme un tour de *force*, pour *le plaisir* d'accumuler des noms prestigieux, force est bien s'adresser au dessin autant qu'à la peinture, *afin* d'arriver à un « *pannel* » de vedettes plus soutenu. On ne peut plus guère espérer aujourd'hui, fût-on un roi de *la finance comme le Dr Hammer, acquérir* au cours d'une vie un tableau de Dürer ou un marbre de Michel-Ange; mais à la rigueur une gouache dense et drue du premier, par exemple la *Touffe de primevères* ou un nu à la pierre noire du second. On ne trouve pas un Watteau sûr tous les jours ; mais le brillant *Couple assis* aux *trois crayons sur papier teinté constitue* une entrée plus que satisfaisante. Quant à Ingres, l'une des fameuses études à la mine de plomb présentant une des beautés anglaises de 1816 le résume suffisamment tout entier.

Beaucoup préféreront les trois lavis blonds et légers de Fragonard et son étude au fusain pour *l'Education de la Vierge* au « *bozzetto* » à *l'huile* qui est *exposée* tout auprès ; on peut même mettre le *Roi* de Rembrandt, jeté avec vivacité à la plume *au-dessus de la Junon somptueuse*, onéreuse et un peu creuse, qui sert depuis l'an dernier d'image de marque au fonds Hammer. Inversement, le *Bonjour M. Gauguin* (1889) illustre mieux l'art volontaire du peintre à l'époque de Pont-Aven que les notes et croquis du carnet nº 16 exposés au Louvre, qu'il aurait fallu ne pas dépecer. Même observation pour Van Gogh : le *Presbytère* (1885) est un tableau typiquement hollandais, gris sur gris, le Van Gogh qui définit d'un coup les débuts des Vincent ; son voisinage aurait valorisé les modestes maisons au fusain, les silhouettes à la mine *de plomb et l'aquarelle* du *Tisserand* exposées au Louvre.

C'est certainement une erreur que d'avoir distribué les dessins en deux groupes et, pour des raisons sans doute honorifiques, d'avoir ainsi apporté au Louvre des feuilles qui s'inséraient mieux dans l'ensemble du musée Jacquemart-André. On a privé du rapprochement qui s'imposait entre les *Danseuses à tutu jaune* (vers 1890) de Degas, huile à la touche délibérément cotonneuse, et le superbe pastel de *la Blanchisseuse*, à peu près de la même date, formant arabesques d'une belle autorité. La gentille aquarelle de *la Plage*, par Boudin, doit de même être mentalement disposée *côte à côte* avec le petit panneau à l'huile, aux jolis gris, sur le même thème. Mais peu importe finalement. Une disposition plus cohérente, plus étudiée, aurait peut-être trahi l'esprit de *cette collection qui a voulu être* une accumulation en partie fortuite, un tableau de chasse, comme on dit.

Il s'agit de la troisième collection Hammer. Elle a été, on nous le rappelle avec insistance, constituée depuis peu ; les dessins en particulier sont tous des *acquisitions* très récentes. Le catalogue invite donc à satisfaire une curiosité toute naturelle en *présence d'une réussite si spectaculaire*, et à l'utiliser pour savoir où et comment, avec quelques moyens, on se procure ces belles choses. Il aurait peut-être même valu la peine qu'un des préfaciers saisisse l'occasion de se pencher sur le fonctionnement du commerce d'art ou, mieux encore, que le Dr Hammer lui-même, « citoyen du monde », expliquât les modalités de sa démarche de collectionneur, avec ses bonheurs et ses déboires. Ce sont des choses que l'on peut dire aujourd'hui, pour éviter les légendes trop flatteuses, et aussi bien les dénigrements malsains.

En fait, il est assez *facile* de le voir, M. Hammer se fournit dans les grandes ventes et s'adresse aux grands marchands, *comme c'est bien naturel : ils sont là* pour ça. Les Watteau ont été acquis à la vente Strauss, New-York 1970, le saisissant *Avocat, de Daumier*, à Parke Bennett en 1970, les Van Gogh chez Christie à Londres, également en 1970, la feuille de dessins à *la plume de Léonard chez Colnaghi*, le solide pastel de Millet à la vente Norton Simon de 1971, comme l'exquise *Poseuse* linéaire de Seurat *passée il y a quelques* années de chez Moreux — qui l'aimait comme un trésor — à la maison Wildenstein, et de là dans la collection californienne. Si l'on suit un peu les étapes, *on voit ainsi que la collection* Hammer est le dernier relais de maints ensembles privés anglo-saxons, avant la donation finale à un institut public. *Pour ces dessins*, en l'occurrence, ce sera la Galerie nationale de Washington, ce qui est la logique même de l'époque.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Dessins de la collection Armand Hammer : trente numéros, musée du Louvre, cabinet des dessins, jusqu'au 29 mai ; vingt numéros, musée Jacquemart-André, jusqu'au 25 juillet.



Tableaux d'un collectionneur

POURSUIVANT son voyage à travers le monde, la collection Armand Hammer s'est arrêtée à Paris. La *soixantaine* de peintures — de Rembrandt à Chagall — qu'elle montre au musée Jacquemart-André ont été *réunies en quelques années, six environ. Armand* Hammer représente une espèce en voie de disparition : c'est l'un des derniers grands *collectionneurs capables d'acheter dix peintures* dans l'année, dont certaines à des prix fabuleux.

Sa plus récente acquisition est son plus beau fleuron. Le plus coûteux aussi : *Junon*, que l'on donne aujourd'hui pour un Rembrandt et qui *fut longtemps une œuvre* à l'attribution *incertaine*. Elle est accrochée au fond du musée, comme à la dernière paroi d'une caverne dont *elle serait le joyau. Une toile assurément* considérable, qui montre une opulente reine couverte d'or et d'autorité, apparition encombrée de parures à la Gustave Moreau, dont Degas disait qu'il attachait les dieux avec des chaînes de montres.

Il faut dire qu'Armand Hammer a pu acheter du meilleur et aussi du moins bon. Et le meilleur, hors la spectaculaire *Junon*, qui arrache aux spécialistes dubitatifs un « *c'est bon* » final, c'est ce Rubens, *les Israélites recueillant la manne dans le désert*, dans sa manière tournoyante et suave, c'est aussi ce Fragonard insolite, *l'Education de la Vierge*, en clair-obscur *doré, qui le rapproche du* Rembrandt le plus substantiellement religieux. Le *Pantin*, de Goya, conçu comme un carton de tapisserie *sur la vie populaire en Espagne, aujourd'hui* au Prado.

On descend d'un degré avec ce portrait de *Boieldieu donné pour un* Géricault et les six Corot choisis parmi les vingt-quatre de la collection Hammer. Sans doute, les beaux Corot *d'Italie n'étaient-ils* plus sur le marché lorsque le collectionneur se mit en devoir d'en acquérir. Il y a bien cette délicieuse *Cathédrale de Mantes*, vue au fond du paysage, si caractéristique de l'art de Corot. Mais *le Portrait de jeune fille* semble avoir été restauré par *un malhabile* et *les Plaisirs du soir*, tableau des dernières années du peintre, est peu typique, avec *l'or quasi mystique du couchant qui enveloppe* les danseuses au tambourin.

Le Corot romantique nous introduit à... *Moreau le fantastique — avec deux toiles, dont un* chef-d'œuvre : *Salomé*, archétype de l'orientalisme fin de siècle, chamarré d'orfèvreries au *milieu d'architectures mauresques venues d'ailleurs*. Moreau précurseur du surréalisme est une découverte tardive ; c'est ce qui, sans doute, explique que le collectionneur ait pu trouver ces deux pièces de haut vol. Fantin-Latour également n'est pas placé bien haut en France, au *grand* bonheur d'Armand Hammer qui a pu trouver quelques très belles toiles, dont un splendide et très délicat *Vase de fleurs*.

Acheter des *Impressionnistes, ceux qui les* ont précédés et ceux qui les ont suivis, depuis 1970, alors que les cours étaient au plus haut, *tient de la gageure. « Je n'ai pas eu d'occasion »*, dit Armand Hammer. « *J'ai toujours payé le prix du marché, rubis sur l'ongle...* » *La Fête de mardi gras*, de Pissarro, est une *récompense* de premier plan. Mais deux Renoir sur trois sont des pièces de second ordre. Aléas de la collection rapidement constituée : parmi les quatre Vang Gogh, une œuvre de jeunesse : *le Jardin du presbytère à Nuenen*, au temps de l'influence de Barbizon, *Un bouquet de jacinthes* insignifiant et un chef-d'œuvre absolu : *l'Asile Saint-Paul, à Saint-Rémy*, acheté au collectionneur Simon Norton.

Autre chef-d'œuvre : *la Fille du peuple*, de *Modigliani, portrait aveugle de Germaine Lable*, fille du concierge de Max Jacob, peint en 1918, deux ans avant la mort du peintre. Un Cézanne — *la gouache de la Sieste* — *peint* avec liberté et avec une rigueur géométrique qui contient tout Mondrian. Boudin, Bonnard, Vuillard : un Degas, de lumières électriques ; un magnifique Rouault expressionniste ; un Vlaminck comme il y en a cent, peint à l'emporte-pièce, et une gouache et pastel de Chagall, *l'Ange bleu*, dont les mauves et les rouges au chatoyant surnaturel *descendent en droite ligne d'Odilon Redon...*

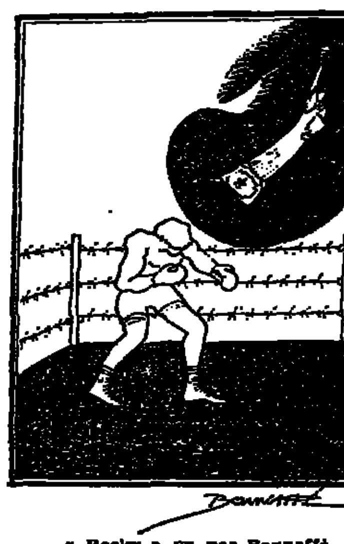
Au grand salon d'honneur du musée, un choix de peintures américaines du dix-neuvième siècle : le portrait de Washington, une icône mythique, par Gilbert Stuart ; le portrait du docteur Pozzi et celui de Mme Edouard L. Davis et son fils, par Sargent ; du cardinal Martinelli par Thomas Eakin ; *une scène de canotage*, par Mary Cassat, impressionniste américaine de Paris, etc.

Ces tableaux que le collectionneur américain nous montre à Jacquemart-André étaient en *Angleterre, au Japon, au Venezuela*, en *Union* soviétique avant d'être exposés à Paris et d'aller à Mexico. « *Je compte les présenter dans la plupart des pays avec lesquels je traite* », dit Armand Hammer, *puis de les accrocher définitivement dans la nouvelle aile que je fais construire au County Museum de Los Angeles...* » Telles sont les conséquences de la fiscalité artistique américaine qui permet aux donateurs de payer en œuvres d'art *ce qu'il ne paient* pas en impôts. Armand Hammer a fait de l'art un médium « publicitaire » au sens le plus large du terme, pour ses affaires et sans doute pour lui-même, dans la grande tradition du capitalisme *américain qui consiste à donner toujours* un peu de ce qu'on prend.

JACQUES MICHEL.

★ Collection Armand Hammer du musée Jacquemart-André.

Une sélection



« Rocky » vu par Bonnaffé.

Cinéma

ROCKY
de John G. Avildsen

Trois oscars, dont celui du meilleur film. L'histoire d'un ringard des rings qui tient tête à un super-champion. Les coulisses de la boxe, un combat homérique et la démonstration en quinze rounds que le « rêve américain » reste à la portée de tous. Une mise en scène solide et le punch de Sylvester Stallone, scénariste et principal interprète. Puissant, divertissant, efficace : Rocky *mérite son succès.*

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND
de Richard Patterson

La vie et l'œuvre de Charles Chaplin de la jeunesse pauvre à la vieillesse dorée au milieu d'une famille heureuse, en passant par les années tumultueuses d'Hollywood, les mariages, les divorces, l'engagement humaniste et la chasse aux sorcières. Un montage, discrètement attendri, d'extraits de films et de documents où éclatent l'évidence du génie comique, la grandeur de l'artiste et de l'homme.

LA GRIFFE ET LA DENT
de François Bel et Gérard Vienne

Un film sur les animaux sauvages, où il n'y a que ces animaux et la nature, des animaux en liberté dans leur milieu naturel et leur environnement biologique. Ni intrigue, ni commentaire, ni signe d'anthropomorphisme. La vie des espèces, leurs amours et leurs festins sanglants. De très belles images et une originale partition sonore de Michel Fano.

ROULETTE CHINOISE
de Reiner Werner Fassbinder

Jeu de société, la roulette chinoise devient jeu de vérité, de cruauté et de mort entre le mari et sa maîtresse, la femme et son amant, et leur fillette infirme. La sécheresse de la démonstration est compensée par une mise en scène fluide qui colle aux personnages et crée dans l'espace clos où se déroule le drame une atmosphère de nervosité et de tension qu'accentue le rythme du montage. Un des meilleurs films de Fassbinder.

NETWORK
de Sydney Lumet

Un présentateur des informations télévisées d'une grande chaîne américaine annonce, en direct à l'antenne, son intention de se suicider. Sur un scénario de Paddy Chayessky, Sydney Lumet — l'auteur de Douze hommes en colère *et d'*Un après-midi de chien *— a réalisé une attaque en règle, une satire grimaçante et un peu hurlante des méfaits de la télévision commerciale.*

MON CŒUR EST ROUGE
de Michèle Rosier

Sur les pas de Françoise Lebrun, des femmes, des hommes et les choses de la vie vus par le regard de Michèle Rosier (George qui ?), *qui refuse la psychologie et filme à distance pour laisser ses personnages libres de leur existence, de leur comportement, et les spectateurs libres de leur choix.*

VIOLETTE ET FRANÇOIS
de Jacques Rouffio

Violette, qui porte un enfant de vingt mois en bandoulière, et François, lunaire, charmant, odieux, mènent une existence chaotique. Le film de Jacques Rouffio (sur un scénario de Jean-Loup Dabadie) a hérité de la tendresse de Violette et de la paresse de François. Isabelle Adjani et Jacques Dutronc jouent à merveille cette romance douce-amère.

NOUA
d'Abdelaziz Tolbi

En 1954, au moment de la guerre de libération, la misère et la révolte des paysans algériens opprimés par une caste dirigeante aux mœurs féodales. Le réalisateur démonte une structure sociale tout en décrivant, avec un lyrisme poignant, l'itinéraire d'une prise de conscience. Parabole pour l'application de la réforme agraire.

LES VACANCES DE M. HULOT
de Jacques Tati

Deux semaines de vacances sur une drôle de petite plage des années 50, qui ignorait encore les ruées de la société de consommation. Pas de scénario, des croquis pris sur le vif. Pas de dialogues, des bredouillages ou des lieux communs. Une satire portée par la liberté de l'écriture cinématographique. C'est là que Tati a inventé à jamais Monsieur Hulot, personnage et type comique unique dans le cinéma français ; le bon, charmant et solitaire Monsieur Hulot.

— ET AUSSI : *le Casanova de Fellini* (requiem pour un monde déliquescent), *Ames perdues*, de Dino Risi (un roman noir populaire dans une Venise fantasmagorique), *L'une chante, l'autre pas*, d'Agnès Varda (les femmes de notre temps et la chaleur de la vie), *Pain et chocolat*, de Franco Brusati (la solitude du travailleur immigré, Nino Manfredi chaplinesque), *Muriel* (Resnais avait tout vu à Boulogne)... et *Providence*, d'Alain Resnais (la conscience, la vieillesse et la mort), *Piedra libre*, de Leopoldo Torre Nilsson (les fantasmes de la bourgeoisie argentine), *Pique-nique à Hanging-Rock*, de Peter Weir (fantastique à la Henry James en Australie).

Théâtre

RISIBLES AMOURS
au Petit TEP

Des personnages invertébrés ironisent sur leurs désirs velléitaires, jouent au chat et à la souris avec leur détresse. Le jeu tourne mal. Le monde de Milan Kundera servi au mieux par Emmanuelle Riva, Josiane Stoléru, Patrick Chesnais, très bien dirigés par Jacques Lassalle.

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte-Saint-Martin

Un homme et une femme : un couple. Un couple de retraités qui se noient doucement dans les hauts-fonds de la solitude. La mort quotidienne, la mort sans drame qui passe inaperçue. La poésie lyrique de Patrice Chéreau, la poésie tendre de Jean-Paul Wenzel, une même tendresse, une même détresse, un événement.

TRANSE KAMIKAZE EXPRESS
au Théâtre Essaïon

Les histoires folles de Jacques Luley, auteur, conteur, acteur, dans un chaos d'objets inutiles parmi lesquels Marie Letellier fait de la balançoire et de la danse balinaise. C'est merveilleux, c'est drôle, ça provoque des rires frais qui nettoient les bronches.

— ET AUSSI : *La Jeune Fille Violaine* (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur* aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *Guyette Lyr* au Théâtre d'Edgar (un oiseau-clown qui fait des siennes); *José* au Théâtre de la Plaine (la solitude du fou de football).

Musique

PAQUES MUSICALES
à Lourdes

Beaucoup de mélomanes iront cette année encore faire leurs « Pâques musicales » à Lourdes, où Kurt Redel dirigera, après la Passion selon saint Jean, *le vendredi saint, la* Theresienmesse, *de Haydn, et des motets, de Bruckner (le 10), le* Stabat Mater, *de Schubert (le 11), la* Petite Messe solennelle, *de Rossini, dans la ravissante chapelle de l'abbaye de Saint-Savin (le 12),* le Roi David, *d'Honegger, (le 16), et* le Christ au mont des Oliviers, *de Beethoven, (le 17). A noter aussi des chants liturgiques orthodoxes, par le Madrigal de Sofia (le 13) et un récital d'orgue par André Isoir (le 14).*

PARSIFAL
par Louis Erlo

Selon une tradition d'ailleurs discutable, c'est aussi le Vendredi saint que l'Opéra de Lyon présentera à l'auditorium de la Part-Dieu, la première de Parsifal *(en coproduction avec l'Opéra du Rhin) ; une nouvelle réalisation dont on attend beaucoup avec, comme metteur en scène Louis Erlo et Theodor Guschlbauer comme chef d'orchestre, et, dans les principaux rôles, Jess Thomas, K. Szostek-Radkowa, S. Vogel et A. Mac Lane (Auditorium de Lyon, les 8, 12, 15, 17 et 20 avril).*

MAAZEL ET LE NATIONAL
pour l'IRCAM

Premier concert en collaboration de Radio-France, avec l'IRCAM : Maazel dirige l'Orchestre national, avec une des plus belles œuvres de Gilbert Amy (D'un espace déployé), Amériques, *formidable explosion musicale, de Varèse, et* Ça, *d'un sériel américain peu connu, Eugène Kurtz. (Champs-Elysées, le 7 avril.)*

LA DAMNATION DE FAUST
dirigée par Ozawa

Grande soirée au Palais des Congrès, où Seiji Ozawa dirige la Damnation de Faust, *de Berlioz, avec l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra, et d'excellents solistes : Viorica Cortez, Stuart Burrows, Ernest Blanc. (Congrès, le 12 avril.)*

— ET AUSSI : Festival de musique contemporaine (Royan, jusqu'au 9 avril) ; *le Convive de pierre*, de Dargomijsky, et *Mavra*, de Stravinsky, dir. J.-P. Marty (Radio-France, le 6) ; concert du vendredi saint : Carissimi, Couperin, Charpentier (Ste-Chapelle, le 8) ; *Pelléas et Mélisande* (Opéra de Paris, dernières les 8 et 11) ; *Otello*, avec J. Vickers et M. Price (Opéra de Paris, les 9, 13, 16, 20) ; M. Caballé (Théâtre de la Ville, du 12 au 16, à 18 h. 30) ; Wagner, par N. Denize et l'Orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Lille, le 12 avril).

Expositions

LA COLLECTION HAMMER
au musée Jacquemart-André et au Louvre

— *Lire nos articles page 15.*

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS
au Grand Palais

— *Lire notre article page 14.*

DESSINS DE BURNE-JONES A BONNARD
au Pavillon de Flore

Une centaine de dessins choisis parmi plus d'un millier d'œuvres graphiques provenant du Musée national d'art moderne, et désormais intégrées dans les collections du Cabinet des dessins du Louvre. Signac, Bonnard, et leurs contemporains, amis et ennemis, français et étrangers confrontés.

DIEUX ET DÉMONS DE L'HIMALAYA
au Grand Palais

Les dieux et démons de l'Himalaya en quatre cents peintures, bronzes et objets liturgiques. Une évocation de la culture bouddhique influencée par les tantra et les philosophes magiques. Ces œuvres d'art religieux, créées pour décorer les monastères et servir de support à la méditation des moines, reproduisent à travers les siècles les mêmes divinités farouches et complexes représentées selon une symphonie sexuelle inattendue.

LES SALLES RÉNOVÉES
du musée Guimet

Une étape importante du programme de rénovation du musée Guimet, commencé en 1968 : les trois cinquièmes des collections d'art asiatique du musée sont désormais présentées en permanence. Au rez-de-chaussée l'art khmer et les styles d'Angkor-Vat et du Bayon, avec des sculptures monumentales exposées pour la première fois depuis 1936. Au premier étage, l'art chinois, poteries, bronzes, petites et grandes sculptures, laques, des différentes époques du néolithique au dixième siècle de notre ère, nouvelles salles d'art de l'Afghanistan et du Pakistan anciens. Au deuxième étage, poteries, grès et porcelaines de la collection Michel Calmann.

NAISSANCE DE ROME
au Petit Palais

Si, comme chacun sait, Rome ne s'est pas faite en un jour, le passage de la Rome des cabanes à la cité ornée de temples et de statues soulève de multiples problèmes. Le propos de cette exposition, réalisée avec le concours des plus grands spécialistes italiens et français (M. le Pr Pallottino en est le commissaire général), est de la situer à la lumière des fouilles récentes opérées dans le Latium.

PENALBA
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Une vingtaine de grandes pièces de bronze ou d'acier, datées de 1955 à 1976, qui mettent l'accent sur ce qu'Alicia Penalba pense être la vocation de la sculpture : une confrontation avec le décor naturel ou architectural. Sculptures fortes d'un artiste qui tente de poétiser des lieux qui ne sont pas forcément idylliques.

— ET AUSSI : *André Masson et André Derain*, au Grand Palais; *Jean Hélion*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : *On Kawara* au Centre Georges-Pompidou. *Toshodai-Ji, trésors d'un temple japonais*, au Petit-Palais.

— EN PROVINCE : *Rétrospective Sophie Taeuber-Arp*, à l'ancienne douane de Strasbourg. *Fantin-Latour, Richard Hamilton, David Hockney* et *Guido Biasi* à Grenoble. *Rétrospective Réquichot* et *Anna-Eva Bergman* au Musée des Sables-d'Olonne.

Danse

LE BOLCHOI
au Palais des congrès

Le Lac des Cygnes, Giselle, Don Quichotte, des extraits du répertoire : la technique du ballet académique poussée jusqu'à la perfection.

— ET AUSSI : le Ballet de Changhaï aux Champs-Elysées (la danse au service de la Révolution). Créations de jeunes chorégraphes à l'abbaye des Prémontrés (le prolongement du Concours de Bagnolet), dimanche 10 avril, 20 h. 30, lundi 11, 17 heures.

Variétés

GILLES VIGNEAULT
à Bobino

La chanson québécoise comme une sorte de carte d'identité (20 h. 45).

GEORGES MOUSTAKI ET ASTOR PIAZZOLLA
à l'Olympia

Moustaki aime la vie avec abandon et en parle avec liberté, avec le droit que donnent des inquiétudes, des révoltes qui étouffent. Dans le même spectacle fraternel : Astor Piazzolla ou la musique de Buenos-Aires avec toute la puissance, toute la générosité d'un grand musicien (20 h. 45).

LOU REED
au Pavillon de Paris

Un « rocker » dont la musique évolue (13 et 14 avril, 20 h. 30).

Nouvelles figures de ballet en Italie et au Canada

La difficile renaissance de la Scala

TOUTE pérégrination dans Milan ramène irrésistiblement à la Scala. Cernée par les entrelacs de petites rues, discrète, mystérieuse, elle rayonne de souvenirs prestigieux : Stendhal, les grands chorédrames de Vigano, la Taglioni et Fanny Essler, Carlo Blasis et Cechetti. A la fin du dix-neuvième siècle, la Scala a donné à l'Europe un style de haute école, très extérieur sans doute — ne disait-on pas que l'âme des danseuses italiennes était passée dans leurs pieds, — mais qui, unie à la sensibilité slave, allait aboutir à la « ballerina assoluta » dont a rêvé toute une génération. Cecchetti, professeur à Saint-Pétersbourg, puis auprès des Ballets russes de Diaghilev, a réalisé ce miracle. Dans les années 20, le dernier étage du théâtre, où très vieux il donnait son fameux cour d'adage, fut un haut lieu de la danse.

Depuis, la Scala a perdu sa primauté dans ce domaine. Après la seconde guerre mondiale, l'influence du sérieux Royal Ballet anglais et l'action d'Edmée Bulnes, devenue maître de ballet en 1951, n'ont pas suffi à assurer sa renaissance. En 1963, les premiers accords culturels entre la Scala et le Bolchoï ont apporté un air nouveau : les étoiles actuelles comme Liliana Cosi et Luciana Savignano se sont perfectionnées à Moscou.

En 1972, Maurice Béjart a réussi une percée victorieuse dans le fief britannique en engageant deux excellents danseurs de la Scala, Vittorio Biagi et Paolo Bortoluzzi ; il a pu en retour implanter le Ballet du XX[e] Siècle à Milan, à côté de Butler, Cranko, Flindt ou Miloss. Cela tient sans doute à ses affinités profondes avec l'Italie, à son goût de la commedia dell'arte et de la musique italienne. Ce n'est pas un hasard si un de ses ballets, *l'Offrande chorégraphique*, est inspiré d'un exercice d'adage du maître Cecchetti. Son entrée a été facilitée par la politique du surintendant Paolo Grassi, qui voulait ouvrir son théâtre à un public plus populaire. Un de ses disciples, Pierre Dobrievich, a même été nommé, voilà deux ans, directeur de la danse.

Bien plus loin que le langage musical...

Il faut aussi compter avec les chorégraphes italiens Mario Pistoni, Amedeo Amodio : ils réagissent contre l'internationalisation du ballet en créant des chorégraphies dont l'inspiration métaphysique, soutenue par les musiques de Bussotti ou d'Arrigo, se réfère au patrimoine artistique national. *L'Esclave mourant* (Amodio - Arrigo) illustre un vers de Michel-Ange sur la condition humaine : « *Pour moi*, commente Girolamo Arrigo, *être compositeur signifie vivre, participer à une aventure personnelle et collective qui m'entraîne bien plus loin que le langage musical... Cela signifie exprimer sans ambiguïté, au-delà de tout engagement de principe, ce qui me touche le plus dans l'oppression dont l'homme est victime.* » *Contagio* (Pistoni-Chedini) évoque l'évolution cyclique et inéluctable des ères de l'humanité.

Cette effervescence créatrice est portée par l'éclat de la « star », Carla Fracci, dont chaque apparition est transformée par son époux et impresario, le cinéaste Beppe Menegatti, en événement. En quelques années le ballet a pris son essor ; une saison d'automne vient compléter les représentations de printemps et d'hiver. La Scala, c'est à la fois l'Opéra de Paris et le Théâtre de la Ville. Véritable tour de Babel, elle est ouverte à tous les styles. Cette disparité donne l'impression d'un manque d'unité et de cohérence. Pour la seule saison 1976-1977 sont affichées : *la Trilogie shakespearienne* (Butler, Cranko, Gai) dansée par Carla Fracci et James Urbain, un spectacle Carlson-Bortoluzzi ; *Daphnis et Chloé*, de Skibine ; *Coppelia*, version Martinez, *le Lac*, version Field; *Symphonie de psaumes*, de Sparembleck ; *Gamma*, d'Amodio ; *la Révolte de Sisyphe*, de Miloss ; *les Quatre Tempéraments*, de Balanchine ; *Symphonie pour un homme seul*, *le Molière imaginaire*, *les Triomphes de Pétrarque*, de Béjart.

Béjart s'est même offert le luxe d'un scandale en présentant *Héliogabale* : dans le finale, il est venu sur scène, déguisé en docteur Freud, déposer une couronne sur le derrière d'un danseur dont la tête était enfouie dans une cuvette de W.C., provoquant dans le public des mouvements divers. Cet éclectisme convient mal au corps de ballet, qui est parfois incapable de répondre à la sollicitation des chorégraphes. L'ensemble de la troupe donne l'impression d'avoir vieilli, épaissi, sur place, et Pierre Dobrievich n'a pas la tâche facile. Du moins, sa femme, Louba, commence-t-elle à obtenir des résultats prometteurs avec les jeunes éléments de l'école (quatre-vingts élèves) ; une d'entre elles, Paola Cantalupo, vient de remporter la médaille d'or au prix de Lausanne.

Dans la tradition du Kirov

On trouve Louba Dobrievich dans l'immense studio de répétition, vue sur les toits, avec son beau parquet patiné descendant doucement vers l'horizon d'un mur-miroir. Petit chignon serré et tunique bleue, des fillettes en plein âge ingrat enlèvent d'amples parcours au son d'un piano désaccordé. Dans la lumière crépusculaire, elles terminent par une suite de petits sauts vifs, les jambes repliées : « *Les sauts à la Cecchetti*, dit leur professeur, *ici on les avait oubliés. Moi, je les ai appris à Belgrade dans la tradition du Kirov, qui les avait conservés.* »

Avec ses élèves (trop peu de garçons, *hélas !*), *espoir d'un renouveau de l'école* italienne, Louba Dobrievich a composé un spectacle d'une heure, *Rencontre avec la danse*, très béjartien. Programme à la Piccola Scala, il connait un très grand succès.

Pourtant, Pierre et Louba Dobrievich ont refusé de renouveler leur contrat pour l'an prochain. Il est impossible actuellement de savoir quelle orientation le nouveau surintendant, Carlo Maria Badini, entend donner au ballet. Il est probable qu'il voudra à la fois encourager la jeune création italienne regroupée autour de musiciens comme Arrigo — lui-même grand admirateur de Carolyn Carlson — et favoriser les œuvres du bon vieux répertoire, dont on raffole en Italie comme ailleurs.

C'est le cas de Cendrillon, montée aujourd'hui dans une version nouvelle de Paolo Bortoluzzi, qui fait ainsi ses débuts de chorégraphe à part entière. Formé à la Scala, Bortoluzzi reste pour beaucoup l'interprète de *Bakti* et de *Nomos Alpha*. Son passage chez Béjart, seul grain de fantaisie dans une carrière menée avec prudence et discernement, fut déterminant. Rentré en Italie, fixé à Turin, Bortoluzzi a repris les grands rôles classiques, où il fait preuve d'une technique brillante, scrupuleuse et élégante. Devenu le partenaire attitré de Carla Fracci, il a entrepris avec elle des tournées internationales ; mais il est difficile de concurrencer les danseurs venus de Russie. En même temps, Bortoluzzi tentait de démontrer dans un *one man show* très étudié qu'il est capable de danser aussi bien *Giselle* que la *modern dance*. A Paris, à Avignon, le public a accueilli poliment cette performance, mais l'a surtout applaudi dans le burlesque *Nomos Alpha* (Béjart - Xénakis).



Avec *Cendrillon*, la musique de Prokofiev, attentive à toutes les péripéties du livret de Volkov, ne permet guère au chorégraphe de s'égarer dans des délires d'imagination. Heureusement, Paolo Bortoluzzi a eu l'idée de faire appel pour les décors et les costumes à Germinal Cassado. Soliste au Ballet du XX[e] Siècle, entre 1960 et 1968, Cassado a été un des décorateurs les plus byzantins qu'ait eus Maurice Béjart, celui de *la Veuve Joyeuse*, de *la Damnation de Faust* ou des *Contes d'Hoffmann*.

« Cendrillon », de la féerie à la science-fiction

Sur la scène de la Scala, il a planté un livre géant, dont les pages en s'ouvrant déploient le décor comme un découpage. Il a vêtu Cendrillon de Plexiglas transparent et le prince charmant d'une armure de cuivre un peu barbare. Au lieu d'être enfermés dans la salle de bal surchargée et traditionnelle du conte de Perrault, les danseurs se trouvent littéralement projetés dans un espace ouvert et dans un temps élastique que l'on peut remonter en feuilletant les pages du livre (les machinistes ont accepté de se déguiser en petits animaux de la forêt pour les manœuvrer). Ce n'est plus *Cendrillon*, mais *Guy l'Eclair* ; la féerie cède le pas à la science-fiction et le ballet s'en trouve complètement renouvelé.

Pour la danse, Paolo Bortoluzzi a confié les rôles des deux sœurs et de la marâtre à des hommes, dans la tradition de la comédie-italienne. Pour lui, il a réglé une entrée comme personne n'aurait osé le faire : accumulation de pirouettes, de jetés, de tours à tuer un bœuf ; mais il surprend agréablement par son intelligence de la musique et le sens du mouvement continu qu'il apporte aux ensembles.

La révélation de ce spectacle est Luciana Savignano. Pour elle, le conte de Cendrillon est une réalité. Remarquable technicienne, fluide et solide à la fois, frémissante d'ardeur contenue, éperdue de nostalgie, elle se montre vraiment telle qu'elle est, une artiste complète, une étoile. Elle ne déparerait pas au Bolchoï. Il faut souhaiter que Paris ait bientôt l'occasion de la découvrir.

MARCELLE MICHEL.

Des chaussons dans la neige

QUAND un joueur de hockey percute à pleine vitesse un de ses adversaires et l'aplatit contre le mur qui borde la patinoire, le bruit mat du choc couvre la voix du commentateur de télévision, assis dans les tribunes. Le public retient son souffle, dans l'espoir d'une grêle de coups de poing. Peu de choses sont plus importantes au Canada que le hockey. C'est dire que le naturel de cet immense pays ne l'inclinait pas vers les êtres graciles en tutu blanc, les hommes fardés vêtus d'un collant mince.

Il y a vingt-cinq ans, où se cachait au Canada la danse de répertoire ? Dans quelques représentations de bon ton, chez les dames de la bonne société dans quelques spectacles, ancêtres de Holiday on Ice, dans trois minutes d'un film « chantant et dansant » produit par la Metro Goldwyn Meyer, dans une petite compagnie itinérante des Ballets de Winnipeg, créée en 1939. On n'aurait pas trouvé alors un homme sur vingt pour partager un savon dans les douches d'un gymnase avec un danseur. C'était le temps où l'on demandait à quelqu'un qui voulait écrire : « Sous quel nom signerez-vous ? » *Le premier ministre s'appelait Louis Saint-Laurent (l'oncle Louis) et la Grande-Bretagne vivait sous Winston Churchill.*

Prospérité et conformisme d'après guerre. L'innovation ne pouvait venir que de Londres, qui délivrait alors des certificats d'imagination et de moralité. La première représentation de la troupe qui symbolise depuis lors la danse dans ce pays, le Ballet national du Canada, eut lieu en novembre 1951, une Danse de Salomé, sur une chorégraphie de Celia France, invitée à s'installer à Toronto par un groupe de riches mécènes après s'être formée chez Ninette de Valois au Sadler's Well ballet.

Le mécénat ayant ses limites, les danseurs étaient alors payés 35 dollars par semaine et la compagnie resta des années au bord de la banqueroute. Aujourd'hui encore, la danse, peut-être la plus exigeante des formes d'expression artistique, reste souvent la plus mal payée. Avec 170 dollars par semaine s'il est débutant, 270 dollars s'il est soliste, un danseur du Ballet national canadien gagne en moyenne un tiers de moins que les musiciens des orchestres symphoniques (lesquels, protégés en Amérique du Nord par des syndicats tout-puissants, sont pour toute leur carrière à l'abri de l'effort excessif).

Le public a l'âge de la danse

Quoi qu'il en soit, l'impulsion était donnée. Il y a maintenant trente-deux compagnies de ballets professionnels au Canada. La danse est la forme d'art qui connaît ici l'expansion la plus rapide, soutenue par l'enthousiasme du public et l'intérêt que lui porte le Conseil canadien des arts. Alors que les subventions de celui-ci aux différentes formes d'art ont diminué au cours des cinq dernières années, son aide à la danse s'est accrue pendant le même temps de 40 %. Le Ballet national du Canada a reçu 913 000 dollars de subvention pour la saison 76-77, le Royal Winnipeg Ballet 480 000 dollars. Les Grands Ballets canadiens, le plus jeune des trois grandes toupes, a reçu 480 000 dollars. Elle a grandement contribué à populariser la danse dans ce pays en interprétant à guichets fermés de 1970 à 1974 le Rock Opera des Who's, Tonny.

Bien qu'un ballet en trois actes coûte environ 200 000 dollars à monter — ce qui ne tient pas compte des dépenses de fonctionnement ordinaires de la troupe, — ces grandes compagnies ont une situation financière saine. Le Ballet national, qui avait un budget de 100 000 dollars en 1951, aura cette année un budget de plus de 4 millions de dollars, et il a terminé sa saison d'automne avec des bénéfices.

Ses succès s'expliquent en partie par la poigne de fer de Celia Franca. Avec le temps, le Ballet national canadien est devenu un membre respecté de ce que l'on pourrait appeler la « seconde division ». Ni le Bolchoï, ni le Kirov, ni le New York City Ballet mais l'égal peut-être du Stuttgart, du Joffrey, de l'Opéra de Paris, du Deutsch National Ballet. Ses deux meilleurs danseurs, Frank Augustyn (fils d'un métallo, il est entré dans la Compagnie en 1951, à un moment où il fallait pour cela plus de courage que pour jouer au hockey) et Karen Kain ont reçu le premier prix du meilleur pas de deux à la compétition internationale de danse de Moscou, en 1973. Ils étaient également les premiers danseurs occidentaux à être invités en janvier dernier à danser avec le Bolchoï à Moscou. Rudolf Noureev aime danser avec le Ballet canadien depuis qu'il a monté avec lui, en 1972, le Sleeping Beauty. *Régulièrement, depuis trois ans, il a dansé avec le Ballet canadien à New-York. Sa fidélité a certainement profité au renom de celui-ci.*

Cependant, cette réussite cache deux faiblesses. La principale est l'absence de grands chorégraphes canadiens, ce qui peut entraver l'épanouissement d'une compagnie qui a atteint par ailleurs une stature internationale. Le second problème, c'est qu'il ne se trouve pas au Ballet canadien de danseurs (chez les hommes surtout) véritablement exceptionnels. Or c'est ce qu'il faudrait pour « personnaliser » une compagnie qui jusqu'ici est restée d'un classicisme absolu. De ce point de vue, l'avis des spécialistes concorde. Tout y est bien fait, mais l'originalité manque.

Mais tout bouge, tout est à venir. Vingt-six ans, l'âge du Ballet national canadien, c'est le temps qu'il faut à un chausson de danse pour se faire respecter par des patins à glace. Aujourd'hui c'est fait, le public du ballet est populaire, jeune. Il vient en blue-jeans regarder avec émerveillement le Lac des cygnes. *Il se laisse entraîner dans tous les* Roméo et Juliette *du répertoire, jusqu'au Casse-noisette des spectacles familiaux de fin d'année. Quand on lui donne un Carmina* Burana *où entre une bonne part de danse moderne, il suit. Il suit tout aussi bien lorsque l'on a créé pour lui, il y a moins d'un mois,* Ombres folles, *une chorégraphie canadienne d'Ann Ditchburn, sur un texte de la romancière québécoise Marie-Claire Blais, et sur une musique (comme à l'ordinaire insipide) du compositeur québécois André Gagnon.*

Ce public avale tout, parce qu'il a l'âge de la danse au Canada. A Montréal, il observe les débuts des Ballets Jazz, qui dansent un Hommage à Duke: *ceux du groupe Nouvelle Aire, qui dansent sur une musique de Xenakis. Cette semaine est arrivé au Canada le chorégraphe Oscar Araiz, qui était le mois dernier à l'Opéra de Paris, à l'invitation de Violette Verdy (il a aussi laissé sa marque aux Ballets contemporains d'Angers). Il joue du mélange des genres, passe de Tchaïkovski au Pink Floyd, vénère Mahler, et lui, l'Argentin surdoué, travaille avec délice à Winnipeg, (Manitoba), qu'on imaginerait volontiers en Europe comme la capitale mondiale de l'ennui.*

ALAIN-MARIE CARRON.

LE MOND

fois depuis 1926. Au premier étage, l'art chinois, poteries, bronzes, petites et grandes sculptures, laques, des différentes époques du néolithique au dixième siècle de notre ère, nouvelles salles d'art de l'Afghanistan et du Pakistan anciens. Au deuxième étage, poteries, grès et porcelaines de la collection Michel Calmann.

NAISSANCE DE ROME au Petit Palais

PENALBA au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Danse

LE BOLCHOI

Variétés

EXTRÊME-ORIENT

arcel Duchamp
Mai 1977

Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés pour les fêtes de Pâques (voir page 11).

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

Salle des contemporains

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 16 mai.

COLLECTIF GENERATION. Jusqu'au 1er juin.

Centre de création industrielle (entrée libre)

QUI DECIDE LA VILLE ? — Jusqu'au 10 avril.

L'IMAGERIE POLITIQUE. — Jusqu'au 8 mai.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

MUSEES

ANDRE DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 11 avril.

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. — Art du bouddhisme lamaïque. Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 25 avril. Jusqu'au 27 juin.

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

TOSHODAI-JI. Trésors d'un temple japonais. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. Dessins provenant du Musée national d'art moderne. — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

D'INGRES A BONNARD. Dessins du dix-neuvième siècle de la Fondation Armand-Hammer. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

AFGHANISTAN, CAMBODGE, CHINE, PAKISTAN, VIETNAM. — 6, place d'Iéna (723-61-65) Sauf Salles rénovées du musée Guimet, mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 avril.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

JEAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 avril.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 1, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

TAPISSERIES. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

QUATRE ARTISTES CHINOISES CONTEMPORAINES : Pan Yu-lin, Lam Oi, Ou Sen-tan, Shing Wai. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 avril.

SALON DES SURINDEPENDANTS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (628-31-59). Tous les jours, de 10 h à 18 h Jusqu'au 24 avril.

NAISSANCE DES « CAHIERS DU MOIS ». — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F Jusqu'au 17 avril.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIXe SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14) Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

CENTRES CULTURELS

MAX KLINGER (1857-1920). Œuvre gravé. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre Jusqu'au 28 avril.

LA BANDE DESSINEE CANADIENNE DEPUIS 1900. - HELEN FRANCES GREGOR, contrepoints tapisseries. — THE GRAND WESTERN CANADIAN SCREEN SHOP, sérigraphies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 avril.

SVEN BUNNEL. Sculptures. - OVE PELLSJO, peintures. — PETER PETTERSON, dessins. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h à 18 h Jusqu'au 15 avril.

BENJAMIN ROYAARDS. Peintures à l'huile et pastels. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

SIGNES - ESPACES - ENSEMBLES DE SIGNES. R. Altmann. Campa, Cortot, Davanzo, Kirchner, Laks, Thibaud, Unger. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 7 avril.

LAQUES ANCIENNES DE PERSE SUD PAPIER MACHE. — Maison de l'Iran, 65, avenue des Champs-Elysées (225-62-90).

DIMITAR MALIDANOV. gravures et dessins. — FIAP, 30, rue Cabanis (707-25-69). Jusqu'au 30 avril.

ANTUNES. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (359-00-03). Jusqu'au 27 avril.

DESSINS, TENDANCES ACTUELLES. — Institut audiovisuel, 40, rue de Berri (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

MENDEL MANN, aquarelles. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Sauf dim., de 11 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 8 avril.

AUTOUR DE LA TABLE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 avril.

GALERIES

SERGE POLIAKOFF, soixante gouaches (1947-1969). - ZUSH. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 16 avril.

JEAN ARP - S. TAEUBER-ARP - SEUPHOR. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 16 avril.

PEINTURES DU XVIIe SIECLE : Ecoles hollandaise, flamande, italienne et française. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 15 mai.

BRONZES DE L'HIMALAYA. Galerie Roland Do Huu, 38, rue de Lille (261-18-90). Jusqu'au 30 avril.

TRENTE PEINTURES ET SCULPTURES NAIVES D'HAITI. — Galerie Baron Samedi, 7, rue du Cygne. Jusqu'au 14 avril.

LA SCULPTURE EST UNE FETE : Bankowsky, Chavignier, Marques, Patkaï, Rougemont, etc. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 6 mai.

EXIT : Traverses du réel : Adami, Aillaud, Babou, Cremonini, Télémaque, etc. — Galerie, 22, rue de Seine. Jusqu'au 30 avril.

J.-M. MEURICE - J.-P. PERICAUD - J.-P. PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

PARADIGME D'ALBERT AYME. — Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11).

JEAN PICART LE DOUX et CALY. — Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Avril.

AL HELD. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (227-15-12). Jusqu'au 16 avril.

ARAKAWA. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 3 mai.

BLOMSTEDT. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 16 avril.

BODANZA. — Galerie La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-Du-Bellay (633-30-53). Sauf lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 23 avril.

JOAQUIM FERRER. L'arbre voyageur. Peintures récentes. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé. Jusque fin avril.

FOLON. — Galerie J.-C. Lignel, 46, rue de Verneuil (261-17-82).

FONTANA. Peintures, bronzes, céramiques, dessins, gravures, bijoux. — Art Curial, 9, avenue Matignon (359-29-62) Jusqu'au 7 mai.

MAREK HALTER. — Galerie Valois, 20, rue Saint-Denis et galerie Christiane Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 30 avril.

MAX JACOB. Cinquante dessins cubistes et documents inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 30 avril.

KANNO Keiun, calligraphe. — KANNO Hachiro, peintre : Se fond dans la nature. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 30 avril.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Avril-mai.

LABISSE. Les quatre cents coups du diable. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 22 avril.

LUBOSKI. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 avril.

FRANÇOIS MARTIN. Poncifs. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 30 avril.

JEAN MESSAGIER. Peintures et acryliques : 1959-1973. — Galerie Beno d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-16). Jusqu'au 26 avril.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Beaubourg 2, 109, rue Saint-Martin (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

JEAN GUITTON. Peintures religieuses. — Centre religieux, Palais des congrès, porte Maillot (758-21-47). Jusqu'au 14 avril.

OSCAR RABINE. Œuvres de 1966 à 1976 — Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 14 avril.

MICHEL SOUVAIS. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 16 avril.

ZANGS. Œuvres de 1953 à 1969. — Galerie Albert-Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 16 avril.

CORNELIS ZITMAN. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 mai.

هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 6, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets II (dernière) ; les 8 et 11, à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande (dernière) ; les 9 et 13, à 19 h. 30 : Otello ; les 12, 14 et 15, à 19 h. 30 : Ivan le Terrible (Ballet du Théâtre Bolchoï).
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-79-95), le 6 avril, à 20 h. 30 : Atelier Globokar, dir. V. Globokar (répétition publique de « Laboratorium »).
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 6, à 20 h. 30 : Partage de midi ; le 10, à 14 h. 30 et 20 h. 30, les 11, 12, 13, 14, 15 et 16, à *20 h. 30* : le Mariage de Figaro ; les 11 et 13 (hors abon.), à 14 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
CHAILLOT (727-81-15) (D., L.). Grand Théâtre, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, les 6, 7 et 8, à 20 h. 30 : Transit.
ODEON (325-75-32), relâche ; à partir du 16 : les Bacchantes.
PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
TEP (636-79-09), à partir du 19, à 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.
PETIT TEP (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, dim. mat. à 15 h. : Risibles amours.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir., L. et M.), 20 h. 30, et le 11, à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir, L.), salle Papin I (L.), 20 h. : Lettre à mon fils (dernière le 9). — Papin 2 (D., L.), 20 h. : Un homme *à la recherche d'Antonin Artaud* ; (V. et Ma.), 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.). 18 h. 30 : Dimitri ; les 6, 15 et 16, à 20 h. 30 : Jacques ou la soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Katherine Mansfield ; 22 h. : d'Oscar à Sébastien.
ANTOINE (208-77-71) (L. soir, le 12), 20 h. 30, mat. dim. et le 11, à 15 h. : les Parents terribles.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h : Equus.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Ivanov.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (277-77-30) (D., L.), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
CENTRE CULTUREL DU XVII (227-68-81) (D. soir, L., Ma), 20 h. 30, mat. dim à 15 h : Fando et Lis.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : Chers Zoiseaux.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
CONCIERGERIE (627-07-21) (D.), 20 h. 30 : la Religieuse.
DEUX-PORTES (797-25-45), J., V., S., Ma. à 20 h. 30 ; dim. et le 11 à 17 h. : Dernier Bal.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.
GYMNASE (770-16-15), 21 h., mat. dim. et le 11 à 15 h. : Une aspirine pour deux.
HUCHETTE (326-38-99) (D., L.), 20 h. 45 : la Leçon, la Cantatrice chauve
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18), 20 h. 30 : les Fraises musclées (jusqu'au 9) ; (D., L.), 22 h. : le Grand Rêveur.
LA LISIERE (307-55-61) (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Double Inconstance.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Peau de Vache.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales.
MICHEL *(265-35-02) (le 13), 21 h. 10*, mat. dim. à 15 h. : Au plaisir Madame.
LA MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Acapulco Madame.
LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), *22 h : la Voix humaine.*
MONTPARNASSE (326-89-90), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h., dernière le 10 à 21 heures : Même heure, l'année prochaine.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
NOUVEAUTES *(770-52-76) (J., L. soir)*, 21 h., mat. dim. et le 11 à 15 h. : Nina.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : *le Cours Peyol.*
ORSAY (548-38-53) I : les 6, 7, 8, 12 *à 20 h. 30 : le Nouveau Monde* ; le 9 à 20 h. 30, le 10 à 15 h. : Harold et Maude. — II : les 6, 7, 8 et 12, à 20 h 30 : la Plage ; le 9 à 20 h. 30, le 10 à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALACE (770-44-37) (L.), 19 h. : *Coulisse-cocktails* ; 22 h. 30 : Gabriel.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Tobie et Sara.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Lady Strass.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Loin d'Hagondange.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L. soir), 20 h. 30, mat. dim. et le 11, à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
RECAMIER (548-63-81), à partir du 12, à 20 h. 30 : les Fraises musclées.
STUDIO DES *CHAMPS-ELYSEES* (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (le 11), 20 h. 30 : Guyette Lyr.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : les Bonnes.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h. 30, dernière le 10, à 17 h. : José.
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Dibouk.
THEATRE *TRISTAN-BERNARD* (522-08-40) (D. soir, L. soir), 21 h., mat. dim. et le 11, à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.
TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), *20 h. 45*, mat. dim., à 15 h. : *Fêfé* de Broadway.

Les théâtres de banlieue

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 8, à 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
IVRY, Salle des conférences (672-36-13) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : Iphigénie-Hôtel.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 6, 7 et 8, à 14 h. 30 : l'Amour des trois oranges.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 7 et 9, à 21 h. : Un loup à cinq pattes.

Les cafés-théâtres

AIRE-LIBRE (322-70-78), ven., à 18 h. 30 : Chansons de femmes.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse ; 0 h. 15 : Rocker Stream.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) *(D.), 20 h. 30 : Etrange Pâleur* ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h., Gros Câlin.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (exceptionnellement relâche Lun.), I, 21 h. : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi ; II, 22 h. 15 *(V. et S. + 23 h. 45)* : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; (D.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pardon, je m'esscuse ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 22 h. : les Jeannes ; 23 h. : What a fair foot ; Mar. à 21 h. : Henri Tachan.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 20 h. 30 : C'est pas la mer à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : Raymond Boni et Claude Bernard ; 22 h. 30 : Salut les moutons ; II, 21 h. : Bobby Few ; 23 h. : Allain Plusolle.

Concerts

MERCREDI 6 AVRIL
(Voir Centre Georges-Pompidou.)
RADIO-FRANCE (224-33-61), 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. : J.-P. Marty, et les solistes du Bolchoï (Dargomijsky : le Convive de pierre ; Stravinski : Mavra).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. : Orchestre du Concertgebouw, dir. : E. Jochum, Chœurs de la radio néerlandaise (Bach : la Passion selon saint Matthieu).
AUDITORIUM DU FIAP, 30, rue Cabanis, 20 h. 30 : la Chorale mixte de l'OTE (chansons grecques et françaises).

JEUDI 7 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Amy, Kurtz, Varese).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : Y. Le Gaillard et J. Pontet (Bach).

VENDREDI 8 AVRIL

GALERIE HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : Nou*vel orchestre philharmonique, dir.* : A. Jouve, sol. : J. Chamonin, A.-M. Rodde, M. Egel (Charpentier, Couperin, Carissimi).

SAMEDI 9 AVRIL

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : B. Verlet, clavecin (Bach).
GALERIE HEROUET, 20 h. 15 : voir le 8.

DIMANCHE 10 AVRIL

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : H. Varvadova et M. Rudy (Mozart, Ravel, Debussy, Schubert).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : K. Lueders (Reger, Brahms, Vierne, Duruflé).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 9.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Cochereau, orgue (Improvisations).

LUNDI 11 AVRIL

EGLISE SAINT GERMAIN-DES-PRES, 15 h. : Concert instrumental et vocal (Italie au XVII[e] siècle).

MARDI 12 AVRIL

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Chœurs et Orchestre de l'Opéra, dir. : Seiji Ozawa, cant : *V.* Cortez (Berlioz : la Damnation de Faust).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 AVRIL. — 15 h., Tramp, tramp, tramp, de F. Capara ; Ma vache et moi, de B. Keaton ; 18 h. 30, Jenny, de M. Carné ; 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : le Moineau, de Y. Chahine (en présence de l'auteur et de Lotsi El Kholi) ; 22 h. 30, Mon nom est personne, de T. Valerii.

JEUDI 7 AVRIL. — 15 h., Mabuse le Joueur, de F. Lang ; 18 h. 30, Cinéma des pays arabes : L'heure de la libération a sonné, de H. Srour (en présence de l'auteur) ; 20 h. 03, Cinéma des pays arabes : Beyrouth, jamais plus ; le Liban dans la tourmente ; les Enfants de la guerre, de J. Saab (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Cette nuit ou jamais, de D. Schmid.

VENDREDI 8 AVRIL. — 15 h., la Ligne générale, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : Beyrouth ya Beyrouth, de M. Boghdadi (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, l'Heure du loup, de I. Bergman.

SAMEDI 9 AVRIL. — 15 h., 18 h. 30, 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : 15 h., la Terre, de Y. Chahine ; 18 h. 30, Au pays de Tararani, de H. Ben Halima, H. Ben Khelifa, F. Boughedir ; 20 h. 30, Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres, de B. Alouie (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, la Canonnière du Yang Tsé, de R. Wise.

Petite salle. — 22 h., Cinéma des pays arabes : Wedad, de F. Kramp et G. Madkour.

DIMANCHE 10 AVRIL. — 15 h., 18 h. et 21 h., Cinéma des pays arabes : 15 h., les Bicots-Nègres, nos voisins, de A. Med Hondo ; 18 h. 30, Soleil O, de A. Med Hondo ; 21 h., Nous aurons toute la mort pour dormir, de A. Med Hondo (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Huit et demi, de F. Fellini ; 0 h. 30, la Déesse des sables, de C. Owen.

Petite salle. — 17 h., Cinéma des pays arabes : Lachine, de F. Kramp et A. Fattah Hassan.

LUNDI 11 AVRIL. — Relâche.

MARDI 12 AVRIL. — 15 h., Quatre-vingts ans de cinéma français : Lucrèce Borgia, de A. Gance ; 18 h. 30, Cinéma des pays arabes : Mille et une mains, de S. Ben Barka ; 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : l'Héritage, de M. Bouamari (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, les Bas-Fonds, de A. Kurosawa.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-12-33)

Me., J., V. à 18 h. et 21 h., S. à 12 h. et 21 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Calypso, 17e (754-10-68).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (225-47-19).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C.-Marbeuf, 8e 225-47-19).

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).

CHEWING GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; V.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE COUPLE TEMOIN (Fr.-suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov, v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.o.V.f. : les Templiers, 4e (272-94-56) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DE SOL A SOL (Port., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V. à 18 h., S. et D. à 24 h.

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp, vo.) : le Marais, 4e (278-47-86).

LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Maxéville, 9e (770-72-86).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 4e (272-94-56).

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOUA (Alg., v.o.) : Sudio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43).

PAROLE D'HOMME (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.) (V. angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).

PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EM-MELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nations, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SEBASTIANE (Ang., v. latine) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UNE FILLE POUR LE DIABLE (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambonne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LA GRANDE FRIME, film français d'Henri Zaphiros : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29 ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA GRIFFE ET LA DENT, film français de François Bell et Gérard Vienne : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

LES SORCIERS DE LA GUERRE, film américain d'animation de Ralph Bakshi ; v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

HISTOIRE D'AIMER, film italien de Marcello Fondato ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19 ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN TUEUR DANS LA FOULE, film américain de Larry Peerce (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

GODZILLA CONTRE MONSTER MECANIK, film japonais de Jun Funruda ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

Les festivals

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma, 16 h. : Amarcord, 18 h. : les Clowns, 19 h. 30 : les Nuits de Cabiria, 21 h. 30 : Satyricon, 23 h. 30 : Huit et demi.

SERIE NOIRE AMERICAINE (v.o.), Action-La Fayette (9e) (878-80-50), mer. : les Forbans de la nuit, jeu. : Pendez-moi haut et court !, ven. : Pas d'orchidées pour miss Blandish, sam. : John Mac Cabe, dim. : l'Arnaqueur, lun. : les Poulets, mar. : les Inconnus dans la ville.

OLYMPIC (14e) (542-67-42) (v.o.), mer. : la Prise du pouvoir par Louis XIV, jeu. : Promenade avec l'amour et la mort, ven. : Des hommes contre, sam. : le Guépard, dim. : Adalen 31, lun. : 14 h. et 20 h. : Rouges et Blancs, 18 h. : Agnus Dei, 16 h. et 22 h. : Psaume rouge, mar. : la Terre.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action-République (11e) (805-51-33), mer., jeu : Une femme disparaît, ven., sam. : les Trente-neuf Marches, dim., lun., mar. : la Mort aux trousses.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte-à-Films (17e) (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man (v.f.), 20 h. 15 : Macadam cow-boy, ven., sam., à 23 h. 45 : Chiens de paille.

ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte-à-Films (17e), 15 h. 30 : Nos plus belles années, 17 h. 30 : Jeremiah Johnson.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte-à-Films (17e) (v.o.), 13 h. : Easy Rider, 16 h. 45 : le Shérif est en prison, 18 h. 30 : Cette sacrée vérité, 21 h. 30 : Délivrance, ven., sam., à 24 h. : Panique à Needle-Park.

FOOTBALL (v.f.), Palais-des-Glaces (10e) (607-49-93), Coups de pieds vers la gloire, les Géants du Brésil.

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Athéna, 12e (343-07-48).

CHINATOWN (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, permanent S. et D.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e, horaire spécial, perm. S. et D.

LA FLUTE ENCHANTEE (suéd., v.o) : La Pagode, 7e (705-12-15).

JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e 326-22-17).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), horaire spécial.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

MURIEL (Fr.) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) en soirée.

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

WOODSTOCK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h., sam. et dim., à 17 h. et 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 05.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.

CUL DE SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf dim.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, mer., jeu., ven., sam., à 24 h.

GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sf sam., dim., le 11).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf dim).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf dim.).

LOLA (Fr.) : Palais-des-Art, 3e (272-62-98), à 12 h.

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

LA MEDECINE DES RICHES CHEZ LES PAUVRES (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e, à 13 h.

LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), le 12, à 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h et 24 h. ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 19 h. 30.

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 45.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 12 à 21 h. ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 22 h. 15.

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e, sam. à 17 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

هكذا من الأصل

Cinéma

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis Jouvet (966-20-07) : *Jour de fête* ; mar. 21 h. : Phantom of Paradise ; Olympia (960-11-53) : Lâche-moi les baskets.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : la *Griffe et la Dent* ; la *Folle Escapade* ; Pain et Chocolat.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : Dis bonjour à la dame ; Que la fête *commence*.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Peter Pan ; Rocky ; Network ; Histoire d'aimer.
MANTES, Domino (092-04-05) : Violette et François ; Drôles de zèbres ; Peter Pan.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : La Toubib du régiment ; la Folle Escapade. — Club X et Y (474-94-46) : Bilitis ; Dis bonjour à la dame.
POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : Bilitis ; la Griffe et la Dent ; Armaguedon : la Folle Escapade.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot.
VELIZY (946-24-26) : Violette et François ; les Vacances de M. Hulot ; Rocky ; Bilitis.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Transamerica Express ; Bilitis ; Armaguedon ; Violette et François ; les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame. — C 2 L (950-55-55) : Ames perdues.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame ; Quand la panthère rose s'emmêle ; la Folle Escapade.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Histoire d'aimer ; Armaguedon ; Peter Pan ; Un tueur dans la foule.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot ; Parole d'homme.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Armaguedon ; Rocky ; Violette et François ; Drôles de zèbres ; la Bataille de Midway.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Transamerica Express.
GRIGNY, France (906-49-96) : René la Canne ; Transamerica Express.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : *la Belle et le Clochard* ; *le Chasseur de chez Maxim's*.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : Transamerica Express ; Ames perdues ; Lâche-moi les baskets ; Quand la panthère rose s'emmêle.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Parole d'homme.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Violette et François ; Rocky ; la Griffe et la Dent.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : la Folle Escapade.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Barocco ; Fantasia.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Folle Escapade.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : les Vacances de M. Hulot.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Dis bonjour à la dame.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Violette et François ; Peter Pan. — Studios (749-19-47) : Transamerica Express ; Parole d'homme ; Polices parallèles.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : mer., 15 h., 21 h. : Fiancées en folie ; ven., 15 h., 21 h. : le Lys brisé.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : la Folle Escapade ; A nous les petites Anglaises ; mar., 21 h. : Little Big Man.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000 ; une Femme sous influence ; Jour de colère.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter Pan ; Lâche-moi les baskets ; Transamerica Express ; Armaguedon.
BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : la Ville sans shérif ; Parole d'homme ; Quand la panthère rose s'emmêle.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : la Toubib du régiment ; Drôles de zèbres : Armaguedon.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : M. J., V., L. : la Malédiction. S. : Blue Jean.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : un Tueur dans la foule ; la griffe et la dent ; Drôles de zèbres.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Lâche-moi les baskets ; les vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Dis bonjour à la dame ; Peter Pan ; Histoire d'aimer ; Parole d'homme ; la Toubib du régiment.
ROSNY, Artel (876-11-31) : la Folle Escapade ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Lâche-moi des baskets ; Armaguedon ; Transamerica Express.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Barry Lyndon ; l'Aigle s'est envolé.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : Jour de fête.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Un tueur dans la foule ; Rocky ; Violette et François ; Drôles de zèbres ; la Griffe et la Dent.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica Express ; Violette et François ; Histoire d'aimer ; Network ; Bilitis ; Quand la panthèse rose s'emmêle.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : la Folle Escapade.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame ; Pinocchio.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter Pan.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Quand la panthèse rose s'emmêle ; *la Griffe et la Dent* ; *Une fille pour le diable*.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Dis bonjour à la dame ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; *Histoire d'aimer*. — Artel-Port (871-01-52) : Ames perdues.
ORLY, Paramount (726-21-69) : les Vacances de M. Hulot ; Network.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Violette et François ; Armaguedon ; Drôles de zèbres ; Un tueur dans la foule.
VILLENEUVE - ST - GEORGES, Artel (922-08-54) : Ames perdues ; Peter Pan ; Dis bonjour à la dame.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Transamerica Express ; Armaguedon ; *Histoire d'aimer* ; *les Vacances de M. Hulot* ; Drôles de zèbres ; Bilitis. — Gamma (981-00-03) : Peter Pan ; Dis bonjour à la dame ; Un tueur dans la foule ; Ames perdues.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Armaguedon ; Violette et François ; Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot.
ENGHIEN, *Hollywood* (417-00-44) : les Dix Commandements. — Le Français (417-00-44) : Lâche-moi les baskets ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Peter Pan ; Violette et François. — Marly (417-00-44) : la Griffe et la Dent.
SAINT-GRATIEN, les 3 Olympic (989-21-89) : Affreux, sales et méchants, Marathon Man ; la Planète sauvage.
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Une fille pour le diable ; Peter Pan ; Histoire d'aimer ; Bilitis ; Quand la panthère rose s'emmêle.
GONESSE, la Fauconnière (985-21-92) : la Montagne ensorcelée.
BEZONS, Théâtre (982-20-88) : sam., 21 h. : le Juge Fayard, dit le shériff.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 17 h. : Gilles Vigneault.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D), 21 h. : les Frères Jolivet (à partir du 12).
DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Coluche.
HIPPODROME DE PARIS (205-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Tournoi de Du Guesclin.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. Georges Moustaki (jusqu'au 11 inclus) ; à partir du 12, à 21 h. : Dave, avec Jeane Manson.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L. soir), 21 h., mat. mer. et le 11, à 15 h., mat. sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
THEATRE DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 20 h. 45 : Je, François Villon.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), 22 h. 15 : Pierre Akendengue jusqu'au 9).
THEATRE LE PALACE (770-44-37) (L.), 20 h. 30 : Dei Croquettes.

Les opérettes

THEATRE MARIGNY (256-04-41) *Mer., J., D soir, le 11, en soirée*), 21 h., mat. dim., à 14 h. 45 et 18 h. 30, mat. suppl. le 11, à 14 h. 45 : Nini la Chance.
HENRI - VARNA MOGADOR (285-28-80) (*J., le 12*), *20 h. 30*, mat. mer., sam., dim. et le 12, à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim et le 11 à 15 h. 30 : *Mariane, ne vois-tu rien venir ?*
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et le 11 à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né à une longue barbe.
DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : Monnaie de singe.

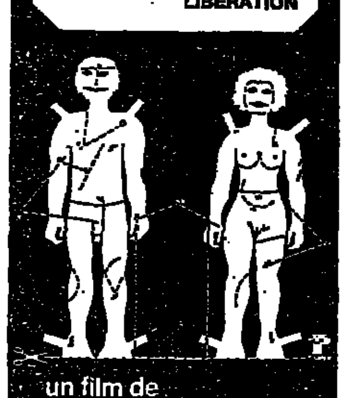
La danse

(Voir opéra).

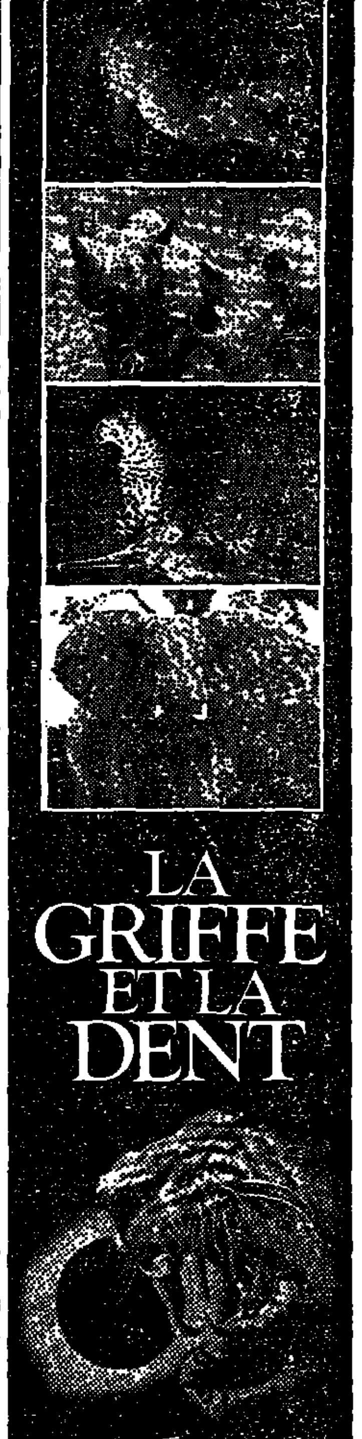
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), *Ballet du Théâtre Bolchoï* : le 6, à 20 h. 30, le 10, à 14 h. 30 : Giselle ; le 8, à 20 h. 30, le 11, à 17 h. : Don Quichotte ; les 7, 9, 10, à 20 h. 30 : soirée Prokofiev.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les Ballets de Changhaï : les 8 9 et 12, à 20 h. 30 : la Fille aux cheveux blancs : les 6, et 10, à 20 h. 30, le 11 à 17 h. : *Musiques et danses folkloriques*, actes choisis de « la Fille aux cheveux blancs ».

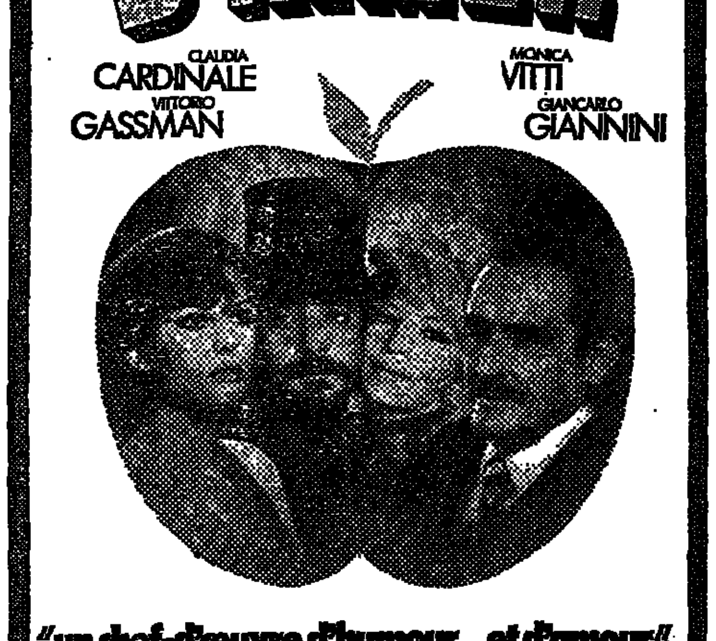
Le jazz

AU PETIT JOURNAL, le 12, à 22 h. : Quartet Roger Guérin.
CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93), les 6, 9, 10, 11 et 12 à 20 h. 30 : J. Higelin
GOLF DROUOT, le 9 à 23 h. : Tangerine.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), le 11 à 20 h. : Asphalt Jungle.
GIBUS CLUB, 18, rue du Fg du Temple-11e. Jusqu'au 9 : Soho.















	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SLIGOS

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE

RECHERCHE POUR PARIS

INGENIEURS COMMERCIAUX "AFFAIRES GENERALES"

La mission consiste :
- à intervenir au niveau de la Direction Générale d'entreprises moyennes disposant déjà ou non de moyens informatiques
- à comprendre leurs besoins et à proposer des solutions (Service Bureau, Télétraitement, Mini-ordinateurs...) mises au point avec nos consultants et nos chefs de projet
- à négocier les contrats et à suivre les entreprises pour maintenir l'adéquation de la solution initialement retenue à l'évolution de leurs besoins.

Le profil :
- diplômé d'études supérieures (Grande Ecole de Commerce ou Université) avec 2 ou 3 ans d'expérience minimum.
- bonnes connaissances en informatique et en gestion nécessaires.
- aptitudes aux contacts et à la négociation à haut niveau.

Adresser lettre de candidature et C.V. à
SLIGOS Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Important Groupe Privé
RECHERCHE D'URGENCE

2 INSPECTEURS SINISTRES CONFIRMES
(sinistres accidents et notamment corporels)
dont un pour la région Nord - Pas-de-Calais

2 CANDIDATS A L'INSPECTION SINISTRES
NIVEAU MINIMUM : LICENCE EN DROIT

Ecrire n° 8.745 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

EDITEUR RECHERCHE

LICENCIÉ EN DROIT
désirant exercer les fonctions de :

CHEF DE PRODUITS
25 ans minimum

Il aura la responsabilité (conception, fabrication, commercialisation) d'une gamme de produits (imprimés et manuels) destinés à l'administration et aux professions juridiques.

Envoyer curriculum vitae à *SOFIAC-EDITIONS*, 8, rue de Furstenberg, PARIS (6e).

S.E.V.D.
SOCIETE EUROPEENNE DE VIDEO DISTRIBUTION
recherche pr le développement de son département médical et dentaire

DELEGUE COMMERCIAUX
PARIS, REGION PARISIENNE ET PROVINCE PROCHE

- Très bon vendeur ;
- Niveau bac ;
- Connaissance du milieu médical ou dentaire appréciée ;
- Statut V.R.P. ;
- Rémunération haut niveau.

Se présenter les jeudi 7 et vendredi 8, à partir de 10 h., 187, rue du Chevaleret, 75013 PARIS.

SERVICE PUBLIC
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

niveau ingénieur, maîtrise informatique, ayant au moins 5 ans d'expérience dont 2 ans analyse de gestion.
Pratique des langages Cobol et PL 1.
Connaissance temps réel sur configuration I.B.M. 370 sous OS/VS.
Anglais lu couramment.

Téléphoner au 577-30-10, poste 45-30.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour
CLICHY 92111

UN AGENT DE PRODUCTION
avec B.T.S. ou D.U.T. de gestion. Si possible 2 ans d'expérience pour bureau de fabrication.

Ecrire avec C.V. à CABLES DE LYON, Service du Personnel, B.P. 309, 92111 CLICHY.

CSIRO

ENTOMOLOGISTE

UNITE DE CONTROLE BIOLOGIQUE
MONTPELLIER, FRANCE

GENERALITES - La Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation, d'Australie, a une charte assez étendue pour la recherche dans les secteurs primaires et secondaires de l'industrie. L'Organisation a environ 7000 employés, dont 2.200 sont des scientifiques professionnels et des chercheurs.

LIEU DE TRAVAIL situé à Montpellier (34) ; le candidat choisi travaillera dans l'Unité de Contrôle Biologique, une annexe de la Division d'Entomologie de la CSIRO.

TACHES - Le candidat sélectionnée sera responsable des enquêtes sur l'activité saisonnière biologique et de la répartition des bousiers dans le Sud de l'Europe et les régions avoisinantes. Il participera à un programme d'observation sur le terrain et il étudiera les bousiers afin de sélectionner les espèces qui pourront, éventuellement être introduites en Australie.

QUALIFICATIONS - Un diplôme en sciences, de préférence avec spécialisation en entomologie, plus expérience dans l'étude des coléoptères en laboratoire et en milieu naturel. Le candidat choisi sera appelé à voyager dans les régions sud de l'Europe et il devra posséder un permis de conduire en cours de validité. L'habileté à parler l'anglais et le français sera considérée comme un atout supplémentaire.

SALAIRE - Entomologiste, niveau 1 et 2 : 3.937 FF - 7.053 FF/mois. Les termes et conditions de l'emploi proposé sont semblables à ceux du personnel de l'Ambassade Australienne à Paris.

Les candidatures (en anglais) plus un curriclum vitae détaillé et au moins deux noms de personnes pouvant servir de référence professionnelle, ainsi que le numéro de référence 180/837, devront être adressés à :
Dr. A. J. Wapshere
CSIRO Biological Control Unit
335, Avenue Abbe Paul Parguel,
34000 MONTPELLIER FRANCE

avant le 6 mai 1977.

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS SURGELÉS

BENEFICIANT DU SUPPORT D'UNE MARQUE NATIONALE DE PREMIER PLAN

recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Cadre de formation supérieure (E.S.C.D.E.U.G. de Gestion) possédant déjà une expérience de la Distribution (supermarchés, commerces de gros). Il se verra confier la responsabilité complète de la gestion d'une affaire en pleine expansion réalisant actuellement un C.A. annuel de l'ordre de 20 millions (gestion de stocks, réseau commercial, personnel).

Situation évolutive offrant un salaire important assorti d'un intéressement aux résultats.

Adr. C.V., photo et prétent. à HAVAS CLERC, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, n° 37.495.

---

groupe pierre fabre

Le Groupe conçoit, fabrique et commercialise des produits médicaux, cosmétiques, vétérinaires.

Le Directeur des Achats recherche :

jeune INGENIEUR
(A.M. - ENSI mécanique - ESME...)
ou un **CADRE**
de formation équivalente

ayant si possible, une formation en ÉCONOMIE pour lui confier la responsabilité des études d'ARTICLES DE CONDITIONNEMENT (papier, carton, verre, métal, plastique).

Les études sont effectuées en liaison avec les chefs de produits des différentes divisions et avec les fabricants, ce qui implique de la rigueur et de l'autorité dans les négociations.

Une première expérience dans la fonction ou dans la fabrication des articles concernés constituera un atout important.

Le poste est à pourvoir à CASTRES.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à
F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

Juniors de la vente

Notre groupe est bien implanté dans le monde entier.

Nous prenons désormais un tournant et mettons sur pied une équipe supplémentaire composée de Juniors. Leur rôle sera de pénétrer des marchés nouveaux, d'informer la clientèle, de promouvoir le parc de nos machines.

Nous offrons un fixe de 2100 F + commissions non plafonnées, une formation de 3 semaines et un travail stimulant au sein d'une équipe de professionnels dans une société solide.

Vous êtes débutant ou vous avez déjà vendu mais vous souhaiter connaître des gammes plus sophistiquées. Vous avez une bonne présentation, des facultés d'adaptation et vous êtes libre rapidement.

Envoyez-nous votre C.V. pour convenir d'un rendez-vous à INFRAPLAN Carrières Tour de Lyon 185, rue de Bercy, 75012 Paris qui orientera les candidatures.

Plain Champs

INFRAPLAN CARRIERES

ORGANISME rech. pour son Siège situé à PARIS

UN INGÉNIEUR
chargé de promouvoir en France les applications des méthodes et programmes de la télédétection spatiale.

Cet ingénieur devra être compétent dans un ou plusieurs domaines thématiques ou techniques de la télédétection et avoir une très bonne maîtrise de l'anglais.

Conviction personnelle et aptitude à emporter la décision, sens politique et qualité des rapports humains sont indispensables pour tenir ce poste.

Envoyer C.V. et prétentions, à no 7.314, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

STE INTERNATIONALE D'OUTILLAGE PNEUMATIQUE INDUSTRIEL
recherche

COMPTABLES
QUALIFIES (ES)
Notions d'anglais

Libres rapidement
Min. 5 ans d'expérience comptabilité générale analytique par décalque et informatique.

Adresser C.V. nº 7.114 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Recherchons

ATTACHÉS COMMERCIAUX
introduits dans milieu informatique pour détachement ou étude.
Envoyer C.V. sous référ. 5295 à P. LICHAU SA 10, r. Louvois 75063 Paris cedex 02 qui trans.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DU LOIRET

recherche

DÉMARCHEURS

- Agés de 20 ans au moins ;
- Libérés des obligations militaires ;
- Bac souhaité ;
- Titulaire du permis V.L. ;
- Expérience dans établissem. financier appréciée.

QUALITES DEMANDEES :
- Goûts du contact ;
- Dynamisme ;
- Disponibilité ;
- Forte motivation commerciale ;
- Excellente présentation.

AVANTAGES SOCIAUX :

13e mois + primes importantes - Rémunération selon compétence - Retraite complémentaire - Mutuelle - Formation assurée.

Adresser curr. vitae et photo à HAVAS ORLEANS, No 202 484, qui transmettra.

TEKELEC TA AIRTRONIC

SOCIETE FRANÇAISE D'ELECTRONIQUE
700 personnes - 180 millions de chiffre d'affaires

recherche pour sa Division Composants située dans la proche banlieue de

BORDEAUX

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POSTE :
Chef de Département - Etude et Fabrication condensateurs

CE POSTE NECESSITE :
- Une personnalité pouvant faire état d'une expérience industrielle réussie d'au moins 5 ans dans la fabrication de composants.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 80.000 F

REFER. 421 - Envoyer CV détaillé au Service du Personnel - Parc Industriel Berzol 33600 PESSAC
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

Pour son département tissage d'ameublement à BOULOGNE (92) la S.A. DECROIX recherche

l'ADJOINT (TE)
de son DIRECTEUR COMMERCIAL

Sa mission :

- Assurer le suivi de l'administration des ventes France et Export (correspondance commerciale, délais, prix...) ;
- Exploiter les rapports de visites ;
- Visiter la clientèle existante (Paris).

Formation de type E.S.C. souhaitée.
Allemand, anglais écrits indispensables.

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite + rémunération à : M. ROBERT, - 11, rue Diaz, 92100 BOULOGNE.

EXPERT ASSURANCE MARITIME

Vous possédez un brevet de lieutenant au long cours. Vous vous intéressez à l'assurance maritime, à la prévention des sinistres, aux problèmes relatifs à l'emballage, l'arrimage, etc. Vous aves une certaine expérience des pétroliers et vous possédez certaines notions de constructions navales. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous proposons d'entrer au sein de notre Division Internationale d'Experts Maritimes où, sous la responsabilité d'Experts chevronnés, vous participerez à l'implantation de notre service maritime en France. Nous faisons partie d'un important groupe international d'assureurs.

Ecrire à :

Insurance Company of North America
Hilton Tower
boulevard de Waterloo 39
1000 Bruxelles - Belgique.
A l'attention de M. De Vries,
Manager-Marine Services.

Laboratoires de Cosmétologie

YVES ROCHER

recherchent

JEUNE DIPLOMÉ
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES ou H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de Co. ou ÉQUIVALENT

qui recevra la mission de concevoir, d'organiser, de mettre en œuvre un nouveau système d'APPROVISIONNEMENT et d'ORDONNANCEMENT

Anglais - allemand souhaités.

Situation d'avenir pouvant s'orienter ultérieurement vers Marketing, Filiales Etrangères, Organisation.

Adresser C.V., photo et prétent. R. MAISONNIER, SECTA LABO YVES ROCHER, 56201 LA GACILLY.

Nous recherchons
rég. Bassin parisien, pr direction importante succursale société de transports à dimension nationale

CADRE
minimum 35 ans.
Qualités requises :
- Dynamisme commercial ;
- Expérience de direction ;
- Bonne connaissance des problèmes sociaux ;
- Connaiss. approfondies transports publics, messageries, affrètement et location.

Nous offrons :
- Autonomie d'action avec pouvoir de décision ;
- Direction et perspectives par objectifs ;
- Rémunération en fonction.

Ecr. av. C.V. manuscr. et photo à INTERMEDIA, nº 101/1.504, 69, rue La Fayette, 75009 Paris, qui transmettra.

Maison de la Culture de Grenoble
recrute **DIRECTEUR**
à partir du 1er septembre 1977
Écrire au Président (B.P. 507, 38020 Grenoble Cedex), avant le 1er mai 1977.
Joindre curriculum vitae détaillé
- Rapport succinct des actions ou expériences antérieures.
- Motivations de la candidature.

Import. complexe administratif région Loiret recherche
EMPLOYE QUALIFIE
baccalauréat, bonne formation assurances pour poste de responsabilité prévoyance, connaissant parfaitement bien régime maladie sécurité sociale.
Adresser C.V., photo et prét. sous nº 1 581, Péavit-Pté 100, rue de Richelieu 75002 Paris qui transmettra.

Sté Française leader dans son marché, recherche pour l'une de ses usines de 600 personnes, 50 km Nord de Paris

DIRECTEUR D'USINE

40 ans min. Formation Arts et Métiers de préférence haut niveau de responsabilité, capable gérer production d'une unité importante. Connaiss. nécessaires en grandes et petites séries, emboutissage, assemblage, montage. Expérience de la gestion d'une unité équivalente.
Ecrire av. C.V. à nº 98.389 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Galerie à PARIS recherche **VENDEURS** qualifiés Art contemporain. Expérience et référ. exigées. Lettre manuscrite avec C.V. Discrét. assur. Ecr. ss/réf. 3.019 GAUTRON, 29, rue Rodier, PARIS-9e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son Département Informatique
JEUNE TITULAIRE
Maîtrise Informatique.
Ecr. avec C.V. et prétent. à no 6.010 SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Importante Société d'Engineering
recherche pour la partie Est de l'Inde, un

CHEF de PROJET

Engagement immédiat. Rémunération max. F. 170.000

Ingénieur civil ou ingénieur technicien spécialisé en fabrication de machines-outils et ayant l'expérience des transferts de technologie. Pour diriger une équipe d'environ 20 formateurs-techniciens. Parlant couramment l'anglais et le français.

Le candidat idéal sera âgé de 40 ans minimum et devra avoir eu quelques années d'expérience dans un pays en voie de développement et si possible en Asie. Il pourra être accompagné de son épouse et/ou de sa famille. Outre la possibilité d'assumer d'importantes responsabilités dans une société en plein développement, il bénéficiera d'avantages tels que : logement gratuit, domestique, cuisinier, voiture, chauffeur, etc...

Durée de la mission : 1 an 1/2. Réintégration assurée dans le groupe.

En notre qualité de consultants chargés par notre société cliente de rechercher un candidat correspondant aux spécifications requises, nous nous engageons à le rencontrer confidentiellement. Aucun renseignement ne sera transmis à notre client sans son autorisation préalable.

Adresser C.V. détaillé sous référence 18316 à SEXTANT/DPA 182, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

offres d'emploi

Notre Directeur Administratif et Financier recherche son

chef de comptabilité

- DECS complet
- 5 ans d'expérience minimum dans un emploi disposant d'un service informatique.
- 30 ans minimum, disponible rapidement.
- goût des responsabilités, sens de l'organisation

jeune comptable 2eme échelon

- 28 ans minimum
- D.E.C.S. ou équivalent
- *spécialisé dans la comptabilité générale et* statistiques
- disponible très rapidement.

Toutes les candidatures seront analysées avec discrétion.
Envoyer C.V., lettre manuscrite *et photo récente à*
BECOB FRANCE
38, rue Brunel
75017 Paris

Organisme importance nationale (PARIS) recherche un

DIRECTEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

(150.000 F)

Ce bureau d'études reçoit des missions d'études, d'organisation et de réalisation de systèmes informatiques.
Le poste conviendrait à un candidat présentant une expérience confirmée et réussie dans un poste analogue, de formation **GRANDE ECOLE** ou équivalent.
Agé d'environ 40 ans, il devra :
- posséder de bonnes qualités d'adaptation, en particulier aux clients internes ;
- s'imposer dans la Direction d'une équipe composée d'une centaine d'Ingénieurs, Cadres et Techniciens;
- s'intégrer dans les structures et procédures de *l'organisme ;*

Il aura acquis une large expérience de la conduite de projets et de direction d'équipes pluridisciplinaires.

Son niveau de compétence en informatique et en organisation devra être attesté par des références indiscutables.
Envoyer *C.V. manuscrit + photo à :*

EUROPE INFORMATIQUE SÉLECTION
8, rue de Sèze, 75009 Paris.
Discrétion assurée.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour son service
FORMATION - DOCUMENTATION

1) MONITEURS DE FORMATION MAINTENANCE

sur l'ensemble des matériels de la gamme

Niveau Ingénieur ou Technicien Supérieur
Quelques années d'expérience en informatique exigées (Unités centrales et périphériques).
Un minimum de pratique dans le domaine de la formation technique sera apprécié.
Plusieurs postes nécessitent la pratique de l'anglais technique, un poste la pratique de l'allemand technique.
Après formation complémentaire sur nos différents systèmes, les candidats assureront la formation du réseau de techniciens de maintenance opérant en France et à l'Etranger.

2) DACTYLO-DOCUMENTALISTE

connaissance de l'anglais souhaitée

Lieu de travail : GIF-SUR-YVETTE.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réfer. 155 à la Direction du Personnel, 77, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

Société filiale important groupe allemand *distribuant appareils pour* Poids lourds et toutes industries
BANLIEUE SUD DE PARIS, recherche SON

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Capable contrôler la gestion de l'entreprise et superviser la comptabilité, la facturation, la gestion des stocks sur informatique.

Formation DECS - SUP de CO ou équivalent et bonne expérience antérieure notamment des problèmes posés par informatique.

Les cadres intéressés peuvent adresser leur C.V. avec lettre manusc. et désidérata n° 06.890 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, PARIS-1er qui tr.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES
recherche :

INGÉNIEUR
Haut Niveau

Pr animer cellule d'économie d'énergie
Ayant au moins 10 ans d'expérience industrielle
ANGLAIS SOUHAITE

Adr. lettre manus. avec C.V. dét. à n° 07.204 Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris-Cédex 01

TEKTRONIX

recherche pour
SA DIVISION MESURES

DES INGENIEURS

dynamiques, désireux de participer à son expansion.

Les postes à pourvoir sont :

- **INGENIEUR D'APPLICATION «Microprocesseurs»**
  - *solide connaissance micro-électronique -* informatique
  - expérience programmation (assembleur).
- **INGENIEUR DE VENTE «Systèmes»**
  - électronicien, familiarisé aux mesures sur semi-conducteurs
  - apte à la négociation haut niveau.
- **INGENIEURS DE VENTE «Instrumentation»**
  - solide formation électronicien
  - sens et goût de la mesure électronique
  - aimant les contacts humains.

Pour ces postes, une bonne connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé est indispensable.

Adresser C.V. et photo à TEKTRONIX, Service du Personnel - Boite Postale 13, 91401 ORSAY.

Satom — ENTREPRISE BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

Groupe SAINRAPT et BRICE
cherche pour une importante Agence en
AFRIQUE NOIRE

UN DIRECTEUR D'AGENCE

Il est patron de l'Agence (700 personnes) et est responsable de la négociation des marchés et de leur réalisation dans les meilleures conditions de rentabilité.

CETTE MISSION DEMANDE BIEN SUR des COMPETENCES en BATIMENT et en T.P. MAIS AUSSI des QUALITES de GESTIONNAIRE et de MENEUR D'HOMMES.

Pour réussir à ce poste, il faut être Ingénieur X, *Centrale, Ponts, A.M., T.P. et avoir exercé des* responsabilités similaires.

Les Ingénieurs intéressés peuvent établir un premier contact en adressant leur dossier de candidature (sa réf. DAG), à P. CARBOU, Chef du Service du Personnel SATOM, 5, avenue Gallieni, 94250 GENTILLY - Tél. : 581-12-55.

Grande entreprise du secteur pétrolier
(quartier La Défense)

Nous souhaitons confier la responsabilité d'expertise et de conseil en matière de législation sociale à une homme jeune (28 ans minimum)
HEC - ESSEC - ESCP : de préférence option gestion du personnel ou IEP Paris + études juridiques, ayant acquis une expérience des relations du travail en entreprise

adjoint au chef du service des relations du travail

Il participera à l'élaboration et à la mise en œuvre des dispositions *sociales de l'entreprise (4.600 personnes - 3 usines et un centre de* recherches). A ce titre, il entretiendra des contacts avec les responsables sociaux des différents établissements. En outre, il contribuera à la préparation des travaux du Comité Central d'Entreprise, auquel il assistera.

Homme de dialogue, il devra prouver des qualités de présence et d'autorité, de méthode et d'organisation, développer un esprit d'analyse et surtout de synthèse, et affirmer une approche "juriste *d'affaires" des problèmes.*

Après trois à cinq ans dans la fonction, ses possibilités de carrière seront très ouvertes.

Les candidatures (c.v. détaillé, lettre manuscrite et photo) seront reçues sous référence 34378 M par HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son développement la Société **DECIS**, conseil en décentralisation et systèmes d'information
recherche

- **UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION**
  - formation supérieure scientifique ou commerciale, débutant ou 2-3 ans d'expérience, ayant bonnes connaissances gestion et informatique.
- **UN ANALYSTE PROGRAMMEUR**
  - avec expérience programmation gestion et scientifique pour participation, mise en place de systèmes conversationnels.

Pour ces deux postes, le lieu de travail est à Clichy (Paris) avec quelques déplacements province.
Possibilité évolution et responsabilités importantes.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à : DECIS, 26, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

SOCIÉTÉ ENGINEERING
SECTEUR TELECOMMUNICATIONS ET *INFORMATIQUE INDUSTRIEL*
recherche URGENT

INGENIEURS

- 1 à 2 ans expérience en conception de systèmes informatiques ;
- *formation* arts et métiers souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétent. à M. BOBLET, SECOM, 14, rue de Silly, 92100 BOULOGNE.

CENTRALE ecopee

Crée le poste de

RESPONSABLE SURGELÉS

QUI AURA POUR MISSION DE :
- mettre en œuvre la politique du groupe en matière de produits surgelés.

PROFIL :
- *Formation grandes écoles.*
- Tempérament commercial affirmé.
- Références professionnelles exigées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Secrétariat général de la
SGCC
27/33 quai le Gallo - 92100 BOULOGNE
discrétion et réponse assurees à toute candidature.

S.T.C.

PREMIER FOURNISSEUR INDEPENDANT DE PERIPHERIQUE DE HAUTE PERFORMANCE SOUS SYSTEME DE BANDES ET DISQUES EXTENSION MEMOIRE

recherche

INSPECTEURS MAINTENANCE

CONFIRMES
Région parisienne

- Connaissances ordinateur I.B.M. souhaitées.
- Salaire selon aptitude et expérience.

Env. C.V., téléphone, à STORAGE TECHNOLOGIE COOPERATION S.A. (S.T.C.), 5, allée du Bourbonnais - 78310 MAUREPAS - Tél. : 051-61-46.

Groupe Commercial Français recherche pour Importante Filiale AFRIQUE NOIRE Francophone

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

D.E.C.S., B.T.S.
Ayant plusieurs années d'expérience professionnelle et la parfaite connaissance de l'animation d'une équipe comptable importante.

EXPERIENCE AFRICAINE SOUHAITEE

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à : No 7.208,
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIETE INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS REEL au premier plan sur son marché
recherche

INGÉNIEURS débutants Grande École
pour intégration dans équipes *programmation temps réel*

INGÉNIEURS II Grande École
Possédant :
- Expérience indispensable 2 à 5 ans programmation temps réel
- Connaissance informatique T.R. sur mini-ordinateur (T 1600 - SOLAR)
- Connaissance des moniteurs T.R.

Lieu de travail: banlieue sud-ouest Paris

Adresser C.V. et prétentions, à no 6.203, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

PARIS 9e CIE D'ASSURANCES
BRANCHE MALADIE
(production et sinistres)
recherche
REDACTEUR
30 ans minimum
Niveau terminal C ou D

AIDES REDACTEURS
30 ans minimum
Niveau B.E.P.C.

Ecrire sous référence no 7.538, à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris

---

ECOLE DE LANGUES rech. FORMATEUR QUALIFIE pour PARIS. Enseign. anglais, allem. QQUES heures par semaine. S'adress. à *A. POGGI, 12, rue* Camille-Lenoir, 51100 REIMS. Tél. (26) 88-02-23.

SOGIF
PROGRAMMEURS Gap 2 PUPITREURS
Tous matériels. Tél. : 246-79-82.

Sté PRESTATIONS et REGIES PARIS rech. TECHNICO-Cclal confirmé TRES INTRODUIT AUPRES BUREAUX d'ETUDES *DESSIN*. Age 30 ans environ. Ambitieux, dynamique. Libre immédiatement. Envoyer C. V. manusc., photo et prétentions s/n° 152 à Mlle DANGUILHEN, 169, aven. Gabriel-Péri, 92230 GENNEVILLIERS, *qui* transm.

INGENIEURS ELECTRONIC. pour postes dans domaines suivants : *1) Etudes automatismes* avec microprocesseurs ; 2) Technologie composants « haute fiabilité » ; 3) Rapports « qualité-fiabilité » projets civil et spatial ; *4) Rédaction technique* et dessin catalogues. Disponibles rapidement. Anglais souhaité. Tél. pour rend.-vous 293-34-01 et 293-35-87.

AGENCE 16e engage COLLABORATRICE CONFIRM. avec voiture, excell. présentat., location et vente appartements grand standg. GROS SALAIRE si dynamique. Tél. pour r.-vous 747-64-96.

VILLE de BOBIGNY recrute
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ou AIDE MATERNELLE
DIPLOMEE
Candidature à adresser à *M. le Maire.*

Pour MOYEN-ORIENT
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Spécialiste réseau téléphonique
Pour formation professionnelle
Anglais indispensable

Envoyer C.V., à : A.T. *29, av. de Friedland,* 75008 PARIS

NANTERRE
INGENIEUR P2
Electronique et informatique pour développ. systèmes.
Téléph. : *769-28-00, poste 234,* heures de bureau.

ORGANISME recherche pour son SIEGE A PARIS

UN INGÉNIEUR

Chargé de suivre le développement des programmes *et techniques d'observation* de la Terre sur le plan français, européen, mondial.

Il devra avoir des compétences soit *en optique classique*, soit en techniques hyperfréquences, soit en techniques aérospatiales.

Désir d'acquérir des connaissances sur l'ensemble des technologies d'observation de la Terre et bons contacts humains indispensables.
Bonne maîtrise de l'anglais. demandée.

Envoyer *C.V. et prétentions* n° 7317 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er.

Entreprise Electricité VAL-DE-MARNE
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ou équivalent,
min. 10 ans expérience si possible en postes HT et réseau. Libre rapidement.
Ecr. à 42.787 AMEP P.A., 37, r. Général-Foy, 75008 PARIS.

ORGANISME INDUSTRIEL
recherche pour mission 6 mois *prolongeable, dans un centre* étranger

EXPERT
(MECANIQUE, METALLURGIE INDUSTRIES DIVERSES)

Les personnalités confirmées (30-40 a.) ayant une très bonne connaissance de l'espagnol, intéressées par cette offre, voudront bien transmettre leur dossier de candidat. s/réf. DM6 à AXIAL PUB., 91, fg Saint-Honoré, Paris-8e, qui transm.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL À LA DEFENSE
recherche pour son Service Informatique IBM 370/145 sous OS/VS 1

JEUNES HOMMES
dégagés obligations militaires
PROGRAMMEURS DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS
Diplôme exigé A.F.P.A. ou I.U.T. d'informatique ou Institut de Programmation de la Faculté des Sciences

Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
13e mois
Prime de vacances

Adr. C.V., *photo, salaire* brut annuel souhaité, à : DUNLOP S.A. Service du personnel Cedex n° 6 *92080 Paris La Défense*

---

représentation offres

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS MUSICALES
recherche
pour PARIS et RÉGION PARISIENNE

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnels

- formation rémunérée ;
- tous avantages sociaux cadre ;
- salaire lié aux résultats ;
- voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : *M. J. VOISARD/MLS - E.T.,* 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

LogAbax *graphique*

recherche

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

ayant une bonne expérience dans la vente de **MACHINES OFFSET PETIT FORMAT** et matériels ou produits pour l'imprimerie et les arts graphiques

RÉGION PARISIENNE

Adresser C.V. et prétentions sous référence 148, à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

---

secrétaires

de direction

Société commercialisation MINERAIS recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
STENODACTYLO EXPERIMENTEE
réellement BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS.

Excellente présentation.
Poste stable. Avantag. sociaux.

Adresser C.V. détaillé à COMIREG, 191-195, av. Charles-de-Gaulle, *92521 NEUILLY-SUR-SEINE.*

Sténodactylos

Importante Société *METALLURGIQUE* de taille internationale Paris Centre cherche pour son SERVICE EXPORT

STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS

Il faut avoir un niveau secondaire. La pratique de la sténo anglaise est indispensable.

Une expérience professionnelle d'au moins un an est souhaitable.

Ce poste conviendrait de préférence à une candidate de langue maternelle anglaise.

Une connaissance limitée du *français ne sera pas un obstacle.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à CLAL, S.P. 51, 75139 PARIS CEDEX 03, *ou téléphoner* 277-11-11, poste 163.

capitaux ou proposit. com.

Cherchons ACHETEUR pour société spécialisée dans la vente de *matériel d'occasion.* Moyenne Import. (5 succurs.). Région Sud-Ouest. Ecr. n° T 099 630 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Sté Africaine d'import-export cherche capitaux pour démarrer. Ecrire M. BA SEYDI BABACAR, 16, bd Suchet (16e).

représent. demande

V.R.P. RESIDENT 79 *cherche carte* LOISIRS - SPORT CENTRE OUEST
Ecr. no *6.475, « le Monde » P.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

formation profession.

DERNIERE SESSION DE L'ANNEE SCOLAIRE PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
niveau Bac : 180 h. de cours ; *OPERATEUR* PUPITREUR D.O.S.
niveau 1re ou B.E.P.C., 140 h. de cours de jour ou du soir.

FAX
Ecole privée
6, r. d'Amsterdam-9e, 874-95-69, 94, r. Saint-Lazare-9e, 874-56-60.

propositions diverses

« LES EDITIONS RIJOIS » 8, r. des Fabres, 13001 Marseille guident forment les jnes auteurs les prennent sous contrat et diffusent leurs œuvres *dans le monde entier.*

Immobilier (information)

POUR TROUVER UN EMPLOI

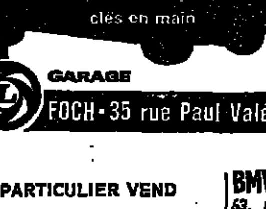
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- *La graphologie et ses pièges.*
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- *Les bonnes réponses aux tests.*
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Me Opéra.
Seuls frais 300 F - 742-78-93

automobiles

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland



à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel.
GARAGE FOCH • 35 rue Paul Valéry Paris16 • 727-31-02

PARTICULIER VEND
BENTLEY
neuve, série T. 1977 - 4.600 km
Garantie jusqu'à oct. 1979
Berline noire - Cuir beige
Toutes options
Tél. h. bur. 522-18-72 ou 757-90-24 ou écrire : BENT, B.P. 2. 78430 LOUVECIENNES.

MERCEDES 280 SEL, avril 76, 25.000 km., voiture de direction, B.A. intérieur velours, peinture métall. tempomat, T.O. et glaces teintées électriques. Téléph. *686-51-51, le matin ou 903-96-99* toute la journée (rép. automat.).

Particulier vend WV Coccinelle, mars 1975. Prix Argus. - Téléphone : 243-17-39, à partir 19 h.

Urgent, cause double EMPLOI, A VENDRE AUSTIN 1000 (1969). BON ETAT. *Tél. : 842-04-40, après 19 heures.*

BMW 520 - 525 - 528 Export 77 - Peu roulé *63, rue Desnouettes. - 533-69-95.*

POLSKI FIAT
16.950 F CLES EN MAIN
CONCESSIONNAIRE
Gge des Patriarches
11 r. Mirbel Paris 5e
336.38.35

Part. vend TRIUMPH MK3 parfait état, 36.000 km., 1970 : 6.200 F. - Téléphone : 504-57-77.

GARAGE DES ARDENNES
5, rue des Ardennes 19e
Allegro 1100
19.500 F clés en main
AVEC 682F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 700.75.48

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

COTE D'AZUR - PROCHE NICE
Hauteurs Vaugrenier - 4.200 F le m2
Conditions exceptionnelles jusqu'au 20 AVRIL
PETITE RESIDENCE LUXUEUSE
de 30 appartements, du 2 au 4 pièces,
vue mer imprenable,
jardins privatifs, piscine.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Appartement témoin :
S.C.I. - Les Argonautes,
chemin de l'Avenc
06270 Villeneuve-Loubet - Tél. : (93) 20.19.36.

Paris Rive droite

RUE DE PASSY CALME, SOLEIL SUPERBE 2 P. Poutres Caract. URGENT - 326-19-10.

IENA Ds magnif. imm. p. de t. Catég. except. APPART. GD STANDING DE 270 m2 + 3 chbres, serv., balc., et. elevé. Clair. TRES CALME. SOLEIL. PX EXCEPT. vu urg. 225-18-30.

EUROPE 30, rue de Moscou 2 p., gd cft. Etat neuf. Balcon. Cuis. équipée, tél. Plein soleil. Imm. pierre. Px 260.000. Visite ce jr et demain, 10-20 h + w.-e.

OPERA 39 RUE ST-ROCH 3e étage sans asc., ds immeuble classé, gd STUDIO tt confort, impeccable, avec téléph., 35 m2. 280.000 F. Visible de 11 à 16 h, mercredi et jeudi.

200 m PLACE GAMBETTA Ds bel imm. rav. propriétaire vd 3 P. cuis., w.-c., s. de bains, 110.000 F. Tél. au 805-74-85 et 255-11-46

INVESTISSEURS Rentabilité immédiate indexation **STUDIOS - 2 PIÈCES** Gestion locative assurée **SEFIMA** 622-35-05 (le matin) M. ANTEBI

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

TERNES Imm. pierre de taille Standing, 5 pièces, 2 bains, 170 m2 + chbres serv. 750.000 F - 261-52-46.

PHILIPPE-AUGUSTE Imm. récent, 110 m², gd cft, 5 p., 2 bains - 343-13-10.

PRES AVENUE HOCHE Vastes réceptions + 4 chbr., 300 m², gd stdg - 723-71-89.

Mo Bourse, beau 4 PIECES dont 2 MEZZANINES, tout cft, Poutres, Boiseries, caractère - Refait neuf - Jamais habité. 531-85-56.

RANELAGH (16e) Moderne 3 p., bs, balc., 9e ét. Vue dégagée, calme, soleil. - MICHEL & REYL - 265-90-05.

MARAIS. P. vd ds imm. XVIIe vaste 6 pièces, haut plafond, pour 1.150.000 F. T. 277-87-65.

12e arr. Av. de Saint-Mandé Part. vd dans petit immeuble 2-3 pièces (55 m²), tout confort. Prix 220.000 F. Tél. heures de bureau 260-33-00 (poste 57-17), après 19 h. : 347-03-99.

SUR L'EAU ILE SAINT LOUIS plein soleil, living, alcôve, bs, cuisine, 57 m², bel immeuble. F.I.M. - 633-33-67.

COURCELLES, 2 beaux appart. 5-6 p. et 7 p., soleil, étage élevé, service, gar. - 622-02-17.

NATION. Imm. réc., part. vd 4 p. sur jard., imp, 6e étg., asc. Soleil. 330.000 F. Tél. 345-20-45.

17e RESIDENTIEL. Récent, livg + chbre, tt cft, balc., soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

A 50 m. PARC MONCEAU Très beau duplex, 3e étage. Imm. récent, 3 p. env. 85 m2, parking - 640.000 F · PREBAIL - 260-30-83.

DAUMESNIL. Résidentiel, imm. neuf, studio grand standing avec parking, balcon, 175.000 F avec 30.000 F comptant + créd. 345-55-18, poste 25.

MARAIS Gd dble ' 3. Restaurat. d'époque, tout confft, poutres apparentes, 250.000 F avec 30.000 F comptant + crédit. PROPRIETAIRE, 345-55-10 p. 25.

ÉGLISE D'AUTEUIL Dans très bel immeuble cat. 2 A, ascens., chauff. central. Reste 5 pièces, tout cft. Etage élevé. SOLEIL. Prix except. vu urg. Téléphone : 225-18-30

MARAIS - BEAUBOURG Pptaire à Pptaire. Dble livg + chbre, tt cft, 60 m2. 277-84-12

MARAIS PROPRIETAIRE VEND 5 Pces, TT CONFT. RENOVE RUSTIQ. Mercr., jeudi, de 13 h à 19 h : 7, rue Charles-V - 272-29-92 **PRIX : 600.000 F**

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

Paris Rive gauche

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 m2 A 170 m2
POSSIBILITE PARKINGS
LIVRAISON : AVRIL 1977
Documentation et visites
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

ARÈNES DE LUTÈCE S/JARDIN SOLEIL 2 P. Bel immeuble Asc., ch. cent. Refait neuf. RARE. - 033-56-72.

AV. SEGUR près UNESCO Immeuble récent **DUPLEX** 8e et 9e ét. **6 P.** 195 m2, 2 salles de bains, chbre de service, parking TERRASSE 160 M2
JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, boul. Haussmann (8e)
766-04-66 - 924-28-44

XVe POUR PLACEMENT Studio tt cft, 80.000 F. 566-02-85.

MOTTE-PIQUET Séjour, chbres tt confort, tél. Rez-de-chaussée - 566-02-85.

ED.-QUINET/MONTPARNASSE 100m², séj. dble, 2 p., pkg, asc. Sur jardin. ODÉ. 95-10 SOLEIL.

PORTE VERSAILLES 5 p., cuis., bains, 105 m², imm. tout confort, garage. 567-22-88.

Mo ODEON. Immeuble ravalé, TRES BEAU STUDIO, cuisine, bains, ch. cent., tél., soleil. 235.000 F - Tél. : 266-16-65.

RUE CHERCHE-MIDI Très beaux 2 p. tt cft., imm. rénové, idéal placem. 567-22-88.

Mo ROCHE. Immeuble récent, Gd 4 p., tt cft, 5e étg., asc., 245.000 av. 50.000. - 607-57-15.

LE CHESNAIS, PARLY II, Appt 71 m², séj. dble, 2 chbr., cuis. équ., cave, libre fin avril, pour 280.000 F. Tél. 954-39-81.

Pavillons-sous-Bois, grand appt, luxueux 3.580 F le m² F.T. CONSEIL - 927-80-62.

SAINT-MANDE/TOURELLE Studio 6e étage avec terrasse, imm. réc., tt cft, 164.000 F. Crédit possible. Micot, 344-43-87.

LEVALLOIS-Mairie. Imm. bon standg, 2e étage avec ascens., 5 p., tt confort. Prix 650.000 F, 80 % crédit - Tél. : 757-40-34.

appartements occupés

OCCUPE Près hôpital St-Louis Beau 3 pces, entrée, cuis., wc, 50 m2. Bel im. p. de t. Ravalé - PRIX EXCEPTIONN. 75.000 F - 924-86-78

200 M. PLACE GAMBETTA Propriétaire vend directement : PAVILLON et 2-3 PIECES, cuisine, S. de B. Prix sacrifié. 805-74-85 et 255-11-46.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e, pr bons clients appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, Tél. : 265-53-94, recherche pr clientèle province, étranger STUDIOS, APPARTEMENTS - PARIS - NEUILLY.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche ou Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05.

locations non meublées Offre

Paris

EXCLUSIVITÉS

STUDIO NEUILLY - Rez-de-chaussée 40 m2 environ + jardin 100 m2 Téléphone - 1.850 F + charges

2 PIÈCES 3e - RUE PAS-DE-LA-MULE 62 m2 environ, cuisine équipée Tél. Park. - 1.800 F + charges

3 PIÈCES 16e - RUE EUGENE-MANUEL 64 m2 env. 5e ét. 2.100 F + ch.

5 PIÈCES 15e - RUE LECOURBE 111 m2 envir., dernier ét., avec terrasse, cuis. équipée, 2 bains. Tél. Parking. - 3.700 F + ch.

JOHN ARTHUR & TIFFEN **766-04-66** 174, bd Haussmann qui a sélectionné D'AUTRES APPARTEMENTS à PARIS et banlieue proche

4e - DANS SUPERBE IMM. **6 P.** 160 m2, 2 bains, téléph. Possib. profess. libérale. Tt cft, 3.200 F net. - 258-20-35.

16e Secteur PARC des PRINCES. DUPLEX 7e et 8e étages, 5 p., 3 sal. de bains, cuis., office. Tél. matin : SEGECO - 522-69-92

19e. Propr. loue à fonctionnaire stud. tt cft, cuis. aménagée, 900 F m. C.C. T. H.B. 325-47-73.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Ch. petit studio, rive gauche, vue dégagée. 464-08-15.

Région parisienne

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. Saint-Charles - 75015 Paris loue à la SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts. - Tél. 577-54-04.

immeubles

CREIL - Pr investiss., 20 Appts 3 p., cuis., bns, 60.000 F chaque. Bon rapport en sté - 366-45-29

PONT-MARIE IMM. D'ANGLE CARACTERE Gde façade, 500 m2, s/4 niveaux. Totalement à restaurer 1.300.000 F. A discuter. Téléph. : 325-11-68

bureaux bureaux

BUREAUX A VENDRE
boulevard Haussmann
2.500 m2 DIVISIBLE
CERYI, 20, rue Chauchat, Paris (9e)
247-13-22

224-08-80 Domicil. courrier secrétar. permanence téléph., telex.

OPERA 4 BUREAUX 80 m2 environ 2e étage. CALME, MOQUETTE. 2 TELS, 1 TELEX. - 525-75-87.

Mo MONTMARTRE (angle bd) étage élevé, cède bail bureaux (310 m2), impeccables. - MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

6, RUE DE BERRI 50, 54, 70, 75, 101 m2, à louer, moderne, téléphone, parkings. K.F R. - Téléphone : 260-67-53.

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 3.500 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'Entreprise. Climatisation. Centre Commercial. Renseignements : 720-65-21.

8e - PROPRIÉTAIRE loue un ou plusieurs bureaux. Refait neuf - 723-55-18

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE A LOUER 2.000 M² BUREAUX NEUFS Petit immeuble haut standing Parkings
SARI 720 14 15

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue un ou plusieurs bureaux. Reft neuf. - 758-12-40.

A LOUER **13e - 4.000 m2** SUR CINQ NIVEAUX PARKINGS, ARCHIVES Restaurant d'entreprise **IMINCO - 256-35-50**

fonds de commerce

LA CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCES
ET D'INDUSTRIE DE PARIS
ET DE LA REGION PARISIENNE
FONDEE EN 1913 - RECOMMANDE AUX
ACHETEURS ET VENDEURS
DANS TOUTES TRANSACTIONS COMMERCIALES DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES
DE S'ADRESSER A SES MEMBRES
QUI DISPOSENT D'UNE SELECTION D'AFFAIRES permettant à la clientèle de comparer et faire
UN CHOIX SUR
Ils sont de plus affiliés
A LA CAISSE DE GARANTIE DE LA F.N.A.I.M.
et présentent de ce fait toutes garanties professionnelles et un maximum d'assurances
POUR CONNAITRE UN SPECIALISTE
Ecrire ou téléphoner au SIEGE SOCIAL
129, r. du FG-ST-HONORÉ - 723-32-53

Cède CAFE-RESTAURANT centre ville, 15 km Lille, 10 km Tourcoing. Agencement, matériel et logement impeccables. Loyer annuel : 9.000 F, C.A. 76 480.000 pr. 300.000 F. Prêt Brasserie. Ecr. no T 99.607 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Part. cède Fds + Murs + Lic. 4e cat. 300.000 F. 25 km Paris. Libre tous commerces. 960-54-72

UN ÉVÉNEMENT
GEBAT 78
Pour la première fois en France, dans le cadre de l'Office du bâtiment, architectes et entrepreneurs se groupent pour promouvoir la Maison Individuelle.

Qu'est-ce que le Gébat 78
Nous sommes un groupement d'entrepreneurs qualifiés OPQCB et d'architectes diplômés qui n'ont qu'un seul but, "satisfaire la demande des usagers de maisons individuelles".
Pourquoi Gébat 78
Parce qu'aujourd'hui l'exigence de qualité est plus grande que naguère et s'accomode mal de "l'à peu près" technique et architectural, nous avons décidé de constituer un outil qui puisse répondre à la demande des usagers par le sérieux et la rigueur de nos méthodes.
Ce que propose Gébat 78
Une architecture recherchée, respectant l'environnement et adaptée à votre mode de vie.
Des plans réalisés par des architectes diplômés répondant aux normes exigées dans le cadre de la nouvelle législation.
Les garanties Gébat 78
- Le contact direct avec votre constructeur.
- Des constructions en matériaux traditionnels.
- Un personnel qualifié.
- Une technique sérieuse et suivie.
- Le contrôle de votre chantier par les architectes.
- Les garanties biennales, décennales légales.
- La garantie bancaire de bonne fin de travaux.
- La prise en charge de toutes les formalités administratives.



GEBAT 78
Une nouvelle manière de construire sa Maison Individuelle.
33, rue de Poissy - 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 973.79.70
bureau ouvert tous les jours, sauf dimanche.
Zones de construction : départements 78 - 95 - 92 - 27 - 60.

JE DÉSIRE RECEVOIR GRATUITEMENT, SANS ENGAGEMENT DE MA PART, UNE DOCUMENTATION DÉTAILLÉE.
Nom ______
Ville ______ Code postal ______
Profession ______
Je possède un terrain OUI ☐ NON ☐ Lieu : ______
Je recherche un terrain OUI ☐ NON ☐ Lieu : ______
MON 5

VAVIN. Dans bel imm. restauré, plein ciel, dernier étage, duplex + terrasse : grand livg, double exposition, 3 chbr., 3 s. de bs, cuis. équipée, tél., tout conft. Tél. : 261-86-58 et 13-58.

FACE AU LOUVRE, 17, quai VOLTAIRE. Belle récept., 2 ch., 2 bains, 200 m² + service. Sur place 11 h.-17 h. (6 et 7 avril). PASTEYER, 266-35-84, le matin.

Gd BALC. JARDIN des Plantes, 140 m², dble séj. + 4 p., ASC., étg. élevé. ODE. 42-78. CALME.

13e. Bel imm. réc., étg. élevé, livg dble, chb., cuis. équ., bs, terrass. 320.000 F - 366-45-29.

41, RUE ABBE-GROULT ds imm. réc., 2e, 3e étages, 2 appts de 2-3 p., tt cft, tél., parkg, cave, 310.000 F chacun. 033-06-03.

VANEAU **STUDIOS et 2 PIÈCES** rénovés. Prix intéressants. PROMOTIC - 325-15-76.

RUE D'ALÉSIA Immeuble neuf STUDIO 172.500 F
SEFIMA - 622-35-05 le matin : M. ANTEBI

Région parisienne

VERSAILLES SAINT-LOUIS près Gare Rive gauche 2 P grand caractère, poutres, cuis. aménagée, tél. Gd confort. Prix 150.000 F. CARRES ST-LOUIS - 950-48-99.

RUEIL. Bord de la Seine RER séj.+2 chb., 73 m², tr. gd stdg, 1973, calme, dans parc, part. 320.000 F. - Téléph. 977-28-38.

SEVRES résidentiel, 4 p., cuis., cft, prox. forêt - 277.000 F avec 60.000 F comptant. 027-57-40.

CELLE-St-CLOUD. Elysée II, appt excell. état 92 m2 + 62 m2 jard., séj. 27 m2, 2 chb., deux bs, cuis. équipée, dressing, box fermé, cave. TRES CALME. Px 385.000 F - J.M.B. 970-79-79.

SAINT-CLOUD. Appt gd standg piscine, tennis, 76 m² + loggia 24 m2, livg, 2 chb., cuis., bns, cave, exposit. Est-Ouest. Prox. gare, commerces, écoles, calme. Prix 455.000 F. J.M.B. 970-79-79.

VERSAILLES GRAND SIECLE rez-de-jard., gd stdg, 4-5 Pces, 120 m², cave, parkg, ss-sol. 460.000 F - 950-84-01.

NEUILLY. - Rue E.-Nortier, Ravissant liv., 2 chbr., serv., garage, 790.000 F. - 622-02-17.

GARCHES, nf, vue, stud., 2 p. c. équ., hab. ste à part. 160.000 F TVA inc., pos. loc./vte. 027-57-40.

constructions neuves

EXCEPTIONNEL Une occasion unique pour une trentaine de derniers privilégiés (120 Appts déjà vendus) RESIDENCES MEDITERRANEE Des Appts de 3 à 6 pièces à partir de 180.500 F. Prix ferme Primes et C.F.F.
Panorama sur la mer et les Alpes, à 2,5 km de VALLAURIS, à proximité de Nice, Antibes, Cannes par une desserte facile. Renseignements : SEMIVAL, av. de Cannes, 06220 Vallauris. Appt témoin : chemin du Puissanton, à VALLAURIS. Semaine : 9 h 30 à 12 h et 15 h à 18 h 30, dimanches et jours fériés, sur rendez-vous.

Offre spéciale **BOULOGNE** Mo Marcel-Sembat 7-9, r. des Quatre-Cheminées
Studios : 161.500 F
2 pièces : 218.600 F
3 pièces : 384.600 F
4 pièces : 482.700 F
Livraison prévue fin 1977 (Durant la construction : bonification d'intérêt créditée aux investisseurs et déduite du dernier versement) M. DREVAL - 265-35-07 et 39 80

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e) **LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE** Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 apparts luxueux, de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 77 Visite sur place tous les jours de 14 h. à 19 h., sauf mardi. SAGE - 874-49-32

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF DU STUDIO AU 5 PIECES **A PARTIR DE 149.000 F** PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION 2 ans
PRETS SPECIAUX **P.I.C.**
GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Malesherbes, Paris (8e) **292-28-13** DU LUNDI AU VENDREDI

15e DUPLEIX 53, RUE ROUELLE Dans petite résidence standing de 6 étages privés **3 APPTS DE 4 PCES** Clés en main. - Visite tous les jours, sauf mardi, 14 h. 30/19 h. SAGE, 5, rue de Calais 75009 Paris. - Tél. 874-49-32

16e, 45, bd de Montmorency 3 p. Tél. Cave, 2.067 F C.C. Vis. sur place le 6, de 14 h à 18 h. Loyer S.A. - 277-97-26.

BOTZARIS face Butt.-Chaumont 140 m2, ref. neuf, liv. dble, 3 c. gde cuis., 2 bns. Poss. libérale. Tél. 3.000 F/mois - 366-45-29.

15e - LOURMEL - CONVENTION Dans imm. neuf, 4 p. Tél., gar., 3.150 F C.C. Visite sur place le 6 de 14 h à 18 h. Loyer S.A. Téléphone : 277-97-26

Région parisienne

PAVILLON. Gd séj. 2 ch. Tt conft. Bns. Standing. 1968. Tél. Tr. calme. 1.800 F mens. Gar. Jard. rev. 7.000. Noisy. 303-73-86

COURBEVOIE - CHANCELLERIE 2, 20, rue de Belfort (angle avec rue Kleber), tout près du R.E.R., Mo et Bus, studios et 2 p., cuis. équipée, parkg, tél., location sur place, ts les jours de 10 à 19 h. Tél. : 789-30-10.

Neuilly. Argenson. Stdg. Beau 3 p., cuis. équ., bs, parg, tél. Rep. justif. 3.300 net. 504-75-80.

hôtels-partic.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 359-43-79 rech. pour un de ses clients immeuble ou hôtel particulier SANS MITOYENNETE 1.500 à 2.500 m2 7e, 8e, 16e, NEUILLY

Immobilier (information)

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. : 742-78-93.

usines

VAR ARCS-s.-ARGENS 1.000 m2 locaux + 10.000 m2 terr., eau gratuite + électr. illimitées. Proche N. 7 et autor. Actuellem. laverie de minerai, location précaire. Ecr. EGETE, 95, bd Berthier, 75017 Paris. 755-84-74.

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

POUR ETRE "CHEZ VOUS" en week-end, en vacances..
Commencez par acheter : RESIDENCES SECONDAIRES ET PRINCIPALES
Vous trouverez votre résidence de vacances, votre maison de campagne votre terrain à bâtir
En vente chez votre marchand de journaux



Editée par : CONSTRUCTION NEUVE ET ANCIENNE, 8, rue de Richelieu - 75001 Paris

locaux commerciaux

EXPOSITION voitures, caravanes ou tt autre usage locat. terrain, VITRY, 2.000 m2 s/Nle, gros passage. Concours agces souh. 755-84-74.

A vendre libre imm. splendide **42,RUE DE PARADIS** R.-de-Ch., bout. sur rue, 75 m2. Sous-sol ccial, sur rue, 200 m2. R.-de-Ch. loc. cciaux 53/500 m2. 1er étage sur rue, 425 m2. 3e étage sur rue, 170 m2. 5e ét. s/rue, 290 m2 + 170 m2. 6e étage sur rue, 170 m2. Appt 6e étage sur rue, 104 m2. Vis. s/pl. ts les jrs 9 h. 30/12 h. 14/17 h. 30. Bur. vte escalier D 5e étage, porte face.

CHELLES (77) MEILLEUR EMPLACEMENT 500 m2 de locaux, façade 30 m., parkg 700 m2, baux ts commerces. T. à partir de 20 h. : 004-05-90.

SAINT-DENIS (93) PRES AUTOROUTE NORD Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilité 4.500 m2. ACCES GROS PORTEUR Bail 3, 6, 9. Ecr. no 6.455, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

A vdre libre - Imm. splendide **42, RUE DE PARADIS** R.-de-c. Boutiq. s/rue, 75 m2. Sous-sol ccial ss rue, 200 m2. R.-de-c. locx cciaux, 53/500 m2. 1er ét. s/rue, 425 m2. 3e ét. s/rue, 170 m2. 5e ét. s/rue, 290 m2 + 170 m2. 6e ét. s/rue, 170 m2. Appart. 6e ét. s/rue, 104 m2. Vis. s/pl. ts les jrs 9 h. 30/12 h., 14/17 h. 30. Bur. vte escalier D. 5e étage - Porte face

Boutiques

RUE MARCADET. — Boutique 20 m2, cave + téléphone, bail 6 ans, mens. 900 F. 687-20-80.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

demandes d'emploi

H. 28 a., lic. Sciences éco, niv. D.E.C.S., responsable comptab. P.M.E., déclarations fiscales, sociales, bilan. Ecr. G. Behanzin, 23, rue L.-Braille, PARIS (12e).

J. F. DOCUMENTALISTE bil. angl., ch. emploi Provence, Côte d'Azur. Etud. toutes propositions, même néces. recyclage. Ecrire no 635.027, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame quarantaine, excellente présentation, ex-directrice coiffure, recyclage anglais, goût artistique, connais. dessin, peinture, recherche situation intéressante. Mme Laumont, 130, r. Belleville, PARIS (20e), qui transmettra.

RESPONSABLE SECT. SOCIO-CULTUREL, exp. formation centre public, titul. C.A.P.A.S.E., rech. poste centre cult. communal ou serv. soc.-cultur. Paris, proche banl. gde ville province. Ecr. no T 99.530 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DACTYLO, employée qualifiée, ch. pl. stable, sér. références. Ecr. no T 99.608 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ASSISTANTE SCE PROMOTION PRESSE ET R.P. recherche poste au sein de Sté industrielle à vocation internat. ou agence de publicité spécialisée dans l'industrie, maîtrise anglais, espagnol, expér. acquise au sein de Sté multinationale électronique de premier plan. Ecrire sous référence no 949, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

INGEN., E. Sup. Electr., 32 a., nat. franç., angl., esp., arabe courant, 6 a. expér. intern., ch. respons. Technico-Commercial. Tél. 797-67-05 ou réf. 594 907 M, REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

Vendeuse début. cherche place magasin mode, confection. Tél. 628-49-18, de 15 à 17 h 30.

J.F. 26 a. Compt. CCMC (6 ans exp.), ch. empl. Compt. client. fourn., banq. Lib. suite. (Intérim s'abstenir). Ecr. no 594.974, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e

INFORMATIQUE GESTION Cadre ccial, Sc. Eco, 33 ans, depuis 1972 chez important constructeur européen informatique (Société multinationale). Expér. : logiciel haut niveau. Technico-Ccial, Commercial, responsable de secteur géographique, étudie toutes proposit. Ecr. no T 099.507 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Directrice ccale, expér., cherche manuf. Confection E.F. ou autre pr organiser ventes augmenter C.A., sauf Sud-Est. Ecr. no 8.752, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Chef Service Import-Transport-Douane, cherche Poste hautes responsabilités Ecr. no 8.753, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JNE HOMME 23 a., bachelier, B.T.S. PUBLICITE, ch. emploi : Agence de Publicité, ou Presse, ou Edition. Libre de suite. Ecr. no 6.476, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COLLABORATRICE CCIALE MARKETING J.F. 30 ans, aime le travail, expérience multinationale. Angl. courant. Japonais. BTS Comm. International, cherche poste vivant et intéressant dans service ou société ayant relat. cciales avec JAPON. Ecr. : J. Terrisse, 11, r. la Paix, 94300 Vincennes

Cadre, 43 a., diplôme I.C.H., ancien élève Boulle. Formation droit, architecture, 24 ans d'expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, ch. emploi en région paris. dans promotion cabinet architecte B.E.T. ou entreprise. Ecr. no 6.473, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COMPTABLE DACTYLO Exp. 12 ans. Nat. Afrique. Paie, C.A., charges sociales. Libre de suite, cherche poste stable. Ecr. no 6.477, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR Vill. Vac., grande expér. animat. Format. Dirige act. Vill. Vac. de la C.A.F. (500 lits), libre sept. 77, ch. poste responsable dans collectivité. Ecr. no 737, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

REDACTEUR CHARGE D'ETUDES ECO. 31 ans, ét. sup. scientif. (DEA) + I.A.E., ch. emploi secteur automobile, édition, publicité. Tél. : 337-52-18 - 359-91-99

PERSONNALITÉ DE PREMIER PLAN RELATIONS PUBLIQUES Homme de confiance, 39 ans, imaginatif et organisé, niveau licence Sciences humaines. Anglais (parlé, lu, écrit), très bonnes notions d'espagnol. Mobilité absolue pour voyager, recherche poste à responsabilités : monde des affaires, politique, spectacles artistique ou culturel. Pour premier entretien, écrire no 6.451, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
• Votre société souhaiterait s'implanter dans les PAYS ARABES ou y faire de l'export. — Je peux vous apporter mon expérience et une connaissance de ces pays, acquises au cours de 2 ans de marketing en ARABIE SAOUDITE et possède anglais, arabe courant. Ecr. no T 99.625 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76	L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04	"Placards encadrés"	34,00	38,89
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29	Double insertion	38,00	43,47
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08	"Placards encadrés"	40,00	45,76
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

propriétés propriétés

ARIEGE
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
60 HA D'UN SEUL TENANT
MAISON DE MAITRE ferme d'élevage + céréales
Dependances - Matériel agricole
Ecrire LOTISSIA, 11, rue Alexandre-Soumet, 11000 Carcassonne, tél (68) 25-75-28.

EXCEPTIONNEL, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, quartier très résidentiel, 3' RER, dans parc exceptionnel 4 370 m2, tr. bel. PPTE, récept, 6 ch, bs, tt cft.
PRIX : 2.200.000 F
AGENCE GARE ST-GERMAIN.
TEL : 973-77-77.

60 km OUEST pr. HOUDAN Jolie ferme en équerre Living, 3 chbres, 2 s. de bns en rez-ch. + 2 gdes chbres à l'étage. Impeccable, tout conft. Vaste garage - Joli jardin Cour pavée - CALME
LARGIER ANJ. 82-49 ANJ. 18-83
32, bd Malesherbes, Paris (8e)

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

LYS CHANTILLY. A vdre belle propriété + maison de gardien. Téléph. (44) 21-53-55.

PROVENCE - COTE VAROISE
Notre sélection
VILLAS, TERRAINS, APPTS COMMERCES
PROPRIETES DE CARACTERE avec parc et piscine, de 250.000 à 3.000.000 de F.
BIZZOZZERO IMMOBILIER, rue Henri-Poincaré, 83000 TOULON. (94) 42-06-15.

LE VESINET
700 mètres gare R.E.R.
MAISON BOURGEOISE
8 pièces, logement garde.
JARDIN 2.600 M2. — 073-97-27.

65 KM. PARIS-OUEST
MAISON PLAIN-PIED
Séjour, 5 chambres, 4 bains, chauffage mazout.
JARDIN 6.732 M2, VUE.
Prix total 560.000 F.
A. DUSSAUSSOY « NADEL ».
073-97-27 — 073-36-93.

HAUTEURS MEULAN
DEMEURE 18e siècle
10 pièces, confort
GRAND STANDING
Logement garde. PARC.
A. DUSSAUSSOY « NADEL »
073-97-27 — 073-36-93.

CAP-D'ANTIBES
Baie des milliardaires.
Les pieds dans l'eau.
Living. Accès direct sur mer, terrasse, cuis., 2 chbres, s. de bains à rénover. Tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. Villa Houzé
CHEMIN DE L'YLETTE
(ou tél. à Paris : 723-86-70).

PROVENCE
PROCHE AVIGNON
vendons dans colline boisée chênes verts, pins, sources, 2 ha clôturés, vue imprenable. Belle demeure provençale, 10 p. gd cft, dépendanc. nombreuses. Px 1 100 000. Saint-Marc agence 10, rue Rappe, 84000 AVIGNON.

terrains

UNIQUE
ILE D'OUESSANT
TERRAIN
600 M2
VUE IMPRENABLE
PERMIS DE CONSTRUIRE
EAU SUR LE TERRAIN
Ecrire AGENCE HAVAS nº 2924, 56003 VANNES CEDEX

villégiatures

SAINTE-MAXIME. Villa bord de mer, 9 pièces, téléph., jardin, garage, pour juin. — 344-36-52.

villas

ORSAY. Villa moderne 280 m² habitab., hall en marbre, grand bureau, réception 100 m², living 45 m², 3 chambres, bns, cuisine équipée, étage living + bains (60 m²), terrasse solarium, garage 3 voitures, sur 525 m². Px dem. 1.000.000 de F. 045-29-09.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, sur parc de 1.591 m², nombr. essences, belle demeure 210 m² habit., récept. 60 m², cheminée, cuis., s. à mang. (chbre), w.-c., lavomains, 2 entr. A l'étage, 3 ch., sal. de bns, sal. d'eau, w.-c., dressing. Ss-sol complet, chauf. central mazout. Affaire impecc. toutes commodités. — 045-29-09.

LES HAUTS DE CAVALAIRE 15 km. Saint-Tropez. A vendre villa récente, 4 pces, tout conft, terrain paysager 230 m², situé à 1.500 m. centre ville et plage. 350.000 F.
848-34-23 ou 15 (94) 72-06-54.

ST-NOM-BRETECHE. Magnifique maison pierre de t. 300 m² habit. Rez-de-ch., entrée, cuis., s. à m., liv. 63 m², dressing, ch. + bns. 1er ét. à terminer, 4 ch., bns, ss-sol total. Garage 3-4 voitures, Prox. commerces, écoles. Prix 1.100.000. J.M.B., 970-79-79.

pavillons

CABOURG. Pav. 4 chbres, liv., 2 s. bns, cft, jdin, mer à 300 m. Px 400 000 F. T. (31) 91-31-12.

MONTREUIL, Mairie, gd pav. living + 8 chbres, 2 sanitaires, 3 W.-C., tt cft, gar., pavillon annexe, jardin 415 m2. Possibilité 2 familles. Exceptionnel Px : 390 000 F. T. : 580-01-20.

NOGENT-SUR-MARNE
Pavillon meulière, 6-7 pièces, tout confort, garage, jardinet. Px : 550 000 F. Tél. : 873-66-17.

LA COURNEUVE (93)
PAVILLON 6 PCES 180 m2 habitables
600 m2 terrain. Px 640.000 F. Tél. : 985-37-58 - 987-06-13

fermettes

RÉG. LE GD LUCÉ (72)
Beau cadre - Proche rivière Fermette 4 pièces - Laiterie, écuries, cellier, grange et deux écuries séparées. Cave. 5/2 ha terr. bon état. - 250.000 F.
S.A. IND. VENDOMOIS
41 - VENDOME. T. (54) 77-35-91.

domaines

Vds 97 ha résineux 18 a. dans 23. Ag. Chauveau, 191, av. L.-Blum, 63000 Clermont-Ferrand

maisons de campagne

VAR, 60 MIN. MER
sur 22 hectares de bois et prairies
BERGERIE
avec possibilité d'agrandir
SACRIF. 300.000. F
Chasse - Soleil - Calme
Crédit poss., pas de commission. Tél. ce jour Catry, Marseille, tél. 37-79-80. Les jours suivants : (94) 70-63-38 à Villecroze.

ILE DE RE
à vendre, vue imprenable mer, mais. de pays : séj., c., 3 ch, dont 1 petite, salle d'eau, w.-c., eau, élect., petit parc arborisé. Cabinet immobilier HURTAUD LA NOUE-SAINT-MARIE. Tél. : (15) 46-09-83-81.

manoirs

PRES DINARD (35)
manoir XVIIe, bon état, 5 ha
PRES RENNES (35)
petit château XIXe tout confort. Parc, étang et ferme 40 ha.
PRES SEGRE (49)
château XVIIIe tout confort. Parc et bois 55 ha.
TREBEURDEN (22)
superbe villa bordure mer gd cft, vue exceptionnelle, 1,5 ha.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
35500 VITRE. T. (99) 75-23-48.

châteaux

SOLOGNE 20 KM ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 15e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha, 1/2 arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-58 le matin de 9 heures à 11 heures.

viagers

Propriétaire, réalisez mieux votre viager, indexation garantie
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00
Estimation gratuite, discrète

GAMBETTA, superbe immeuble pierres, appart. 80 m² + balcon, tout conft, ascenseur. 40.000 + 2.000 rente. LODEL, 700-00-99.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vend toile de Coutaud. Téléph. : (85) 48-72-07, le soir.

Vend demi-lune acajou blond, Louis XVI. 228-54-18, 12 h. 30 à 14 h. 30.

Part. vd CLIPS, valeur garant. par expert. Prix 100.000 F. Ecr. nº T 99.552 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vends collections complètes Connaissance des arts; Entreprise; Connaissance de la campagne; Connaissance de la mer; Vision; Preuves; Connaissance des voyages; et les quinze dernières années de Réalités. Téléphone : 227-75-95.

Vds ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS neuve. 254-03-75/288-88-41.

Demandes de particuliers

Partic. achète phonos anciens même mauvais état. Faire offre à M. Scorcicali, 77, bd G.-Péri, 95-SANNOIS. Téléph. : 961-74-38.

Artisans

ARTISAN plombier peintre disp. ts trav dépan. expr. 343-76-90.

Bijoux

Importateur direct vend stock lot SAPHIRS et RUBIS, taillés. Prix tr. intéressant. Offre limit. Aux Trésors d'Orient, 206-12-94.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

MATHS PHYSIQUE
Rattrapage par prof. de l'enseignement privé. Tél. : 968-72-15.

Déménagement

Déménagem. F.L. Service, tous volumes, qualit. artisan., 12, r. Valadon, Paris-7e. 555-23-49 - 89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. — Tél. : 260-34-80.

Hi-Fi

A vendre deux enceintes, J. M. Reynaud, trois voies. Téléphone, Amiens : 92-08-62.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien, dix ans garantie. Crédit. Location-test. Livraison,
50, rue de Rome, 75008 Paris.
522-30-90 - 522-21-74.

PART. VEND **PIANO 1/4 QUEUE** parf. état, 9 000 F. T. 016-13-57.

Jardinage

JARDINS - TERRASSES
Tous travaux, création, entretien, Paris, rég. Paris, devis gratuit. - Téléphone : 539-41-50.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock 10 000 m2 moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Piscines

Remise en SERVICE facile et moins chère avec nos produits et conditions « hors saison » MISS, 22, r. Ed.-Nieuport, 92150 SURESNES, 506-11-67. PARKG.

Rencontres

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL : 548-95-16.

FORMATEUR
Spécial. Dynamique de Groupe, Dynamique de l'Expression, organise : stages, séminaires de formation. Passe convention : avec organismes, écoles et entreprises, etc.
Ecr. nº T 99.637 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations, participez à nos réunions amicales, soirées, matinées dansantes, rech. de communicat., réunions champêtres. Neuilly. Contact Accueil, Téléphone : 747-13-67.

RENCONTRES et ÉVOLUTION PERSONNELLE
Rencontrer des inconnus sans sujet de conversation n'aboutit guère. Nous vous proposons des petits groupes (12) animés par un spécialiste des relations humaines. Ces groupes évoluent, suivant leurs désirs, vers un enrichissement culturel et un rapprochement avec les autres. Des compréhensions profondes individuelles et collectives s'instaurent. Documentation discrète sur demande à RENFORT Gérard Dubos, 91, rue Louis-Rouquier, 92300 LEVALLOIS.

MESSIEURS, pour agrandir le cercle de vos relations, participez à nos réunions amicales, soirées dansantes, réunions champêtres, 747-13-67 (Neuilly).

Spécialités régionales (vins)

Grand vin fin
CHATEAU
HAUT-JAMARD
Lussac-Saint-Emilion
appellation contrôlée
J.-M. CHARPENTIER
Propriétaire - Viticulteur
33570 LUSSAC.

VINS DE PAYS CATALAN
rouge franco domicile T.T.C. 12 bout 89 F, 24 bout. 160 F, 36 bout. 225 F, 48 bout. 290 F, 60 bout. 345 F, 72 bout. 410 F. Paul CHICHET. Mas CHICHET, 66200 ELNE.

Pour le rapport qualité/prix un VDQS CORBIERES est idéal ! Recevez en direct de la cave rouge, rosé, 5,50 F TTC départ du DOMAINE DE GRAFFAN primé Paris/Mâcon. BARTHEZ récoltant à FERRALS, 11200.

Vacances - Tourisme - Loisirs

La Louvesc, Ardèche, altitude 1.050 m., hôt. Relais Monarque **NN, pension 60/100 F net, ouvre 28/5.

20 km. Ajaccio, route de Calvi, bord mer, studios 4 PERSONN. Mai à oct. 469-18-63, apr. 19 h.

Vacances Randonnées Motos en Aveyron, Lozère, Lot. 700 km en 5 jours, gastronomie. Moto fournie, permis voiture suffisant, étudié, tout âge. Ecr. Gayrard, 12260 Villeneuve.

A louer, pour vacances CAP D'ANTIBES villa 3 ch, dble liv., tél., jdin, 8 pers. (93) 61-15-52 (9 à 11 h.).

Vélos

LOCATION DE VELOS
2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e. Téléphone : 337-59-22.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE
PRENONS 3/4 PERSONNES A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE
TEL. : 606-44-50 ou écr. Delanty, 2, rue Tholozé, 75018 Paris.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du trente-deuxième anniversaire de la libération de la Hongrie, l'ambassadeur de la République populaire hongroise et Mme Peter Veress ont offert une réception mardi 5 avril.

— A l'occasion de l'inauguration de l'exposition au Petit Palais des trésors du temple Toshodai-Ji, l'ambassadeur du Japon et Mme Hideo Kitahara ont donné une réception mardi dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— Jean-Marie et Marie-Christine Guion-Rain, Mathieu et Magalie ont la joie d'annoncer l'arrivée parmi nous de

Samuel.

Paris, 5 avril 1977.

Mariages

— Mme Albert Bebaeghel,
M. et Mme Paul Balteau,
Mme Roger Grevet,
font part du mariage de leurs enfants
Dominique-Henri et Dominique.
La bénédiction nuptiale sera donnée à Embourg par le R.P. Baltazar.
31, rue Jacques-Musch,
4920 Embourg, Liège (Belgique).
Les Saulx, Saint-Martin-de-Nigelles, 28130 Maintenon.

Décès

— Mme Jeannine Artigaud, avocat à la cour,
M. et Mme Jacques Artigaud, ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Paireault,
M. et Mme Frank Artigaud,
M. Eric Artigaud, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Emmanuel ARTIGAUD,
née Anne-Marie Bourasseaux,
rappelée à Dieu le 23 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 25 mars 1977 à Boulogne.
44, rue du Point-du-Jour,
Boulogne-sur-Seine.
6, avenue du Centre, Le Pecq.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Séverin CANAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
archiviste en chef honoraire
de la Loire-Atlantique,
membre honoraire
du Comité des travaux historiques et scientifiques,
pieusement décédé le 2 avril 1977 à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 5 avril 1977 en l'église de Ville-d'Avray.
21, rue Corot, 92-Ville-d'Avray.

— Mme Henri Cronier,
M. et Mme Jacques Drouet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Cronier et leur fille,
M. et Mme Michel Sargent, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Bélorgey et leurs fils,
Mme Michel Fouquet,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul-Marie CRONIER,
président-directeur général
de la banque Sabbag, Beyrouth,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
cadet de Saumur,
conseiller du commerce extérieur,
leur fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, survenu le 5 avril 1977 à Paris dans sa cinquante-huitième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le 8 avril 1977 en la cathédrale Saint-Etienne de Sens, où l'on se réunira à 10 h. 30.
Que ceux qui l'ont connu et aimé s'unissent à leurs prières.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Pasteur, 89100 Sens.

— Mme Denise Labarthe,
Carole et Marion Guibal,
Mme Paul Guibal,
Le docteur Anne-Marie Guibal,
ont la douleur de faire part du décès subit, au cours d'un déplacement de service, de
M. Richard GUIBAL,
inspecteur des finances,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
membre de la Mission de contrôle financier des transports.
Conformément à sa volonté, il sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise le mardi 12 avril 1977, à 14 h. 45, et inhumé le lendemain dans l'intimité à la sépulture familiale, à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).
48, avenue de New-York,
75116 Paris.
5, square Charles-Dickens,
75016 Paris.

— L'Inspecteur général des finances, chef de la Mission de contrôle financier des transports,
Les membres de la Mission et leurs collaborateurs,
ont le regret de faire part du décès subit, au cours d'un déplacement de service, de
M. Richard GUIBAL,
inspecteur des finances,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
membre de la Mission de contrôle
Conformément à sa volonté, l'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise le mardi 12 avril, à 14 h. 45, et l'inhumation le mercredi 13 avril 1977 dans l'intimité au cimetière de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).

[Né en 1926, Richard Guibal, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, *inspecteur des finances*, fut conseiller technique au cabinet de M. Conte, secrétaire d'Etat à l'Industrie en 1957, chargé de mission à S.N. Repal de 1958 à 1965, conseiller technique au cabinet de M. Peyrefitte, ministre de la recherche scientifique en 1966-1967. Après avoir été président de la Société lorraine de polyoléfines, il était devenu membre de la Mission de contrôle financier des transports.]

— Nous apprenons le décès du
colonel Pierre LYET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
ancien directeur
de « la Revue historique de l'armée ».
Les obsèques auront lieu le jeudi 7 avril.
Rendez-vous en l'église de Champvallon (Yonne), à 10 h. 30.
89710 Champvallon-Senan.

— M. Robert Paintendre,
M. et Mme Jean-Marie Paintendre et leurs enfants,
M. Noël Paintendre,
Mme veuve Albert Taury, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Oddoux et leurs enfants,
Mme veuve Georges Paintendre, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Fleury,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*
Mme Robert PAINTENDRE,
née Camille Aubrun,
rappelée à Dieu le 4 avril 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice le jeudi 7 avril 1977, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Selon le souhait de la défunte, la famille demande de n'envoyer ni fleurs ni couronnes mais de faire dire des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Ses amis, ses collaborateurs,
Tous les professionnels du cinéma,
Les comédiens et réalisateurs,
Tous ceux qui l'on connu et aimé,
ont la douleur d'annoncer la disparition de
Gérard POLLICAND.
L'inhumation a eu lieu le mercredi 6 avril 1977, à 14 h. 15, au cimetière Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).

— Le professeur Fernand Sabon,
M. et Mme J.-P. Peyre, née Sabon, et leurs enfants,
Mme M. Burtin,
Les familles Burtin, Fouqueteau,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Simon SABON,
née Burtin,
pharmacien,
leur épouse, mère, grand-mère, fille, sœur, survenu subitement dans sa cinquante-neuvième année, le 1er avril 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la *stricte intimité familiale au cimetière* de Montfavet (Vaucluse).
117, avenue de Lodève, Montpellier.
Rue Barjavel, La Jarretière III, Montfavet.

— M. et Mme Raymond Sancery, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Sancery, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Zuber, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Marcelle SANCERY,
survenu subitement le 31 mars 1977 dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le 5 avril 1977 dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Quentin-Bauchart,
75008 Paris.
12, rue Pérignon, 75007.
15, rue Georges-Lenôtre,
78120 Rambouillet.

Visites et conférences

JEUDI 7 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, Mme Chapuis : « Vitraux à Saint-Etienne-du-Mont » (apporter jumelles).

15 h., métro Bourse, sortie Vivienne, Mme Oswald : « La Bourse de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais restaurés » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Gobelins, Beauvais, Savonnerie » (Histoire et archéologie).

15 h., 11, rue Birague : « La place des Vosges et la maison de Victor Hugo » (M. de La Roche).

15 h., portail de Saint-Germain-l'Auxerrois : « Les deux églises *royales du Louvre* ».

15 h., 11, quai de Conti : « Ateliers et Musée de la monnaie » (Paris et son histoire).

15 h., 4, boulevard Saint-Maurice, à Charenton : « Les célèbres caves *Nicolas* » *(Tourisme culturel).*

14 h. 30, sortie métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 20 h., 10, rue Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».
20 h., 76, rue Bonaparte (chez D. Nicolle, 6e étage) : « Les Etats supérieurs de la conscience humaine par la méditation transcendantale ».

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

SPORTS

TENNIS DE TABLE

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Jacques Secrétin et Claude Bergeret, en double mixte ont fait échec aux Asiatiques

Deux ans après les championnats du monde de Calcutta, où ils avaient dû abandonner la moitié des titres aux Européens, les Asiatiques ont retrouvé leur suprématie à Birmingham. Sur les trente-deux demi-finalistes, l'Asie en présentait vingt-six, dont dix-sept Chinois. Parmi les seize finalistes, on comptait encore quatorze Asiatiques dont neuf Chinois. Les deux finalistes européens, Jacques Secrétin et Claude Bergeret, ont pourtant gagné le double mixte, devenant ainsi les premiers Français champions du monde de tennis de table.

On pouvait attendre un nouveau triomphe des pongistes chinois qui présentaient plus de la moitié des finalistes, et pourtant ces derniers ont dû se contenter d'une victoire dans le double messieurs, où Liang Ko-liang et Li Chen-shih ont battu leurs compatriotes Huang-ling et Lu Yuan-sheng (22-20, 21-18, 21-11) et ont partagé le succès dans le double dames où la Chinoise Yang Ying, associée à la Nord-Coréenne Pak Yong-ok, s'est imposée devant Chu-Hsiang-yun et Wei Li-chieh (21-18, 26-24, 16-21, 21-18).

Dans le simple messieurs, comme dans le simple dames, les Chinois ont paru décontenancés par des avertissements reçus pour services incorrects. Les arbitres se sont soudain aperçus, en finale, que les Chinois masquaient la balle à leurs adversaires au moment de servir ! Ainsi, la Nord-Coréenne Pak Yung-sun a conservé, à vingt et un ans, son titre mondial en battant Chang Li, déjà finaliste à Calcutta, en 3 sets (21-15, 24-22, 22-20).

La finale du simple messieurs fut à peine plus disputée, puisque, après avoir perdu le premier set, face au jeune Kuo Yao-hua (vingt et un ans), le Japonais Mitsuru Kohno (trente ans), finaliste en 1967 à Stockholm et demi-finaliste en 1975 à Calcutta, imposa son expérience en trente-cinq minutes et quatre sets (17-21, 21-9, 21-19, 21-13).

Le titre individuel... en 1979

Cette victoire, acquise à trente ans, laisse quelques espoirs au Français Jacques Secrétin (vingt-huit ans), qui a pourtant obtenu plus qu'une consolation en remportant le double mixte, associé à Claude Bergeret. Après avoir été accrochés en huitièmes de finale par les Chinois Huang Liang et Wei Li-chieh, qui menèrent 2 sets à 1 et 19-16 en huitièmes de finale, puis en demi-finales par les Coréens du Sud, Lee San Kuk et Lee Ki Won, battus en 5 sets (21-17, 21-16, 18-21, 14-21, 21-10), les Français ont gagné aisément en finale face aux Japonais Tasaka et Yokota (21-17, 21-14, 21-17). A cette victoire, il faut ajouter le bon comportement du champion de France, Patrick Birocheau, battu seulement en huitièmes de finales du simple messieurs par le futur vainqueur, Mitsuru Kohno (22-20, 21-11, 21-6), après avoir éliminé le champion du monde en titre, le Hongrois Istvan Jonyer (10-21, 21-15, 21-18, 21-15).

Dix fois champion de France et champion d'Europe en simple messieurs, Jacques Secrétin s'est déjà fixé son prochain objectif : « *Maintenant*, a-t-il dit, *mon but est de gagner le titre individuel en 1979 en Corée du Nord. Je sens que je peux y parvenir. Il faut que je multiplie les contacts avec les Chinois, mes adversaires les plus redoutables, afin de mieux connaître leur jeu et leurs raquettes.* » — G. A.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *L'équipe de Split a gagné la coupe Korac, le 6 avril, à Gênes, en battant en finale celle de Bologne par 87 à 84.*

FOOTBALL. — *Pour son premier match du tournoi juniors de Cannes, l'équipe de France a fait match nul (2 à 2) avec le Portugal. La Tchécoslovaquie s'est imposée devant le Mexique par 3 à 1.*

TENNIS. — *Le Polonais Fibak, adversaire probable des Français en coupe Davis, a facilement disposé de François Jauffret (6-4, 6-2) au premier tour du tournoi de Monte-Carlo. L'Italien Barazzutti s'est imposé devant le Néerlandais Okker (6-4, 6-3), tandis que le Tchèque Kodes battait l'Espagnol Orantes, vainqueur du tournoi en 1975.*

VOLLEY-BALL. — *L'équipe de France féminine a obtenu une première victoire dans la Coupe du printemps, disputée au Danemark, en dominant l'Ecosse (3 sets à 0)*

AUTOMOBILISME

Les invités aux Vingt-Quatre Heures du Mans

Un match Porsche-Renault

L'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateur des Vingt-Quatre Heures du Mans, a publié mardi 5 avril, la liste des concurrents invités à participer aux Vingt-Quatre Heures du Mans, qui auront lieu les 11 et 12 juin.

Selon la coutume, soixante-dix concurrents figurent parmi les invités et c'est après les vérifications et les essais qualificatifs (8 et 9 juin) que seront retenues les cinquante-cinq voitures admises à participer à l'épreuve.

Les constructeurs le plus en vue sont Renault et Porsche, et c'est dans la flotte de l'un de ces constructeurs qu'il faut chercher le vainqueur des Vingt-Quatre Heures en 1977. Renault, qui va tenter pour la première fois de ganer le Mans, avec les moyens de son ambition, engage cinq voitures équipées de ses moteurs 2 litres turbo-compressés. Trois d'entre elles sont des Alpine, la filiale sportive de la Régie, et les deux autres des Mirage, qui ont été rachetés par G.T.C. (Grand Tourisme Car Inc.), c'est-à-dire par un industriel américain établi à Phoenix (Arizona).

Un programme minutieux

Reconditionnées pour recevoir les moteurs Renault turbo-compressés, les Mirage ont été présentées à Phoenix le 30 mars, et il semble que la préparation des deux voitures offre de bonnes garanties de sérieux. Les Mirage, qui appartenaient précédemment à John Wyer, un ancien vainqueur du Mans, et qui ont aussi porté le nom de Gulf, étaient auparavant équipées de moteurs Ford-Cosworth.

Les trois Renault-Alpine sont une évolution des prototypes qui ont participé l'année dernière au Championnat du monde, et que Porsche a battus dans chaque course. Depuis, la Régie a entrepris un programme de mise au point minutieux par le biais de tests d'endurance, dont le dernier doit commencer les prochains jours au Castellet. C'est de cette manière que Matra avait préparé, en 1972, sa première victoire aux Vingt-Quatre Heures du Mans.

Deux « philosophies »

La participation de Porsche sera forte de trois voitures (deux prototypes 936, une « silhouette » 935), mais l'équipe officielle sera appuyée par un grand nombre de bonnes voitures — des 935 — engagées par des écuries privées. Vainqueur au Mans en 1976 avec une 936, champion du monde en titre, Porsche a prouvé que ses voitures étaient, jusqu'à présent, plus robustes que la concurrence, et c'est la raison pour laquelle le constructeur allemand est le favori logique des prochaines Vingt-Quatre Heures.

Le match Porsche-Renault sera celui de deux « philosophies » de la construction automobile contemporaine, le premier s'attachant essentiellement à la qualité et à la performance ; le second à la grande diffusion et à la diversification de sa production. C'est le plus petit constructeur allemand par le nombre de voitures produites, mais le plus célèbre, qui s'attaque au plus grand constructeur français par le nombre de voitures produites. Techniquement, pour la compétition, tous deux sont cependant très proches, et ils ont eu recours à la même solution, les moteurs turbo-compressés.

Porsche et Renault auront comme adversaires des prototypes 3 litres (De Cadenet, Lola, Cheetah, Inaltera) équipés de moteurs Ford-Cosworth.

FRANÇOIS JANIN.

هكذا من الأصل

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UN DOCUMENT DU C.N.P.F. SUR LA POLLUTION

Les patrons pour l'eau pure

Le Conseil national du patronat français a présenté à la presse, mardi 5 avril, un manuel pratique destiné aux industriels : « La lutte contre la pollution de l'eau ». *Cet ouvrage de cent dix pages, vendu 21 F, sera tiré à trois mille exemplaires (1).*

Les utilisateurs industriels de l'eau trouveront dans ce vade-mecum tout ce qu'un pollueur conscient (et qui veut cesser de l'être) doit savoir. Les redevances qu'il paie, les aides dont il peut bénéficier, ses responsabilités et les sanctions qu'il risque, les adresses de ceux qui peuvent le renseigner, l'essentiel y est. Les industriels pourront ainsi s'épargner la lecture des neuf cents pages de réglementation qui concernent l'usage de l'eau. Mais liront-ils seulement ces cent dix pages-là ? On peut se le demander lorsqu'on sait que la France compte trois cent cinquante mille établissements classés dont quatre-vingt mille sont considérés comme vraiment polluants. Or la précédente édition du manuel datant de 1973, et aujourd'hui périmée, n'a trouvé que quatre mille cinq cents acquéreurs.

Il n'empêche que le C.N.P.F., et plus particulièrement son comité de l'eau, présidé par M. Jacques de Perthuis, veut inciter ses troupes à participer plus vigoureusement à la politique de reconquête des eaux. Les patrons ont dépensé 1 750 millions de francs pendant le VIe Plan et ont l'intention d'investir 2 750 millions pendant le VIIe pour se doter de dispositifs épuratoires. Y arriveront-ils ? C'est douteux. Les investissements antipollution sont essentiellement alimentés par les redevances perçues par les agences de bassin. Ces redevances étaient jugées comme tout à fait insuffisantes. Elles devaient donc augmenter en 1977. Le plan Barre les a pratiquement bloquées.

Pourtant les objectifs de la politique de récupération des cours d'eau ne sont pas follement ambitieux. Toutes choses égales par ailleurs les experts calculent qu'en 1990 la pollution devrait avoir diminué de 46 % par rapport à 1970.

La surveillance des stations d'épuration

Chiffre tout à fait théorique et dont on doute fort qu'il soit atteint. D'abord parce que la surveillance des stations d'épuration (et donc leur efficacité) est encore balbutiante. L'ensemble des patrons français ne disposent que de dix ingénieurs-conseils dans ce secteur. Ensuite parce qu'on a oublié les engrais et les lisiers que l'agriculture industrielle apporte dans les rivières en quantités croissantes. Au rythme où vont les choses, où en serons-nous en 1990 ? On n'a pas tenu compte non plus de l'augmentation de la température des eaux après leur passage dans les centrales nucléaires. Ni des gravières qui se multiplient sur certains fleuves. Ni des énormes travaux de canalisation qui vont affecter certains autres, comme le Doubs (pour le canal Rhin-Rhône). Bref, les pêcheurs, qui furent les premiers à donner l'alarme au début des années 60, n'ont pas fini de grogner. Car, s'il est nécessaire de réduire la pollution, les quelques pour cent gagnés ne sont pas toujours suffisants pour redonner vie à un cours d'eau. Rien n'est simple, surtout pas l'hydrobiologie...

A considérer le chemin parcouru depuis 1964, date à laquelle le Parlement vota la loi sur l'eau, on mesure les difficultés d'une politique qui veut prendre en compte l'écologie. Il faut à ceux qui la mènent des perspectives à long terme (1964-1990, cela fait un quart de siècle, et l'on n'est pas au bout du compte), des moyens importants, une obstination quasi quotidienne.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Editions E.T.P., 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris.

CORRESPONDANCE

L'appareillage du cargo panaméen « Marlin II »

Après l'article publié dans le Monde *du 11 mars à propos de l'appareillage du cargo panaméen* Marlin-II, *le consulat général de Panama à Marseille nous a adressé la lettre suivante :*

Sous le titre « Des plaintes vont être déposées après l'appareillage irrégulier du cargo panaméen *Marlin-II* », vous relatez les circonstances de la sortie du *Marlin-II*, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 du port de Nantes où il se trouvait bloqué depuis le 14 décembre 1976 pour de prétendues non observations des règlements I.T.F. qui ne constituent ni une convention internationale signée par Panama ni un accord syndical signé par les armateurs du *Marlin-II*, mais seulement une proposition unilatérale d'accords établie par des gens de mer étrangers à l'équipage du *Marlin-II* et à la loi de son pavillon.

Nous vous indiquons que le *Marlin-II* a terminé ses opérations de débarquement de phosphate le 14 décembre 1976.

Par suite d'avaries importantes (vingt mois d'immobilisation au Lagos) les armateurs ont fait procéder à des réparations puis ont obtenu des Affaires maritimes de Nantes, en date du 11 février 1977, l'autorisation d'appareiller à condition d'être remorqué par un remorqueur de haute mer chargé de la sécurité de la navigation.

Pour ce faire, un remorqueur espagnol, le *Puntatorre*, est venu spécialement à Nantes pour prendre en remorquage le *Marlin-II* dans les conditions précisées par les Affaires maritimes.

Il ne restait plus, pour la sortie du port qu'à obtenir l'assistance des remorqueurs qui disposent, en la matière, d'un monopole de fait. Spéculant sur ce monopole, les remorqueurs, agissant par l'intermédiaire de la C.G.T., ont boycotté le navire et exigé le paiement de majorations de salaires pour un équipage qui n'en avait jamais réclamé : en tout un somme de l'ordre de 9 millions d'anciens francs.

La juridiction commerciale saisie par le capitaine du *Marlin-II* et le consulat de Panama à Marseille, compétent pour traiter les problèmes relevant de la marine marchande panaméenne, a jugé que la compagnie des remorqueurs n'avait aucune obligation contractuelle à l'égard du navire, car elle n'avait qu'une position de « quasi monopole ». Quant à la direction des Affaires maritimes de Nantes saisie, elle répondu qu'elle n'avait pas autorité pour intervenir.

Devant la persistance d'une situation qui apparaissait sans issue, à moins de céder aux exigences de la C.G.T., qui n'avait reçu aucun mandat de la part des membres de l'équipage du *Marlin-II* qui sont, par ailleurs, rentrés dans leur pays d'origine, les armateurs du *Marlin-II* ont déposé une plainte contre X..., notamment pour tentative d'escroquerie. C'est à notre connaissance, la seule plainte enregistrée à ce jour.

Ainsi les armateurs panaméens du *Marlin-II*, après avoir mis en œuvre les moyens de droit, ont considéré que la situation de fait accompli (boycottage du navire considéré comme « normal ») était assimilable et ont décidé qu'ils pouvaient quitter le port de Nantes par leurs propres moyens, puisque aucun remorqueur n'a voulu leur prêter son assistance.

Les opérations de manœuvre et de sortie du port se sont effectuées sans aucun danger pour les usagers du port et sans risque pour la navigation.

Dans ces conditions, réussir à se libérer de ces contraintes que les syndicalistes exerçaient sur le navire peut-il être considéré autrement que comme une excuse absolutoire au comportement, certes, peu orthodoxe du capitaine, mais qui a seul permis de mettre un terme définitif à des agissements tels que les armateurs ont estimé devoir déposer une plainte avec constitution de partie civile.

● *Licenciement collectif sur un pétrolier libérien.* — *Une mesure* de licenciement collectif a été prise le 5 avril à l'encontre de seize marins grecs qui s'étaient mis en grève et immobilisaient le pétrolier libérien *Spio*, au terminal pétrolier du Havre-Antifer. L'armateur a accepté de régler l'augmentation de salaires qui lui était demandée, mais à licencié les marins.

TRANSPORTS

CONCORDE A NEW-YORK ?

Pas de décision avant le 12 mai

La question des droits d'atterrissage de Concorde à New-York ne sera débattue à la prochaine réunion des commissaires du Port de New-York, le 14 avril prochain, vient de réaffirmer un porte-parole du Port. A son avis, il faut encore une ou plusieurs réunions entre les techniciens d'Air France et British Airways, d'une part, et ceux du Port de New-York, d'autre part, avant que ce dernier puisse se prononcer sur la question. Cela reporte toute décision au plus tôt au 12 mai, date de la prochaine réunion des commissaires.

Enfin, dans une lettre adressée aux députés de la majorité, M. Hector Rolland, maire de Moulins et député de l'Allier (R.P.R.), écrit : « *Il est nécessaire que les députés français, toutes familles politiques de la majorité confondues, se rendent aux Etats-Unis les plus nombreux possible afin de manifester à New-York en faveur de Concorde, à l'occasion d'un défilé sur la 5e Avenue. La preuve est faite,* ajoute-t-il, *que les gouvernements français et anglais sont dépassés dans cette affaire.* »

● *Le parti socialiste et la flotte d'Air France.* — M. Alex Raymond, député de la Haute-Garonne et délégué national du parti socialiste pour les problèmes aéronautiques, s'inquiète, dans un communiqué, « *des nouvelles alarmantes circulant au sujet de l'éventualité de l'achat par Air France de Boeing-737 pour remplacer les Caravelle* ». Il estime que « *l'absence d'une politique aéronautique cohérente, d'une prévision à moyen et long terme, et les tergiversations des responsables, aboutissent aujourd'hui à une décision qui, si elle est confirmée, aurait pour résultat de porter gravement atteinte à l'industrie aéronautique française* ».

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Ile-de-France

Quatre Parisiens sur dix en vacances d'hiver

Quatre Parisiens sur dix sont partis en vacances d'hiver entre le 1er octobre 1975 et le 15 mai 1976, indique une étude publiée par le dernier numéro d'*Aspects statistiques de l'Ile-de-France*, revue éditée par l'INSEE. Si ce taux de départs peut sembler faible comparativement à celui des vacances d'été, il est cependant en constante augmentation, note l'étude.

Contrairement à ce qu'on serait tenté de penser, peu de ces séjours ont été consacrés aux sports d'hiver : 22 % seulement de la totalité ; 43 % des intéressés leur avaient préféré la campagne ; 17 % la mer et 7 % la ville.

Première région d'accueil, Rhône-Alpes, qui avec les champs de neige de Savoie et de Haute-Savoie se taille la part du lion. Viennent ensuite la Provence-Côte-d'Azur, puis l'ensemble des régions françaises, où le Centre et la Bourgogne se placent toutefois mieux, en raison de *leur proximité de la capitale.*

L'étude porte enfin sur les catégories socio-professionnelles de ces vacanciers. Si 70 % des familles de cadres supérieurs et professions libérales peuvent partir, 37 % seulement des employés et 19 % des ouvriers s'offrent de tels congés. Enfin, 81 % des ménages dont le revenu annuel reste inférieur à 20 000 francs et environ 50 % des étudiants et élèves doivent, eux aussi, y renoncer.

SAUVER LE BARDO DU PARC MONTSOURIS

Le palais du Bardo au parc Montsouris — réplique à l'échelle réduite du palais du Bardo de Tunis, — dont nous notions dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 26 mars le grand état de délabrement, fait l'objet, dans le *Journal officiel* du 31 mars, d'une réponse écrite du secrétaire d'Etat à la culture.

Un devis de restauration, souligne en substance le ministre, avait été établi il y a quelques années, qui s'élevait à près de 1 million de francs. Le palais est propriété de la Ville de Paris et il revient à celle-ci d'étudier une solution qui permettrait de procéder aux travaux nécessaires à la restauration du bâtiment, le secrétariat d'Etat à la culture pouvant alors intervenir par le biais d'une subvention.

Alsace

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FESSENHEIM A ÉTÉ COUPLÉE AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

La première tranche de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), *qui avait commencé à produire* de l'énergie le 7 mars dernier, a été couplée au réseau E.D.F. ce mercredi 6 avril, à 10 h. 58. La puissance électrique fournie est d'environ 20 MW (la puissance maximale, qui sera atteinte dans quelques mois, sera d'environ *890 MW*).

LOIRE-ATLANTIQUE

● *La commission d'urbanisme de Loire-Atlantique* a rejeté lundi 4 avril l'autorisation sollicitée par la société SOPPEC-Promotion pour l'implantation d'une grande surface de 14 000 mètres carrés à Trignac. Il y a une quinzaine de jours, la SOPPEC-Promotion avait demandé l'autorisation d'implanter un centre commercial qui devait comporter, entre autres, un hypermarché de 600 mètres carrés. La nouvelle avait provoqué de vives protestations dans le milieu commercial et artisanal de la région, et le projet avait déjà été *refusé par la chambre de commerce* de Saint-Nazaire.

Languedoc-Roussillon

MOINS D'ARGENT POUR LES MOUSTIQUES

La démoustication du Languedoc-Roussillon fait l'objet, dans le *Journal officiel* du 29 mars, d'une réponse écrite du ministre de l'intérieur, interrogé par *M. Raymond Courrière*, sénateur, socialiste, sur le point de savoir pourquoi l'Etat s'était financièrement autant dégagé des opérations de lutte contre les insectes.

L'Etat, explique notamment le ministre, conscient des difficultés traversées par la région Languedoc-Roussillon et soucieux de ne pas compromettre les efforts en cours, a instauré un régime transitoire et exceptionnel en faveur de l'entente interdépartementale pour la démoustication du Languedoc-Roussillon maintenant une aide dégressive afin de permettre à l'établissement public régional et aux collectivités locales assurer le relais nécessaire.

C'est ainsi que la participation de l'Etat s'est élevée à 3,5 millions de francs en 1975, 2 millions de francs en 1976, et s'élève à 1,5 million de francs en 1977. Le régime transitoire ainsi instauré doit prendre fin en 1978, date à laquelle l'entente sera alignée sur le régime commun qui s'applique déjà à ses homologues des régions Rhône-Alpes et Poitou-Charentes.

LIMOUSIN

● *Un Salon national de la création d'entreprises.* — Un Salon national de la création d'entreprises est organisé les 20 et 21 septembre, à Vassivière dans la Creuse. Il est patronné par l'établissement public régional du Limousin et le commissaire à l'industrialisation du Massif Central. Il est destiné à mettre en lumière les possibilités offertes aux chefs d'entreprise qui souhaitent s'installer en province et en particulier en Limousin. M. Gory, commissaire à l'industrialisation, a rappelé à cette occasion que c'était les petites et moyennes entreprises qui offraient actuellement les plus grandes possibilités de créations d'emplois (Maison du Limousin, *18, boulevard Haussmann*, 75009 Paris. Tél. : 770-23-63).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SIDÉRURGIE

Après les manifestations à Thionville et à Metz

Les syndicats préparent d'autres actions

Manifestation unitaire à Thionville, mais aussi rallye cégétiste pour l'emploi et assemblée *cédétiste* ont marqué, mardi 5 avril, la première riposte des syndicats à l'annonce par la direction d'Usinor de la suppression de trois mille emplois à l'usine de Thionville. D'autres initiatives sont envisagées par toutes les organisations syndicales. A Fos, indique notre correspondant, l'usine Solmer pourrait embaucher deux cents salariés sur les trois mille menacés de licenciement.

Au micro de France-Inter, dont il était l'invité mardi 5 avril, M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, après avoir justifié la décision d'Usinor — « C'est une usine qui était vieille. C'est une usine qui n'a plus de commandes », — et indiqué que le chiffre de mille licenciements lui paraissait « devoir être un maximum », a déclaré : « La vraie solution de nos problèmes est européenne, elle va dépendre dans les mois qui viennent de ce que la Commission de Bruxelles fera et je crois qu'elle est bien orientée dans ce sens, pour assurer une meilleure protection du marché communautaire et pour nous permettre de relever nos prix. »

De notre correspondant

Metz. — « *Quand la sidérurgie est amputée, c'est la France qui boîte* », pouvait-on lire sur les pancartes brandies par les sidérurgistes qui, mardi 5 avril, au nombre de deux mille, manifestaient devant les établissements d'Usinor-Thionville. Cette manifestation, organisée par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C., était la première réaction sur le terrain, après l'annonce faite par la direction d'Usinor de supprimer à l'usine de Thionville trois mille emplois, dont mille par licenciement, d'ici à la fin de l'année.

La direction ayant décidé de fermer les portes de l'usine, les sidérurgistes n'ont pu y tenir leur meeting comme prévu. Rejoints par le docteur Paul Souffrein, nouveau maire communiste de Thionville, les deux mille manifestants se sont rendus en cortège à la sous-préfecture, où deux représentants de chaque centrale syndicale furent reçus par le sous-préfet.

Deux autres manifestations ont également eu lieu mardi à Thionville : « *un rallye pour l'emploi* », organisé exclusivement par la C.G.T., et une assemblée intitulée « *six heures pour travailler et vivre au pays* », organisée par la C.F.D.T. seule.

Ces manifestations marquent le coup d'envoi d'une vaste offensive syndicale pour s'opposer par tous les moyens à la suppression d'ici à 1980 de quelque quinze mille six cents emplois dans la sidérurgie lorraine (*le Monde* du 5 avril).

Quelle stratégie ?

Cependant, si les syndicats ont d'ores et déjà réussi à constituer un front commun, des divergences subsistent sur la stratégie à adopter. La C.G.T. entend bien contrôler fermement le mouvement. De son côté, la C.F.D.T. veut se servir d'Usinor-Thionville comme d'un catalyseur. Les deux syndicats, qui devaient se rencontrer mercredi à Hagondange, se souviennent de l'erreur de 1971. Cette année-là, pour s'opposer au plan de restructuration de Wendel-Sidélor, ils avaient occupé pendant un mois l'usine de Knutange. Cette action n'avait pas eu grand effet sur le cours des événements. Tout permet de croire cependant que les syndicats pourraient trouver un terrain d'entente. Ainsi, à l'issue d'une réunion lundi 3 avril à Paris, les fédérations nationales de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., dans une déclaration commune, ont réclamé « *la connaissance de tous les aspects du dossier (techniques, économiques, financiers et commerciaux)* ». Elles ont demandé que « *les discussions paritaires aient un caractère national* », ajoutant que « *l'aspect primordial des négociations doit être l'emploi ou sous tous ses aspects* ».

Ces revendications seront présentées, vendredi 8 avril, lors de la réunion paritaire dans le cadre de l'élaboration de la convention sociale de la sidérurgie. Les sidérurgistes auront l'appui des mineur, de fer C.G.T. et C.F.D.T., qui demandent à être associés aux négociations.

La bataille se déroule également sur le plan politique. Pour l'instant, en Lorraine, elle est menée par le parti communiste, qui a demandé un débat à l'Assemblée nationale. Le parti socialiste, au niveau fédéral, curieusement, ne s'est pas encore manifesté.

Du côté de la majorité, la décision d'Usinor a créé une réelle inquiétude. Le docteur Kiffer, député de Metz (réformateur) estime que « *par cette décision le patronat d'Usinor vient de bafouer l'autorité de l'Etat* », et demande au gouvernement « *d'exiger des comptes du patronat d'Usinor et, si ce dernier persiste dans son intention de liquider l'usine de Thionville, d'exiger le remboursement immédiat et intégral des aides octroyées par l'Etat* ». Même démarche du docteur Julien Schvartz, député R.P.R., qui vient de demander au premier ministre « *quelle a été l'utilisation des crédits alloués à Usinor (120 millions de francs) pour l'usine de Thionville* ».

Ces questions pourraient gêner le gouvernement. En effet, on peut s'interroger sur les raisons qui ont amené le groupe Usinor à annoncer brutalement la suppression de trois mille emplois, alors que les négociations au niveau national entre le patronat et les syndicats sont loin d'être terminées. Le groupe affirme avoir eu le feu vert du gouvernement pour faire cette annonce. Certains syndicats se demandent, pour leur part, dans quelle mesure le patronat ne tenterait pas de faire pression sur les pouvoirs publics par manifestants interposés.

Il est vrai que les négociations entre le patronat de la sidérurgie et les pouvoirs publics pour déterminer le montant des aides de l'Etat semblent être au point mort. Dans l'entourage du premier ministre, on affirme que le gouvernement ne se prononcera que sur l'ensemble du dossier industriel, social et financier.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● *M. Gustan Ansart, député communiste du Nord*, a regretté, mardi 5 avril, à l'Assemblée nationale, que le débat sur la sidérurgie demandé par son groupe n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour. Il a notamment déclaré : « *Il importe de faire savoir qu'au moment où Usinor s'apprête à licencier trois mille sept cents personnes, le gouvernement envisage, lui, d'accorder 1 milliard et demi de francs à cette société. Va-t-il vraiment le faire ?* »

Déposer le bilan ?

(Suite de la première page.)

Il ne s'agit pas de prendre la défense aveugle des sociétés sidérurgiques. Il s'agit, tout simplement, de faire un constat : en France, l'industrie de l'acier est la seule qui non seulement ne soit pas sortie de la crise, mais qui s'y enfonce. Quant à la situation catastrophique de ses bilans, c'est le parti socialiste lui-même qui déclare : cette branche est « au bord de la faillite » *(le Monde du 2 avril 1977), et ajoute :* « Cette situation est le fruit de vingt ans d'erreurs aussi bien patronales que gouvernementales. »

C'est fort possible, mais dans l'immédiat il convient de prendre des mesures d'urgence qui devraient être appliquées, que l'on maintienne le système en vigueur ou que l'on nationalise. La sidérurgie française a besoin de plus de 3 milliards de francs à l'heure actuelle : le gouvernement va lui consentir moins de 1,5 milliard de francs de prêts du F.D.E.S. Quant aux holdings financiers, Denain-Nord-Est et la Compagnie lorraine, qui contrôlent Usinor et Sacilor, la solution de problèmes financiers de cet ordre est désormais hors de proportion avec leurs capacités de financement : vendre des actifs, mais à qui ? Les acheteurs ne se pressent pas, on s'en doute...

Reste une solution, évoquée par M. Rocard : convertir la dette de la sidérurgie — participation dans le capital des entreprises. Mais c'est oublier que les prêts de la puissance publique ne représentent que 20,5 % de cette dette, dont près de la moitié est constituée par des obligations souscrites par les caisses de retraite, les compagnies d'assurances et le grand public, 35 % par des prêts bancaires. Faut-il alors « geler » les concours des banques ? Tout est possible... Et « geler » aussi les obligations ? Tout à fait impossible, car les conséquences seraient incalculables. Reste la faute inexpiable, qui a peut-être été commise par les gouvernements européens et la commission de la C.E.E. : laisser les importations étrangères sauvages littéralement « couler » leurs industries de l'acier. Les Lorrains de tout bord, communistes, républicains indépendants, R.P.R., qui affirment : « Pas une vis, pas un boulon ne seront déplacés » *pourraient légitimement le leur reprocher.*

FRANÇOIS RENARD.

AFFAIRES

D'ICI DEUX ANS

BASF va lancer une caméra vidéo couleur autonome

Ludwigshafen. — La firme allemande B.A.S.F., un des leaders mondiaux de l'industrie chimique, annonce la commercialisation d'ici à 1979 d'une caméra vidéo couleur à cassettes (durée deux heures) entièrement autonome, utilisant le système LVR (Longitudinal Video Recording), ainsi que d'une table de duplication permettant d'effectuer le montage des bandes magnétiques. de duplication.

A moins d'être prise de vitesse par l'un des grands mondiaux de l'électronique, la B.A.S.F. sera la première à lancer ce produit. Cette caméra, d'un poids de 2,4 kg environ coûtera moins de 10 000 F. Elle pourrait accélérer l'évolution du marché du cinéma télévisé et de l'audiovisuel (*le Monde* du 26 mars). Jusqu'ici, le cinéma magnétique était handicapé par son prix très élevé et, en dépit de la miniaturisation des appareils de prise de vues, par son encombrement, dû au lien physique existant avec le magnétoscope. L'avantage par rapport au cinéma classique utilisant de la pellicule sera important dans la mesure où, le stade du laboratoire étant éliminé, la cassette pourra être lue, après rembobinage, à l'aide d'un lecteur spécial par les récepteurs de télévision. Les responsables du département audio-visuel de B.A.S.F. ont cepenant refusé de fournir des précisions sur le mode d'alimentation de cette caméra.

Entre la chimie et les matériels audio-visuel, le rapport n'est pas évident. En fait, la B.A.S.F. fabrique des bandes magnétiques depuis 1934 et des cassettes depuis 1965. Aujourd'hui, la firme détient 40 % environ du marché européen des bandes magnétiques. A partir de 1971, elle a commencé à s'intéresser aux matériels de reproduction sonore hi-fi, dont la fabrication est, jusqu'à nouvel ordre, assurée, selon ses spécifications, par des sous-traitants allemands, japonais (AIWA) et suisse (Lenco).

Incluse au département « M » (bandes magnétiques, nyloprint), la division audio-vidéo réalise un chiffre d'affaires d'environ 25 millions de deutschemarks. Objectif de la B.A.S.F. : le porter à 10 % du chiffre d'affaires du département « M » (725 millions de deutschemarks) d'ici à deux ans.

A. D.

● *Xerox*, numéro 1 mondial de la reprographie, vient de décider de baisser brutalement — de 12 à 27 % — le prix de quatre de ses appareils. Le groupe américain, dont la tactique a quelques similitudes avec celle d'I.B.M. en informatique, entend ainsi répliquer à la concurrence japonaise.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/2	5 1/2	3 3/4	4 3/4	2	2 5/8	9 1/8	9 3/8
1 mois ..	4 3/4	5 1/4	4	4 1/2	2 1/2	3	9 7/8	10 1/8
3 mois ..	5	5 1/2	4 1/8	4 5/8	2 3/4	3 1/4	10 1/8	10 3/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 1/8	4 5/8	3	3 1/2	10 5/8	10 7/8

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Nouvelles évacuations de plusieurs usines occupées

Alors que le conflit qui oppose, à Dunkerque, les dockers à Usinor est totalement dans l'impasse et qu'à Paris la grève des employés du centre informatique de la B.N.P. entre dans sa cinquième semaine, de très nombreuses grèves éclatent un peu partout dans le pays. Aux débrayages et occupations répondent référés et interventions policières.

● A GENNEVILLIERS, après l'occupation lundi dernier des usines General Motors, le tribunal de Nanterre a ordonné mardi 5 avril l'expulsion des grévistes.

● A L'USINE BENDIX D'IVRY (Val-de-Marne), M. Thouvenot, mandataire de justice, a été chargé d'une mission de conciliation entre la direction de l'entreprise et le personnel en grève avec occupation depuis le mercredi 30 mars pour obtenir le remplacement du matériel vétuste et l'élargissement de l'usine, trop exiguë.

● A LA B.N.P., un incendie sans gravité a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi dans un local d'archives du centre de traitement des chèques du centre Barbès. La direction nous a indiqué qu'elle allait porter plainte contre X. Par ailleurs, l'Association française des banques (patronat) devait réunir les représentants des fédérations syndicales ce mercredi 6 avril en fin de matinée avec à l'ordre du jour le problème des salaires. Enfin, les cent mille employés de banque de la région parisienne sont appelés par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. à débrayer jeudi 7 avril afin de participer à un meeting commun à Paris, à la Chaussée-d'Antin, à 15 heures, en solidarité avec les grévistes de la B.N.P.

● A ROUBAIX, après l'annonce de 303 licenciements aux tissages de draps Defrenne, qui appartient au groupe Schlumpf, la COGEFI, qui gère le groupe alsacien, a été écartée par la majorité du personnel. Ces derniers ont approuvé la proposition des délégués C.F.D.T., qui réclament en substance la continuation du travail avec l'ensemble des licenciés et sans la COGEFI, le contrôle des salariés sur la sortie des pièces et la production et l'occupation de l'usine durant la nuit et pendant le week-end.

Pour sa part, le directeur du cabinet COGEFI, dans un communiqué, indique : « *Nous n'approuvons pas les mesures de rétorsion prises par les syndicats dans cette affaire, consistant à bloquer tout l'appareil de production par une occupation des usines et empêchant l'administration judiciaire de fonctionner dans l'intérêt même des ouvriers et salariés, pour lesquels toutes dispositions doivent être prises pour assurer leurs salaires et leurs indemnités (...). On paralyse les clients, qui attendent avec inquiétude leurs livraisons de fil au moment du lancement des collections d'hiver — qui devraient déjà être lancées et risquent d'être ainsi définitivement compromises.* »

● AUX FILATURES ET TISSAGE DE BESSE-SUR-BRAYE, dans la Sarthe, dont les grévistes avaient été évacués par la police vendredi (*le Monde* daté 3-4 avril), une centaine de personnes ont fait irruption dans l'usine, dans la nuit de dimanche à lundi. Le matin, lorsque 160 ouvriers (sur 257) se sont présentés pour reprendre le travail, quelques incidents ont eu lieu. Un des collaborateurs du directeur de l'entreprise a été blessé d'un coup de barre de fer. Finalement, les salariés voulant travailler ont pu gagner les ateliers que les grévistes ont évacués.

● A LA SNIAS, dans la plupart des entreprises de la division Avions, une série de débrayages ont eu lieu le 4 avril, à l'appel de l'ensemble des syndicats. Ce mouvement était destiné à protester contre la mise en chômage partiel, qui, selon l'intersyndicale de la SNIAS-Toulouse, diminue de 3 % en moyenne le salaire annuel de chaque salarié.

● AU CHANTIER DES HALLES, à Paris, les salariés de l'entreprise Francis Bouygues, au terme de plus de quatre semaines de grève (*le Monde* du 1er avril), ont obtenu 3 % d'augmentation et 2 F d'augmentation de l'indemnité de repas journalière. Une prime de 1 000 F a été obtenue en paiement des jours de grève.

● A USINOR-DUNKERQUE, une grève d'une heure doit avoir lieu vendredi 8 avril, lors des obsèques d'un ouvrier fondeur, M. Jean-Marie Domain, trente-huit ans, mortellement brûlé, mercredi 30 mars, au haut fourneau n° 4 de l'usine. En outre, la C.G.T demande au personnel de ce haut fourneau de cesser le travail, du vendredi 8 avril à 5 heures au samedi 9 à 13 heures.

● AUX CHANTIERS NAVALS DUBIGEON - NORMANDIE, à Nantes, qui occupent 2 450 personnes, on prévoit, pour 600 mensuels, un jour de chômage par semaine à partir du 18 avril. Des « *mesures plus graves* » pourraient être annoncées d'ici à la fin du mois.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *M. Bergland, secrétaire américain à l'agriculture*, a indiqué le 4 avril que les firmes de négoce international devront désormais informer le département de l'agriculture des requêtes de nouveaux clients étrangers intéressés par l'achat de soja. Une certaine inquiétude s'est manifestée à Washington en raison du resserrement des approvisionnements en soja du pays dû à la baisse de récolte et à l'augmentation des exportations. Toutefois M. Bergland a précisé que l'administration américaine n'envisageait « *absolument pas* » un embargo sur les exportations comme en 1973, mais surveillait les exportations pour éviter « *une surprise qui pourrait bouleverser les échanges.* »

Prix

● *Selon la C.G.T., la hausse des prix de détail, en mars*, a été de 0,6 % par rapport à février. Le poste qui a le plus augmenté est celui de l'habillement (+ 1,5 %), ce qui s'explique par le changement de collection « printemps-été ». En revanche, l'alimentation progresse peu (+ 0,3 %). Cela provient, souligne la C.G.T., des baisses saisonnières sur les fruits et légumes (à l'inverse de l'INSEE, la C.G.T. n'étale pas sur toute une année les hausses et les baisses des produits frais). Les augmentations sur le cacao, le lait, le café, se répercuteront sur l'indice du mois d'avril, souligne la C.G.T. En un an (mars 1977 comparé à mars 1976), la hausse est de 11,6 %.

هكذا من الأصل

…ITS ET REVENDICATIONS

…uvelles évacuations …isieurs usines occupées

…TS ET CHIFFRES

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

LE XXXIe CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

M. Debatisse s'explique sur son appartenance aux GIR

La première journée du XXXIe congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), réuni du 5 au 7 avril à Strasbourg, a été marquée par une longue intervention de M. Michel Debatisse, le président de la centrale paysanne. Après avoir évoqué les difficultés de l'Europe et le problème de l'impôt sécheresse, M. Debatisse s'est longuement expliqué sur son adhésion aux Groupes Initiative et Responsabilité (GIR) qu'il a créés avec MM. Combe, Gingembre, Charpentié et Monier.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Michel Debatisse est « monté au filet » dès l'ouverture en séance publique du congrès de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) le 5 avril. Dans son discours introduisant les travaux, le président de la centrale paysanne a dû, en effet, répliquer aux critiques, qui s'étaient fait jour le matin même, au cours de la séance à huis clos. Il s'agissait alors de reprendre en main les sections sociales — fermiers bailleurs — dont les récentes prises de position avaient mis en porte à faux la Fédération nationale.

Réagissant vivement, le président des fermiers, M. Abeguillé, a placé l'affaire sur un plan politique : c'est une chasse aux sorcières, a-t-il laissé entendre en substance, car il y a dans la section des responsables qui sont communistes et on veut les éliminer. L'état-major de la F.N.S.E.A. n'a pas réfuté cette analyse sur la reprise en main des sections sociales et des associations spécialisées. Toutefois, M. Debatisse ne pouvait laisser passer les accusations transparentes concernant son engagement — qualifié de politique — au sein des Groupes Initiatives et Responsabilité (GIR). Aussi a-t-il consacré la moitié de son discours de mardi après-midi à s'en expliquer.

« Au titre de citoyen »

Tout d'abord, *a-t-il* rappelé, il s'agit d'un engagement personnel « *au titre de citoyen* » ; et pour cette raison il n'avait pas à demander d'autorisation à la centrale paysanne pour *participer* aux GIR. Il a fait ensuite une brève analyse du « *malaise de la société actuelle* », pour conclure que l'homme a naturellement besoin d'être responsable de son travail. Puis il a souligné l'action du syndicalisme agricole pour maintenir la cellule de production familiale tout en favorisant un environnement « *de travail collectif* » grâce au GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun), au CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) et autres *coopératives*.

« *Nous avons eu le courage de dire*, a ajouté M. Debatisse, *que les hommes devaient travailler avec les autres pour avoir une certaine efficacité. Nous sommes en droit de dire ce qui va ou ne va pas dans la gestion collective car qui mieux que nous en connait les limites ?* » M. Debatisse a alors noté que cette gestion colective provoque une « *déperdition d'énergie* » et a insisté sur la nécessité de lever les obstacles juridiques et fiscaux qui gênent « *l'effort individuel* ». « *Sinon*, a-t-il noté, *la société va à l'enlisement. (...) Bien au-delà des ambitions électorales immédiates — les GIR — sont un moyen d'interpeller tous les hommes politiques. Il est temps que chacun se ressaisissent sinon tout le monde en fera les frais.* »

Cette partie du discours du président de la F.N.S.E.A. — qui a suivi une allusion classique aux difficultés de l'Europe et un dégagement sur l'injustice de l'impôt exceptionnel qui a frappé les gros agriculteurs en contrepartie de l'impôt sécheresse — a été prononcée *sur* un registre assez véhément. Elle n'a pas suscité de réactions hostiles, mais les applaudissements furent assez discrets. MM. François Guillaume et Auguste Grit, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, ont ensuite présenté leur rapport sur les politiques agricoles européenne et nationale.

Dans les couloirs, les délégués ont abondamment commenté le discours du président Debatisse. L'attentisme prévalait parmi les responsables professionnels, les dirigeants de l'Ouest et du Midi qui se sont récemment rapprochés du parti socialiste, ont préféré ne pas faire de critiques. En revanche, certains représentants du Bassin parisien, tout en estimant que la démarche de M. Debatisse pourrait être intéressante, ont contesté son opportunité.

Un pointage sommaire indiquait qu'une quinzaine de fédérations départementales situées essentiellement dans le Centre, le Sud-Ouest et l'Ouest, marquaient nettement leur hostilité à l'initiative du président de la F.N.S.E.A.

Restait à savoir de quelle manière ces diverses réactions se traduiraient lors de la discussion générale, qui devait s'amorcer ce mercredi 6 avril. Une certaine irritation s'est fait jour mardi, car M. Debatisse a consacré plus d'une demi-heure à l'exposé de sa position sur les GIR, alors que les fédérations régionales ont, au mieux, vingt-huit minutes pour s'exprimer sur l'ensemble des thèmes du congrès.

ALAIN GIRAUDO.

A L'ÉTRANGER

En Algérie

LE PRIX DU VIN BAISSE DE 300 % APRÈS AVOIR AUGMENTÉ DE 400 % IL Y A TROIS MOIS

(De notre correspondant.)

Alger. — Le stock de vin de Cercovin, magasin de vente de l'O.N.C.V. (Office national de commercialisation du vin), a été liquidé en trois heures, le lundi 4 avril. Rarement le « téléphone arabe » avait aussi bien fonctionné, tant chez les étrangers que chez les Algériens. Le prix du vin a baissé de près de 300 %... après avoir augmenté, il est vrai, de plus de 400 % en janvier (« le Monde » du 8 janvier).

La bouteille de rouge ou de blanc ordinaire baisse de 32,50 dinars (1) à 12 (contre 7,50 avant la hausse) et la Cuvée du président de 39,80 à 15. Le vin doux, comme le grenache ou le muscat, produit par l'Algérie pourrait baisser d'ici quelques mois.

La hausse brutale de janvier avait eu des effets négatifs réels, même si « El Moudjahid culturel » avait qualifié d'« imaginaires » les réactions dont nous nous étions fait l'écho à l'époque. Frappé de plein fouet, le tourisme algérien a vu fondre ses recettes. De nombreux restaurants privés ont débauché du personnel, de même que l'O.N.C.V., provoquant un mécontentement certain dans un pays où se pose le problème de l'emploi.

Enfin, sur le plan social, la hausse des prix a eu, dans certains cas, un effet inverse à celui souhaité, à savoir la lutte contre l'alcoolisme. Les buveurs invétérés s'étaient inventé des mixtures à base de coca ou de limonade, et « El Moudjahid » citait, il y a quelques jours, le drame d'un lycéen assassiné par un jeune homme qui était sous l'effet d'un mélange de coca et d'alcool à brûler. — P. B.

(1) Un dinar vaut environ 1,12 F.

En Belgique

FORTE MAJORATION DE LA T.V.A.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Après une baisse inattendue — la première depuis dix ans — de l'indice officiel des prix auquel tous les salaires sont automatiquement rattachés, le coût de la vie va faire un nouveau bond en avant, en avril, à la suite d'une augmentaion considérable de la T.V.A. Cete majoration est exploitée contre la majorité sortante dans la campagne pour les élections législatives du 17 avril.

Depuis le 1er avril 1977, en application du plan d'austérité mis au point par le gouvernement avant la dissolution des Chambres, l'essence et le téléphone coûtent plus cher ; *les cigarettes doivent suivre. Pour* les vins et apéritifs, la T.V.A. passe de 14 % à 25 % ; pour les restaurants et les cafés, de 6 % à 14 % ; pour les coiffeurs, de 6 % à 14 % ; *pour les antiquités et œuvres d'art*, de 6 % à 18 %. Elle est passée de 6 % à 25 % pour le caviar, de 6 % à 18 % pour les motocyclettes, de 18 % à 25 % pour les pneus. Les communications *téléphoniques* internationales, exemples de T.V.A. jusqu'ici, seront taxées à 14 %.

La plupart des restaurants ont simplifié l'application de la hausse de la T.V.A. en augmentant leurs prix de 10 %, et se classent ainsi parmi les plus chers d'Europe. Les antiquaires, quant à eux, affirment que leur marché est condamné par la mesure gouvernementale. — P.d.V.

● *En Allemagne fédérale, le chômage* a *diminué en mars, touchant* 1 084 200 personnes, contre 1 213 700 en février, ce qui représente 4,8 % de la population active, au lieu de 5,3 %. De son *côté*, le *nombre* des chômeurs partiels est revenu de 281 200 à 257 790. Enfin, le nombre des offres d'emploi est passé de 224 500 en février à 244 100 en mars.

● *En Italie, la production industrielle* a augmenté de 9,7 % en février par rapport au même mois de 1976 (+ 13 %). Pour les deux premiers mois de 1977, l'augmentation a été de 11,3 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier. En un an, la production de l'industrie des véhicules de transport a augmenté de 20,1 %. — *(U.P.I.)*

LE CODE DE « BONNE CONDUITE » DES MULTINATIONALES

Une délicate affaire

L'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) vient d'être confrontée à une délicate affaire mettant en cause les opérations à l'étranger d'une société américaine.

Au mois de juin dernier, les pays membres de l'organisation avaient adopté un code de bonne conduite, à caractère volontaire, *destiné* aux firmes multinationales (*le Monde* du 23 juin). Neuf mois après, la commission consultative syndicale (TUAC) auprès de l'O.C.D.E. a présenté quinze cas de violation des principes directeurs de ce code. Le comité consultatif économique et industriel (BIAC), organe des milieux professionnels, a critiqué cette attitude, soulignant que l'O.C.D.E. n'était pas un tribunal.

En fait, un seul cas a été soumis au comité de l'investissement international et des entreprises *multinationales de l'O.C.D.E.* : celui de Badger. Au mois de janvier, la société américaine Badger Incorporated, appartenant au groupe Raytheon, a fermé sa *filiale belge installée à Anvers* depuis 1965. Les deux cent cinquante employés ont été licenciés sans que leur soient versées les indemnités prévues par la législation belge, le montant de celles-ci (5 millions de dollars) dépassant les actifs de la filiale.

Les syndicats et le gouvernement belges, saisis du dossier, ont estimé qu'il pouvait servir d'application au code de bonne conduite de l'O.C.D.E. (*le Monde* daté 20-21 février).

Le secrétaire d'Etat à l'économie régionale flamande, M. Mark Eyskens, est venu en personne, le 31 mars, présenter l'affaire devant les membres du comité spécialisé de l'O.C.D.E. D'après lui, un certain consensus s'était dégagé concernant la responsabilité d'une société mère à l'égard des activités de ses filiales étrangères. *Toutefois*, à l'O.C.D.E., *on souligne* que le comité spécialisé n'a pas vocation pour s'exprimer sur des cas concrets, ni pour porter des jugements sur une *entreprise*.

[L'absence d'une institution capable de contrôler et de sanctionner les activités des firmes multinationales amène à s'interroger sur l'efficacité d'un code de bonne conduite. Pourtant, l'évocation d'un cas précis, à laquelle s'étaient d'ailleurs opposés les délégués américains, peut servir de précédent et avoir quelque influence. Confrontés au chômage, les gouvernements sont susceptibles de manifester plus de vigilance à l'égard de stratégies des multinationales qui ne tiennent guère compte des intérêts de leurs pays. — M. B.]

MONNAIES

NOUVELLE VENTE D'OR DU F.M.I.

Le Fonds monétaire international procède mercredi 6 avril à sa huitième vente d'or, la seconde dans le cadre du nouveau calendrier des ventes mensuelles adopté fin 1976. Ces adjudications, destinées à alimenter le Fonds fiduciaire d'aide aux pays les plus pauvres, ont lieu le premier mercredi de chaque mois. Elles portent désormais sur 525 000 onces (environ 16,3 tonnes).

L'adjudication de *mars* avait été effectuée à des prix allant de 145,55 à 148 dollars l'once, les *plus* élevés enregistrés *depuis* le début des ventes, en juin 1976. Le métal précieux était coté, par opposition, mardi à 148,65 dollars à Londres, l'après-midi, en baisse de 1,65 dollar par rapport à la veille.

Comme pour la précédente vente, chaque soumissionnaire dont l'offre aura été retenue paiera le prix qu'il a lui-même proposé. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Les taux de dévaluation de la couronne suédoise et du mark *finlandais* ont été intervertis dans nos éditions du mercredi 6 avril. Il fallait lire 6 % pour la première et 5,7 % pour le second.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE FRANCE

Le compte rendu annuel de la Banque de France, relatif à l'exercice 1976, vient d'être remis par le gouverneur au président de la République.

L'an dernier a été marqué, en France comme dans la plupart des nations occidentales, par une reprise de l'activité : le produit intérieur brut a augmenté de 5 % en volume. Cependant, aucune amélioration sensible n'a été apportée à la situation de l'emploi, tandis que la progression trop rapide des revenus nominaux, la reconstitution des marges des entreprises, la hausse du coût des matières premières, les conséquences de la sécheresse enfin, ont provoqué, surtout au troisième trimestre, un regain d'inflation.

La reprise de l'expansion a fait réapparaître, en outre, le déficit extérieur consécutif à la hausse du prix du pétrole que le recul d'activité avait dissimulé en 1975 ; l'ajustement de la balance des paiements n'a été réalisé que par un recours supplémentaire à l'endettement vis-à-vis de l'étranger.

La politique monétaire, qui a constitué un élément de stabilisation à l'égard tant de la situation interne que des relations économiques avec l'étranger, a continué de reposer, pour l'essentiel, sur la fixation de normes de croissance des crédits qui ont eu un caractère progressivement plus restrictif. A la suite des tensions survenues en mars et en juillet-août sur le marché des changes, les autorités ont, en outre, provoqué de fortes hausses des taux d'intérêt sur le marché monétaire pour rendre plus onéreuse la spéculation contre notre monnaie ; elles ont cependant évité que ce phénomène ne se traduise par une augmentation excessive du loyer de l'argent supporté par les emprunteurs.

L'ensemble des mesures décidées par le gouvernement en septembre — et notamment l'adoption, pour 1977, d'une norme de progression de la masse monétaire — a manifesté la volonté de rompre les anticipations qui stimulent les hausses de prix et de revenus et apparaissent actuellement en France — plus qu'un excès de la demande ou le déficit des finances publiques — comme l'une des causes majeures de l'inflation. Des résultats positifs ont déjà été obtenus ; cependant le ralentissement attendu du rythme des hausses de prix ne saurait être considéré que comme une étape, et l'action entreprise devra être poursuivie avec vigueur afin, en particulier, de résorber le déficit extérieur.

Il faut que toutes les énergies soient réunies dans cet effort d'assainissement et que chacun prenne conscience des effets finalement néfastes sur l'emploi des déséquilibres qui persistent.

Pour y mettre un terme, il convient de faire prévaloir, dans le secteur public et dans le secteur privé une gestion plus rationnelle et mieux contrôlée, de favoriser l'esprit d'innovation, d'amplifier le développement des exportations.

Toute tentation de retour au protectionnisme doit, en effet, être écartée, car une remise en cause de la liberté des échanges compromettrait la possibilité d'une nouvelle croissance en France

Enfin, une politique monétaire rigoureuse constitue l'accompagnement nécessaire des efforts engagés pour que soient obtenus, sans recours à des moyens plus autoritaires, le ralentissement des hausses nominales des prix et des revenus, le rétablissement de l'équilibre extérieur et, partant, une croissance saine et soutenue permettant d'améliorer la situation de l'emploi.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice en cours (1er juillet au 31 décembre 1976) s'est élevé à 8,79 milliards de francs C.F.A. contre 7,62 milliards, l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de ce semestre ressort à 1 050 millions de francs C.F.A. contre 640 millions au 31 décembre 1975. Cette forte avance a été favorisée par le développement du pouvoir d'achat dû notamment à la hausse des cours des produits de base (café, cacao).

Le détachement du droit à l'attribution d'une action gratuite pour dix, conformément aux décisions de l'assemblée générale du 23 décembre 1976, aura lieu courant mai et fera l'objet d'une information ultérieure.

PARIBAS

PARIBAS GESTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 1977

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Serge Varangot le 31 mars 1977, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui se soldent par un résultat comptable net de 3 077 636,67 F.

Conformément à la législation des SICAV, le solde des produits courants, soit 851 564,13 F, doit être distribué. Le solde des autres produits, soit 2 226 072,54 F, sera utilisé en priorité à reconstituer la prime d'émission.

L'actif net est passé de 32,75 millions de francs à 34,25 millions de francs durant l'exercice.

La valeur en capital de l'action, valeur liquidative déduction faite du coupon net, est passée de 115,33 F à 134,29 F, soit une hausse de 16,44 %. En prenant en compte l'ensemble des dividendes globaux versés aux actionnaires, la valeur totale (valeur liquidative de l'action plus dividendes globaux), soit 167,13 F, marque une plus-value de 34,05 % sur la valeur originelle de 124,68 F au 9 février 1970.

L'assemblée a fixé le dividende net à 3,43 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,43 F, soit un dividende global de 3,86 F.

Ce dividende est mis en paiement contre remise des coupons :

— N° 13, représentant les revenus d'obligations françaises non indexées et ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant et à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu, payable pour 2,01 F et assorti d'un crédit d'impôt de 0,08 F ;

— N° 14, représentant les autres revenus, payable pour 1,42 F, et assorti d'un crédit d'impôt de 0,35 F, soit un global de 1,77 F, dont 0,51 F ouvrant droit, sous certaines conditions, à un abattement fiscal de 2 000 F par an.

Ce dividende pourra être réinvesti en actions de la SICAV, en franchise totale des droits d'entrée, sous réserve que le réinvestissement ait lieu dans les trois mois.

PARIBAS

SÉLECTION CROISSANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 MARS 1977

L'assemblée générale réunie le 28 mars 1977, sous la présidence de M. Antoine Dupont-Fauville, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui se soldent par un résultat comptable de 4 567 482,65 F et un solde de produits courants de 1 961 195,88 F.

Conformément à la législation des SICAV, le solde des produits courants doit être distribué, sur le solde des autres produits, soit 2 606 286,77 F, un montant de 2 millions 122 456,40 F étant affecté à reconstituer la prime d'émission.

L'assemblée a fixé le dividende net à 16,75 F (contre 15,90 F en 1975) assorti d'un crédit d'impôt de 3,95 F de telle sorte que le revenu global par action atteint 20,70 F. Ce dividende sera payable contre remises des coupons :

— Numéro 13 représentant les revenus d'obligations françaises non indexées, payables à raison de 9,52 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,93 F.

— Numéro 14 représentant les autres revenus, payable pour 7,23 F et assorti d'un crédit d'impôt de 3,02 F, soit un global de 10,25 F, dont 5 F ouvrant droit, sous certaines conditions, à un abattement de 2 000 F par an.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir le dividende en actions de la SICAV, sans aucun droit d'entrée, sous réserve que le réinvestissement ait lieu dans les trois mois.

Au 31 décembre 1976,

— Le capital social s'élevait à 45 679 141,23 F divisé en 117 123 actions contre 47 631 531,29 F divisé en 122 129 actions le 31 décembre 1975.

— L'actif net s'élevait à 61 millions 361 052,69 F contre 60 millions 806 731,11 F au 31 décembre 1975.

En fin d'exercice, la valeur s'inscrivait à 523,28 F contre 497,16 F à la fin de l'exercice précédent marquant une progression d'environ 9 % compte tenu du dividende distribué. La politique de sélection des titres à rendement relativement élevé a permis d'augmenter le dividende qui retrouve ainsi pratiquement son niveau record de 1974.

Le rendement global calculé par rapport à la valeur de l'action en fin d'exercice, déduction faite du montant du dividende net, ressort ainsi à 4,08 %.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

L'assemblée générale ordinaire des sociétaires de la Caisse centrale des Banques populaires s'est tenue le 5 avril 1977 sous la présidence de M. Yves Malécot.

Le rapport du conseil d'administration souligne les progrès accomplis au cours de l'exercice, plus particulièrement dans le domaine international et le secteur informatique, notamment à l'occasion de la mise en place dans le groupe du réseau Swift.

Deux nouvelles filiales spécialisées ont été créées, la Société de participation au financement de la construction (SPAFIC) et la Société française de promotion et d'animation des marchés extérieurs (PRAMEX).

En octobre 1976, la Caisse centrale des Banques populaires a participé pour 250 millions de francs à l'emprunt national 10,60 %, destiné au financement des prêts aux artisans consentis par les Banques populaires.

Le total du bilan approche 11,2 milliards de francs contre 10,6 milliards de francs l'année précédente. Le bénéfice, après constitution de différentes provisions, en particulier pour l'intéressement des salariés (3 000 millions de francs) et après dotation aux amortissements (6 276 millions de francs), s'élève à 12 009 244,65 F, contre 10 205 111 F en 1975.

Compte tenu, notamment, de l'emprunt obligataire et des affectations décidées par l'assemblée générale, les capitaux permanents dont dispose la société atteignent 683 millions de F.

L'assemblée générale a décidé de fixer l'intérêt, qui sera mis en paiement le 1er juin 1977, au maximum légal de 6 F par part sociale de pleine jouissance, ce qui détermine, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un montant total de 9 F.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Robert Delorozoy et Louis Magnan et nommé, en qualité de commissaires aux comptes, M. J.-F. Serval, et la société, MM. J.-C. Sauce, J. Lerouge et J.-F. Serval.

SOVAC

Le conseil de surveillance du Crédit mobilier industriel SOVAC, dont la totalité du capital est détenue par EURAFRANCE, réuni le 31 mars 1977, a examiné les comptes de l'exercice 1976 de la société et de ses filiales, qui lui ont été présentés par le directoire.

En 1976, le groupe SOVAC a bénéficié d'une demande de crédits très supérieure à celle de l'année 1975 : les nouvelles opérations de crédit et de crédit-bail effectuées par les sociétés du groupe ont atteint 6 995 millions de francs, contre 5 128 millions de francs en 1975. Les encours totalisés du groupe, au 31 décembre 1976, s'élèvent à 10 641 millions de francs, agios à percevoir exclus, contre 8 645 millions de francs au 31 décembre 1975.

Le bénéfice net consolidé financier de SOVAC, après impôt et provision pour participation, part des tiers exclue, s'élève pour l'exercice 1976 à 108 531 000 F, dont 2 346 000 F de plus-values nettes à long terme. Calculé dans les mêmes conditions que pour l'exercice précédent, le bénéfice consolidé marque une progression proche de 50 %. A ce niveau, il représente 1 % environ des encours.

Le bénéfice net non consolidé de SOVAC, après impôt et moins-value nette à long terme de 313 432,13 F, atteint 58 973 709,43 F, contre 21 485 096,41 F, dont une plus-value nette à long terme de 383 621,66 F en 1975.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 26 mai 1977, de fixer la distribution à 22 510 400 F, qui seront encaissés par EURAFRANCE, et de porter 36 463 309 F aux divers postes de réserves et report à nouveau.

PRICEL

NOVACEL

Le conseil d'administration de Novacel — dont Pricel détient plus de 70 % du capital — a, dans sa séance du 31 mars 1977, arrêté les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Le chiffre d'affaires hors taxes, en augmentation de 18 %, s'est élevé en 1976 à 394 934 000 F. L'exercice 1976 se solde par une perte de 23 514 000 F après des frais de restructuration de l'ordre de 6 millions 800 000 F et 8 386 000 F de provisions complémentaires s'appliquant pour l'essentiel à des dépréciations de titres de filiales. De ce fait, aucun dividende ne sera distribué.

***

Un accord vient d'intervenir entre Hercules Inc et Novacel pour la cession de la division Produits chimiques de Novacel, spécialisée dans la fabrication et la vente d'éthers cellulosiques (C.M.C.). Le chiffre d'affaires de cette division a atteint en 1976 64 500 000 F.

Cete cession a reçu les agréments administratifs nécessaires et devrait être concrétisée au cours du mois de mai ; elle portera sur les immobilisations et le fonds de commerce de cette division et s'effectuera pour un prix de 48 500 000 F payable comptant.

Hercules, qui est une importante société chimique américaine et qui produit du C.M.C. aux Etats-Unis, compte développer l'usine existante d'Alizay pour produire en France les éthers de cellulose (C.M.C.) qu'elle importe actuellement des Etats-Unis.

***

Les deux premiers mois de 1977 montrent la continuation du redressement constaté chez Novacel depuis le dernier trimestre 1976. L'exercice 1977 devrait, sauf événement imprévisible, dégager un bénéfice. La société n'a pas l'intention d'utiliser en 1977 l'autorisation d'augmentation de capital donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 1976.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Forte baisse générale

Les valeurs françaises, assez résistantes lors des deux dernières séances, se sont brutalement repliées, ce mardi, à la Bourse de Paris, où le volume de transactions est cependant resté très faible.

En recul de 2 % à l'ouverture, l'indicateur de tendance a clos la séance à — 2,12 %.

Pas un seul compartiment n'a échappé au mouvement de baisse, mais, comme à l'habitude, les valeurs de construction électrique ont été les plus touchées. Des dégâts importants ont été également relevés aux imprimeries et à la métallurgie.

Sur cent soixante-dix-huit valeurs cotées à terme, moins d'une vingtaine sont parvenues à tirer leur épingle du jeu. Arjomari (+ 3,4 %), J. Lefebvre (+ 3,3 %) et B.C.T. (+ 2,2 %) sont dans ce cas. Parmi les titres qui ont le plus souffert, citons Signaux (— 8 %), Téléphones Ericsson (—6 %), Moët-Hennessy (—6 %), Moulinex (—5 %) et Carrefour (— 5 %).

Plusieurs facteurs ont, selon les opérateurs, provoqué cette brutale rechute des cours. On citait pêle-mêle la forte baisse de la Bourse de New-York, la remontée des taux de l'argent à court terme à Paris, mais aussi la prise de conscience d'une aggravation de la situation dans la sidérurgie française.

Il reste que les craintes d'ordre politique continuent d'alimenter l'essentiel des conversations autour de la corbeille, la défiance à l'égard du président de la République prenant des proportions grandissantes...

Les valeurs étrangères n'ont pas été mieux loties que les françaises, seules les mines d'or ayant fait preuve de résistance.

Sur le marché de l'or, toujours anémique (6,52 millions de francs d'échanges, contre 4,56 millions), le lingot a perdu 50 francs, à 24 100 francs après 24 200 francs. Le napoléon s'est effrité de 0,70 franc à 245,10 francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/4	6/4
1 dollar (en yens) ..	272 85	273 10

LONDRES

Fléchissement

Le marché se replie mercredi matin après une avance initiale. Les industrielles cèdent de 2 à 3 points. Les pétroles et les fonds d'État progressent toutefois légèrement. Effritement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 20 contre 148 85

VALEURS	CLOTURE 5/4	COURS 6/4
War Loan 3 1/2 %	30 5/8	30 5/8
Beecham	422 ..	424 ..
British Petroleum	780 ...	782 ...
Shell	474 ...	476 1/2
Vickers	167 ...	165 .
Imperial Chemical	349 ...	347 1/2
Courtaulds	111 ...	111
De Beers	235 ..	231 1/2
*Western Holdings	13 1/8	13 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	216 ...	214 ...
*West Driefontein	18 1/2	18 1/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

SOVAC. — Le bénéfice net consolidé réalisé en 1976 par le groupe a atteint 108,53 millions de francs, soit une progression proche de 50 %.

JAEGER. — Bénéfice net pour 1976 : 21,50 millions de francs contre une perte de 9,62 millions de francs en 1975. Le bénéfice consolidé sera de l'ordre de 27 millions.

ANTAR P.A. — ELF France n'ayant versé aucun dividende, les comptes 1976 de la société se sont soldés par un résultat positif de 0,11 million de francs seulement. Pour la troisième année consécutive, aucun dividende ne sera distribué.

MAISONS PHENIX. — Bénéfice net pour 1976 : 63,6 millions de francs contre 30,7 millions. Dividende global : 39,90 F contre 37,50 F, sur un capital augmenté par attribution gratuite de trois actions pour dix anciennes.

ESCAUT ET MEUSE. — Bénéfice d'exploitation pour 1976 : 18,94 millions de francs contre 12,70 millions. Dividende global : 28,77 F contre 27 F.

GOULET-TURPIN. — Bénéfice net de la holding pour 1976 : 1,82 million de francs contre 1,05 million. Dividende global : 7,50 F contre rien en 1975 et 7,50 F en 1974.

P. M. LABINAL. — La société vient de prendre une participation majoritaire dans la société R. K. G. Cette opération, qui, sur un plan national, vise à renforcer le secteur des câblages électriques préfabriqués et des connections destinés en particulier à l'industrie automobile, se traduira par une rationalisation des productions.

NEW-YORK

Pause technique

Après deux séances de baisse, la tendance est redevenue très irrégulière à la Bourse de New-York, l'indice Dow Jones s'établissant en clôture à 916,14 (+ 0,58 point), après un nouveau repli initial de plus de 4 points en début de séance, suivi d'un redressement passager.

Bien que s'étant légèrement accrue, l'activité est restée assez maigre, 18,33 millions de titres ayant changé de mains contre 16,25 millions la veille.

Le nombre de baisses a toutefois été très supérieur à celui des hausses puisque sur 1 852 valeurs traitées 889 se sont repliées, 478 ont monté et 485 sont demeurées inchangées.

Cette pause, si pause il y a, a revêtu un caractère essentiellement technique. Rien dans le paysage économique n'était en effet de nature à justifier la meilleure résistance des cours. Au contraire, la Maison Blanche s'est publiquement inquiétée des conséquences des hausses de tarifs annoncées un peu partout. Il apparaît cependant hors de question que le gouvernement recoure à un « gel » des prix et des salaires.

VALEURS	COURS 4/4	COURS 5/4
Alcoa	55 3/4	55 3/8
A.T.T.	62 5/8	62 5/8
Boeing	42 3/4	42 1/4
Chase Manhattan Bank	29 7/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	123 1/2	124 ...
Eastman Kodak	67 7/8	68 1/4
Exxon	50 3/4	50 5/8
Ford	53 3/8	53 1/4
General Electric	48 5/8	49
General Foods	31 1/2	31 1/4
General Motors	66 3/4	68 3/4
Goodyear	19 3/4	19 5/8
I.B.M.	275 3/4	274 1/2
I.T.T.	31 5/8	31 3/4
Kennecott	27 3/4	27 1/2
Mobil Oil	68 3/4	68 3/4
Pfizer	28 1/8	27 1/2
Schlumberger	59 1/8	59 .
Texaco	28 3/4	27 .
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 1/8
Union Carbide	55 1/4	55 3/8
U.S. Steel	45 5/8	46 3/4
Westinghouse	18 7/8	18 3/4
Xerox	47 5/8	47 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 avril	5 avril
Valeurs françaises ..	86,6	85,4
Valeurs étrangères ..	*100,5*	*99,2*

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,9	55

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 5 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 977	4 973	5 ...
Canada ($ can. 1)	4 708	4 712	4 715
Allemagne (100 DM)	208 500	208 210	205 500
Autriche (100 sch.)	29 410	29 340	29 350
Belgique (100 F.)	13 603	13 591	13 550
Danemark (100 krd)	82 970	82 850	83
Espagne (100 pes.)	7 232	7 235	7 020
Grande-Bretagne (£ 1)	8 566	8 580	8 570
Italie (1 000 lires)	6 615	6 612	5 650
Norvège (100 k.)	93 458	93 370	92 750
Pays-Bas (100 fl.)	200 026	199 875	198 500
Portugal (100 esc.)	12 885	12 880	12 750
Suède (100 krs)	113 800	113 670	114 500
Suisse (100 fr.)	195 750	196 775	196 ...

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (kilo en barre)	24150	24050
Or fin (kilo en lingot)	24150	24100
Pièce française (20 fr.)	245 80	245 10
Pièce française (10 fr.)	203	204 40
Pièce suisse (20 fr.)	*215 50*	*218 40*
Union latine (20 fr.)	203 20	203 90
Souverain	228 20	229 60
Pièce de 20 dollars	1132	1134 80
Pièce de 10 dollars	599	599 80
Pièce de 5 dollars	358	...
Pièce de 50 Pesos	977 ..	980 ..
Pièce de 10 florins	217 50	221 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G

Les Neuf s'efforcent de débloquer le dialogue Nord-Sud

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Quelle tactique doit suivre la Communauté pour faire en sorte que la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), dont les travaux vont reprendre, fin avril, à Paris, s'achève sur un succès ? Tel a été le principal thème débattu par les ministres des affaires étrangères des Neuf ou leurs représentants, mardi 5 avril, à Luxembourg.

Cette affaire de la contribution des Neuf au dialogue Nord-Sud avait été débloquée lors du conseil européen de Rome des 25 et 26 mars, après que le chancelier Schmidt eut accepté d'assouplir ce qui était jusqu'alors sa position. Selon M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, les travaux du conseil européen « *devraient permettre d'aboutir, lors de la session ministérielle de la C.C.E.I., à des résultats satisfaisants et raisonnables* ». Il est à noter que les participants au débat de mardi, tous familiers des péripéties des négociations Nord-Sud, ne semblaient pas préoccupés outre mesure par l'absence apparente de résultats de la conférence de la CNUCED, qui venait de s'achever à Genève (*le Monde* du 5 avril), et donnaient l'impression de considérer qu'il n'y avait pas eu véritablement échec

L'ébauche d'une position commune à laquelle étaient parvenus les chefs de gouvernement à Rome se résume en quatre points (*le Monde* daté 27-28 mars). Pour gérer de manière plus efficace et plus équitable les marchés des matières premières, il conviendrait de conclure un nombre limité d'accords internationaux par produits et de créer un fonds commun. Pour les autres produits, il faudrait mettre en œuvre un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation. Enfin, pour les pays sous-développés les plus pauvres, la Communauté accepterait de contribuer à une aide financière additionnelle immédiate. A partir de ces orientations, les Neuf ont mis au point mardi une position de négociation, susceptible bien sûr d'être encore complétée et amendée, qui sera présentée à leurs partenaires industrialisés de la C.C.E. Elle servira à nourrir la discussion lors du « sommet » occidental de Londres, puis sera soumise aux représentants du tiers-monde du dialogue Nord-Sud.

Stabilisation des recettes

Conscients du chemin restant à parcourir pour s'entendre avec leurs interlocuteurs du tiers-monde, les Neuf pourraient éventuellement envisager que le fonds commun soit doté de moyens (ressources propres ou plutôt capacité de s'adresser aux organismes financiers internationaux) lui permettant, dans certaines circonstances exceptionnelles, d'intervenir directement pour restaurer l'équilibre du marché. Ils demanderaient aussi que le CECI prenne la décision de mettre sur pied un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation s'inspirant plus ou moins directement de celui fonctionnant dans la convention de Lomé.

Ils proposeraient un montant précis pour l'aide additionnelle immédiate en faveur des plus pauvres : on cite le plus souvent le montant d'un milliard de dollars à fournir par le groupe des pays industriels. C'est évidemment assez peu en comparaison des demandes présentées par les pays sous-développés pour résoudre le problème de leur endettement. Il faut noter que la Commission de Bruxelles, pour sa part, suggère que la contribution de la seule C.E.E. soit d'un milliard de dollars.

D'autre part, les dossiers suivants ont été examinés par les ministres de Neuf :

● C.E.E.-PORTUGAL. — Les Neuf ont acusé réception de la demande d'adhésion portugaise et, conformément à l'article 237 du traité de Rome, chargé la Commission de préparer un avis. Conformément aux orientations définies en février par le Conseil la Commission, en liaison avec le Portugal et avec les Etats membres, devra identifier les problèmes que pose l'intégration du Portugal à la C.E.E. et rechercher les solutions pratiques rendant cette intégration possible.

● C.E.E.-GRECE. — Une brève réunion de négociations au niveau ministériel a eu lieu mardi. M. Papaligouras, le ministre de la coordination, que est chargé des affaires européennes, tout en se montrant satisfait du travail accompli au cours des mois précédents, a émis cependant le souhait que les négociations d'adhésion entrent dans une nouvelle phase.

« *J'ai reçu l'assurance que le cas grec sera apprécié selon ses mérites propres* », a déclaré M. Papaligouras, autrement dit que l'adhésion de la Grèce ne sera pas retardée par les candidatures portugaise et bientôt espagnole.

● LA PECHE. — Voici quinze jours, les Britanniques ont empêché un compromis entre les Neuf concernant les droits de pêche dans des « casiers » situés à l'est et au sud des côtes irlandaises, mais aussi près de l'Ecosse. Dans ces conditions, le gouvernement de Dublin se trouve contraint de faire entrer en vigueur des mesures conservatoires unilatérales décidées depuis février et rapportées dans l'espoir d'un arrangement communautaire. Il s'agit d'interdire les zones de pêche en question aux chalutiers de plus de 33 mètres, ce qui serait très gênant pour les Etats membres, en particulier pour la France. Il semble cependant que les Irlandais soient prêts à se prêter à une série d'arrangements amiables avec leurs partenaires : ceux-ci s'engageraient auprès d'eux, et de manière précise, à limiter leur effort de pêche. L'objectif des Irlandais étant ainsi atteint, ils n'appliqueraient pas, même après promulgation, l'interdiction.

PHILIPPE LEMAITRE.

Après la « table ronde » d'Accra sur Djibouti

M. KAMIL AFFIRME QUE LES NATIONALISTES SONT PARVENUS A UN COMPROMIS

De passage à Paris, M. Abdallah Kamil, président du Conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, a annoncé, mardi 5 avril, que le futur Etat de Djibouti serait prêt à accueillir le siège de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) dans l'hypothèse où cette organisation quitterait Addis-Abeba. « Le moment venu, a ajouté le président du Conseil de gouvernement, nous ferons cette proposition aux Etats africains. »

Puis M. Kamil, qui a indiqué que Djibouti serait le quarante-neuvième Etat membre de l'O.U.A. et le vingt et unième Etat de la Ligue arabe, a évoqué en ces termes la « table ronde » tenue récemment à Accra : « Nous sommes parvenus à Accra à un compromis ou, mieux, à une entente entre les six partis et mouvements du Territoire, dont trois avaient boycotté la conférence de Paris (du 28 février au 19 mars)... Nous nous donnons jusqu'au 10 avril pour parachever ce que l'on peut appeler l'esprit unitaire d'Accra et les recommandations de l'O.U.A., à savoir la mise sur pied d'un front uni patriotique et d'un comité de coordination. »

Ces deux dernières instances seront notamment chargées de mettre sur pied les élections générales d'où sortira l'Assemblée constituante, élections qui auront lieu le même jour que le référendum, le 8 mai.

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1977 a été tiré à 547 969 exemplaires.

Le 25 avril

M. GROMYKO FERA UNE VISITE OFFICIELLE EN INDE

New-Delhi (A.F.P.). — M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se rendra en visite officielle en Inde à partir du 25 avril, a annoncé mercredi 6 avril l'agence indienne Samachar.

M. Gromyko répondra ainsi à l'invitation que lui a adressée le nouveau ministre indien des affaires étrangères, M. Vajpayee. L'agence précise que le ministre soviétique avait déjà été invité à se rendre en Inde et que cette invitation a été renouvelée lorsque l'ambassadeur soviétique à New-Delhi a rendu visite à M. Vajpayee la semaine dernière.

● *Les Etats-Unis* ont mis en garde l'Union soviétique contre la multiplication des violations de la nouvelle législation américaine sur les pêcheries par des bateaux soviétiques opérant au large de la Nouvelle-Angleterre. M. Warren Christopher, sous-secrétaire d'Etat américain, a convoqué, le 5 avril, le chargé d'affaires soviétique à Washington, pour lui faire part « *de la grande inquiétude des Etats-Unis devant le grand nombre et la gravité des violations commises par les bâtiments soviétiques* ». — (A.F.P.)

AU CONSEIL DES MINISTRES

Trois projets de loi sur les familles

Le conseil des ministres de mercredi 6 avril devait adopter trois projets de loi sur la famille dont le contenu a déjà été défini par le conseil des ministres du 9 mars ; il devait aussi entendre une communication du ministre du travail, M. Beullac, sur la réforme de l'entreprise.

Le premier projet de loi consiste dans la fusion des allocations de salaire unique ou de mère au foyer, de salaire unique majorée et d'allocation de frais de garde qui sont regroupées en un « *complément familial* ». En dépit des réserves, notamment de l'UNAF et de la C.G.C. qui souhaitaient une allocation d'un montant élevé accordé à tous mais imposable, le gouvernement devait maintenir sa position : un complément familial de 340 francs par mois, indexé sur les prix avec un petit accroissement de pouvoir d'achat selon la formule dite de « *contrat de progrès* » et un plafond de ressources pour en bénéficier (3 917 francs par mois pour un enfant quand il y a deux revenus, 4 700 francs pour deux enfants) qui sera indexé sur les salaires (*le Monde* du 10 mars).

Cette mesure, qui coûtera 2,6 milliards de francs et intéressera 2 300 000 familles à compter de janvier 1978, apportera en fait une amélioration (200 à 300 francs par mois) pour 1 million de familles. Mais le texte ne précise pas dans quelles conditions les mères bénéficiaires seront aussi affiliées à l'assurance-vieillesse... : un plafond de ressources différent pourrait être retenu en dépit des soucis de simplification.

Le deuxième projet de loi institue pour les salariés (un an d'ancienneté), à l'issue du congé maternité, un congé sans solde de deux ans par période de six mois : ce fractionnement s'explique par le souci du gouvernement de ne pas obliger l'employeur à embaucher une remplaçante pour deux ans, qui, elle aussi, pourrait avoir, à son tour, un enfant ; les pouvoirs publics préconisent en conséquence des contrats à durée déterminée de six mois...

Le troisième projet accorde deux petits avantages aux travailleuses manuelles : congé rémunéré de huit jours par an cours de la grossesse ; congé non rémunéré de huit jours par an lorsque ces mères ont un ou plusieurs enfants de moins de sept ans.

Le ministre du travail devait présenter un programme de mesures, encore en chantier, sur la réforme de l'entreprise : mise en place de la co-surveillance, recommandation aux chefs d'entreprise de la reconnaissance d'un droit d'expression des salariés dans les ateliers, amélioration du fonctionnement des entreprises afin notamment de créer un système d'alerte en cas de difficultés économiques et financières.

LES PILOTES DE LIGNE FRANÇAIS LÈVENT LEUR ORDRE DE GRÈVE

Le Syndicat national des pilotes de ligne vient d'annoncer, dans un communiqué, la levée des consignes de grève prévues pour les 7 et 8 avril pour les lignes intérieures françaises. « *Une série d'engagements reçus doit résoudre les conflits affectant les Compagnies Air-Alpes et Air-Rouergue*, ajoute le communiqué. *De surcroît, des mesures assainissant les conditions d'emploi du personnel navigant devraient favoriser le bon fonctionnement du transport aérien régional.* »

DÉBRAYAGES A L'E.D.F. SANS COUPURE DE COURANT

Les consignes de débrayages lancées par la C.G.T. dans les centrales thermiques, ce mercredi 6 avril, entre 10 et 12 heures, n'ont pas eu de conséquence sur la distribution du courant. La perte de production d'environ un quinzième affectant surtout les centrales de Normandie, du Nord et de la région parisienne, a été compensée par un appel à la production hydraulique et étrangère.

Ce mouvement était destiné à appuyer l'envoi de délégations à la direction de l'E.G.F. Les syndicats protestent contre l'insuffisance des effectifs dans certaines centrales, ce qui a déjà entraîné de brefs arrêts de travail depuis plusieurs semaines, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O.

En Suisse

Une société à succursales multiples lance un nouveau quotidien

De notre correspondant

Berne. — Peut-on vendre un journal comme un produit d'épicerie ? Tel est le pari engagé par M. Pierre Arnold, P.-D.G. de la Migros, la puissante société suisse à succursales multiples. Sous le titre *Tat (Action)*, un nouveau quotidien de langue allemande est sorti des presses le 4 avril. Il prend la succession de *Die Tat*, créé en 1939 par Gottlieb Duttweiler, le fondateur de la Migros.

Porte-parole de l'Alliance des indépendants (1), *Die Tat* connaissait de sérieuses difficultés et accusait ces dernières années un déficit s'élevant à plusieurs millions de francs suisses. La direction de la Migros a décidé de relancer le journal sur des bases nouvelles. L'entreprise a engagé 17 millions de francs suisses dans la modernisation de son département de presse, qui publie également deux hebdomadaires, distribués gratuitement aux coopérateurs.

Alors que *Die Tat* tirait à vingt-quatre mille exemplaires, le nouveau quotidien devrait atteindre quatre-vingt mille exemplaires en une année et équilibrer son budget en quatre ans. Si ces objectifs ne sont pas réalisés, l'expérience sera abandonnée. Les cinquante collaborateurs du journal en ont été avertis.

Contrairement à son prédécesseur, *Tat* se déclare « *libre de toute attache politique* ». De format tabloïd, imprimé en quatre couleurs offset, il se veut populaire et « *proche des consommateurs* ». Dès son premier numéro, il a lancé une campagne de signatures pour réclamer une meilleure protection des consommateurs.

Le nouveau quotidien sera vendu dans les kiosques et les magasins de la Migros au prix de 50 centimes, soit 20 centimes de moins que la plupart de ses concurrents. Alors que, comme dans d'autres pays, une partie de la presse helvétique connaît des difficultés, les méthodes employées par les promoteurs de *Tat* suscitent des réserves : la *Tribune de Lausanne* estime que « *la pression exercée par la Fédération des coopératives Migros est lourde et grave* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Formation politique proche de la Migros et se réclamant du « libéralisme social », l'Alliance des indépendants dispose de 12 sièges sur 244 au Parlement helvétique.

● *M. Caramanlis*, chef du gouvernement grec, sera reçu, le 24 avril, par M. Giscard d'Estaing, à l'occasion d'une visite privée de quarante-huit heures qu'il fera à Paris, annonce-t-on à l'Elysée.

A compter du 1er avril

LES SALAIRES DES SECTEURS PUBLIC ET NATIONALISÉ SONT AUGMENTÉS DE 1,50 %

M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, devait faire approuver, le 6 avril, par le conseil des ministres, une augmentation de 1,5 % du traitement de base des fonctionnaires de l'Etat, à compter du 1er avril.

La veille, les fédérations de l'E.G.F., reçues par la direction de l'entreprise, avaient été informées d'une majoration identique concernant les salaires des personnels, mesure qu'elles ont jugée totalement insuffisante.

Le même dispositif va s'appliquer dans l'ensemble des secteurs nationalisés, conformément aux directives gouvernementales, selon lesquelles, faute d'accords de salaires, les rémunérations seront ajustées, chaque trimestre, à l'augmentation de l'indice des prix. Celle-ci est évaluée à 1,5 % pour les trois premiers mois de l'année, soit 0,3 % en janvier et 0,7 % en février, avec une prévision officielle d'environ 0,5 % pour mars (0,6 % selon l'indice de la C.G.T.).